FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
X
270
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XVI
Palchetto 13
Num.° d' ordine ~~N° 18-9-5~~

22
2
34

B. Prov.
X
270

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

DIPLOMATES

EUROPÉENS

Digitized by Google

LE TOME PREMIER

CONTIENT LES NOTICES SUIVANTES :

1° *Le prince de Metternich.* — 2° *le comte Pozzo di Borgo.* — 3° *le prince de Talleyrand.* — 4° *le duc Pasquier.* — 5° *le duc de Wellington.* — 6° *le duc de Richelieu* — 7° *le prince de Hardenberg.* — 8° *le comte de Nesselrode.* — 9° *lord Castlereagh.*

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cᵉ,
RUE SAINT-BENOÎT, 7.

Google

643082

LES

DIPLOMATES

EUROPÉENS

PAR M. CAPEFIGUE

TOME DEUXIÈME

PARIS
LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR
6 RUE DE LA PAIX
—
1845

Digitized by Google

NAPOLI

Digitized by Google

Ce nouveau volume contient douze notices qui forment la seconde série des hommes d'État de l'Europe.

Il a été récemment porté de si étranges jugements sur ces existences si remplies et si hautes, tant d'injustices ont été jetées sur les pensées d'ordre et de conservation, qu'il m'a paru important d'effacer quelques uns de ces préjugés que l'on grandit au cœur d'une génération, malheureusement livrée à tous les faux jugements de l'esprit de parti. Ceux qui ont préservé la société des malheurs de la guerre et de l'anarchie n'ont pas l'honneur des éloges publics; ces distinctions paraissent désormais réservées aux esprits désordonnés qui ont détruit la société, insulté aux principes d'éternelle conservation. J'ai éprouvé pour mon pays une certaine honte douloureuse lorsque si près de nous on a vu deux conventionnels renégats et régicides exaltés par les corps savants et tous deux présentés comme des intelligences pures et d'élite; et cependant ils appartenaient aux jours les plus néfastes et les plus sanglants de la révolution française, aux lois des suspects et de proscription, aux proconsulats

de 1793. Quelles idées veut-on donner aux peuples en matière de gouvernement?

Les notices que l'on va lire embrassent à peu près toute l'histoire des cabinets de l'Europe, et c'est avec intention que j'ai choisi les hommes de haute capacité dans chacune des grandes Cours, afin d'en suivre l'histoire depuis un demi-siècle. J'ai placé en tête sir Robert Peel, parce qu'il m'a paru reproduire plusieurs symboles : le ministre d'abord qui bouleverse avec une certaine témérité le parti tory en Angleterre; puis l'homme d'État qui marche tête haute dans l'examen de la difficulté capitale du temps actuel, la question religieuse : il succombera peut-être dans cette entreprise gigantesque; l'Église établie défendra sa vieille constitution; mais à ce point de vue M. Peel a deviné l'époque. Oui, nous marchons droit et ferme vers cette secousse morale des esprits; les questions politiques ne sont plus rien en face de la lutte religieuse qui partout s'engage; il y a une sorte de réaction contre l'indifférence du XVIIIe siècle; nous refaisons le XVIIe, les disputes de philosophie de Descartes, de Jansenius, sans la grandeur des hommes et la vigueur des intelligences.

M. le comte Molé m'a paru l'expression de la partie élevée et noble de l'administration de l'empire, de l'esprit de mesure et de dignité sous la restauration, et d'un gouvernement éclairé à l'époque actuelle. Plus un respectueux attachement m'unit à ce nom traditionnel de magistrature et d'histoire, plus je me suis mis en garde

contre mes impressions particulières dans l'appréciation de cette longue et belle personnalité politique. La notice sur le comte Capo-d'Istrias, c'est l'histoire du nouveau royaume de la Grèce, de ses faiblesses et de sa constitution provisoire dans le droit public européen. J'ai vu dans M. de Rayneval l'expression de la diplomatie pratique, des vieilles traditions des congrès et d'affaires. Le cardinal Consalvi, c'est la politique du Saint-Siége; l'histoire de ses grandeurs et de ses vicissitudes, de la force et des espérances de l'unité catholique dans l'esprit le plus fin, le plus habile des temps modernes.

J'ai abordé sans hésitation la vie active et parlementaire de M. Guizot, en le plaçant à la hauteur que méritent ses belles facultés, en réfutant les calomnies accumulées sur cette forte et grande existence, sans pourtant déguiser les aspérités de sa nature; j'ai jugé les avantages et les inconvénients de son système avec l'indépendance habituelle de mes opinions. A côté de M. Guizot j'ai personnifié la diplomatie écrite de l'Autriche et de la Prusse, dans deux hommes autant littéraires que politiques, MM. de Gentz et Ancillon. La loyale politique du comte de La Ferronnays m'a fourni l'occasion de rendre une entière justice à sa mémoire (pour moi un culte), et à la hauteur de la diplomatie de la restauration. J'y ai joint un aperçu de la politique russe par une biographie du prince de Liéven, et de la femme spirituelle et éminente qui en porte si dignement le nom. Le duc de Gallo c'est la politique napolitaine,

l'Italie et l'Autriche unies. Dans M. le duc de Broglie j'ai personnifié tout une école gouvernementale qui exerce encore une grande action sur l'Europe. Enfin, M. Martinez de la Rosa m'a permis de pénétrer dans l'histoire de la diplomatie espagnole, et surtout d'examiner la question de savoir quelle est l'aptitude des gens de lettres dans la politique.

Le but de ces notices est bien simple, je veux rectifier les fausses idées que tout une vieille école a jetées sur le parti conservateur en Europe. A côté de tant de livres qui recherchent la popularité par des vulgarités dangereuses, il est bon d'en présenter un plus modeste, destiné à rectifier certains préjugés qui altèrent nos relations en dehors et rendent encore impossible une bonne position en Europe. Si quelques erreurs me sont échappées, je supplie qu'on me les indique; je me suis éclairé par tous les documents, la connaissance des hommes et des affaires, et lorsque tant d'écrivains prennent à tâche d'abaisser la politique de leur pays, je me suis efforcé de l'élever à la grandeur de sa destinée.

Avril 1845.

P. S. — L'article sur sir Robert Peel était imprimé lorsque la question du collége de Maynooth, récemment discutée au Parlement, a montré la vérité de ce que j'ai écrit, « que désormais pour l'Angleterre, comme pour toute l'Europe, la question est devenue religieuse. » Ce bill a soulevé une si vive opposition dans l'Église protestante, qu'il peut en résulter un nouveau fractionnement dans le parti tory, et la majorité, si forte pour M. Peel il y a quelques mois, pourra en être ébranlée.

I.

SIR ROBERT PEEL

Depuis deux années, la renommée et la toute-puissance de sir Robert Peel ont grandi d'une façon considérable. Il n'est pas d'éloge qu'on ne lui ait prodigué, de flatterie qui ne soit venue baiser ses pieds; le parlement lui accorde une majorité forte et complaisante; il vient d'imposer en pleine paix à son pays cette taxe du revenu que le grand Pitt avait demandée au patriotisme de l'Angleterre dans les circonstances les plus critiques, quand la république française ou Napoléon pesaient de tout leur poids dans les affaires de l'Europe; et cette taxe menace d'être permanente.[1] A cette

[1] En 1798, tous les revenus furent frappés d'une taxe de 10 pour 100, qui dura jusqu'à la fin de la guerre, en 1802. En 1803, après la rupture de la paix d'Amiens, la propriété fut de nouveau frappée d'une taxe de 5 pour 100, qui fut élevée, en 1805, à 6 1/4 pour 100, et, en 1806, reprit le chiffre énorme de 10 pour 100 jusqu'à la fin de la guerre universelle.

hauteur, pourtant, où sir Robert Peel est parvenu, je n'hésite pas à suivre et à juger sa carrière avec toute la sévérité de l'histoire.

La position la plus fausse pour un homme d'État, c'est de ne pas appartenir à la classe dont il défend les intérêts; quelque chose qu'il fasse pour s'assimilier à cette classe, il s'y tient gauche, mal à l'aise, il la compromet et la perd; on voit que ses habitudes ne sont pas là, et que l'éducation même n'a pu corriger le vice d'origine : un aristocrate au milieu du moyen peuple, un bourgeois au milieu des gentilshommes se trouvent également embarrassés; et ce qui se voit dans un salon se reproduit à plus forte raison dans la politique générale avec plus de danger encore, car alors on tue la cause qui vous a confié ses intérêts et sa dignité.

On a dit souvent que l'aristocratie anglaise avait surtout l'art de distinguer et de choisir les jeunes talents qui ne lui appartenaient pas encore, pour les faire venir à elle, et s'aider de leur concours dans le parlement et au dehors. Je crois que souvent l'aristocratie anglaise ne voit en eux que des gens d'affaires pour son parti : ils les font plus ou moins bien, mais rarement ils s'élèvent jusqu'à la grandeur de leur mission. Telleest l'infirmité particulière de sir Robert Peel, l'homme d'affaires du parti tory; mais incapable de comprendre les destinées de ce parti et de s'élever jusqu'à ce grand esprit qui sauva l'Angleterre dans la terrible crise de la révolution française et de l'empire.

Il y a longtemps qu'on a prédit la chute de l'Angleterre, qu'on a parlé de sa décadence, de sa banqueroute, et de je ne sais quelle catastrophe encore qui la menace. C'est un thème parfaitement vieux, complétement usé, depuis les articles de M. Barrère, dans le *Moniteur* de 1794 à 1813, jusqu'à ces phrases stéréotypées qui paraissent dans les feuilles publiques de nos jours, accompagnées d'autres belles pensées à l'usage des politiques. Le phénomène qui se produit seul aujourd'hui en Angleterre, c'est l'approche d'une crise religieuse inévitable, parce que le mouvement des esprits s'y porte. Depuis l'émancipation de l'Irlande, tout marche à ce but, et peut-être ce qui indique le mouvement des idées vers les querelles religieuses, c'est le redoublement d'efforts que fait le parti des *saints* et des missionnaires en Angleterre.

A côté de ces efforts, jugez les progrès immenses du catholicisme! qui aurait dit, il y a vingt ans seulement, qu'un cabinet tory serait forcé de supplier le pape d'intervenir pour apaiser les troubles de l'Irlande? Un tel acte aurait fait monter sur l'échafaud le ministre qui l'aurait osé, et la couronne eût été brisée au front de la dynastie. Singulière contradiction de ce siècle, qui s'est élevé contre la suprématie du catholicisme! La seule puissance morale qui reste debout et à laquelle on s'adresse, c'est la cour de Rome. Le roi de Prusse, protestant, a sollicité pour ses sujets un concordat; l'empereur de

Russie n'a devant lui, comme obstacle dans ses desseins sur la Pologne, que le catholicisme et le pape; et voici maintenant l'Angleterre, proscrivant depuis des siècles les papistes, qui fait toute espèce de sacrifices pour obtenir l'appui du saint siége dans la question irlandaise.

Ces réflexions n'étaient pas inutiles avant d'aborder la vie politique de l'homme d'État à qui est confié aujourd'hui le principal rôle dans les grandes affaires britanniques, et à qui le parlement accorde des bills de confiance à des majorités si considérables. Sir Robert Peel est né tout à fait au sein de la classe bourgeoise; ses ancêtres étaient ouvriers, et son père manufacturier dans le Lancashire, vieux travailleur à trois générations; c'était à Tamworth que le filateur avait établi le siége de sa fabrique; il avait employé de nouveaux moyens de filer le coton, et au temps où le commerce était entièrement aux mains du gouvernement britannique, M. Peel le père avait acquis une fortune qui s'élevait à plus de 2,000,000 de livres (50,000,000 de francs).

En Angleterre donc, où la fortune est la première condition des grandes existences, le riche filateur prit le haut rang dans son comté. Homme simple et sans aucune de ces qualités qui peuvent élever un esprit en politique, le filateur Peel fut élu membre du parlement, et défendit sans déguisement le grand système de Pitt, comme le dernier soldat, parce que tel était l'interêt des manufactures anglaises; il avait compris qu'elles jouaient un *va-*

tout avec le système continental, et que Bonaparte était un rude jouteur. En récompense, il fut créé baronnet, petite noblesse britannique, imitation de ces savonnettes à vilains que le titre de secrétaire du roi donnait en France sous l'ancienne monarchie.

Un fils lui naquit un peu avant la révolution française (au mois de juin 1788) ; ce fut un grand événement de famille, et comme la fortune du baronnet lui assurait tous les droits et la possibilité de donner à ses enfants une brillante éducation, le jeune Robert Peel fut placé au collége d'Harrow, le séminaire de toutes les jeunes intelligences de la grande noblesse et des riches familles d'Angleterre; les études y étaient fortes, variées, avec ce sentiment du classique qui domine les universités anglaises. Tout le monde a lu les quelques lignes que lord Byron a écrites sur Robert Peel, son camarade de classe, travailleur infatigable, à qui le poëte jouait mille tours, parce qu'il le trouvait pesant, pataud, comme ces fils de classe roturière jetés au milieu de ces gracieux enfants espiègles aux boucles d'or des portraits de Lawrence. Je ne sais qui a appelé M. Hobhouse le *Sancho Pança* de lord Byron, sir Robert Peel en fut un peu le souffre-douleur; Byron, espiègle, paresseux, grimpeur d'arbres et de montagnes, faisait contraste avec le petit Peel, studieux, fort mauvais boxeur, et entièrement consacré aux études classiques qui devaient faire sa fortune dans le parlement.

Digitized by Google

Du collége d'Harrow, Robert Peel fut placé à l'université d'Oxford, qui est comme le second degré de la science. L'Angleterre possède certaines institutions vénérables que le temps a consacrées, et que le poëte comparait aux vieilles perruques qui ornent le chef magistral des juges. L'université d'Oxford est aussi antique et aussi protestante que le règne d'Élisabeth : c'est la même fureur contre les catholiques, le même système de persécution; c'est le serment du *test* personnifié; là tous les élèves sont imbus de ces maximes traditionnelles sur les papistes; c'est là où va se recruter le parti des *saints* et des missionnaires. Les universitaires ont le soin d'apprécier les jeunes élèves qui se trouvent sur leurs bancs, et lorsqu'ils en découvrent un aux études fortes, au fanatisme assez monté pour défendre à tout prix l'Église établie, ils le favorisent, le caressent, ils en font leur propre cœur, leur propre sang; car, en définitive, le protestantisme n'a pour se défendre que des moyens de rancune et de violence. Les universités sont le siége des opinions ardentes; elles forment des élèves pour jeter la tyrannie de la Bible anglicane sur le monde.

Ainsi fut Robert Peel pour l'université d'Oxford; les universitaires avaient reconnu dans le jeune élève des études sérieuses, un fonds d'application et de tenue, des mœurs sévères et graves; aucun de ces plaisirs de la jeunesse qui donnent du feu et de l'impétuosité pour toute la carrière de la vie. Le jeune Robert Peel était froid, compassé, sans au-

Digitized by Google

cun goût pour les folies du monde; peu de dissipation avec une immense fortune. Et, devrait-on m'accuser d'hérésie, je crois que pour compléter un homme, il lui faut un peu de cette fougue généreuse, de ces passions ardentes qui marchent sans frein dans la première partie de l'existence. Les esprits toujours réguliers, qui n'ont aucune passion au cœur, aucun feu dans l'imagination, dont la tête n'a jamais brûlé; ceux-là, dis-je, deviennent dans la suite des temps ou des hommes sévères, durs comme un roc, ou des sectaires fanatiques pour un système seulement qui leur vient dans le dernier âge de l'existence, comme l'énergique passion d'un vieillard pour une jeune fille.

Cette vie régulière de sir Robert Peel, il ne la devait pas à un défaut de charme ou de grace personnelle : c'était un des beaux jeunes hommes de l'université d'Oxford. Il était grand, bien fait, le teint clair, légèrement coloré; ses cheveux rouges signalaient la race saxonne, son front était beau, mais, avec cela, un peu comprimé, ce qui, dans les hommes comme dans les chevaux, suppose une généalogie commune, une origine vulgaire; ses lèvres étaient un peu pincées, sans le sourire sardonique, cette contraction qui donnait à lord Byron un caractère hautain digne de sa race; et les hommes de la haute compagnie anglaise, qui savent si bien distinguer les manières, disaient que tout, dans le jeune Robert Peel, révélait la race de ces commerçants anglais que l'on distingue si parfaitement de la haute gentilhommerie.

Cette distinction, vous avez dû la faire souvent, si vous avez visité l'Italie avec un peu de soin ; pour les Anglais, l'Italie se divise en deux zones : jusqu'à Florence et Livourne, vous rencontrez des hommes aux formes opulentes, quelquefois aux riches équipages ; mais, à leurs manières, vous voyez que ce sont des manufacturiers qui vont faire leurs affaires ou des avocats qui prennent leurs vacances à la manière de lord Brougham. Allez plus loin, passez un hiver à Rome, une saison à Venise, quelques mois à Palerme, à Malte, là vous rencontrerez vraiment la belle race anglaise ; ces miss au teint pâle qui ne viennent s'abriter un moment en Italie que pour y mourir, ou bien ces beaux jeunes hommes, aux manières fières et distinguées, dont le ton sérieux fait tant de disparate avec le geste improvisateur des Italiens de Bologne et de Naples.

Ainsi protégé par les universitaires d'Oxford, associé au vieux parti tory, M. Peel, dès l'âge de vingt-un ans, eut un siége au parlement d'Angleterre ; l'éducation est prompte, la vie politique rapide, et d'ailleurs, un siége dans le parlement en Angleterre est souvent une simple position : on y vient à peine trois mois chaque année, tout le reste du temps on voyage, et c'est un joli titre à ajouter que celui de *membre du parlement*, sur la carte armoriée qu'on jette en passant à Alexandrie en Égypte, à Athènes ou à Rome. Sir Robert Peel prit sa position au sérieux, il était presque fanatisé avec les idées tories à l'université d'Oxford, et, pour lui, les affaires devenaient une grave préoccupation. Au

reste, son père, le filateur de Tamworth, avait soutenu pendant toute sa vie la politique de Pitt, et le fils ne désertait pas les opinions de son père.

L'apparition du jeune orateur se fit à l'occasion du grand débat sur l'expédition de l'île de Walcheren, où les drapeaux anglais s'étaient voilés d'un crêpe funèbre. J'ai déjà eu l'occasion de répéter plusieurs fois que la plus splendide époque de l'histoire d'Angleterre fut celle évidemment où, seule, elle eut à lutter contre l'immense puissance de Napoléon. Je ne sache pas de dévouement plus beau que celui de cette aristocratie pour sauver son pays. L'école des whigs voulait traiter avec Bonaparte, les torys ne voulurent jamais. Et voici de quel raisonnement simple ils partaient : « Bonaparte est le plus grand antagoniste de l'Angleterre; le continent vaincu obéit à sa loi. Nous seuls restons fièrement debout. Si l'empereur des Français veut traiter, c'est qu'il nous craint, c'est qu'il veut un moment de répit pour grandir sa marine et appliquer son immense génie à l'anéantissement de notre nation. Il l'a dit, « la guerre est entre Carthage et Rome » : nous devons donc lutter sans repos, car une trêve serait mortelle pour nous. » Ces sentiments, qui étaient ceux du grand Pitt, sir Robert les avait reçus comme éducation à l'université d'Oxford ; il vint les soutenir pour la première fois à l'occasion de l'adresse qui suivit la malheureuse expédition de Walcheren. Lord Castlereagh était vivement attaqué au parlement, lorsqu'un jeune homme

se leva de son banc pour venir défendre une pacifique adresse avec les formes, les convenances les plus modestes, mais aussi avec une fermeté de conviction ministérielle qui frappa vivement lord Castlereagh. Ce jeune homme, quel était-il? le fils d'un des plus chauds partisans des idées de M. Pitt, recommandé par ses tuteurs d'Oxford, dévoué à la politique torie, non point comme intérêt, mais comme conviction profonde. Et presque aussitôt sir Robert, adopté par le ministre, fut nommé, à vingt-quatre ans, secrétaire pour l'Irlande, et ici il faut expliquer cette position.

J'ai déjà dit que la vieille université d'Oxford c'était le protestantisme incarné, l'Église établie, et l'Irlande était le pays catholique le plus effervescent, soupirant après sa liberté de conscience et l'abolition de toutes les malédictions anglaises que deux siècles avaient amoncelées sur sa tête; or désigner le jeune Robert Peel pour l'Irlande, c'était dire à cette population malheureuse, comme dans l'enfer du Dante : « Vous êtes sans espoir. » C'était dire aux catholiques : « La main protestante va se déployer comme une tenaille de fer sur vos cœurs et sur vos âmes. » Sir Robert Peel fut ainsi comme une sorte de gendarme politique, destiné à garder la malheureuse Irlande; et ceci est à remarquer, parce que de toutes les questions brûlantes pour l'Angleterre, celle-là seule a survécu. Bien des rivalités se sont éteintes, des haines étouffées, les torys et les whigs se sont tellement fondus depuis trois années, qu'on ne peut plus distinguer

précisément ces deux écoles; la question catholique et protestante survit seule en Angleterre; vivace et puissante, elle tient au sol, elle est devenue la difficulté de tous les temps et de tous les ministères.

Sir Robert Peel remplit bien son emploi dans le sens de l'université d'Oxford : c'est une époque presque sanglante pour sa vie et un terrible souvenir. Point de concession aux malheureux Irlandais: partout la police, des lois rigoureuses, des vengeances, choses déplorables qui doivent briser la conscience de M. Peel, aujourd'hui qu'il est revenu à des opinions toutes contraires. Il n'y a rien de si dur que le fanatisme à froid, qui ne s'excuse même plus d'un sentiment exalté. L'Irlande fut couverte de canons, de troupes! La loi martiale fut en permanence. Aujourd'hui, interrogez les Irlandais, ils vous montreront quelques débris de ce corps provincial de répression qu'ils appellent toujours du nom de *Peelers*, pour indiquer qu'il doit son origine à l'administration froidement cruelle de M. Peel. Aussi l'université d'Oxford, reconnaissante de tant de bons secours dans l'intérêt des protestants, désigna M. Peel comme son représentant.

Les universités forment en Angleterre des corporations dont on se fait peu d'idées en France. Depuis la révolution de 1789, nous avons bien des groupes d'hommes, mais de corporation aucune; or, j'appelle corporation des collections d'hommes vivant du même esprit, animés d'une commune

idée, se passionnant plus fortement qu'un seul homme, parce qu'elles mettent en commun leurs idées, leur force, leur colère, leur amour ; elles protégent et détestent, par ce moyen, dix fois plus que l'homme seul et individuel. Telles sont les universités anglaises : elles ont toute la bile de Calvin avec son système persécuteur ; quand elles remuent, elles ont derrière elles toutes les forces du protestantisme, mais aussi quand elles poussent un homme, il va loin ; c'est à elles que sir Robert Peel dut son profond et rapide avancement politique.

Cette position, évidemment odieuse et impopulaire, sir Robert la sentit bientôt, et, pour en corriger les inconvénients, il se livra aux spécialités commerciales ou statistiques. Vous avez souvent remarqué dans les assemblées des hommes hauts ou médiocres, qui ont pris une position mauvaise, ils le sentent eux-mêmes ; ils voient qu'ils sont impopulaires, et alors que font-ils? ils cherchent à reconquérir l'opinion qu'ils ont perdue, en se créant une science spéciale d'affaires ; ils se jettent dans les améliorations positives, afin qu'on oublie quelque chose de leurs actes et de leur conduite morale. Ainsi fut Robert Peel, avec d'autant plus de succès, qu'en Angleterre, pays essentiellement de négoce et de commerce, toute chose qui produit un résultat matériel contribue puissamment à la renommée politique des hommes d'État.

Et c'est ici que commence précisément le système le plus

faux, le plus contradictoire de M. Peel; ce qui le fait appartenir à deux écoles, et pour parler plus exactement, à deux natures tout à fait dissemblables : par sa position, ses antécédents, son caractère, il est tory; par ses habitudes commerciales, ses projets de réforme législative, il touche essentiellement à l'école de Canning. Or, il n'y a rien de plus fatal dans la vie générale d'un homme que deux tendances qui se heurtent et luttent entre elles constamment; cela fait que M. Peel n'appartient ni à un parti ni à un autre; d'où ses incertitudes, ses faiblesses, qui dominent l'ensemble de sa vie ministérielle. On se demande souvent la cause de la tiédeur du chef parlementaire du ministère britannique, de ses alternatives de force et de faiblesse, d'arrogance à la Palmerston, et de timidité pacifique; elle vient de ce qu'i n'est pas d'accord avec son éducation, ni avec ses doctrines et ses antécédents. S'il n'était pas patroné par le duc de Wellington, il tomberait du jour au lendemain devant les torys, et s'il n'exagérait pas les doctrines économiques de Canning, il tomberait devant les whigs; ce qui fait que M. Peel doit sa force (elle est considérable), à une sorte d'annulation de la politique britannique par le rapprochement des deux extrêmes.

Au reste, depuis son avénement à la place de secrétaire d'État pour l'Irlande, M. Peel garda cette position mixte, qu'il ne rachetait, comme je l'ai dit, que par ses travaux spéciaux sur le système des finances, de judicature et d'éco-

nomie politique. Ceux qui ont quelque mémoire, en Angleterre, doivent se rappeler la conduite qu'il tint, si incertain et si méticuleuse dans le fameux procès de la reine, le plus grand scandale qui gronda sur l'Angleterre depuis bien des siècles. Cette reine vieillie et passionnée, célébrée comme martyre par les radicaux, arrive tout à coup en Angleterre pour reprendre ses droits. Ceci devient une affaire politique d'autant plus grosse que tout le cabinet y était compromis; certes, nul ne pouvait louer les mœurs du roi Georges IV, le scandale était autant dans la maison du roi que dans celle de la reine; mais ici il s'agissait d'une question de cabinet, les radicaux élevaient la reine au rang de pure et de sainte, c'est de cette reine couronnée qu'ils voulaient faire descendre tous les principes d'opposition contre la constitution britannique. Eh bien! sir Robert Peel, naguère si acharné contre les catholiques, le représentant d'Oxford, se réserve une position mixte; il s'abstient, parce qu'il craint de se compromettre dans une question de cette nature; il s'absorbe dans les détails financiers, dans l'exécution du Bill du papier-monnaie; car le secrétaire d'État se réserve pour toutes les chances d'une nouvelle combinaison ministérielle.

Cette position mixte ne l'empêcha point d'appuyer tous les bills de répression imposés par la vieille école; froidement implacable, il calcule tout, et sa position spécialement, si bien que lorsque Castlereagh, l'homme d'État émi-

nent, celui dont les doctrines étaient si profondes en son cœur qu'elles dévoraient ses entrailles, lorsque lord Castlereagh, dis-je, eut succombé à cet excès de noble désespoir qui lui faisait douter de la patrie anglaise, M. Peel se retrouve sur ses pieds, qui le dirait? dans le ministère formé par lord Liverpool, avec M. Canning pour collègue.

Ici j'ai besoin de bien constater la différence d'opinions, de sentiments entre ces deux hommes d'État, pour voir les antipathies qui devaient exister entre eux, et combien il fallut de résignation et de contrition ministérielle à M. Peel pour garder un obscur portefeuille dans cette combinaison.

M. Canning était un homme d'ardente imagination, d'études classiques, il est vrai, mais marchant avec leur concours dans des doctrines brillantes et tellement avancées, qu'elles pouvaient faire trembler le sol de l'Angleterre. M. Canning s'était trouvé en constante opposition avec M. Peel, et spécialement sous le dernier ministère de lord Castlereagh; et ce qu'il y a de plus curieux, précisément sur la question qui formait la base des convictions de la vie politique et religieuse de M. Peel. N'était-il pas le député d'Oxford, l'expression protestante de l'Angleterre? N'était-ce pas ainsi qu'il avait accepté le ministère de l'intérieur en remplacement de lord Sidmouth dans le dernier ministère de Castlereagh? C'est comme orateur puissant, exclusif de ce cabinet, qu'il avait eu à lutter contre M. Canning, lorsque cet orateur proposa d'accorder le droit de siéger au

Parlement aux pairs catholiques, lutte acharnée, interminable. Eh bien! lord Liverpool forme un ministère, qu'y trouve-t-on avec son poste toujours de l'intérieur? M. Peel à côté de M. Canning; Canning, sans doute, était un ancien tory, un élève de la grande école, mais il s'était avancé avec une énergie considérable vers les doctrines nouvelles, et d'ailleurs le point sur lequel M. Canning et M. Peel étaient en dissidence tenait sur le principe fondamental de l'élection de M. Peel à Oxford, l'opposition à l'émancipation des catholiques.

Dira-t-on qu'il s'agissait d'un ministère de coalition, et que, dans ces sortes de cabinets, on se fait des concessions mutuelles sur les hommes et sur les choses? Erreur ici, en ce qui touche M. Peel, car sir Robert faisait seul des concessions. Le vœu et le but de M. Canning, c'était l'émancipation des catholiques; sir Robert avait la conviction contraire, et néanmoins il restait dans le cabinet. Ceci toujours avec l'allure d'un homme spécial, en se jetant dans l'économie politique, dans les améliorations judiciaires. Ces types, je le répète, se recontrent souvent dans les assemblées politiques; on se sauve du défaut de caractère par la spécialité d'une science d'affaires que l'on met au service de tous et pour tous. Mais, avec cette condition, il faut se résigner à n'être jamais qu'un ministre subalterne; si on a l'ambition de diriger plus tard les affaires de son pays, on y apporte nécessairement une absence de doctrines, une incertitude

de caractère qui attiédit et affaiblit la puissance morale d'un pouvoir. On annule un grand état, on le fait dormir; mais on ne l'élève pas à de nobles destinées.

Ainsi, M. Robert Peel, ministre de l'intérieur, adoucit la pénalité, réforme le jury, limite la juridiction des juges de paix; et ces améliorations réelles le font applaudir par tout le monde; il passe à travers tous les craquements du ministère Liverpool, il en traverse toutes les vicissitudes sans jamais s'opposer en rien; il laisse grandir et s'avancer dans des voies infinies M. Canning, si puissant enfin, que lorsque lord Liverpool meurt, c'est Canning qui prend la direction des affaires du pays; alors seulement (et c'est bien tard) M. Peel aperçoit que sa position n'est plus tenable. Les affaires qu'il aurait pu quitter honorablement, comme un digne tory, à la fin du ministère Castlereagh, ces affaires le quittent lui-même, et Canning le fait remplacer par un whig modéré.

Voici donc maintenant sir Robert dans les rangs de l'opposition : va-t-il d'abord offrir à son puissant et aventureux adversaire, M. Canning, une résistance digne du ministre qu'il va combattre? aucunement; sir Robert se cache d'abord dans les rangs obscurs. Il s'agit pourtant de toutes les questions les plus chéries de l'école protestante; M. Peel s'y dérobe et intrigue, et ce n'est que parce que Canning le presse, l'invective comme un couard et un lâche d'opinion, que sir Robert se décide à se placer à la tête de l'opposition

franchement et loyalement. Remarquez bien qu'il reste ici anti-catholique, anti-réformiste, conséquent avec ses principes, et il ne faut jamais accuser un homme d'être d'accord avec lui-même; c'est la plus belle partie de sa vie, qu'il soit dans l'opposition ou au pouvoir. Ainsi placé, il combat le faible cabinet de lord Goderich, et lorsque cette administration se dissout comme d'elle-même, lorsqu'elle tombe impuissante devant la crise d'Orient et que le duc de Wellington prend décidément les affaires, sa première avance est à sir Robert Peel, qui accepte sans hésiter un poste considérable dans le nouveau cabinet.

Cette situation semble toute naturelle; le duc de Wellington est un tory, vieux et de la grande école; M. Peel appartient également à cette doctrine. Mais ici remarquons la différence des positions : la famille des Wellesley a toujours été favorable à l'émancipation des catholiques; le duc de Wellington, le plus illustre de ses représentants, a senti que, pour donner une plus grande force à l'Angleterre, il fallait marcher droit à cette émancipation toute de justice et de liberté. C'est donc dans ce dessein qu'il prend la direction du cabinet; sir Robert Peel qu'il y associe est-il dans la même position? Il a été constamment opposé au bill de l'émancipation des catholiques, le mandat qu'il a reçu d'Oxford est dans ce sens; sa conduite en Irlande a été déplorable, et il entre néanmoins dans un ministère tout à fait hostile à ses convictions. Vous allez le voir, pour sauver

cette étrange contradiction, se jeter encore dans les réformes de détail, et chercher à garder sa popularité par de toutes petites choses.

Le ministère subit alors deux grandes vicissitudes, et M. Peel plus encore que tous ses collègues, car il est spécialement en contradiction avec lui-même. Le plus puissant de ses adversaires était ce lord Russel à qui l'Angleterre doit la réforme. Celui-ci, de concert avec lord Grey, ne laissait jamais passer une occasion sans prendre l'initiative contre les pensées et l'administration de M. Peel, et il se trouvait que par une circonstance assez curieuse et exceptionnelle en Angleterre, le Parlement se prononçait à une assez forte majorité pour toutes les propositions de John Russell, le chef de l'opposition. La situation de M. Peel était encore devenue très misérable; sur chaque bill proposé par le chef de l'opposition, il y avait majorité; et cela se vit surtout pour l'abolition du serment du test. Comment se fit-il que dans cette circonstance si grave M. Robert Peel ne donna pas sa démission? Quoi, lui, si entiché d'anti-catholicisme, il reste au ministère quoique son antagoniste ait une majorité de trente-quatre voix dans le Parlement sur une question décisive.

Mais voici qui suppose une humilité plus grande dans ses convictions. Le duc de Wellington, favorable lui-même, par tradition de famille, à l'émancipation des catholiques, se voit poussé à proposer cette mesure de justice, jusqu'ici

si profondément combattue par Robert Peel. Sans doute M. Peel va donner sa démission pour ne pas devenir la risée du Parlement et le but des injures de son parti; car c'est la palinodie la plus complète et la plus absolue. Loin de là, M. Peel se résigne encore, et se condamne à une seule démarche qui est comme le désaveu de toute sa vie. Il envoie sa démission de député d'Oxford; cette université qui l'a poussé, qui s'est incarnée en lui, il la délaisse; il a changé d'opinion et ne veut plus la représenter. Et comme il est dans la chambre des communes le ministre à parole, celui qui doit porter tout le faix de la discussion, il va se trouver l'objet des dédains de John Russell, de ses railleries moqueuses et des invectives de son ancien parti.

Car enfin il les mérite; sans doute un homme politique doit se modifier, il y a même dans l'immobilité de doctrine quelque chose de médiocre et d'étroit; lorsque tout change incessamment dans l'ordre matériel et moral, il n'est pas donné à l'homme de rester seul debout et impassible en face du temps. Mais il existe une immense différence entre une modification lente, modérée, progressive, et ces changements brusques qui sont de véritables contradictions dans toute une vie, comme ce qui se produisait dans la situation de M. Peel. Pas plus loin qu'à la session précédente, il a combattu l'abolition du serment du test, il l'a fait en termes convaincus, en parlant de sa conscience et de sa raison; et voilà que dans la session suivante c'est lui-même qui prend

l'initiative pour proposer d'une façon plus générale, non-seulement l'abolition du serment du *test*, mais encore l'émancipation absolue des catholiques.

Comment donc sir Robert Peel se tire-t-il de ce mauvais pas? Il vient faire au Parlement un aveu plus étrange encore : ce bill, il le soutient, parce qu'il faut obéir à l'opinion publique, et puisqu'elle s'est prononcée, sa conviction ne peut lui faire obstacle. Ici se révèle sa double et fausse position. Un gouvernement doit obéir et céder à l'opinion publique, lorsqu'elle se présente avec un caractère de raison; mais un gouvernement ne se personnifie pas dans un seul homme ou un seul ministre; c'est pourquoi, quand un homme d'État se trouve en contradiction avec la nécessité des affaires, il se retire et fait place à un autre homme plus en harmonie avec la situation des esprits. Ainsi, sir Peel aurait dû abdiquer le pouvoir pour ne pas se placer en contradiction manifeste avec ses propres doctrines, et se poser ainsi en homme faussement engagé. Ce n'est pas la démission de député d'Oxford qu'il aurait dû envoyer, mais l'abdication de son portefeuille.

Cette doctrine si dangereuse de toujours céder, Robert Peel l'établit en théorie pour son parti, et c'est ce qui a le plus compromis les torys, parce que cela dénatura le sens de leur valeur. Les torys s'étaient posés en Angleterre, depuis la révolution de 1688, comme un parti de direction et non d'obéissance. J'appelle un parti de direction une

collection d'hommes sérieux et fermes, dont le principe n'est pas de toujours résister, ce qui serait absurde, mais d'examiner ce qui est bien et mal, et une fois cette conviction bien formée, gouverner dans l'intérêt de la gloire du pays sans tenir compte des criailleries bruyantes : voilà comment Pitt avait obtenu une si grande gloire; quand l'opinion était trop violente, il cédait son poste, mais non sa conviction; de sorte que les torys ressaisissaient leur position quand la politique avait été compromise par l'incurie des whigs. C'est ainsi que lors de la paix d'Amiens, le grand Pitt délaissa la direction des affaires à M. Addington; mais il emporta la conviction avec lui-même que la paix avec le premier consul était mauvaise, se réservant le cas de guerre pour revenir prendre le gouvernail et la direction des grandes affaires du gouvernement.

L'influence de sir Robert Peel a donc perdu le parti tory; il l'a constitué comme une opinion obéissante au service des exigences capricieuses. Je ne veux pas dire pour cela que la mesure de l'émancipation des catholiques ne fût une immense chose; tous les grands hommes d'État l'avaient voulue. Mais ce n'était pas sir Robert Peel qui devait la présenter. L'ardente polémique qui surgit contre lui fut presque scandaleuse; il donnait au public le spectacle de l'abandon de sa vieille conviction, et l'université d'Oxford fit bien de le remplacer par sir Inglis, un des plus zélés adversaires de la réforme. Au parlement, M. Peel

devint la risée des uns, l'objet des sarcasmes des autres, car sa conduite ne fut pas un changement, mais une renégation, ce qu'il faut bien distinguer. Lorsque toute une vie a été consacrée à la défense d'une idée, passer à une autre, c'est immoral, comme une grande raillerie de la conscience humaine.

Aussi le pouvoir de John Russell grandit à ce point dans la chambre des communes, qu'il en demeura le maître; et lorsque la révolution de Juillet vint donner une nouvelle force au parti des réformistes en Angleterre, il se trouva que les choses étaient ainsi arrangées, qu'il n'y eut plus qu'un coup d'épaule à donner pour chasser sir Robert Peel. Si le duc de Wellington inspirait un vieux respect, rien ne pouvait défendre M. Peel. Le noble duc, à côté des services rendus au pays, gardait une certaine grandeur de moyens, résultant de son éducation et de la manière de juger de haut les événements de la patrie. Tout cela manquait à sir Robert Peel; son éducation, sa vie à lui, s'était absorbée dans les petites choses; et, comme chef de parti, il devait imprimer à tout ce qu'il touchait cette étroitesse de vues, cette mesquinerie de moyens d'un homme spécial pour les choses de chiffres et de comptoir.

Cependant, redevenu chef de l'opposition torie dans la chambre des communes, contre lord John Russell, ministre proposant le bill de réforme, la situation de M. Peel reprit quelque éclat; il était là posé sur un terrain naturel; il ne

faisait plus de concession en défendant la cause de la vieille Angleterre, et voilà pourquoi son talent s'éleva jusqu'à la grande éloquence. Deux séances parlementaires furent consacrées à ce débat ; et, tant est puissante une situation vraie, qu'avec elle sir Robert Peel fût plus fort, plus considérable, comme chef de l'opposition, que comme ministre réduit à céder incessamment les principes de son parti. Dans cette circonstance, son talent fut merveilleusement souple; il put tout à la fois aborder les questions générales et les questions particulières, parce qu'il était homme politique et esprit de détail ; et cela ne fut pas sans importance dans une discussion électorale où il fallait historiquement rappeler les droits de chaque bourg, les priviléges de chaque localité. Le principe étant emporté bruyamment par un entraînement d'opinion publique, les torys ne pouvaient triompher que sur des questions accidentelles; et c'est ici que M. Peel déploya tout son art et sa science des traditions.

Les conséquences du bill furent bien décisives; car, à la dissolution, les torys obtinrent à peine un tiers de voix dans les communes; et cette circonstance malheureuse, M. Peel sut la mettre à profit pour gouverner avec plus de force et d'ordre les voix qui étaient restées fermes et debout après les élections. C'est une remarque à faire dans les assemblées que cette force des petits groupes; lorsqu'une minorité est trop nombreuse, comme elle est indiscipli-

née, mutine, capricieuse, elle est quelquefois moins dangereuse pour un ministère qu'une minorité moins forte, votant comme un seul homme. Voici donc la tactique que suivit Robert Peel pour arriver à la conquête du pouvoir : il disciplina cette petite armée en la conduisant par les principes généraux et l'intérêt de parti; puis il mit toute son habileté à gagner des voix éparses pour les grouper autour de ce noyau, en multipliant les mesures d'utilité générale et politique.

A la condition de chef de parti politique, M. Peel réunit bientôt celle d'esprit spécial dans les questions d'économie sociale, de législation, de commerce et d'industrie; ce qui lui fit acquérir une position d'affaires à côté d'une position de Parlement. Tantôt occupé de questions générales, tantôt de petites intrigues, on le vit pousser incessamment les whigs, débordés par les radicaux, de concessions en concessions; de manière que lui, se posant comme la tête du parti conservateur, devint bientôt l'espérance unique pour résister au mouvement radical qui se prononçait avec énergie.

Telle était en effet la position embarrassée du ministère de lord Melbourne, qu'il faisait beau jeu à cette tactique : toutes les opinions qui vivent de concessions sont forcées par leur nature d'aller jusqu'au bout. Lord Melbourne, esprit modéré, se serait parfaitement entendu avec les whigs, modérés eux-mêmes; mais ceux-ci ne pouvaient

marcher avec quelque fermeté contre les torys qu'avec l'appui des radicaux, et surtout qu'avec l'assentiment de l'opinion irlandaise, conduite par O'Connell avec une sorte de fermeté grandiose dans les justes griefs de l'Irlande. Or quel était le dernier mot, je dirai presque le dernier dessein des radicaux? quel était le dernier et ferme programme du parti irlandais? Le parti radical voulait une réforme, non point limitée, dans le sens des projets de John Russell, mais comme la comprenaient autrefois les Cobbett, les Hunt, c'est-à-dire le Parlement annuel, les élections générales, en un mot, la souveraineté du peuple. Et lord Melbourne, appuyé de M. Brougham, pouvait-il aller jusque-là?

Qu'espérait le parti irlandais dirigé par M. O'Connell? Non point seulement l'émancipation catholique dans le sens indiqué par lord Wellington lors du bill adopté en 1829, mais le rappel de l'union irlandaise, un parlement particulier pour l'Irlande, c'est-à-dire tout ce que l'extrême parti imposait depuis dix ans avec une fermeté, une ténacité qui pouvait bouleverser la vieille Angleterre. Telle était pourtant la situation du ministère Melbourne, qu'il ne pouvait marcher qu'appuyé sur ces deux opinions : ceci faisait son extrême faiblesse et la force de l'opposition Peel cherchant toujours à recruter ces voix isolées qui ne voulaient être ni radicales dans les dernières conséquences, ni catholiques à la façon d'O'Connell. Ainsi fut la lutte engagée dans le

Parlement, lutte qui se produit presque toujours dans les assemblées : les majorités tiennent moins par leur confiance envers celui qui les appelle que par la crainte de celui qui les compromet.

Cette situation devint tellement sérieuse, et les concessions paraissaient si menaçantes, que le roi spontanément crut le moment arrivé d'opposer une administration torie au faible ministère de lord Melbourne. Tout à coup, et sans qu'on fût prévenu, dans l'intervalle d'une session à une autre, le roi fit appeler le duc de Wellington, lui parla de la situation des affaires, des espérances qu'on pouvait avoir de réunir une majorité en invoquant les lois et l'intérêt de la vieille Angleterre, si compromise par les whigs. Soit que le duc de Wellington fût aveuglé par la position du pays, soit qu'il sentit qu'il devait ce sacrifice à la prérogative royale, il consentit à entrer dans une combinaison politique toute de résistance au radicalisme.

A ce moment, M. Peel n'était point en Angleterre ; il visitait l'Italie comme ces voyageurs fatigués qui vont chercher un abri quand la secousse a été trop violente. L'Italie était d'ailleurs le lieu où l'on pouvait se rencontrer avec une diplomatie forte et avancée dans la connaissance des événements. Sir Robert Peel voulait voir Vienne, s'entendre avec le prince de Metternich, et consulter cette vieille expérience. Il faut se rappeler que, même en France alors, il s'était fait un point d'arrêt à l'idée révolutionnaire

dévorante. Après s'être laissé entraîner au torrent, on se demandait partout s'il ne valait pas mieux une monarchie fortement constituée, qu'une de ces anarchies qui blessent les intérêts et compromettent l'ordre public. Sir Robert Peel était à Rome, lorsqu'un exprès du roi et du duc de Wellington vint lui indiquer la volonté du monarque pour qu'il eût à former une administration nouvelle dans les idées tories. Sir Robert Peel obéit sur-le-champ, traversa l'Italie avec rapidité, voyant peu de monde, mais examinant néanmoins assez la situation des choses pour être certain que le continent était prêt à accepter un ministère conservateur.

En était-il ainsi de l'Angleterre? Non; le parlement était formé sous la récente impression du bill de réforme, et les whigs modérés étaient en trop petit nombre, pour qu'ils pussent donner la majorité au ministère en se séparant des catholiques et des radicaux. Chaque assemblée porte l'empreinte de la loi électorale qui l'a formée; et les whigs gardaient la majorité pour lord Melbourne. Avec peu d'intelligence de cette situation, M. Peel accepta néanmoins la direction du nouveau ministère, et bientôt il put voir la faute profonde qu'il avait commise en trop se hâtant. Sa position fut de nouveau humiliée. A chaque bill présenté, une majorité considérable votait contre les ministres; chaque proposition faite par les opposants était adoptée comme pour donner une grande leçon au cabinet. On se traîna ainsi misérable-

ment presque une session, et sir Robert Peel fut abaissé, comme il l'avait toujours été, dans l'ensemble de sa carrière politique. Une faute irréparable en politique est de ne pas prévoir les événements qui vous forcent la main. Quand nous renonçons de nous-mêmes à l'autorité, nous restons des gens habiles; mais quand on nous chasse, la raillerie vient sur nous, et nous sommes deux fois plus minces, plus petits dans les affaires.

Sir Robert Peel accepta de nouveau sa position en patience; il reprit sa toile d'araignée, si j'ose ainsi m'exprimer, pour enlacer le ministère Melbourne. Sir Robert annonça la ruine de l'Angleterre, les destinées malheureuses que le parti radical lui réservait; il voulait ainsi forcer le ministère Melbourne à se séparer des radicaux, et surtout effrayer les timides qui craignaient d'aller jusqu'aux extrêmes. Par cette double tactique, M. Peel diminuait d'autant le bataillon ministériel, en prenant chaque jour de nouvelles recrues. Ensuite, le ministère Melbourne, pour conquérir et garder l'opinion publique, avait eu besoin de prendre, en quelque sorte, le rôle de gloire et de valeur diplomatique qui avait tant grandi l'ancien parti tory sous la révolution et l'empire. La diplomatie de lord Palmerston, esprit véritablement anglais, hautain, chevaleresque, pouvait jeter l'Angleterre dans de glorieuses choses, mais dans des choses coûteuses aussi; et alors tout le monde était devenu comme amoureux des

économies, des réformes financières. Sir Robert Peel eut l'art de s'emparer de cette tendance des esprits et de l'opposition craintive que la guerre soulevait de toutes parts. Au milieu donc des voix combinées de ceux qui avaient peur des radicaux, de ceux qui avaient peur de la gloire et de la guerre, de ceux qui avaient peur des dépenses, il put grouper un énorme bataillon de poltrons qui s'élevèrent enfin à la majorité; et ce fut avec cette aide qu'on parvint à former le second ministère de M. Peel, lors des élections générales, qui s'accomplirent sous l'impression de la terreur des radicaux et de la guerre.

Mais si M. Peel, par ce moyen, put personnellement reprendre le gouvernement de son pays, il dénatura le véritable caractère du parti tory, autrefois si national, si fier, et plaça l'Angleterre dans une situation très-annulée par cette politique qui cède toujours. On s'est souvent demandé ce qui avait entraîné la jeune reine Victoria vers le ministère de lord Melbourne, et ce qui créait en son cœur une antipathie qu'elle n'a pas encore vaincue pour sir Robert Peel. Cela vient sans doute de son éducation sous la duchesse de Kent, ardente admiratrice des whigs; mais cette éducation n'explique pas tout : n'a-t-on pas dit que lord Melbourne mettait mieux sa cravate, et que la politesse noble et gaie de lord Palmerston plaisait mieux à sa souveraine que la simplicité guindée de sir Robert Peel? Je crois qu'il y a d'autres raisons que cela. Une reine, une femme anglaise,

doit porter très-haut l'orgueil de sa nation; et, certes, il y a dans lord Palmerston quelque chose de fier, de paladin, de plus national surtout que dans la prosaïque raison de M. Peel, froide logique qui ne tient compte ni de l'histoire du pays ni de sa grandeur. Voyez aussi quelle différence elle met dans son respect pour le vieux duc de Wellington et sa déférence pour sir Robert Peel; avec le vieux duc elle se montre partout, fière de son passé, de ses beaux jours de victoire, elle s'appuie sur son bras vieilli et fatigué; si elle n'aime pas les torys, comme elle est Anglaise avant tout, elle n'a pu rester froide devant une telle renommée.

Aujourd'hui la position que M. Peel a fait prendre au parti tory est tellement fausse, qu'on peut dire que les whigs ont hérité à l'extérieur de l'ancien rôle de nationalité et de grandeur de M. Pitt et de lord Castlereagh; sir Robert a pris pour devise de toujours sonder l'opinion avant de se prononcer, et il recule devant elle, même pour le vrai, comme les chevaliers couards des anciennes légendes. Si on lui demande des concessions sur la politique étrangère, il les fait presque toujours; il craint le mouvement, l'agitation. Comme un commerçant embarrassé dans ses affaires, il ne se propose qu'un seul but, c'est d'alléger la dette publique. Autrefois le parti tory, généreux comme un gentilhomme, ne reculait jamais devant un sacrifice, lorsque le but d'un vote de subside était une action, une gloire nationale. Et cette position le parti tory l'avait noblement gardée! Aujour-

d'hui qu'a fait M. Peel? Les sacrifices d'impôts sont aussi grands que par le passé, car il a rétabli, comme aux premiers jours de l'empire, la taxe générale sur le revenu; or, quand une telle taxe était exigée, c'est que l'Angleterre se trouvait en péril ou menait à fin un beau système; maintenant c'est comme une taxe ordinaire et permanente sans but de grandeur.

De ce que M. Peel a un extérieur bourgeois, des vêtements simples, on ne doit pas conclure que seul il peut sauver la classe moyenne. En Angleterre, toute la constitution est aujourd'hui en jeu, et l'habitude de M. Peel est tellement de céder (ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article), que l'ancien député d'Oxford, le représentant du parti protestant, est obligé d'envoyer un négociateur à Rome pour pacifier l'Irlande.

Je définis la position : autant les whigs étaient abaissés, comme parti gouvernemental de l'Angleterre au dehors, autant ils se redressent aujourd'hui; ils prennent toutes les forces que M. Peel enlève au parti tory, l'orgueil du pays, la gloire de la vieille Angleterre; et de plus, ils ont pour eux toute la popularité de l'émancipation catholique, toute la puissance de la liberté. M. Peel croit-il lutter longtemps contre eux? Le sentiment public, sa force consiste dans la peur de certains esprits pour la complète émancipation de l'Irlande, dans le besoin des réformes économiques et de la paix, dans la protection du duc de

Wellington et les amitiés que le vieux chef inspire encore à ses amis, les antiques torys; elle tient surtout à ce que M. Peel caresse les intérêts de la classe industrielle et lui sacrifie la propriété, ce sol antique de l'Angleterre.

Dans le cabinet, il n'a jamais eu l'emploi d'un homme d'État; sa tâche est celle d'un simple homme d'affaires; aux grands jours de l'Angleterre, M. Pitt lui aurait donné un peu moins que la place de son ami Dundas; comme faiseur de projets, il tient des manies de lord Brougham, cependant avec moins d'imagination. Toute sa personne, au reste, dit cela; parce qu'il est raide, il se croit ferme; parce qu'il a un peu de morgue, il se croit aristocrate. Relisez ses discours; y trouvez-vous une pensée un peu élevée, une maxime d'État de quelque étendue? S'il sait parfaitement former les minorités et grouper de petites fractions qui lui font une majorité, il n'a jamais gouverné cette majorité par ses principes. Je crois donc que le caractère de sir Robert Peel, qui est toujours de s'effacer, ne peut pas convenir à un pays comme l'Angleterre, dont la politique est de toujours s'avancer. Jusqu'à présent, il y avait eu quelque chose d'aventureux dans sa diplomatie; maintenant elle en est à désavouer tout, et M. Peel après avoir eu l'étourderie de nous accuser en plein Parlement de lui avoir fait une *grosse injure*, ce qui était une véritable impertinence, est venu s'amender jusqu'à la couardise. Ce

n'est plus là l'orgueil britannique, et qu'est-ce que le lion sans crinière et sans l'œil ardent?

Certes, M. Peel dispose d'une belle majorité dans le Parlement; il sent que rien ne peut le renverser; les torys n'osent le contredire parce qu'il est des leurs, et les whigs le caressent avec assez d'attention parce qu'il fait de larges concessions à leurs idées d'économie politique. Mais de ce qu'on est maître d'une majorité, il ne s'ensuit pas qu'on puisse toujours dominer sa position : cela peut durer quelque temps, mais on n'étouffe pas un pays d'honneur sous les chiffres. Ce fut un peu le système de M. de Villèle en France; il crut qu'il n'y avait rien que les finances, et il n'échappa point pourtant à un mouvement d'opinion nationale.

M. Peel change en ce moment toutes les combinaisons financières de l'Angleterre; il crée un impôt permanent sur le revenu, c'est-à-dire qu'il enlève à la Grande-Bretagne la ressource extraordinaire qui l'a sauvée pendant les guerres de la révolution et de l'empire. Pourquoi est-il tant applaudi, même par le parti radical? C'est que ce parti a l'instinct du dernier mot de cette révolution financière qui change toutes les combinaisons du gouvernement d'Angleterre, et tend à tuer l'aristocratie britannique. Dans cette voie, il faudra toujours marcher; et, sur ce point, M. Peel est un homme parfaitement commode, puisque

sa doctrine est d'incessamment céder lorsque l'opinion se prononce. Ainsi, d'abord, il ne voulait pas l'émancipation des catholiques, et ministre il y a consenti; il était le plus vif opposant à la réforme parlementaire, et il s'en est aujourd'hui accommodé. Si l'Irlande persiste, ce sera M. Peel qui consentira à sa séparation, à son Parlement national, à défaire l'œuvre de cinquante ans. Que les radicaux, à leur tour, persistent, il viendra peut-être un jour où M. Robert Peel accomplira la réforme absolue, avec le Parlement annuel, à la façon de Cobbett et de Hunt. Pourquoi les whigs renverseraient-ils M. Peel, puisqu'il fait si bien leurs affaires? Je persiste donc à dire que sir Robert a tué le parti tory; que le jour où ce parti s'est mis dans les mains de cet homme d'État, il a été perdu, parce que M. Peel n'avait ni l'instinct de sa gloire, ni son éducation, ni la prescience de ses grandes destinées!

Google

II.

LE COMTE MOLÉ

Il y a déjà plus de quarante ans, quelques fils d'ancienne magistrature étaient accourus à Paris pour saluer ces symptômes d'ordre et de paix générale que le premier consul venait de donner à la France. La plupart de ces jeunes hommes s'étaient abrités, durant la tempête, dans les provinces, où ils vivaient solitaires; quelques-uns, presque enfants, avaient émigré; plusieurs comptaient un père mort sur l'échafaud. La république, comme on sait, avait ses fournées : aujourd'hui les fermiers généraux, demain la noblesse haute et pourprée, les Duras, les la Trémouille, les Noailles, les Montmorency; puis les parlementaires, les Lamoignon, les Malesherbes, les Molé, les Pasquier, tous passaient sous le terrible niveau.

Leurs enfants s'étaient donc retrouvés à Paris après les

premiers rayons de l'ordre; quelques-uns avaient conservé un peu de patrimoine; les autres étaient sans fortune, après avoir possédé toutes ces belles terres des environs de Paris qui formaient l'héritage des ancêtres : Bâville, chanté par Boileau; Champlâtreux, Grosbois aux sombres feuillées.

De beaux noms, le souvenir de leurs ancêtres, leur ouvraient les salons encore, et ils essayaient à se frayer une carrière modeste. Presque tous cultivaient les lettres, noble consolation des esprits agités, repos du cœur après la tempête! A ce temps, une pièce de vers, quelques lignes émanées d'un homme, le faisaient remarquer. C'est qu'alors, bonne ou mauvaise, élégante ou moins pure, l'œuvre n'était pas le produit d'un métier : c'était l'acte de foi d'une jeune intelligence, l'image de ses pensées; et cela avait quelque chose de respectable qui le recommandait à tout ce qui portait une âme élevée.

Il y avait à ce moment un homme que Napoléon avait appelé auprès de lui, et que le siècle ne doit jamais oublier, moins par ce qu'il fit que par ce qu'il protégea : c'était M. de Fontanes; il avait un goût, un penchant irrésistible pour les beaux noms. Cela suppose une délicatesse intime, une certaine manière traditionnelle de distinguer et de sentir : on aime un nom spontanément, par un attrait irrésistible; et il faut bien qu'il y ait en eux un prestige, puisqu'on ne peut pas rester indifférent en leur présence. Ou on les hait, ou on les aime; ou on les fait monter sur l'é-

chafaud, ou on les élève dans le gouvernement de la société. M. de Fontanes venait de jeter sa protection sur les premiers essais de M. de Chateaubriand. Le *Génie du Christianisme* rayonnait dans sa splendide beauté, lorsque bientôt un autre nom vint à lui : c'était celui d'un tout jeune homme alors, dont j'ai besoin de faire connaître la première enfance solitaire, vigoureuse, et nourrie, pour ainsi dire, de tristes émotions.

La génération actuelle, orgueilleuse et bien fière néanmoins, professe un beau dédain pour les généalogies, que pourtant tout le monde souhaite. Je ne sais, au contraire, si c'est par amour de l'histoire, je me plais à suivre ces origines, ces traditions; et lorsque je vois les armes des Molé *écartelées aux 1 et 4 de gueules, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même, et en un ponte d'un croissant d'argent*, qui est de Molé; *aux 2 et 3 d'argent, au lion de sable*, qui est de Mesgrigny; quand je vois, dis-je, ce blason, hiéroglyphe des vieux temps, certificat de civisme des ancêtres, je me demande d'où viennent toutes ces pièces d'honneur.

L'origine des Molé est d'antique échevinage. Fouillez au fond des chartes, vous verrez que Guillaume Molé, riche habitant et échevin de la ville de Troyes, de concert avec Jean Laiguisée, évêque de cette ville, son beau-frère, en chassa les Anglais au règne de Charles VII. Il fut anobli pour ce beau fait d'armes. Les temps ont pu changer; les situa-

tions restent les mêmes, et les chœurs d'opéra récitent encore les haines contre les Anglais.

De cet échevin, Guillaume Molé, sortirent trois branches : celle des seigneurs de Montabert, éteinte dans Pierre-François Molé, capitaine au régiment de Navarre, tué au combat de Saint-Denis en Hainaut, en 1678; la seconde, celle des seigneurs de Jusenvigny, qui fut la source de la troisième, revivante dans Édouard Molé, seigneur de Champlâtreux, procureur général pendant la Ligue, ardent catholique, que j'ai retrouvé plus d'une fois dans mes travaux, élevé par le roi Henri IV à la dignité de président à mortier au Parlement de Paris. Il fut le père de Matthieu Molé, de grande mémoire.

La lignée de celui-ci fut nombreuse : ici un évêque de Bayeux, là un chef d'escadre, et Jean, le seul qui eut progéniture, fut seigneur de Champlâtreux, conseiller d'État, président à mortier. Et c'est à la quatrième génération que naquit Édouard-François-Matthieu Molé, jeté sur l'échafaud en 1794, père du comte Molé actuel. La sœur d'Édouard fut mariée au duc de Cossé, de la race des Brissac. Le Parlement de Paris s'unissait ainsi avec le gouverneur de Paris : celui qui avait ouvert la porte de la grande cité à Henri IV tendait la main aux Molé, qui avaient fini la Ligue par une transaction.

C'était donc enfant que le jeune Molé avait vu tomber la tête de son père, et ce père, tendrement aimé, n'était pas

un de ces vieillards parlementaires dont le bourreau avait quelquefois touché le front chenu sous la vieille monarchie; c'était un homme jeune encore, car le président Molé avait trente-quatre ans. Ce fils fut donc délaissé sous la conduite de sa mère, qui portait le beau nom de Lamoignon de Malesherbes. Il vécut à la campagne; son enfance fut triste et vivement secouée par la pensée et le malheur.

De ce premier temps naquit chez le jeune Molé un besoin d'instruction et de travail, puis une mélancolie triste et rêveuse. Ce besoin de travail venait en lui de ce qu'il voyait tout le passé de ses ancêtres lui échapper, en présence d'une société nouvelle, où chacun allait vivre selon son œuvre; il porta son existence laborieuse comme le bagage du soldat dans la bataille; dès lors, il fallait chercher dans l'étude un moyen d'être et de paraître.

M. Molé se plaça sous la direction d'un ecclésiastique fort instruit, un de ces débris des corporations religieuses qui, sécularisées, cherchaient à retrouver dans l'éducation qu'ils donnaient aux autres quelques souvenirs de la vieille science; il fit donc, ce qui était fort rare alors, de bonnes études, et après ces études les voyages qui en sont le complément : il visita l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, avec une tristesse lamentable au cœur et une vive curiosité à l'esprit; et ce qu'il y eut de remarquable, c'est qu'il ne se révéla pas chez lui de passage, de transition, entre étudier et produire. Dès ce moment fut conçu ce livre qui fit la

fortune politique du comte Molé, et attira sur lui l'attention de M. de Fontanes et de l'empereur même. J'entends parler de l'*Essai de morale et de politique.*

C'est une chose curieuse que presque tous les hommes qui ont marqué pendant quarante ans dans la politique ont tous commencé par un livre : ce n'est pas que je croie trop à la puissance littéraire, fausse et ardente divinité, à laquelle on a tant sacrifié ; mais je crois que chacun de nous conçoit une idée primordiale et qu'il éprouve l'indicible besoin de l'exprimer ; et ce livre, presque toujours, est la véritable pensée, le fond du cœur. L'existence publique vous modifie, les circonstances vous changent ; mais le livre n'en reste pas moins comme l'introduction à la vie ; l'atrium du temple, il commence, comme le testament finit.

On a beaucoup parlé de l'*Essai de morale et de politique* du comte Molé ; on l'a présenté comme l'éloge franc et net du despotisme, ou, si on l'aime mieux, du pouvoir absolu, dans une forte intelligence. Est-ce qu'il y avait grand mal à cela, si l'on se reporte au temps, aux circonstances dans lesquelles ce livre fut conçu ? Le corps social s'en allait ; toutes ces assemblées de bavards, sous les noms de conseil des Cinq-Cents et des Anciens, de Tribunat, avaient fait un mal infini à ce pays. En contemplant ce ridicule ou hideux spectacle, un jeune homme, nourri de sérieuses études, à la face de ses propres douleurs de famille, et des douleurs plus grandes de la société, appelait de ses vœux

un pouvoir fort, protecteur, éclairé. Quoi d'extraordinaire? Et l'expérience ne nous a-t-elle pas enseigné que le pouvoir seul est plus prévoyant, plus protecteur, plus fécond, que les stériles mouvements des corps politiques?

Il y a dans la première œuvre d'un homme de talent quelque chose de vif, de saillant, qu'on ne retrouve plus dans ses autres livres. Ceux-ci peuvent être plus léchés, plus finis; mais il y a moins de jet, moins de verve et de ce caractère abrupte qui se perd à mesure que le travail et souvent le besoin de faire viennent perfectionner en même temps qu'attiédir les natives et chastes impressions de l'auteur; le premier livre d'un homme de talent est, sous un aspect, quelquefois le meilleur; on ne l'a pas gâté par la flatterie, et il ne s'est pas gâté par sa propre vanité. Quoi qu'il en soit, l'Essai du comte Molé fit une vive impression dans le public; il reçut le patronage de M. de Fontanes lui-même; il y vit un beau livre sous un beau nom.

On se fait peu d'idée aujourd'hui de ce qu'était alors un article de critique; la presse n'avait pas abusé d'elle-même, on ne pouvait faire de la politique; les journaux se résumaient en bulletins retentissants de la grande armée et en critique littéraire. Or, la critique avait quelque chose de franc et de vrai; on était ami ou ennemi avec loyauté; on pouvait penser mal, mais on écrivait ce qu'on pensait. Il y eut donc une sorte de polémique sur le livre du jeune Molé, comme sur le *Génie du Christianisme* de M. de Cha-

teaubriand, sinon dans une même proportion, au moins avec autant d'acrimonie. On en parla dans les salons de l'empereur, au milieu de ces causeries du soir si brillantes et si belles, où Fontanes, Chaptal, Portalis, venaient échanger de hautes pensées avec Napoléon. Et cet homme extraordinaire, qui avait un goût inné, un indicible entraînement pour tous les vieux noms de la monarchie, désira voir le jeune Molé.

Qu'on s'imagine un jeune homme de vingt-cinq ans, élevé à la campagne, triste et sauvage, avec le souvenir au cœur de la mort de son père, portant cette empreinte sur son front mélancolique, et tout à coup, ce jeune homme, face à face avec Napoléon, et cela dans le printemps qui suit la bataille d'Austerlitz! Quarante années se sont écoulées depuis, et le comte Molé m'a souvent raconté l'impression vive et profonde que lui causa cet entretien: Bonaparte lui parla de tous ses aïeux un à un, comme s'il les avait connus, comme s'il avait placé sa grande épée sous leur vieille justice; et, satisfait des allures franches, respectueuses, en même temps que hardies, du jeune homme, il lui demanda quelle place lui conviendrait dans son gouvernement. Sans attendre la réponse, selon son habitude, l'empereur dit : « La seule place d'un Molé est dans mes cours de justice; voyons la cour impériale.» Avec un ton de respectueuse déférence, M. Molé fit observer qu'il préférait une place dans l'administration. « Comment, dit l'empereur,

un peu étonné, fi donc! un parlementaire dans mes préfectures! » — Sire, répliqua M. Molé, c'est que vous n'avez pas de parlement, c'est que vos tribunaux ne sont pas une magistrature; et comme j'aime la vérité en toute chose, je me place là où est la vérité, c'est-à-dire l'administration qui est la seule institution de vos États. » L'empereur comprit l'observation loyale et fière de M. Molé. A la suite de cette audience, le jeune rejeton des parlementaires reçut sa nomination au conseil d'État. C'est comme maître des requêtes qu'avec le jeune Portalis, il fut nommé commissaire auprès du grand Sanhédrin, convoqué à Paris: là fut le commencement de sa carrière administrative.

Une idée singulière, et pourtant d'organisation, était passée dans la tête de l'empereur; il ne pouvait y en avoir d'autre: depuis la formation du grand empire, des provinces considérables, appartenant, soit à l'Allemagne, soit à l'Italie, étaient réunies au territoire; les juifs y étaient nombreux, avec des rites différents et des doctrines de synagogue souvent opposées: un point sur lequel ces juifs se trouvaient tous malheureusement d'accord, c'était l'usure, qui dévorait les provinces. Comme des reptiles, ils dominaient l'Alsace et la Lorraine: à cela ils ajoutaient le refus du service militaire, crime d'État pour l'empereur, et une haine instinctive pour les autres nations. Napoléon, qui aimait à généraliser toutes choses, voulut rapprocher les rabbins des diverses synagogues, depuis Livourne jusqu'à Strasbourg,

sur les points dont je viens de parler, et faire établir par les rabbins un corps de doctrines applicables à la juiverie. A cet effet, il convoqua de sa toute-puissance cette assemblée de Sanhédrin à Paris, et les jeunes Molé et Portalis furent chargés d'y représenter l'empereur comme ses commissaires. Ce fut une tâche aussi singulière que difficile, car cette nation des juifs a des caractères si bizarres, des conditions d'existence si à part, que les Romains eux-mêmes y avaient émoussé leur volonté d'acier.

Après la fin du Sanhédrin, M. Molé fut nommé préfet de Dijon. Une préfecture, et surtout une grande préfecture, n'était point sous l'empire ce qu'elle est aujourd'hui, un bureau électoral où le préfet, tout tremblotant et devant les députés, et devant les électeurs, allèche, courtise un charron s'il paie le cens, un marchand de vin s'il a une influence locale. Un préfet sous l'empire était une sorte de proconsul romain, image de l'autorité de l'empereur. Ordre lui était donné de dépenser plus que son traitement dans les fêtes, de grouper les débris de l'ancienne aristocratie, de lever des conscrits en masse, et de rendre partout ainsi la volonté du souverain présente à chacun, pour chaque instant. Il y avait une pensée dans le choix de M. Molé pour la préfecture de Dijon; Dijon, ville antique et parlementaire, la capitale des états de Bourgogne, où il fallait un homme et un nom considérables. Pour cela l'empereur était parfait : il ne voulait pas de parvenus quand

il s'agissait de parler aux antiques noms de parlement et de noblesse.

Ce fut dans les rares et précieux loisirs de cette préfecture de Dijon que M. Molé écrivit la vie de Matthieu Molé, son ancêtre, et destinée à former la tête d'une nouvelle édition de ses *Essais*. Cette biographie se distingue de l'ouvrage en lui-même, en ce qu'elle est plus correcte, plus travaillée; il n'y a pas ce jet abrupte, et je dirai presque un peu sauvage, de son premier livre : c'est l'œuvre de la maturité, et surtout d'une intelligence polie. S'il garde ses opinions premières, il les revêt de couleurs brillantes; on voit que l'empire a grandi, que Napoléon dédaigne la simplicité mâle de ses premières années : on fait du despotisme, mais un peu à la manière gantée de Louis XIV. Tout ce qui rappelait le vieux régime, ses institutions, les noms les plus célèbres, allait au cœur et à l'esprit du maître, et c'était encore lui faire la cour, lui adresser une sorte de pétition, que d'écrire la vie de Matthieu Molé : aussi l'amitié, la confiance de Napoléon, se réchauffaient pour son jeune protégé, et lorsqu'en 1809 il restitua les majorats, il donna le titre de comte à M. Molé. C'était ce que l'empereur avait gardé de l'esprit révolutionnaire, que la création subite de ces nobles, qui poussaient comme l'herbe parasite. On va dire peut-être que je pose un sophisme; mais, selon moi, ce qu'il fit de plus révolutionnaire, ce fut de créer sa noblesse; et voici pourquoi : c'est qu'il débaptisa les vieux

noms et déforma les émaux des ancêtres. Ainsi, par exemple, les ducs de Brissac et de Mortemart ne furent plus que les comtes de Brissac et de Mortemart. Il se mit aussi à leur donner des armoiries de fantaisie, avec des blasons qui faisaient dresser les cheveux au vieux juge d'armes M. d'Hozier, tant ils étaient contraires aux premières règles de l'Armorial; si bien qu'aujourd'hui sur mille écussons il est facile de reconnaître les neufs et les vieux comme un gros sou et une médaille. Ainsi les Molé étaient marquis de Champlâtreux, et ils écartelaient de Mesgrigny. Eh bien! il fallut que le seul des descendants fût comte à l'égal de quelque fournisseur enrichi, ou de quelque vieux procureur du Châtelet. C'est pourquoi je dis que la création de cette noblesse fut une idée révolutionnaire.

Avec le titre de comte M. Molé fut appelé à la direction générale des ponts et chaussées, nommé conseiller d'État, et dès lors placé en première ligne. Chaque fois que Napoléon faisait une page d'histoire par ses grandes batailles, une pensée d'organisation et de monarchie venait en lui; il se laissait aller à ses goûts de vieux régime. Dans cette vie de l'empereur, il y a deux phases bien séparées : avant le divorce, les révolutionnaires dominent encore, tout affublés de toques et de grandes plumes blanches : ducs, comtes, barons, cela allait si bien à leur figure distinguée! Après son mariage avec l'archiduchesse, il naît au cœur de Bonaparte une véritable passion pour tous les noms

de l'ancien régime; il en peuple la cour de l'impératrice, et une Montesquiou devint gouvernante du roi de Rome, bien entendu débaptisée (duchesse de l'ancien régime, elle devint comtesse du nouveau). Cela venait d'une cause morale d'abord; puis, comme l'empereur l'avouait lui-même, d'une cause physique, celle de l'absence de toute majesté de formes et de toute grâce de personne. S'imagine-t-on quelque chose de plus tristement commun que cette galerie de portraits à Versailles, qui reproduit les grands dignitaires de l'empire avec leurs figures d'autant plus grotesques qu'elles sont parées? si bien que le feu roi de Naples François II, plus spirituel qu'on ne croit, avait joué un bon tour à Joachim Murat en laissant son portrait aujourd'hui encore à Portici : il est pourtant fait par un grand maître, et il ne manque plus que de mettre devant cet habit rouge brodé une caisse d'eau de Cologne.

Après la fatale campagne de 1812, lorsque la conspiration Mallet ébranla le trône de l'empereur, il y eut renouvellement de zèle monarchique. Il en est ainsi pour toutes les causes qui tombent. M. Cambacérès vieillissait, et il s'était montré dépourvu de toute énergie dans la récente conspiration. L'empereur réservait donc le titre d'archi-chancelier pour M. Molé, comme une survivance, lorsque la décrépitude du grand juge Regnier vint lui fournir encore une occasion de rappeler ce nom qui lui plaisait tant. Le comte Molé, à trente-deux ans, fut nommé grand juge, ministre de

la justice, fonctions alors immenses, parce que tout ce qui tenait à l'autorité de l'empereur prenait une sorte de reflet de sa grandeur personnelle. L'empire français s'étendant depuis les bouches du Cataro jusqu'à Hambourg, le grand juge était le premier des magistrats de trente-sept cours impériales, toutes avec des ressorts très étendus et des juridictions extraordinaires.

Ces fonctions étaient acceptées par le comte Molé, au moment où la fortune cessait d'être favorable aux armes de Napoléon. C'était en 1813 : des masses d'ennemis s'avançaient vers la France, et les partis s'agitaient pour en finir avec le gouvernement impérial. Il y a une triste ingratitude qui fait passer le peuple d'un extrême à l'autre, et l'enthousiasme ne vit que dans quelques nobles âmes, lorsque l'infortune vient secouer un homme supérieur. Le parti républicain, qui s'était tenu fort à l'écart depuis l'empire, s'agitait ; il avait placé le siége de son opposition parmi quelques membres du sénat et du corps législatif. Cette opposition était insupportable à l'empereur, parce qu'à mesure que les circonstances devenaient plus sérieuses pour lui, elles irritaient son caractère ; ce fut donc à ce moment que l'école monarchique, à laquelle présidait le comte Molé, proposa de faire nommer directement par l'empereur le président du corps législatif, et l'ancien grand juge Regnier fut proposé pour cette présidence.

Dans l'exposé des motifs qui précède ce projet, M. Molé

demeura tout entier dans ses opinions sur les inconvénients des assemblées politiques, et on lui en a fait depuis de grands reproches. Ministre plusieurs fois d'un gouvernement représentatif, on lui a dit : « Comment à d'autres époques avez-vous pu professer ces répugnances pour le système de la parole ? » Ici (et cette opinion m'est personnelle) j'ai considéré toujours comme une véritable condition de l'homme d'État, cette répugnance instinctive pour le système d'assemblée et de parlage, à moins que ces assemblées ne se fassent elles-mêmes unité. Je ne sache rien de haut, rien de grand qui se soit opéré sous le système représentatif; on y vit au jour le jour ; on fait ses affaires, son ménage ; et s'il n'y avait pas eu dans notre histoire quelques grandes unités absolues, Richelieu, Louis XIV, la France serait encore resserrée dans ses anciennes limites, sous les Bourguignons et les Armagnacs. A ceci on répondra toujours « Mais l'Angleterre, elle, a des assemblées, et elle a fait de bien grandes choses ! » Cela est vrai ; mais indépendamment de ce que les mœurs des deux peuples sont dissemblables, c'est toujours par un homme et jamais par les assemblées, depuis Cromwell jusqu'à M. Pitt, qu'elle a développé son système de grandeur ; en Angleterre les majorités et les minorités ne sont que des nombres assouplis qui marchent tout d'une pièce et ne vacillent pas incessamment entre la faiblesse et l'anarchie.

Cette doctrine de l'ommipotence nécessaire du pouvoir

sur les assemblées a donc pu fort légitimement se soutenir, sans devenir surtout un reproche pour le temps actuel. Un homme pratique de gouvernement se fait peu d'idées absolues; elles se modifient avec les circonstances, et alors même qu'on ne serait pas partisan de certaines formes d'institutions, on cherche à faire produire à ces formes le plus de bien possible. Ainsi, à juger l'opinion intime du comte Molé, je crois sans doute qu'il préférerait une monarchie absolue et policée, sous la main de Louis XIV ou de Napoléon; mais comme ces grands noms se trouvent rarement dans l'histoire, comme il faut prendre les temps avec leurs caprices, puisqu'il y a maintenant fantaisie d'assemblées, M. Molé, comme bien d'autres esprits sérieux, ont dû s'assouplir à ces nouvelles conditions.

Quand la coalition de l'ennemi grondait à nos frontières, le comte Molé fut nommé membre du conseil de régence pendant l'absence de l'empereur à la tête de l'armée; c'était aux plus mauvais jours de ce gouvernement, lorsque tout s'en allait autour de lui, et qu'il se rattachait en vain à quelques lambeaux de l'ordre monarchique. Il faut lire à cette époque les beaux discours qui comparaient la mère régente du roi de Rome à Anne d'Autriche, afin d'en tirer cette conclusion : « que la monarchie aurait autant de vie pour le malheureux fils de l'empereur que pour Louis XIV enfant. » Il y a des gens qui s'imaginent qu'avec des mots et un certain entourage, on refait les choses

du temps passé : oh mon Dieu non. Les choses durables se composent d'un droit et d'un prestige; le droit correspond à un sentiment inné, traditionnel dans le cœur du peuple comme la propriété : le prestige c'est la couleur, le brillanté, je dirai presque la légende du droit; quand ces conditions existent, on fonde quelque chose de durable; mais quand elles sont absentes, on ne fait que des semblants et des formes; on prend des bulles de savon pour des corps solides.

Ainsi fut la fin de l'empire; jamais on ne parla davantage de monarchie, de traditions, de l'amour des sujets pour le monarque; et il arriva que ce conseil de régence qui devait éternellement durer, se trouva dissous au premier coup de canon des alliés sur les buttes Montmartre. Alors, par une autre bizarrerie, (nouvelle tradition historique,) on constitua une régence à Blois, où le comte Molé se rendit fidèlement. Voyez comme tout cela était encore monarchique! une régence à Blois! La régente avec un enfant dans les bras devait réveiller les plus belles traditions de la fidélité chevaleresque : est-ce que les nobles dames de l'empire ne chantaient pas le beau Dunois et l'oriflamme? Charles VII avait régné à Bourges, le Berry et le Bourbonnais étaient deux terres essentiellement royalistes.

Quelques jours après, cette régence était encore voyageuse sur la route; l'impératrice Marie-Louise, sur le premier ordre de son père, se hâtait de regagner les camps allemands. Le comte Molé fut un des derniers à se séparer

du gouvernement impérial. Comme tous les ministres, il en reçut l'autorisation de l'empereur dans une lettre particulière après l'abdication de Fontainebleau. Cette lettre, fort affectueuse, le déliait de son serment de fidélité, en lui disant : « Servez le nouveau souverain de la France avec la même fidélité que vous m'avez servi. » Le comte Molé ne vint donc à Paris que lorsque la Restauration était un fait accompli. Déjà sa position devenait plus délicate : par son nom il appartenait sans doute à l'ancienne magistrature, par ses alliances de famille il se rattachait à la fidélité la plus éprouvée pour les Bourbons ; enfin il était impossible que la vieille monarchie rétablie, un chancelier de France ne songeât pas à un Molé pour lui faire une grande position dans la magistrature. Toutefois, l'ancien ministre de Bonaparte, un membre du conseil de régence de Marie-Louise ne pouvait avoir grande faveur, et la nouvelle cour le tint entièrement écarté.

Il avait pourtant plusieurs de ses amis politiques au ministère et au dehors ; d'ailleurs, sans aucune sollicitation, M. de Talleyrand, toujours si plein de convenances, lorsqu'il s'agit de former la chambre des pairs, le porta sur la liste soumise à Louis XVIII ; le roi lut attentivement tous les noms, fit des observations à beaucoup, et lorsqu'il en vint à celui du comte Molé, il l'effaça de deux très-gros traits. M. de Talleyrand s'en aperçut ; quand Louis XVIII lui rendit la liste, il prit la plume et mit de nouveau le nom

de M. Molé de sa main, et présentant ensuite cette même plume au roi avec ces formes respectueuses qu'il avait si bien, il ne dit que ces mots : « Sire, c'est Matthieu Molé qui vous le demande. » Et M. Molé fut pair.

Durant la première restauration, le comte Molé demeura presque en dehors des affaires, voyant quelques-uns de ses amis politiques à la cour, dans une de ces demi-disgrâces qui se ressentait de sa fidélité envers Napoléon. Aussi, lorsque les Cent-Jours éclatèrent sur la France, un des hommes que l'empereur fit appeler en premier auprès de lui, ce fut le comte Molé ; il lui offrit successivement la dignité de grand juge, celle de ministre des affaires étrangères ; il refusa tout cela, ne dissimulant pas, avec une respectueuse sincérité, « qu'il croyait la position mauvaise, et que les jacobins allaient l'absorber tout entier ; » enfin, pour prouver qu'il ne voulait point se séparer de son gouvernement, il accepta la direction des ponts-et-chaussées, qu'il avait gardée cinq ans ; ce qui était fort singulier dans la hiérarchie, lui, naguère grand juge, devenait subordonné d'un ministre autrefois son inférieur. C'était avec dessein : s'il ne voulait pas se séparer de Napoléon, il désirait néanmoins ne pas jouer un rôle décisif dans cette phase nouvelle de sa fortune. Quand la Chambre des Pairs fut choisie, Napoléon y plaça le comte Molé, afin de le rattacher plus fermement au gouvernement impérial.

A peine le conseil d'État fut-il réuni, qu'une résolution

fut proposée, comme on le sait, pour déclarer solennellement les Bourbons, proscrits et bannis déjà, perpétuellement exclus de tous droits à la couronne: acte irréfléchi, de ressentiment et de colère. En général, plus les partis sont compromis, plus ils marchent à ces sortes d'excès, à ces flétrissures qui ne signifient rien. Cette proposition du conseil ayant été soumise à M. Molé, il y refusa sa signature; il y vit un acte injuste et impolitique. Il ne dissimula pas ce sentiment; appelé à s'en expliquer le soir même avec l'empereur, il lui montra que ces mesures extrêmes, révolutionnaires, ne convenant pas à son caractère et à sa famille, amèneraient des représailles. Napoléon eut le bon esprit de ne pas le désapprouver, ajoutant : « qu'au reste cet acte contre les Bourbons était moins son ouvrage que celui des zélés du parti de 1789, des jacobins vieillis et des constituants poltrons. »

Nommé également à la pairie, si le comte Molé ne refusa pas ce titre, il ne vint jamais siéger à la Chambre des Pairs de l'empereur, et, pour achever tous les doutes de cette position délicate, il se rendit aux eaux de Plombières; il voulait éviter de prendre part à un système plus jacobin qu'impérialiste, qui dominait la cour et Bonaparte lui-même. Ainsi fut passée la crise. A la seconde Restauration, il n'obtint qu'une faveur médiocre; mais alors un de ses amis politiques les plus intimes arrivait aux affaires : M. Pasquier réunissait les ministères de la justice et de l'intérieur,

et M. Molé garda la direction générale des ponts-et-chaussées, sans aucune action sur le gouvernement. Ses relations de famille, la distinction de ses manières, tout, jusqu'à son nom même, le recommandait au duc de Richelieu : ici commença pour lui une nouvelle faveur.

Pour bien la comprendre, il faut connaître d'abord quelle était la position du gouvernement et des partis à cette nouvelle Restauration : les royalistes étaient les maîtres ; puissants, impératifs, ils débordaient le cabinet et formaient la majorité des chambres. Louis XVIII voulait résister à ce torrent par la modération et l'habileté de son caractère, et autour de lui il avait groupé un ministère plus tempéré que les chambres elles-mêmes. Celui-ci eut donc besoin de réunir un certain nombre d'hommes politiques, tels que MM. Pasquier, Lainé, Decazes, esprits de résistance, et le comte Molé prit place dans cette réunion de capacités considérables, qui préparèrent l'ordonnance du 5 septembre. En s'appuyant sur la Charte, cette ordonnance frappait au cœur le parti royaliste.

Ce fut alors un retour vers un système mixte de royauté et de libéralisme, un mélange de monarchie et de liberté d'où naquit le système constitutionnel, enfant bâtard de la Restauration. Ce groupe d'hommes politiques dont j'ai parlé en fit comme une arme de résistance au débordement extrême des opinions royalistes. Dans cette combinaison, M. Molé prit place comme ministre de la marine ; il a laissé

dans ce département des traces de spécialité, d'application attentive et générale. M. Molé en sortit lors de la dissolution du ministère du duc de Richelieu, qui jeta tout le pouvoir dans les mains de M. Decazes, ministre à la fois et favori. J'ai dit l'histoire de la Restauration trop au long pour revenir sur les détails de cette affaire; c'est à cette époque qu'on peut faire remonter la division qui subsiste encore entre l'école du comte Molé et celle des doctrinaires, tant il est vrai que les choses nouvelles sont souvent bien vieilles.

Dès ce moment, le comte Molé se consacra tout entier à la Chambre des Pairs, sur le banc qu'on appelait Richelieu, peut-être avec une nuance plus avancée dans le mouvement libéral, et des affections impérialistes. Il fit ainsi de l'opposition au ministère de M. de Villèle, se rallia quelque temps à l'administration de M. de Martignac, où siégeaient ses amis. Alors M. Pasquier et M. Molé espéraient même qu'en agrandissant la combinaison ministérielle le roi Charles X les ferait membres du cabinet. Cela ne pouvait être, il existait des répugnances personnelles du roi pour certains noms propres; cette administration Richelieu avait toujours déplu à Monsieur, qui, depuis, roi de France, avait peu oublié les injures du comte d'Artois. M. Molé se retrouva donc dans l'opposition vive et sévère contre M. de Polignac, en demeurant inébranlable dans sa conviction « qu'un tel système perdait la monarchie. »

Présent aux délibérations de la chambre des pairs après les fatales ordonnances, il était désigné par le duc de Mortemart pour le département de la justice, dans le nouveau ministère, lorsque toutes les combinaisons de la branche aînée, dévorées par l'Hôtel-de-Ville, n'ayant plus aucune chance de succès, le comte Molé fut immédiatement appelé par le lieutenant-général du royaume, qui lui offrit le département des affaires étrangères, après le stérile provisoire du maréchal Jourdan, parce que son nom était une garantie d'ordre européen et de paix générale. Après le 9 août, le comte Molé accepta.

Ce dévoûment, à quelque point de vue qu'on l'envisage, fut un sacrifice pour lui et un grand service pour l'ordre. La difficulté était considérable; il s'agissait de faire saluer l'avénement du nouveau prince, et de justifier aux yeux de l'Europe le caractère de la crise dont on venait de sortir. Si l'on consultait l'histoire, on devait se rappeler combien de difficultés, d'obstacles, de guerres sanglantes et de longues luttes la reconnaissance d'une nouvelle dynastie avait suscités : la révolution de 1688, en Angleterre, qu'on prenait incessamment pour modèle, avait été la cause de trente ans de luttes et de combats à outrance. Le consulat et l'empire n'avaient été salués par l'Europe qu'après les plus éclatantes victoires; encore jamais l'Angleterre n'avait complétement admis le titre d'empereur et de roi dans les personnes de la famille Bonaparte.

Ici de nouveau se présentait une difficulté sérieuse, celle d'un changement de dynastie : comment faire accepter ce résultat à l'Europe sans guerre, sans lutte, par un mouvement spontané, immédiat? Ce fut un coup d'habileté que de choisir le comte Molé et le prince de Talleyrand pour opérer cette transition difficile, deux noms si considérables, si parfaits d'antécédents, et qui ne présentaient ni tendances révolutionnaires ni doctrines favorables à la propagande. Il ne s'agissait plus que de bien poser les bases fondamentales du nouvel ordre de choses, et ce fut alors que le comte Molé établit dans ses conversations diplomatiques, comme dans ses notes, la théorie suivante, qui devint désormais la base de toutes les négociations : « Les Bourbons de la branche aînée ont pris l'initiative contre la Charte reconnue par les traités; ils ont maladroitement engagé la question par un coup d'État; ce coup d'État, échoué, a produit une révolution agitée, dévorante. Dans cette situation désespérée, il faut diriger, comprimer les passions mauvaises; tout provisoire compromet l'Europe; la royauté nouvelle est un frein à l'esprit des révolutions. Ceci posé, nul cabinet ne peut se refuser à soutenir un ordre de choses destiné à finir l'anarchie. Au reste, respect aux traités et à l'indépendance de chaque gouvernement vis-à-vis de ses sujets. »

Tel était le point délicat : or, pour mieux définir la position respective du nouveau gouvernement à l'égard de l'Eu-

rope, le comte Molé établit le principe de la *non-intervention*, sur le sens duquel il est nécessaire de s'expliquer. Le ministre ne déclara pas d'une manière absolue et solennelle qu'un gouvernement n'avait pas le droit d'intervenir dans les affaires d'un autre peuple lorsque son intérêt immédiat l'y sollicitait. En diplomatie, on fait peu de ces principes généraux et absolus : seulement le comte Molé établit que la France n'interviendrait dans les affaires d'aucun gouvernement, à condition qu'aucun gouvernement n'interviendrait dans ses propres affaires : maxime fort large, fort élastique, qui ne décidait aucune question d'une manière absolue, et laissait un vaste champ pour l'avenir.

Le comte Molé eut l'occasion d'appliquer immédiatement à la Belgique la théorie qu'il avait établie par le plus simple des raisonnements : « la Belgique est sur nos frontières, ses forteresses ne peuvent être occupées par les Prussiens sans nous menacer nous-mêmes. Eh bien ! si les Prussiens persistent à intervenir d'un côté, nous interviendrons de l'autre ; et les suites peuvent être une rupture. » Ce n'était pas ici une maxime, mais un fait ; ce n'était pas une théorie, mais une application immédiate, spéciale, indispensable à l'égard d'un État frontière. Enfin, pour rester dans la plus impartiale des idées, le comte Molé ne permettait pas les rassemblements des réfugiés piémontais ou espagnols au pied des Alpes ou des Pyrénées, parce que c'était porter le trouble et le désordre sans motif chez des nations et des gouvernements amis.

Quel singulier ministère que ce premier cabinet formé après la révolution de juillet, où l'on voyait à côté les uns des autres M. Dupont (de l'Eure) et M. Guizot, M. de Broglie et M. Bignon, sorte d'habit d'arlequin jeté sur toutes les misères de cette époque! Au premier prétexte, ce cabinet si bien uni tomba en poussière; et quoique on ait dit « que ce fut seulement à cause du cens électoral que le comte Molé donna sa démission, » je crois que sa retraite vint d'une autre cause; et, selon moi, ce fut la double action, dans un sens opposé, de M. de Talleyrand et de M. de Lafayette qui déterminèrent le ministre, intelligence d'ordre et de haute personnalité, à quitter solennellement les affaires.

M. de Talleyrand, à Londres, prétendait à une direction tout à fait indépendante du ministre des affaires étrangères : il ne suivait d'autres instructions que ses volontés, ses inspirations; de sorte que le ministre responsable n'était plus que la main publique d'une politique secrète, et cette position ne pouvait lui convenir. Il est difficile que deux hommes qui se valent consentent à prendre l'un avec l'autre une position subordonnée. Ce n'était pas tout que cette influence gênante de M. de Talleyrand; d'un autre côté, M. de Lafayette, ministre des affaires étrangères de la propagande, venait imposer de singulières lois au comte Molé : aujourd'hui c'étaient les patriotes italiens qu'il fallait appuyer; le lendemain, les héros espagnols, les illuminés allemands; et lorsque le comte Molé voulait parler

d'affaires régulières, M. de Lafayette ne lui répondait que par des invocations à la souveraineté du peuple. De cette double situation entre M. de Talleyrand et M. de Lafayette, l'un grand seigneur indépendant, l'autre dictateur populaire, résulta pour M. Molé l'impérative nécessité d'une retraite devant la présidence du conseil de M. Laffitte.

Il se retira donc avec M. Guizot et M. de Broglie, peut-être par des motifs politiques d'une commune identité; mais ce qu'il faut et ce qu'on doit remarquer, c'est que ces hommes d'État, même en dehors des affaires, gardent les uns pour les autres certaines antipathies personnelles qui nuisent considérablement au puissant et noble principe qu'ils veulent servir. Les écrivains qui ont retracé les quinze dernières années en ont dressé une sorte de calendrier ministériel, avec ses dates, ses chiffres. Ces mots cabalistiques sont pour eux toute la politique; à ce point de vue, l'histoire ne présente qu'une suite de petites intrigues, d'agitation stérile et d'antipathies personnelles. Cela fait mal à voir pour notre pays.

Revenons sur les temps, et posons la question plus haut. L'école doctrinaire a toujours été séparée de l'école politique : le duc de Richelieu le fut de M. Royer-Collard, le comte Molé du duc de Broglie, et, par succession, M. Guizot de M. Molé; comme ce sont tous des hommes de valeur considérable, ils ne veulent pas souffrir la primauté, et se posent tous avec la même importance. Leur

éducation historique n'est pas la même ; il y a dans le duc de Broglie, par exemple, des études plus avancées, plus détaillées sur les choses du temps passé, sur la législation comparée ; ses idées sont absolues. Ce n'est pas de la fermeté ; mais une certaine conviction de lui-même qui lui fait penser et croire qu'en dehors de ses propres vues il n'y a rien. Cela rend le duc de Broglie inflexible, une sorte de méthodiste et de *saint* dans ses convictions. Il n'en est pas ainsi du comte Molé ; sans avoir des études aussi minutieuses dans les détails de la science, il voit de plus haut, et d'une manière plus générique ; il mêle le positif de l'école impériale à cette éducation du monde qui en connaît les faiblesses, et sait concilier les choses quand la société le demande et que le temps en fait une nécessité. C'est ce qui explique comment le comte Molé a mis de l'orgueil à se faire une sorte de politique à lui, à se montrer plus indulgent, plus libéral que l'école doctrinaire. C'est à cet ordre d'idées qu'appartient l'amnistie, la réouverture de Saint-Germain-l'Auxerrois ; si bien que le tiers-parti le caressait, voulait en faire son ministre, et telle n'était pourtant pas la nature d'esprit de M. Molé. Par sa vie, ses formes, sa position, il est essentiellement conservateur ; seulement il voudrait donner à ce parti moins d'habitudes et de tendances absolues : il voudrait qu'il se mêlât davantage aux besoins, aux idées, aux exigences de son temps ; qu'il se montrât moins circonscrit, moins exclusif ; qu'en

un mot, en résistant à ce qui est mauvais, il sut marcher vers ce qui est bien! En toute hypothèse, le comte Molé aime à garder une sorte d'indépendance de position; cela tient un peu à une certaine fierté de son nom, à une situation riche et brillante. On ne s'explique pas assez la différence qui existe entre ces hommes considérables qui n'ont pas besoin d'un portefeuille pour vivre dans la société et quelques-uns de ces pauvres diables de ministres, enfants de la révolution, qui en sont aux expédients quand ils ne sont plus aux affaires; ils empruntent sur la chance d'y revenir; et alors, vraiment, quand ils ont un portefeuille, ils ont envie de l'exploiter jusqu'au bout; quand ils ne l'ont pas, ils courent après lui par tous les moyens.

M. Molé, que lui arrive-t-il quand il sort du ministère? il est aussi considérable, aussi puissant, aussi visité, aussi caressé, et peut-être un peu plus par ses vrais amis; il ne peut donc avoir dans les affaires qu'une seule passion : celle du pouvoir pour lui-même. M. Molé l'aime, et c'est une chose très-légitime avec son talent et son caractère. Il se déguise mal quand il a l'air de le repousser; il en parle avec une sorte de dédain, comme une jolie femme qui répète sans cesse qu'elle est laide à faire peur. Il veut que dans toutes les combinaisons on pense à lui, qu'il soit le ministre nécessaire et indiqué, sauf à repousser les offres, à faire le difficile, le coquet, c'est son droit; il parle avec dignité de tout et toujours, ce qui ne l'empêche pas d'aimer,

de haïr, de jeter son estime et son mépris ; plus il s'exprime avec convenance, plus il désire qu'on conserve avec lui le respect de son nom et le sentiment de ses services. Aussi a-t-il gardé une vive empreinte de l'époque de la coalition ; il n'en parle qu'avec un sentiment pénible, affecté ; s'il pouvait avoir de la colère, il la garderait pour ce temps-là, et il a certainement raison, car on fut injuste ; injuste envers son talent, injuste envers son caractère, sa position ; et peut-être ce sentiment qui s'explique, l'a-t-il entraîné quelquefois trop loin, même jusqu'à des fautes de tactique. Un homme puissant, honorable, considéré, tel que le comte Molé, doit se tenir au-dessus de toute personnalité pour lui et envers les autres ; il ne doit jamais faire supposer qu'on peut douter de sa valeur et de la majesté de sa position. Il est certaines royautés qui ne peuvent mal faire.

Et, cependant, comment blâmer le mouvement d'honneur qui porte le comte Molé à se mettre quelquefois en scène ? C'est la rougeur qui monte à son front lorsqu'on veut le soupçonner d'une action déloyale ou d'une conduite équivoque. Il s'est trouvé plus d'une fois dans la position de M. Peel au Parlement, lorsque Canning, ministre, l'insultait, le pressait pour qu'il fît enfin une opposition ouverte. Un jour fatigué, M. Peel développa une longue déclaration de ses griefs, et la Chambre des Communes applaudit. Que M. Molé, ministre ou de l'opposition, se persuade bien d'une chose : c'est qu'il n'a nul besoin de se justifier, de se

défendre ni sur son noble caractère, ni sur la générosité de ses sentiments, ni sur la manière générale et large dont il voit les affaires. Et ceci n'est pas seulement la pensée individuelle de celui qui écrit cet article (elle s'expliquerait par un vieux et noble dévouement), mais encore l'opinion de tous les hommes considérables, quels que soient leur bannière, leurs passions et leurs sentiments.

Après avoir expliqué le sens moral de la situation même du comte Molé, il reste maintenant à parcourir sa carrière ministérielle à plusieurs fois reprise. Sorti des affaires avec la partie conservatrice du cabinet, pour céder la présidence à M. Laffitte, M. Molé retrouva sa place à la Chambre des Pairs, comme un de ces hommes qui attendent le ministère, et qui sont indiqués à peu près dans toutes les combinaisons. M. Laffitte obligé de se retirer, le cabinet tomba aux mains de M Casimir Perrier, caractère plus rude qu'intelligent, et qui ne souffrait autour de lui que des commis, et jamais d'égaux. M. Perrier n'était qu'une forme de la révolution de juillet : s'il avait le sens matériel de la répression, jamais il n'eut le sens moral de la réorganisation.

Ce ne fut donc qu'à sa chute, lorsqu'on voulut former un ministère à la fois parlementaire et gouvernemental, qu'on en revint à l'idée de donner la présidence à M. le comte Molé. Les éléments qui devaient composer cette administration étaient nécessairement de trois natures : 1° les doctrinaires, 2° les révolutionnaires répressifs, 3° le parti poli-

tique organisateur. A qui serait la prépondérance? La difficulté se présentait immédiate, et d'une manière très franche, entre le parti politique et le parti doctrinaire, et, pour tout exprimer par des noms propres, entre le comte Molé et le duc de Broglie. Comment faire entrer dans une commune combinaison deux hommes qui visaient au même poste, le ministère des affaires étrangères et la présidence du conseil? Il ne s'agissait pas, au reste, seulement d'une puérile question de vanité, car des principes étaient représentés par l'un et par l'autre : les écoles politique et doctrinaire restaient en face l'une de l'autre.

Quoi qu'il en soit, les doctrinaires mettant comme prix de leur concours la préférence donnée à M. de Broglie, le comte Molé n'entra pas dans le ministère du 11 octobre; il demeura donc éloigné jusqu'à ce que le cabinet se fût détraqué lui-même, pour céder la place à une multitude d'autres combinaisons de tiers-parti, journalistes, écrivains, impérialistes, révolutionnaires, toutes choses produites et élevées dans les bouleversements politiques et qui ne laisseront pas plus de traces que les Faypoult, les Rapinat de l'époque du directoire. Au fond la lutte n'était et ne pouvait être dans un sens élevé qu'entre le duc de Broglie, M. Molé et M. Guizot. M. de Broglie s'étant momentanément retiré des affaires, le nom de M. Molé revint. Ce fut l'époque du rapprochement entre lui et M. Guizot; chose bien triste, dans le mouvement politique actuel, que de voir deux

intelligences de cette portée vivre dans de continuelles hostilités, sans avoir pu réaliser même un mariage de raison! Toutes les deux s'entendent sur la réorganisation de la société; toutes les deux veulent arriver aux mêmes résultats de paix et d'ordre européen; cependant elles se séparent, se heurtent, et ce ne peut être ici, certes, comme pour M. le duc de Broglie, un débat sur une sorte de primauté dans la hiérarchie nobiliaire; ce serait comme, si en Angleterre, M. Peel et le comte d'Aberdeen essayaient une dispute d'ancêtres : d'où vient cet esprit de dissidence, cette lamentable division? Un moment, elle s'apaisa et la nécessité des choses forma le ministère du 6 septembre, dans lequel M. Guizot se contenta de la modeste position de ministre de l'instruction publique en cédant au comte Molé les affaires étrangères; seulement à l'intérieur, M. Guizot imposa M. Gasparin, qui gardait une place pour M. Duchâtel.

A peine dans un commun ministère, la lutte recommença sur des questions de choses comme sur des questions de personnes; M. Guizot, qui s'appuyait sur la fraction la plus inflexible de la droite, n'acceptait l'amnistie que conditionnellement, et M. le comte Molé, qui groupait autour de lui quelques membres du centre gauche, la voulait complète et absolue : sur les personnes, M. Guizot imposait M. Duchâtel pour l'intérieur, et M. Molé voulait M. de Montalivet. Dois-je entrer dans ces petits détails de personnes et de lutte intes-

tine; j'y répugne. J'aime à voir les écoles larges et fécondes qui présentent un corps de doctrine et le soutiennent; mais ces jeux de coulisses qui viennent souvent embarrasser les ressorts du gouvernement, accusent un vice dans les institutions encore plutôt que dans le cœur des hommes; il est triste de voir que le bien ou le mal du pays résultent d'une vanité de position ou d'une convenance de portefeuille.

Par ces causes diverses le ministère fut brisé. M. Guizot n'y était pas dans une situation suffisamment haute pour son importance et son talent; par caractère ou par accident, le comte Molé laissait trop voir qu'il en était le supérieur; et alors mieux valait, pour M. Guizot, se placer au milieu de la Chambre, dans un poste indépendant, ou bien former une combinaison personnelle. Les choses n'étant point arrivées à ce point de maturité pour les doctrinaires, le comte Molé composa seul un ministère, celui du 15 avril, son œuvre entière et dont il fut l'âme et le bras. Un premier inconvénient de ce ministère, c'est qu'avec la pensée du bien et de la grandeur du pays, il était formé en dehors des chefs de parti et des hommes importants de la chambre des députés. Le comte Molé espéra trop en son nom propre, en ses loyales intentions; il voulut gouverner par les bonnes mesures, sans remarquer que ce sont là les choses dont les assemblées tiennent le moins compte; ce qu'il leur faut à elles, c'est que leurs chefs d'opinions soient satisfaits. La position du comte Molé était donc celle-ci : tout le monde

espérait sa succession, le centre droit, le centre gauche, et si l'on daignait l'appuyer un peu, c'était pour lui donner un coup d'épaules et le briser.

Ministre des affaires étrangères, il espéra, par un système tempéré, prendre une certaine position en Europe. A l'origine de la révolution de Juillet, tout en se ralliant à l'idée de l'alliance anglaise si nécessaire à l'existence même du gouvernement nouveau, le comte Molé avait pensé qu'on pouvait chercher sur le continent un point d'appui. Dès que la France ne voulait ni conquêtes, ni propagande, on devait voir se grouper encore les alliances antiques, les rapports bouleversés par la révolution de Juillet. La Russie, à tort ou à raison, avait conçu des méfiances trop graves contre nous. Le comte Molé songea à nous attirer l'Autriche, puissance centrale, qui devenait une force dans nos rapports en Orient, surtout pour la question grecque. Afin de donner un gage de ses pacifiques intentions, le comte Molé consentit à un acte qui lui fut depuis tant reproché, l'évacuation d'Ancône, en même temps que l'Autriche abandonnait les légations pontificales. Quel droit avions-nous de garder Ancône après le temps rigoureusement nécessaire? Quand on veut demander la modération, ne faut-il pas commencer par en donner le premier l'exemple? C'était en rétablissant les bons rapports avec l'Europe, et en vertu du principe de la non intervention, loyalement appliqué, que le ministre cherchait à rétablir une certaine influence continentale pour

la France; elle l'avait perdue depuis le bouleversement de Juillet. Nous sommes une nation un peu singulièrement faite; nous nous plaignons souvent de notre isolement en Europe, de ce que dans les questions de paix et de guerre nous sommes seuls; et puis, avec cela, nous ne voulons faire aucune concession qui puisse attirer les cabinets à notre alliance; d'une main nous semons la propagande, de l'autre nous menaçons de la conquête, et puis nous nous lamentons encore de ce que personne ne vient à nous. Il n'y aura de véritable alliance européenne que lorsqu'il sera reconnu que la France demeure dans un système modéré qui respecte les droits de tous.

Le duc de Broglie était trop dévoué, lui, à l'alliance anglaise pour ne pas faire un grief personnel de cette concession à l'Autriche, et ce fut en pleine Chambre des Pairs qu'il leva le drapeau de l'opposition. Le duc de Broglie fit alors ce que M. Molé a fait tout récemment dans une circonstance aussi décisive : il prit couleur; tant il est vrai qu'il n'y a dans les affaires que des transformations de noms propres, et qu'elles se produisent dans les mêmes conditions. Cependant, ce sont les amis du duc de Broglie qui font reproche au comte Molé de s'être posé en hostilité vive, hautement avouée sur certaines questions particulières avec le ministère : de temps à autre les hommes politiques ont besoin de témoigner de leurs systèmes, de leurs idées; de faire voir enfin qu'ils ne sont pas morts

pour les affaires, qu'ils peuvent et qu'ils veulent y revenir quand l'heure sera venue, avec les conditions de force et de vie.

Comme il ne faut pas voir toujours dans ces choses-là des questions de jalousie, mais souvent des questions de principes, on se demandera naturellement quelles sont les divisions qui séparent le comte Molé du duc de Broglie et des doctrinaires en général. Il faut remonter un peu haut pour cela, et nous étonnerons peut-être en disant qu'elles se rattachent à l'école de madame de Staël, opposée à celle de l'empire. Le comte Molé, c'est encore l'idée napoléonienne, avec ses formes nettes de gouvernement; il aime le pouvoir, parce que c'est le premier bienfait pour la société, sans en faire le résultat d'une combinaison philosophique, sans se croire et se donner une mission. Il n'en est pas ainsi de M. le duc de Broglie : tout, dans son esprit, est une religion, une théorie; il y a du saint, ou, pour parler un langage plus saisissable, du méthodiste; il marche à une idée de despotisme ou de liberté avec une égale conviction; il place tout son orgueil dans la réalisation de sa pensée; ce qui souvent se rencontre dans les hommes de haute puissance et de consciencieuse direction.

Cette même opposition, qui se présentait à la Chambre des Pairs sous le patronage de M. de Broglie, se formulait d'une manière plus saillante dans la Chambre des Députés, à ce point que le comte Molé essaya une première dissolu-

tion. Elle produisit à peu près les mêmes éléments, parce qu'elle n'était pas assez préparée; et ce fut alors que, rompant toute mesure, le parti doctrinaire entra franchement dans l'opposition, laquelle devint le drapeau d'une forte majorité. On a parlé à cette époque de grandes intrigues; et en effet il y en eut beaucoup : les uns faisaient des journaux, les autres des brochures; ici on avait l'air de soutenir le ministère, et sous main on le démolissait. C'était illusion au comte Molé de vouloir rester neutre au milieu de tant d'attaques diverses : on ne gouverne pas sans avoir un terrain solide sur lequel on appuie ses pieds. En vain, je le répète, fit-il l'amnistie, et chercha-t-il à se relever par la prise de Constantine ou le mariage de M. le duc d'Orléans: tout cela n'avait aucune fin parlementaire; c'était une guerre personnelle; on marchait droit au renversement de M. le comte Molé. Il se produisit cette situation, peut-être unique, d'un ministre qui montrait un admirable talent, se défendant seul sur toutes choses à la tribune, dans les journaux, et gardant néanmoins le temps et le loisir de diriger son département des affaires étrangères, avec un soin, une attention particulière; l'extrême souci que le comte Molé avait de sa propre dignité, le portait à maintenir et à garder la dignité de la France; comme il avait un instinct d'honneur pour lui, il l'avait également pour le pays; c'est une remarque à faire, la fierté de soi on l'apporte dans ses relations à l'extérieur. Les dépêches du

comte Molé étaient parfaitement dictées, l'expression en était toujours noble et choisie, avec une clarté élégante : à cette époque déjà les embarras de la Suisse se faisaient sentir; il s'y mêlait des complots bonapartistes; on avait à négocier activement avec l'Angleterre, et sur toutes ces questions, le ministre se montra homme considérable, dévoué à son pays, avec le sentiment pratique des affaires, dont les bureaux ont gardé même la tradition.

Le mariage du duc d'Orléans avait été considéré comme un point capital, ou un événement inespéré qui devait grandir la puissance morale de M. Molé : le jeune et malheureux prince lui en garda reconnaissance personnelle; par instinct de bonne naissance, je dirai de gentilhommerie, M. le duc d'Orléans avait goût pour le comte Molé; il trouvait en lui des manières fort rares alors. Souvent, à cheval, le jeune prince allait le visiter aux affaires étrangères, causer avec lui sur les questions générales, et le plaindre sur des oppositions plus irritées que constitutionnelles. A sa fatale mort, aussi, le duc d'Orléans n'oublia pas le ministre de sa prédilection : dans le cabinet du comte Molé, encore aujourd'hui, on voit un tableau de Ary Scheffer, poétique toile, fantaisie allemande, et on lit au bas écrit le don testamentaire que le prince en a fait au comte Molé comme souvenir de l'amnistie et du soin qu'il a pris d'assurer son mariage.

La protection du prince, l'appui de la cour, tout cela ne

sauva pas le ministère; et, dans la chambre, il subit encore le feu croisé de toutes les oppositions. A cette occasion difficile, il se révéla dans le comte Molé un talent de tribune des plus remarquables : attaqué sur tous les points par des orateurs de verve et de talent, il défendit à lui seul sa politique avec ténacité, acharnement, toujours heureux dans l'expression, souvent impétueux et colère. L'adresse fut une œuvre de l'opposition, et le comte Molé la démolit pièce à pièce. Je n'ai pas à faire l'histoire de ce temps, si connu : seulement il constate qu'il y a quelque chose à réformer dans un système de gouvernement où trop souvent tout se résume aux mêmes intrigues, aux mêmes jeux d'hommes et de partis. Ici se présente à mon esprit une idée qui a fait le fondement, je dirai le souci de mes études historiques; je la remanie sur tous les points, elle revient sans cesse comme une grande conviction; je la repousse en vain, parce qu'elle me fait peur ; c'est que, selon moi, c'est l'idée de 1789 (tant célébrée par tous) qui a annulé et tué la France. Autant la pensée de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV a grandi notre pays, lui a donné des provinces, lui a assuré sa prépondérance, autant cette fatale idée de 1789, chiffre fatal, l'a tuée, anéantie. Et pourtant nous vivons avec elle ; nos institutions viennent de cette source; la propriété, la famille, la religion sont dominées par ces principes, et voilà pourquoi tout est faux autour de nous, tout se heurte et se confond. Avec l'idée de 1789, faites quel-

que chose d'un peu fort en Europe, créez-vous des alliances! Vous êtes seuls, isolés, vous n'avez plus comme religion de l'État, le catholicisme qui vous donnait une puissance morale en Orient, en Irlande, en Belgique, en Italie, en Espagne ; vous avez l'éparpillement des forces, le morcellement des propriétés, la famille dispersée, une tribune déclamatoire et des majorités incertaines, et une presse souvent abominable. Oh! je le dis avec conviction, cela me fait peur; et cinquante ans d'expérience et de secousses témoignent assez qu'il y a une idée fausse quelque part. Dieu éclairera suffisamment la génération pour lui faire entendre la vérité; alors seulement, le mal sera guéri. Je crois maintenant que, pour beaucoup de sages esprits, les principes de 1789 ne sont plus qu'une question d'amour-propre; nos enfants n'auront pas le même orgueil.

Après avoir essayé une seconde dissolution, afin d'aller jusqu'au bout, le comte Molé, n'ayant obtenu qu'une majorité de huit voix, se retira : il ne la croyait pas suffisante pour donner un appui à un système tout entier de gouvernement. C'est une question fort délicate que celle des majorités; elle ne peut être jamais une loi inflexible : dans telles circonstances on doit se retirer devant un chiffre peu considérable; dans d'autres, demeurer aux affaires. Quand un homme d'État a le sentiment qu'il fait le bien, qu'il sert son pays, se retirer est un découragement et une faute souvent dans la vie publique. Seulement il est une ques-

tion qu'il doit se faire, c'est de savoir si, par sa résistance, il ne compromet pas le pouvoir qu'il dirige et la dignité du parti qu'il sert : souvent une trop longue résistance dans les affaires use les ressorts du gouvernement et le rend désormais impossible.

Depuis sa retraite, le comte Molé s'est trouvé en présence de trois administrations : celle du maréchal Soult, qui ne fut qu'une transition, une forme honorable pour continuer sous quelques rapports le précédent ministère ; puis ce cabinet présidé par ce grand remueur stérile qui mit en émoi l'Europe par sa parole, souleva l'Angleterre, les populations allemandes, et produisit, comme résultat, les fortifications de Paris. La troisième fut une administration plus élevée, qui répara beaucoup de mal, rétablit avec effort les relations compromises ; c'est ici de l'histoire trop contemporaine, des discussions trop mêlées aux journaux, pour les faire entrer dans le cadre d'une notice qui veut rester grave et neutre. Je crois, au reste, que le comte Molé a pris envers le ministère de M. Guizot la même allure que le duc de Broglie avait prise à une autre époque vis-à-vis le ministère du 15 avril ; l'on dirait une représaille.

La vie privée du comte Molé tient à la fois aux traditions parlementaires et aux habitudes de la société élégante. On a dit de lui que c'était le dernier gentilhomme. Le dernier! oh non! Ceux-là qui parlent ainsi vivent sans doute dans un monde où il y en a peu, et ne fréquentent pas les sa-

lons du faubourg où il y en a beaucoup. Un homme politique qui a conservé de la politesse sans abaissement, de la tenue sans roideur, un certain amour de soi, qui néanmoins ne se place pas dans un sanctuaire impénétrable pour se faire adorer; une dignité de son nom sans impertinence; un tel homme doit passer pour un débris encore debout des mœurs et des habitudes perdues. Mais le comte Molé n'en est heureusement pas le dernier. La race des nobles ducs, sous l'écusson des ancêtres écartelé de beaux émaux, n'est pas plus éteinte que celle des admirables marquises de Wanloo, de Boucher, à la bouche vermeille, à l'œil noble, à la main effilée, au pied relevé; oh non! la race n'en est pas perdue. Seulement elle ne se trouve pas dans tous les mondes.

De sa première vie, le comte Molé a conservé un certain goût littéraire, une façon d'aimer les lettres, parce qu'aujourd'hui on ne les protége plus; elles vont toutes seules mal ou bien, elles marchent la tête haute : les muses se sont faites impertinentes! C'est ce goût littéraire qui l'a poussé à l'Académie française (petite fantaisie qu'il faut passer à beaucoup), où il a remplacé le pieux prélat que Paris vénère encore, M. de Quélen; et l'on dut remarquer dans le discours de réception la manière noble et élevée dont le comte Molé parla de cet archevêque de Paris dont les bienfaits sont partout, et à qui on doit l'institution des Orphelins du choléra. Depuis, le comte Molé a peu

parlé à la Chambre des Pairs : il y prononça l'éloge du général Bernard : c'était une manière de rappeler son ministère, de justifier ses actes; car le général avait été ministre de la guerre sous son administration.

Dans l'existence usuelle du comte Molé, comme aux vieux jours du Parlement, il y a la vie des champs et la vie de son hôtel de Paris. A Champlâtreux, c'est le parlementaire, l'homme aux traditions : ce beau château est l'objet de son culte et le but de son luxe; là se trouvent tous les souvenirs de Matthieu Molé, les tableaux contemporains, les gravures de l'époque de la Ligue et de la Fronde. Comme les vieux parlementaires, le comte Molé aime à s'abriter sous les grands arbres de Champlâtreux : les Lamoignon allaient à Bâville, les Argenson à Grosbois. C'était l'habitude : ils s'y exilaient ou le roi les y exilait aux jours des nobles résistances.

A Paris, le comte Molé a longtemps habité un hôtel de la place de Ville-l'Évêque, qui va tomber sous le marteau destructeur : la spéculation se place partout! Oh! qu'il faut regretter ce beau jardin, vaste comme un parc! Il y a plus de luxe, plus de confortable anglais dans la nouvelle demeure; mais, faut-il le dire? j'aime l'antique, les fauteuils de cuir usés, les causeuses du vieux temps, les pendules feuilletées d'acanthe d'or, grandes comme celles de Louis XIV à Versailles. Tout riche peut dorer ses appartements; il n'y a que quelques privilégiés qui puissent les tenir de famille, et s'asseoir dans des meubles de tradition.

Je ne sais si la destinée appellera encore une fois le comte Molé au gouvernement du pays; cela est possible, et dans cette hypothèse qu'il se souvienne bien de sa mission : il ne peut, il ne doit point vouloir se séparer du parti conservateur, il ne peut soutenir les alliances hétérogènes, ni les tendances mauvaises vers la révolution. Il lui appartient d'organiser ce parti, de lui donner une théorie, un système, pour l'élever enfin jusqu'à une pensée de gouvernement; car il ne suffit pas de voter avec un ministère pour se dire conservateur, il faut à tout parti un corps de doctrine, un système politique. Les conservateurs ont-ils aujourd'hui tout cela? En Angleterre, on appelle conservateurs ceux qui défendent la religion de l'État, la couronne, les vieilles institutions de la patrie, la famille, le toit domestique, la propriété; en France, il faut également que le parti conservateur se rallie autour de ces idées avec énergie et unité; il faut qu'il groupe tout ce qu'il y a d'intelligence, de force, d'intérêts et de lumières; et l'homme politique qui se placera à la tête de ce parti ainsi organisé pourra, à l'aide d'une majorité constante, arriver à un résultat d'organisation morale dont la France a tant besoin.

Digitized by Google

III.

LE COMTE CAPO-D'ISTRIAS.

Une des habiletés du cabinet de Saint-Pétersbourg est de choisir ses hommes d'État au sein de toutes les nations sur lesquelles la Russie veut tôt ou tard exercer de l'influence. A ce point de vue, ce cabinet n'a rien d'exclusif : ainsi des Italiens, des Allemands, des Français, des Suédois, sont au service de la Russie, qui les emploie selon le besoin et les circonstances. Comme cet empire a une pensée universelle, il n'a pas les répugnances que nous avons chez nous pour les services étrangers ; sentiment d'orgueil, que nous poussons à l'extrême, et qui nous prive souvent de services positifs et de lumières étendues.

Les projets de Catherine II sur la Grèce avaient dû rattacher au système russe quelques-uns des enfants de la vieille patrie des Hellènes. Dès que la cour de Pétersbourg voulut

exercer une certaine influence sur la Grèce, elle appela tous ceux qui avaient autorité sur ces populations; et c'est ce qui explique, indépendamment de la capacité du comte Capo-d'Istrias, son crédit sur le système d'Alexandre pendant la période de son règne et cette action qui s'est continuée sous l'empereur Nicolas.

Ce n'était pas un homme d'une grande origine que Jean, comte Capo-d'Istrias, né à Corfou en 1780, à l'époque de la splendide renommée de Catherine. Corfou était alors une république municipale, et chaque métier, sous sa corporation, exerçait une autorité. Comme dans l'ancienne Grèce, la profession de boucher (sans doute parce qu'elle se liait au souvenir des sacrifices dans les temples) était considérable, et Capo-d'Istrias, le père, était une des plus riches notabilités de Corfou. Il possédait de vastes champs où paissaient de nombreux troupeaux; lui-même les élevait, et Capo-d'Istrias était le plus riche du pays. Aussi destina-t-il son fils à la profession de médecin, dans la cité de Venise, république encore, amie de Corfou plus que sa suzeraine. Capo-d'Istrias finit à Padoue les études qu'il avait commencées à Venise, Padoue, l'université médicale de l'Italie. On trouve un Capo-d'Istrias parmi les chirurgiens de l'armée française, lors de la conquête de l'Italie. Etait-ce un parent de l'homme d'État qui depuis agit sur les destinées de la Russie et de la Grèce?

Les traités venaient de reconnaître la république des

Sept-Iles, sous l'égide de la Russie, qui, par ce protectorat, désirait agir puissamment sur la Grèce. L'empereur Paul, qui n'avait pu obtenir Malte, voulait au moins par là grandir la puissance maritime de la Russie dans la Méditerranée. Capo-d'Istrias, tout jeune homme, et portant un nom fort populaire au milieu de ces populations, reçut de l'amiral Utchakoff, gouverneur pour la Russie, une place au sénat, et avec elle le titre de comte. Prodigue de dignités, l'intention de la Russie était de préparer une vaste organisation de la république des Sept-Iles, et d'essayer ainsi une sorte de gouvernement qu'elle appliquerait ensuite à la Morée et à la Grèce. Les cabinets qui ont un vaste passé derrière eux peuvent aisément préparer de longs projets; ils n'accomplissent rien en un jour, ils s'essaient, avant d'arriver à un résultat. Le comte Jean Capo-d'Istrias ne passa dans le sénat que le temps pendant lequel la république des Sept-Iles fut soumise à la France. Créé noble par la Russie, il se consacra désormais à son service, et il entra comme attaché au bureau du comte Romanzoff, tout puissant aux affaires étrangères.

C'est encore ici une méthode des grands cabinets du continent; nul ne se croit apte aux affaires avant de longues études. Je ne sais pourquoi on a parlé de l'aristocratie des cabinets, qui n'emploient, dit-on, que de grands noms et de hautes naissances. Cela n'est pas exact. Nul n'apporte, au contraire, plus d'impartialité, plus de conscience, je dirai

presque plus d'égalité dans le choix des employés auxquels ils confient des missions, que les cours de l'Europe. Quand le comte Capo-d'Istrias eut passé deux années dans les bureaux du comte Romanzoff, il fut attaché à l'ambassade russe à Vienne; et de Vienne, où il avait pénétré, étudié la question turque, il vint à l'armée du Danube, qui agissait alors contre la Porte.

Auprès du cabinet autrichien, Capo-d'Istrias avait parfaitement compris la lutte des intérêts divers qui alors s'agitaient sur le continent. L'expédition que préparait Napoléon contre la Russie préoccupait l'Europe; Capo-d'Istrias n'eut pas de peine à voir que l'Autriche marchait malgré elle dans cette ligue contre l'empereur Alexandre : au premier revers des Français, l'Autriche se séparerait de leur cause, et c'est pourquoi l'armée du Danube mit tant d'instance à conclure le traité de Bukarest, qui laissa toutes les forces du vaste empire à la disposition d'Alexandre.

Cette paix de Bukarest me paraît l'incident le plus grave de la guerre d'invasion de Bonaparte; car elle a exercé une influence décisive sur les événements de la campagne de 1812 : on peut dire qu'elle a brisé la fortune de Napoléon. Dans les conférences qui précédèrent le traité de Bukarest, Capo-d'Istrias s'appliqua, par un sentiment naturel, à étudier le caractère particulier de la diplomatie turque, si utile à son intelligence pour préparer la question la plus importante pour lui, celle qui absorba sa vie, l'indépendance de la

Grèce. Capo-d'Istrias n'avait jamais oublié son origine. Quelque chose lui tenait plus au cœur que les honneurs, c'était la patrie; et s'il s'était voué au service de la Russie, c'est qu'il apercevait dans le cabinet de Pétersbourg l'instrument que la Providence se réservait pour la délivrance de la Grèce. De cette préoccupation et de la tendance de ses études, Capo-d'Istrias conçut un sentiment exalté de la destinée de ses compatriotes; il rêva la Grèce libre, indépendante; il entretint l'empereur Alexandre dans cette opinion, que c'était à lui qu'il appartenait de baiser le front glorieux de cette vierge chrétienne, secouant sa chaîne d'esclavage et son linceul de mort.

Les grands événements qui absorbèrent l'Europe soulevée contre Bonaparte, laissèrent sans intérêt la question de la Grèce; de 1813 à 1815, la Russie, de concert avec les alliés, eut à lutter contre la puissance turbulente de Napoléon, et le monde en armes marcha contre celui qui en dominait les destinées. Le comte Capo-d'Istrias n'avait alors dans le cabinet russe qu'une place trop secondaire pour exercer une active influence sur les transactions de cette époque, personnellement dirigées par l'empereur Alexandre et le comte de Nesselrode. Chaque homme d'État, en Russie, a presque sa spécialité, et Alexandre se réservait d'employer le comte Capo-d'Istrias pour la question grecque, quand elle se présenterait dans toute son importance. Cependant, au commencement de l'année 1814, il

fut désigné pour une mission spéciale en Suisse; les alliés mettaient un grand intérêt à s'assurer un passage militaire à travers les Alpes ; et pour cela, ils firent négocier auprès de ces cantons, qui reconnaissaient naguère, comme médiateur, l'empereur des Français. Une telle négociation demandait surtout un homme grave, assez bien posé auprès d'Alexandre pour l'engager à promettre des garanties suffisantes à la confédération. A ce moment, la Russie d'ailleurs avait l'espoir de conquérir une certaine influence sur le midi de l'Europe, en Allemagne, en Suisse, et, sous prétexte d'un protectorat secret, elle espérait intervenir d'une façon prépondérante dans toutes les négociations.

Ce n'était pas une chose facile que de poser définitivement les bases de la confédération helvétique. Ce pays, toujours fort turbulent, mal organisé, avait été tour à tour sous l'influence de la république française et de l'empire de Napoléon : on voulut coordonner les nationalités, l'indépendance des cantons, et un gouvernement central. Les nationalités, il y en avait trois de biens distinctes : l'allemande, l'italienne et la française, toujours prêtes à lutter entre elles et à se dissoudre. L'indépendance des cantons devait être assurée, parce qu'elle était une garantie et une tradition. Enfin, comme il fallait un chef à ce faisceau de petits États, on établit un gouvernement central. A cette époque, on ne remarqua pas assez la distinction dominante entre les cantons catholiques et les protestants;

la religion allait faire un grand obstacle, créer d'immenses difficultés. Enfin l'aristocratie et la démocratie allaient se trouver en présence; la démocratie, pouvoir rongeur qui ne laisse rien debout, et qu'un parti en France favoriserait comme sous le directoire, lors de l'invasion de Brune. Quand l'histoire sera écrite avec impartialité, quand les passions contemporaines seront éteintes parmi nous, on reconnaîtra que c'est la révolution française qui a tué toutes les libertés, toutes les indépendances nationales, toutes les républiques même : Gênes, Venise, que sont-elles devenues? Et la Pologne, qui l'a tuée? Aujourd'hui, il lui reste encore à dévorer la Suisse, et si la propagande démocratique de la France agit sur ses malheureux cantons, la Suisse mourra : l'Autriche, l'Allemagne, la Prusse, le Piémont, n'attendent qu'un signal, et le faisceau de la confédération sera dissous comme de lui-même ; la propagande et la démocratie française en seront la cause fatale.

En 1815, on marchait vers des idées conservatrices pour créer une confédération helvétique, territoire neutre et respecté. Le comte Capo-d'Istrias réussit dans cette négociation à Berne, où il resta jusqu'au moment du congrès de Vienne. Là, parfaitement instruit des intérêts helvétiques, le comte s'en fit le représentant au congrès, et l'on peut dire qu'il s'absorba même dans cette question contre l'action de l'Autriche et des États allemands, qui prétendaient chacun à quelques rognures sur la confédération. Cette question

suisse éleva le premier conflit sérieux entre l'Autriche et la Russie : l'une espérant se réserver des positions militaires pour protéger les États d'Italie; l'autre voulant reconstituer la Suisse dans ses limites anciennes, avec le sentiment de générosité exaltée qui faisait le caractère d'Alexandre en 1814. Toute la partie du congrès relative à la Suisse fut dirigée par le comte Capo-d'Istrias. La manière habile et convenable dont il domina les conférences fut la première cause de la confiance de son souverain ; il reconnut ce caractère fin et doux à la fois de la race grecque et vénitienne, qui, en vertu des principes généraux, allait néanmoins tout droit à son but, sans heurter ni les hommes ni les choses.

Cette confiance acquise dans la pensée de l'empereur Alexandre le fit désigner pour une mission délicate, qui eut, au reste, plus d'apparence que de réalité; j'entends parler des conférences de Haguenau en juillet 1815, où le comte Capo-d'Istrias fut chargé de représenter la Russie. Voici quel était le but de cette conférence singulière : Après la terrible journée de Waterloo, la chambre des représentants de Paris, dirigée par les niaises menées de M. de Lafayette et les intrigues secrètes de Fouché, désigna des commissaires parmi lesquels était M. de Lafayette lui-même, afin de demander (il faut le dire) un souverain de la main de l'étranger, pourvu que ce ne fût pas Louis XVIII. Le choix du gouvernement de la France ne

devait dépendre que de l'Europe, et les patriotes s'en rapportaient à elle : « A cet effet, toutes les garanties seraient données aux cabinets ; on subirait des retranchements de territoire, des contributions de guerre, des occupations » (les patriotes sont faciles). La haine stupide qu'inspiraient les Bourbons à tous ces représentants, la peur qu'ils en avaient, inspira cette démarche auprès des cabinets. Comme les alliés ne voulurent pas désigner des diplomates de premier ordre pour entendre les commissaires, mais seulement des hommes de seconde ligne, Alexandre confia la mission d'écouter les patriotes de Paris, au comte Capo-d'Istrias. Dans cette conférence, le ministre anglais seul eut une explication assez active avec les chefs des représentants, et avec M. de Lafayette surtout.

Le comte Capo-d'Istrias fut chargé de rédiger la note si précise, par laquelle les alliés demandaient, comme condition fondamentale, « que Bonaparte fût spécialement livré par la chambre des représentants à l'Europe, comme son prisonnier, avant qu'aucune négociation pût être légitimement engagée. » M. de Lafayette et les commissaires reçurent cette injonction de l'étranger avec une grande déférence et une soumission parfaite, et ce fut à la hâte qu'ils vinrent à Paris pour accomplir la volonté des alliés. De là, cette manière d'agir de tous ces hommes contre Bonaparte, si brutale, si insolente, qui fait encore la honte de la chambre des représentants. Lié

désormais à toutes les négociations relatives à la France, le comte Capo-d'Istrias fut un des signataires du fatal traité de novembre 1815 : mais il ne fut chargé que des opérations financières et secondaires, l'empereur Alexandre se réservant le principal rôle.

A mesure que les affaires de France laissaient un peu de répit à l'Europe, la Russie dut s'occuper plus sérieusement de la question grecque. Le caractère du comte Capo-d'Istrias se révélait avec certains instincts de libéralisme chrétien qui convenaient parfaitement aux émotions du czar, le créateur de la Sainte-Alliance, au moment où Alexandre ne parlait que d'une grande fédération religieuse et de la réunion de toutes les Églises sous un principe d'unité. Ces idées entraient parfaitement dans les sympathies du comte Capo-d'Istrias ; il y avait du mysticisme et de la croyance profonde dans ce cœur ; la Grèce s'élevait déjà avec ses douleurs et ses plaintes déchirantes.

Profondément pénétré des dernières intentions de l'empereur, le comte Capo-d'Istrias vit bien que la confiance arriverait à lui toute seule, spontanément, et il accepta le poste de secrétaire d'État aux affaires étrangères, appelé dès ce moment à partager le poids du cabinet avec le comte de Nesselrode. On aurait dit que l'empereur Alexandre voulait avoir deux ministres : l'un pour l'Orient, l'autre pour l'Occident, l'un pour l'Europe et l'autre pour l'Asie, comme dans l'empire romain : le comte de Nesselrode parfaite-

ment au fait de toutes les négociations avec les cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin; le comte Capo-d'Istrias préoccupé de la Grèce et de la Porte, s'absorbant dans les questions d'humanité et de libération chrétienne; le comte de Nesselrode multipliant les questions de bureaux, de dossiers diplomatiques, selon la vieille méthode; le comte Capo-d'Istrias, correspondant aux sympathies mystiques d'Alexandre, et à ce que j'appellerai sa partie d'imagination et de cœur, par les déclarations et les manifestes.

Aussi, toutes les fois que le système de répression antirévolutionnaire fait des progrès sur le caractère et la volonté de l'empereur Alexandre, le crédit de M. Capo-d'Istrias s'affaiblit et diminue simultanément. C'est depuis les conférences de Carlsbad que s'opère cette demi-disgrâce; vraie ou déguisée, elle n'en est pas moins un fait. Depuis que l'empereur Alexandre se croyait appelé à maintenir le développement du traité de la Sainte-Alliance par la force militaire contre les insurrections, le comte Capo-d'Istrias ne jouit pas de la même faveur; quand il voit le czar tout entier aux mains du comte de Nesselrode, rapproché du prince de Metternich, c'est-à-dire de l'idée répressive, Capo-d'Istrias se sépare même un moment de sa personne sous prétexte d'un voyage; le comte a besoin de rétablir sa santé, et dans ce but il visite Vienne, Londres, Paris.

Je crois savoir qu'à ce voyage, publiquement motivé par la santé affaiblie du comte, se mêlait une question d'exa-

men. On était alors à cette époque où le ministère de M. Decazes, penchant un peu vers la gauche, ne soutenait pas avec assez d'énergie la puissance vitale de la monarchie; il en résultait partout une sorte d'inquiétude. L'Europe, qui avait signé les traités destinés à comprimer l'idée révolutionnaire, commençait à s'alarmer de voir ainsi le trône de Louis XVIII exposé à de nouveaux orages et l'Europe à de nouveaux armements. Le comte Capo-d'Istrias lui-même, fort disposé à des concessions de liberté et conservant au fond de l'âme un esprit d'indépendance municipale, fit justement observer à M. Decazes « que le plus grand danger était d'alarmer les cabinets, en multipliant les concessions qui pouvaient nuire à la prérogative royale. »

A ce moment la Grèce fermentait, et peut-être l'empereur Alexandre fut-il aise de faire pressentir les cours de Vienne et de Paris sur les résolutions qu'elles prendraient, si la Grèce, par un mouvement chrétien, essayait son indépendance. Une des préoccupations du comte Capo-d'Istrias fut alors de séparer, autant qu'il était en lui, la révolution grecque qui se préparait à l'horizon comme un point noir, de l'esprit désordonné d'insurrection qui travaillait les vieilles monarchies; c'est dans ce but qu'il se dessina pour un système fortement monarchique, même à Paris. Il voulait présenter la liberté grecque pure et chaste de tout contact. Capo-d'Istrias visita ensuite l'Angleterre pour la faire entrer dans le même dessein; car déjà, la Grèce, comme

une vierge sortie du tombeau, relevait les plis ondoyants de sa robe antique.

Ypsilanti fut le premier des enfants de la Grèce qui prononça le mot de patrie au milieu des populations moldaves, et Ypsilanti était lié de famille, d'origine, avec le comte Capo-d'Istrias. Ce cri, une fois jeté, retentit sur tout le territoire de l'ancienne Grèce ; l'insurrection se manifesta avec un courage, une énergie digne des temps héroïques ; et alors se révéla cette circonstance qu'avait prévue avec affliction le comte Capo-d'Istrias. L'insurrection de la Grèce ne se présentait pas absolument détachée de toute corrélation avec l'esprit révolutionnaire, qui dominait le monde ; l'étendard de la croix, hissé par Ypsilanti, fut contemporain des insurrections militaires de Naples, de Piémont, d'Espagne et des troubles de Paris de 1820, qui avaient pour but le reversement des anciennes dynasties.

Dans le congrès de Vérone (1822), toute la préoccupation de M. de Metternich fut d'enlever l'empereur Alexandre à ses sympathies libérales, et par conséquent à tout ce qui pouvait le rattacher à un système d'indépendance pour la Grèce. Le crédit du comte Capo-d'Istrias dut profondément en souffrir ; lui-même correspondait à la partie mystique et généreuse du caractère d'Alexandre, et ce côté d'un noble cœur était attaqué par la politique usuelle et répressive du prince de Metternich, qui avait besoin de toutes les forces des souverains pour réprimer vivement les insur-

rections militaires. L'intelligence supérieure, la force d'esprit que déploya à Vérone le prince de Metternich, pour entraîner l'empereur Alexandre à ses idées, fut véritablement admirable; il finit par la lecture de cette fameuse dépêche qui annonçait au czar l'insurrection de quelques-uns de ses régiments de la garde. Dès ce moment, la cause des Grecs fut abandonnée par son protecteur naturel.

Le comte Capo-d'Istrias avait si bien prévu ce résultat, qu'il ne vint pas même au congrès de Vérone; il demeura à Pétersbourg à la tête du département des affaires étrangères, occupé de questions usuelles, tandis que le comte de Nesselrode suivait l'empereur Alexandre au congrès, comme l'expression de sa pensée. Mais, avec une pénétration qui venait de l'étude des sympathies et des intérêts russes, le comte Capo-d'Istrias comprit que cet abandon de la cause des Grecs n'était et ne pouvait être qu'instantané; la grandeur de la Russie se liait trop à cette révolution de la croix par ses idées, par sa politique, par son système commercial, pour qu'elle la délaissât toujours. Si donc, pour le moment, le comte ne pouvait pas, comme ministre, soutenir efficacement la cause des Grecs, il se posa comme son ami, simple philhellène, en correspondance suivie avec M. Eynard, de Genève, sur sa Grèce chérie; et comme le czar lui en faisait souvent des reproches, il demandait avec un air sincère comment on pouvait s'étonner que lui, enfant de l'Adriatique, eût une tendance innée pour ses

frères opprimés sous le cimeterre des Turcs? Ces sortes de sympathies servaient si admirablement la politique d'avenir de la Russie, que, bien qu'Alexandre fût en ce moment détaché de la cause hellénique, il continua à combler le comte Capo-d'Istrias de ses faveurs, et à l'honorer de sa confiance. L'opinion publique marchait pendant ce temps, et elle avait fait des progrès si grands en faveur des Grecs parmi les cabinets de l'Europe, que le comte Capo-d'Istrias put espérer de voir bientôt la réalisation de son idée. Il avait déjà pressenti les cabinets de Londres, de Vienne et de Paris sur cette question : à Vienne, froideur profonde, antipathie même pour la cause des Grecs. M. de Metternich, qui voyait que sous les apparences d'une idée généreuse il y avait pour la Russie des causes d'agrandissement dans l'indépendance de la Grèce, avait déclaré qu'en aucun cas il ne s'associerait à cette négociation.

Cette résolution était invariable au cœur du prince de Metternich, et on ne pouvait la faire changer : trouverait-on la même inflexibilité à Paris et à Londres? Le roi qui régnait en France, Charles X, éprouvait une sympathie religieuse pour le triomphe de la croix. Ce n'était, certes, point le principe libéral qui le faisait agir; mais son cœur de vieux chevalier se réveillait à la pensée des croisades, et il aimait à rêver une nation s'élevant à la voix des cantiques saints. M. de Damas, ministre des affaires étrangères, partageait ces convictions, et M. de Villèle, autant pour con-

quérir un peu de popularité que pour plaire au roi, entrait complétement dans l'idée d'un traité sur la Grèce. Dès lors le comte Capo-d'Istrias pouvait compter sur le concours généreux de la France.

A Londres, M. Canning s'était montré le partisan le plus avancé de l'émancipation de la Grèce, moyen de grandir sa renommée libérale et politique. Seulement il désirait que par les liens d'un traité positif, on pût contenir le mouvement russe, tout en donnant aux Hellènes le meilleur système de gouvernement possible. Dans cette disposition favorable des cours de Londres et de Paris, le comte Capo-d'Istrias dut essayer la possibilité d'un rapprochement entre les trois grandes puissances pour arriver à l'indépendance de sa nation ; et telle fut la base des négociations ultérieures sur l'émancipation hellénique. La Russie se chargeait elle-même de préparer les voies pour l'établissement d'un ordre de choses qui pût favoriser les intérêts et protéger la paix du monde ; car, au milieu des plus patriotiques traits de courage et de bravoure, la Grèce offrait l'anarchie la plus violente : le heurtement des partis, la piraterie odieuse, le petit congrès d'Egine opposé à celui de Castri ; la jalousie brûlante des chefs qui, dans ces âpres contrées, prenaient les armes les uns contre les autres avec plus d'acharnement que contre les Turcs mêmes.

De son côté, l'Angleterre essayait déjà une sorte de prépondérance en Grèce ; ce n'était pas seulement l'aventureux

Byron qui allait, en poëte, consacrer sa fortune et sa vie à la cause des Hellènes, mais encore lord Cochrane pressait la direction des flottes, et Church cherchait à établir l'unité dans l'armée en créant la dictature militaire, pour résister aux forces organisées des Ottomans.

C'était alors une époque de croyance politique ; la société n'avait point passé encore sous les fourches caudines de cet égoïsme étroit qui ne voit tout que par ses intérêts; on avait foi à une idée, à un homme; on s'exaltait au point de tout y donner, sa fortune, son corps; une souscription offrait un million à un orateur, des jeunes hommes pleuraient réellement sur la tombe du général Foy, et créaient une auréole autour de grandes renommées. Je crois sans doute que Capo-d'Istrias, homme politique, suivait un système politique; mais, au fond de l'âme, il était Grec, Grec comme Pozzo di Borgo était Corse, avec toute la vivacité des affections ardentes, avec un patriotisme chaud et coloré. On croyait alors à la Grèce arrosée de tant de sang, anoblie par tant d'héroïsme, et ce fut une douce récompense pour le comte Capo-d'Istrias lorsque, sous l'influence de la Russie, le congrès grec réuni à Trézène le choisit pour président du nouvel État, poste d'honneur plus difficile encore qu'élevé. Les gouvernements nouveaux et populaires sont pleins d'impératives exigences ; quand on marche dans la voie de la modération et de la vérité, ils s'imaginent qu'on les trahit. Qu'on se représente surtout la position

particulière de la nation grecque : si d'héroïques efforts avaient aidé à son triomphe, ils révélaient un peuple primitif et corrompu déjà, agreste dans ses mœurs, ardent par ses passions, composé ou de chefs militaires puissants dans leur famille, ou de pirates qui dévastaient les mers. Ce congrès de Trézène, qui avait appelé Capo-d'Istrias, était une assemblée poétique par le nom (si célèbre dans la famille des Atrée); au fond turbulente, indisciplinée, elle avait formé un gouvernement provisoire composé des chefs principaux des grandes familles, et, pour se concilier l'appui de toutes les puissances, en même temps que Capo-d'Istrias était élevé au poste de président, lord Cochrane prenait le titre de grand amiral, et Church celui de généralissime des armées de terre.

Il y avait dans le comte Capo-d'Istrias un peu de chevalerie, de la témérité souvent pour les choses qui allaient à son imagination. Puis les affaires de la Grèce semblaient prendre une allure plus ferme, plus européenne; les puissances protectrices de la Grèce, la France, la Russie et l'Angleterre venaient de signer le hardi traité du 6 juillet 1827, qui reconnaissait comme un fait accompli l'indépendance hellénique. En même temps se donnait la bataille de Navarin, fait d'armes moins glorieux encore que significatif; car il y avait peu de mérite naval dans l'engagement des trois plus fortes marines de l'Europe contre de grandes coques, de vastes et lourds navires turcs et égyptiens, mal

manœuvrés, avec des officiers et des matelots sans expérience de la tactique maritime. La bataille de Navarin eut seulement pour effet de témoigner à la Porte que toute résistance était impuissante, et que si elle n'avait pas cédé aux Grecs, parce qu'ils n'avaient pas la force matérielle à côté de l'héroïsme, il fallait se résoudre à une intervention, même par la guerre, des trois grandes nations, la France, l'Angleterre et la Russie. Tout ceci se faisait sans l'Autriche, qui se gardait de prendre part à une lutte violente, au fond dans l'intérêt de la Russie. M. de Metternich ne le dissimulait pas.

Le traité du 6 juillet et la bataille de Navarin constituèrent politiquement et militairement la Grèce ; dès lors le comte Capo-d'Istrias résolut de se rendre aux vœux de l'assemblée de Trézène, et d'accepter la direction suprême et provisoire du nouvel État. Avant de saluer Athènes, le comte dut visiter Vienne, Berlin, Paris et Londres, sans doute pour s'aboucher avec les ministres des trois cours, gagner leur bienveillance, et surtout s'occuper avec elles des moyens pécuniaires indispensables pour organiser le nouveau gouvernement. Le comte Capo-d'Istrias, parfaitement accueilli à Berlin, y fit accepter l'idée du traité libérateur par ce cabinet, toujours dévoué à la Russie. A Vienne, le prince de Metternich, le protecteur de la Porte ottomane, fort inquiet de l'influence russe, annonça au comte Capo-d'Istrias « qu'il avait pris une rude besogne dans cette

présidence; qu'il se faisait illusion sur les Grecs; que, quant à lui, il aimerait mieux gouverner les Algériens que tous ces pirates et ces bandits des îles de la Grèce; que plus il avait pour lui affection et amitié, plus il voyait avec chagrin qu'il avait accepté une tâche si difficile : « Que la Providence vous garde, mon cher comte, ajouta-t-il, de quelque mauvais coups. » Il semblait qu'il y eût, dans les paroles du prince de Metternich, une sorte d'avis providentiel sur la destinée réservée au comte Capo-d'Istrias dans ce fatal gouvernement de la Grèce.

A Paris, accueilli avec une sorte d'ivresse par le comité des Hellènes, encouragé par toutes les pensées chrétiennes de Charles X, le comte Capo-d'Istrias s'occupa surtout de la question financière. Il y avait eu beaucoup de dons pour la Grèce, de nombreuses souscriptions, comme pour toutes les choses populaires; mais, quelque grand que soit l'enthousiasme, en matière d'argent il ne va jamais fort loin : les seules et véritables ressources pour les gouvernements, ce sont les emprunts réguliers par les banques. Seuls, ils réalisent des sommes considérables; et le congrès de Trézène avait arrêté l'emprunt d'un million de piastres hypothéqué sur les domaines nationaux. Le nouveau président se chargea de le négocier aux meilleures conditions possibles; car lui seul inspirait assez de confiance pour garantir un prêt d'argent. Déjà la Grèce avait eu recours à tous les éléments de crédit, et le nouvel emprunt n'était

destiné qu'à payer les intérêts de la dette, ce qui est la plus mauvaise position financière pour un État. Le comte Capo-d'Istrias parvint néanmoins à obtenir quelque argent des capitalistes. Alors seulement il se décida à venir prendre possession de sa présidence.

Dans le mois de janvier 1828, au milieu d'un temps fort orageux, une de ces tempêtes fréquentes dans l'Archipel, les vigies signalèrent un vaisseau anglais de quatre-vingts canons. Ce vaisseau portait le comte Capo-d'Istrias, que les forts saluèrent de cent un coups d'artillerie. C'était de l'allégresse nationale; mais, dans la réalité, les partis étaient tellement divisés, que l'action salutaire d'un pouvoir central était encore impossible; l'opposition déjà se montrait formidable. Les nations, à travers les âges, demeurent toujours avec les mêmes empreintes que la Providence a placées à leur front; les Grecs des îles de la mer Égée étaient demeurés, dans les temps modernes, aussi divisés, aussi ennemis les uns des autres que dans les temps antiques, lors de la ligue Achéenne. Corinthe la superbe, Sparte, Samos, formaient comme autant de républiques indépendantes qui refusaient de reconnaître et de saluer un dictateur; de manière qu'au milieu de l'éclat des réjouissances publiques, alors que les feux croisés des carabines des Souliotes manifestaient les acclamations publiques pour l'arrivée du comte Capo-d'Istrias, il restait néanmoins une rude tâche pour le nouveau président, celle de concilier les esprits et d'adoucir l'ardente passion des âmes.

Pourtant sa vive imagination s'enorgueillissait d'avance d'être appelé, comme les antiques législateurs, à donner des lois à la Grèce. Le comte Capo-d'Istrias s'entoura des sénateurs, des vieillards, des chefs puissants pour examiner et juger la constitution promulguée à Trézène. La nouvelle république eut pour base un conseil ou sénat de vingt-sept membres, divisés en trois sections : finances, intérieur et armée. Ce conseil, dont le comte Capo-d'Istrias avait la présidence, devait préparer les affaires, les négociations, jusqu'à la réunion d'une grande assemblée décorée du nom de *Panhellénique*, pour désigner, sans doute, selon son étymologie, qu'elle embrassait toutes les forces de la nation grecque. D'après les instructions écrites de la Russie, le comte Capo-d'Istrias devait se réserver la direction absolue de ce conseil. Cette dictature morale était nécessaire, car il y avait danger à disséminer les forces de la nouvelle république au moment où elle avait encore des dangers à courir et des obstacles à vaincre. Toutes ces formules de conseil, de sénat, d'assemblée devaient gêner l'action d'un gouvernement fort, et c'est à s'en affranchir que visait le comte Capo-d'Istrias, soutenu tout à la fois par la Russie, la France et l'Angleterre ; jusqu'alors, lord Cochrane et Church appuyaient les mêmes idées, parce que eux aussi connaissaient profondément ce pays et savaient qu'il ne pouvait se constituer que sous une forte direction.

Dès ce moment, le comte Capo-d'Istrias s'occupa tout en-

tier de l'administration unique et centrale de la Grèce : administrer c'était embrasser tous les intérêts, satisfaire les idées et les opinions, en même temps qu'accepter les faits accomplis. C'était à l'aide d'une administration sage et forte que le comte Capo-d'Istrias espérait lutter contre ces chefs avides d'une sauvage indépendance. La Grèce était à son moyen âge : ici des klefts ou montagnards, d'intrépides gardeurs de troupeaux, des châtelains sur les pics des rochers; là des chefs de village, des pirates audacieux qui ne voulaient céder en rien leur indépendance individuelle. Pour les dompter il fallait la force, la dictature, un gouvernement répressif de tous les instants; Capo-d'Istrias, avec la meilleure volonté de rester modéré, calme, devait se passionner pour grandir son pouvoir, et le présenter à tous comme un frein. Il voulait ramener l'union dans la Grèce : est-ce que cela était possible? L'unité peut-elle naître d'un morcellement infini? Il devait nettoyer les écuries d'Augias, travail qui n'arrive que de temps à autre, et semble réservé à des intelligences supérieures, à ceux qu'on pourrait appeler les Hercules de la civilisation moderne.

Le comte Capo-d'Istrias n'était point tout à fait à la hauteur de ceux qui fondent les empires. Il essaya de remplacer l'énergie qui lui manquait par une certaine modération de principes, par l'éclat de son gouvernement, une manière de protéger les sciences, les lettres : il créa des routes, des voies nouvelles; il fonda des académies, des comités d'agri-

culture, toutes choses qui font l'éclat d'un gouvernement aux temps calmes et paisibles, mais qui ne suffisent pas aux époques de désordre et de violence passionnée. Les partis restèrent donc les mêmes en Grèce, les haines se ranimèrent, par cela même que le président fut obligé de traiter avec rigueur les insurrections de cités, les tentatives des pirates. Comment s'imaginer, par exemple, que ces corsaires de l'épopée byronienne qui dévastaient tout l'archipel, à l'abri des côtes inconnues, dans des repaires isolés, se soumettraient à la juridiction d'un tribunal des prises? Le prétexte de courir sur les Turcs et les Égyptiens autorisait les armements successifs, et les corsaires remplissaient toutes les mers de leurs vols audacieux, exercés sans justice et sans raisons sur les navires de tous les gouvernements; ce qui constituait une véritable piraterie.

Pour organiser une police active, vigilante, le comte Capo-d'Istrias se fit donc beaucoup d'ennemis parmi ceux qui vivaient de la violence même; quand la répression n'est pas assez forte pour rester maîtresse absolue, elle n'a pour effet que de soulever les mécontentements; elle crée des ennemis partout implacables, qui, tôt ou tard, se préparent à la vengeance. Quand Richelieu attaqua l'aristocratie, il y alla droit, d'une main tellement ferme que nul n'osa remuer; quand Bonaparte étreignit de ses bras les jacobins, il les étouffa dans les envergures de son aigle; mais le comte Capo-d'Istrias ne put aller jusqu'à ces actes d'énergie, il

n'en avait ni la force ni l'ampleur ; il voulut de l'ordre sans employer la vigueur nécessaire pour l'accomplir, et c'est ce qui le perdit.

Jusque là, cependant, il était appuyé avec constance par le cabinet de Pétersbourg et de Paris, un peu par l'Angleterre encore : l'avénement du ministère du comte de Laferronays avait fortement uni la Russie et la France dans les mêmes intérêts ; la question de la Grèce devenait comme une affaire commune ; et alors fut résolue l'expédition de Morée, confiée au général Maison, dont le but était d'accomplir ce que la bataille de Navarin avait commencé. La Morée était alors occupée par les Égyptiens, possesseurs des points fortifiés sous Ibrahim-Pacha. Cette expédition, vivement conduite et concertée en vertu du traité du 6 juillet, eut pour résultat d'anéantir les dernières traces du gouvernement turc dans la Morée, de manière à créer une Grèce indépendante dans les limites fixées par les traités.

L'appui effectif donné par les puissances au gouvernement du comte Capo-d'Istrias facilita ses moyens d'action sur la Grèce : en même temps que Charles X envoyait des troupes solides et fermes pour l'accomplissement du traité, la France et la Russie fournissaient de l'argent, meilleur moyen d'apaiser les ressentiments des chefs, et d'organiser sur de solides éléments un gouvernement nouveau. Au point de vue éloigné, on s'imagine toujours que c'est chose simple et facile que de fonder un pouvoir, quel

qu'il soit, et de faire sortir une forme quelconque du chaos. C'est le travail le plus sérieux, le plus ingrat, celui qui vous expose aux accusations les plus dures, aux déceptions les plus amères. Cependant le comte Capo-d'Istrias y parvint, au moins dans les choses extérieures, et l'appui des cabinets facilita toujours son administration. La guerre des Russes contre les Turcs, en affaiblissant les moyens de la Porte contre la Grèce, permettait au président d'appliquer les ressources nationales au développement de la prospérité du nouvel État. On ne se fait pas d'idée de ce que pouvait être ce gouvernement de la Grèce après les longues et glorieuses secousses que cette nation avait éprouvées. L'administration du comte Capo-d'Istrias se résuma en une douce dictature : on ne voit ni conseil ni sénat consulté ; seulement le président organise les finances, la guerre, avec un soin particulier et une vive sollicitude.

Ce qui surtout faisait la force du président, c'est que, jusqu'alors, on le considérait moins comme le chef de l'État, que comme le représentant des cabinets, alors décidés à soutenir la Grèce. Dans les besoins de la patrie, obligés de se défendre contre les Turcs, les Grecs ne murmuraient point encore ; pour qu'il y ait mécontentement sérieux contre un gouvernement, il ne faut pas qu'il y reste un danger pour tous. Ce n'est qu'une fois qu'on ne redoute plus rien qu'on se plaint avec énergie et amertume. Ensuite, il faut bien le dire, le comte Capo-d'Istrias voyait trop sa dicta-

ture, et ne tenait pas assez compte des Grecs dans son action administrative; les troupes étaient étrangères, l'administration avait l'air plutôt d'une coterie de famille que d'une véritable organisation de gouvernement; de ses deux frères, l'un, Gustino Capo-d'Istrias, commandait l'armée de Lépante; l'autre, Veri Capo-d'Istrias, était le chef de la police. Au moyen de ces bras, le président faisait marcher la Grèce dans les voies indiquées par ses instructions : gouvernait-il bien? gouvernait-il mal? Telle n'était pas la seule question politique à l'égard d'un peuple qui, après d'héroïques actions, venait de proclamer son indépendance. Les Grecs avaient déployé un immense courage dans la lutte; eh bien! à peine affranchis des Turcs, ils tombaient sous l'action unique d'un président qui les faisait administrer par les étrangers. Je crois que le comte Capo-d'Istrias, sous les inspirations de la Russie, voulait dominer la Grèce, et, sur ce point, il dépassa le but; il fallait se garder de trop manifester ce dessein, de manière à faire voir qu'on voulait gouverner les Hellènes sans leur concours libre et souverain.

De toutes parts on se faisait cette question : quand le président convoquera-t-il l'assemblée nationale, toujours promise et jamais appelée? Déjà s'était formée une opinion considérable et tout à fait opposée à l'administration unique du président. Le parti anglais, représenté par le général Church; le parti des Philhellènes français, dirigé par

le général Fabvier, demandaient la convocation d'une assemblée régulière, afin d'accomplir la constitution libérale promise à la Grèce. Après de grandes résistances, Capo-d'Istrias fut obligé d'accéder à ces vœux; mais il mit tant de finesse dans les élections, distribua si bien l'argent aux districts, qu'il obtint presque une assemblée dévouée à ses idées et à son intérêt de commandement,

Il faut dire à l'éloge du comte Capo-d'Istrias que, s'il voulait placer la Grèce sous sa main et l'assemblée à sa direction, c'était dans un but véritablement national. Toutes les fois qu'il s'agit de donner de la grandeur à cet État nouveau, le président se trouva digne de sa mission. Ainsi sur la question des limites, si difficile et si longtemps disputée, il soutint qu'il fallait à la Grèce de larges frontières, de manière à pouvoir se défendre elle-même. Quand la conférence de Londres signifiait un protocole, Capo-d'Istrias protestait dans l'intérêt de la nation même qu'il gouvernait; car sa situation était tout à fait distincte des opinions de la conférence; lui était Grec et Russe à la fois, de manière que tout ce qui grandissait les destinées de la Grèce lui convenait parfaitement, alors même que la Turquie se fût montrée mécontente. La conférence de Londres, au contraire, était européenne, et par conséquent elle modérait nécessairement les rapports du nouvel État avec la Turquie, que le cabinet de Londres désirait ménager: ni la France, ni l'Angleterre ne voulaient rompre tout à fait les

vieux liens qui unissaient la Porte ottomane avec les puissances chrétiennes.

Pendant ce temps, le comte Capo-d'Istrias organisait toujours le gouvernement de la Grèce : à une bruyante assemblée il substituait un conseil d'État, chargé de faire et d'appliquer les lois. Au point de vue diplomatique, tout cela n'était qu'un provisoire : la conférence de Londres n'avait point institué une Grèce pour la laisser en république, et c'est pourquoi il fut décidé qu'elle formerait un royaume fortement établi sur le principe monarchique ; décision prise un peu contrairement aux opinions personnelles de la Russie, qui préférait la présidence de Capo-d'Istrias. Le choix du monarque ne se fit pas attendre ; il porta sur le prince Léopold de Saxe-Cobourg, destiné plus tard au trône de Belgique. Cette élection avait pour but de faire passer la question grecque sous l'influence de l'Angleterre, et d'enlever pour ainsi dire le nouvel État des mains d'un président Russe de principes et d'opinions. Le prince Léopold offrait comme titre et garantie, les dons, les sacrifices qu'il avait faits pour la Grèce avec une générosité sans exemple ; enfin, ses sympathies hautement proclamées pour la cause chrétienne. Léopold, lié par son mariage au peuple anglais, devait fortifier aux yeux du Parlement l'émancipation de la Grèce que les torys croyaient une idée trop russe. En même temps la conférence fixait d'une manière positive les limites de la Grèce dans une circon-

scription susceptible d'être reconnue par la Turquie, et n'était-ce pas le but définitif de l'organisation ?

Ces actes de la conférence allaient donc enlever tout le pouvoir au comte Capo-d'Istrias; la présidence devait cesser devant l'organisation monarchique. Ce fut à cette occasion que, déguisant un peu de dépit sous les dehors d'un intérêt passionné pour la Grèce, le président commença sa correspondance avec Léopold, destinée à soulever ses scrupules. Si le fond de cette correspondance se résumait en de simples conseils, on y voyait naturellement percer un vif dépit : selon le comte Capo-d'Istrias, le prince serait mal reçu en Grèce, à moins qu'il ne fît rectifier les protocoles sur plusieurs points, et spécialement en ce qui touchait les frontières, trop limitées, trop restreintes pour satisfaire l'orgueil des Hellènes; l'argent était nécessaire pour assurer le repos du pays; il fallait un million au moins pour favoriser l'avénement; enfin, Léopold devait changer de religion, adopter le rit de l'Église grecque, condition essentielle, parce que jamais ce peuple enthousiaste et dévot ne consentirait à honorer de ses respects et de ses vénérations un souverain, s'il n'était consacré par les popes et les archimandrites. Tout ceci était dicté sous les apparences d'un sentiment de haute philanthropie, comme il l'aurait écrit au philhellène M. Eynard. Au fond, le comte Capo-d'Istrias, après tant d'efforts, de vive inquiétude, voyait avec peine l'établissement d'une royauté

qui lui enlevait le pouvoir, et il voulait, autant qu'il était en lui, la rendre impossible dans l'intérêt de sa cause.

Cette correspondance prépara le refus absolu du prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui prétendit « qu'on ne lui donnait aucun des éléments pour affermir sur sa tête la couronne de Grèce. » Sa lettre produisit un effet fâcheux sur la cour de Londres, et le comte Capo-d'Istrias perdit son crédit parmi les membres de la conférence : on vit trop clairement qu'après avoir constitué la Grèce, il s'y rattachait comme à sa propre pensée, à son œuvre, et qu'il voulait maintenir sa prépondérance. La révolution de juillet, éclatant tout à coup, suspendit les délibérations de la conférence sur la Grèce, et le comte Capo-d'Istrias eut encore l'espoir de se maintenir dans son gouvernement, parce que la révolution de France allait susciter d'autres préoccupations pour l'Europe alarmée, qui devait songer à son propre salut. Plein de la pensée de réaliser enfin la toute-puissance de sa dictature, Capo-d'Istrias multipliait ses moyens de police pour dominer le gouvernement grec : seulement les ressources pécuniaires lui manquaient ; les troupes, mal payées, murmuraient au milieu d'un double parti d'opposition : le parti national et républicain d'abord, ne pouvait souffrir la dictature d'un commissaire russe qui supprimait les assemblées, les élections, et voulait à lui seul gouverner la Grèce ; puis, le parti anglais des conférences de Londres, voyant avec dépit l'exclusive pré-

sidence un peu russe du comte Capo-d'Istrias, voulait en finir avec une telle domination.

A ce double parti Capo-d'Istrias n'avait rien à opposer : peu de police, point de force militaire, et contre lui des ennemis personnels, des hommes qui voulaient se venger, et qui avaient la force en main. De tous côtés des complots devenaient menaçants, et l'on en signala plusieurs au président : il n'y prit garde, parce qu'il avait un courage à l'épreuve. C'était le dimanche, 9 octobre 1831 : le comte Capo-d'Istrias, en costume national, se rendait à l'église de Napoli de Romanie pour assister à la messe ; derrière lui, le président n'avait pas de gardes ; deux secrétaires seulement le précédaient, tandis que les cloches de la cathédrale sonnaient comme aux jours de solennité. Sur un coin de la place, deux hommes étaient blottis, revêtus de riches costumes albanais, en velours noir bordé d'or, pistolets à la ceinture, carabine au poing, yatagan au côté ; le peuple s'approchait d'eux, leur témoignait la joie de les revoir, et eux rendaient le salut oriental à tous, en portant la main sur la poitrine avec calme et sang-froid : c'étaient Georges et Constantin Mavromichali, de grande race du pays. Quand ils voient le président s'avancer, Georges prend à sa ceinture un pistolet d'arçon, l'ajuste et fait feu presque à brûle-pourpoint, et ne manque pas le crâne de Capo-d'Istrias, qui tombe sans proférer une seule parole ; ensuite, comme si ce n'était point assez, Constantin s'approche et lui plonge son yatagan dans

le bas-ventre. Les amis du président, comme dans une scène des temps antiques, tuèrent sur place Constantin : Georges fut livré quelque temps après à la justice du pays; il fut condamné à mort, et immolé comme une hécatombe aux funérailles du président.

Avec le comte Capo-d'Istrias cessa le système primitif d'organisation pour la Grèce, la forme presque exclusivement russe de gouvernement et de domination. Le président avait voulu établir une force en opposition avec la pure nationalité des Hellènes et l'action toute diplomatique de la conférence de Londres, de manière à créer tôt ou tard un État indépendant sous la protection de la Russie, comme l'étaient la Valachie et la Moldavie. La pensée du cabinet de Pétersbourg, si grande et si vaste, était d'émanciper peu à peu toute la nationalité grecque, mais de ne manifester ses prétentions de souveraineté que lorsqu'il y aurait une insurrection générale. Le rôle du comte Capo-d'Istrias, conséquence de ce plan, était difficile à réaliser. La Grèce s'était régénérée au prix de son sang et par son héroïsme sauvage; ce n'était donc pas avec une simple politesse de mœurs, avec une certaine grâce dans la pensée, qu'on pouvait refréner des imaginations ardentes, d'agrestes et antiques habitudes : le comte Capo-d'Istrias succomba à l'œuvre. Cette œuvre sera-t-elle reprise par la Russie? Ces mouvements convulsifs qui agitent la Grèce sous cette royauté éphémère, n'annoncent-ils pas qu'il n'y a là qu'un système

transitoire sur un peuple qui ne doit pas toujours être gouverné par les étrangers?

Il se prépare, en ce moment, en Orient, deux grandes forces qui tôt ou tard se montreront pour lutter contre la souveraineté turque, couche immonde et tartare sur une vaste terre fécondée par la croix : ces deux forces sont la nationalité grecque et la nationalité catholique des populations de la Syrie ou du Liban qui couvrent la surface de l'Asie-Mineure jusque vers l'Égypte. Ces populations opprimées, un jour prendront les armes ; la Russie pousse les Grecs, et les seconde de tous ses efforts ; le rôle naturel de la France serait de favoriser la civilisation catholique déjà puissante en Syrie. Ce rôle, l'Autriche nous le dispute, et déjà elle prend une grande prépondérance. Et pourquoi cela? C'est que nous désavouons nous-mêmes notre force et notre grandeur catholiques ; nous sommes de petits philosophes qui faisons des livres et des pamphlets contre les prêtres et l'Église ; pendant ce temps, les autres nations qui savent ce qu'est la force religieuse l'emploient à leur profit. Voilà ce qui explique comment la France, incessamment jetée par ses philosophes en dehors de sa puissance, ne sait le plus souvent à qui s'adresser pour ses alliances et sa force à l'extérieur. Au XVIIIe siècle, l'école encyclopédique nous annula diplomatiquement au dehors, en brisant le vieux système de Louis XIV, en nous vendant à Frédéric, à Joseph II, à la grande Catherine. Aujourd'hui, avec le sys-

tème humanitaire, on use la véritable force de la France en des luttes puériles, et l'on ne voit pas que ce n'était pas sans but que les rois de France se nommaient Majesté Très-Chrétienne, et qu'ils portaient la croix sur la couronne.

Depuis la mort du président Capo-d'Istrias, on a institué en Grèce une monarchie représentative : c'est maintenant l'idée qui court le monde : chaque époque a sa préoccupation, sa manie. Nous avons aujourd'hui celle du gouvernement représentatif, et l'on ne peut pas constituer quelque chose sans y jeter immédiatement des assemblées, des tribunes, un bavardage incessant de majorité et de minorité. Pour la France, c'est une affaire de bonne foi, une suite d'une fausse éducation philosophique, une admiration de Montesquieu et de De Lolme. Nous aimons à voir une tribune correspondre à la nôtre; et Dieu sait ce que produit notre éloquence! Pour les autres puissances, qui savent bien ce qu'elles font, c'est un instrument de trouble, une espèce de provisoire qu'elles veulent jeter, parce qu'elles savent que la tribune affaiblit et énerve une nation.

Tel est le système en Grèce : la Russie ne prend pas au sérieux la royauté du prince Othon et le gouvernement représentatif qui l'appuie. Pour elle, c'est un provisoire, une manière d'attendre le jour d'un immense réveil pour la grande nationalité grecque; elle serait très-fâchée qu'il s'y constituât un gouvernement définitif, solidement fondé : chaque secousse nouvelle produit un résultat. Quant à

l'Angleterre, toutes les fois qu'elle veut affaiblir chez un peuple l'énergie de la nationalité, la puissance des grandes choses, elle lui donne le système représentatif, en Espagne, en Portugal, même jusque dans le Brésil et les républiques du Nouveau-Monde.

Je crois heureusement que, pour l'avenir de chaque nationalité, l'idée représentative fera son temps; elle passera comme tant d'autres choses. En Angleterre, où elle n'est qu'une forme, une certaine manière d'organiser l'unité des partis, elle pourra se conserver; mais il est douteux qu'une longue expérience ne constate pas chez d'autres peuples que ce gouvernement par les assemblées est une annulation de toutes les grandeurs nationales, qu'avec cela le pouvoir ne peut rien faire d'osé et de fort. Les nations ne peuvent pas toujours offrir le spectacle des disputes du Bas-Empire; et, pour créer une grande époque, il faut une tête seule, libre et puissante.

IV.

LE COMTE DE RAYNEVAL

J'étais à Madrid lors des grandes fonctions royales des taureaux, célébrées la dernière année de la vie de Ferdinand VII, à l'occasion du statut royal qui donnait la couronne à l'infante Isabelle. M. de Rayneval m'avait conduit dans sa loge de la place Mayor, et, après avoir passé à l'ambassade une de ces soirées musicales que l'ambassadeur aimait tant, il me demanda si je voulais l'accompagner à la promenade du Prado. Il était onze heures environ; nous avions subi les feux du mois de juin : l'habitude espagnole est de passer presque toute la nuit à chercher un peu d'air, à boire cette *agua fresca* que les Asturiens vendent autour des belles fontaines de Charles III et de la splendide fuente de Neptuno. Je restai donc avec M. de Rayneval depuis minuit jusqu'à quatre heures du matin, dans une

causerie fort animée, l'écoutant avec une vive attention, s'abandonnant à moi avec une grande confiance, parce que je l'avais beaucoup connu pendant l'intérim des affaires étrangères, sous M. de La Ferronays, et que d'ailleurs je lui étais recommandé par tous ses amis politiques : le chancelier Pasquier, le comte Molé, et son ami plus intime encore, le baron Mounier, l'homme de science et d'honneur qu'une mort déplorable a enlevé aux affaires publiques.

Je m'en souviens : le comte de Rayneval avait le cœur gros, et jamais je n'ai entendu un homme d'État parler avec plus de passion des belles idées de Louis XIV sur l'Espagne : « On ne fait pas assez attention à ce pays-ci, me disait-il, « on le néglige, on laisse prendre toute influence à l'An- « gleterre ; et pourtant, à toutes les époques, la France a « besoin de l'Espagne : elle en a besoin dans la paix, dans « la guerre ; c'est un commerce, c'est une frontière ; il y a « ici mille ressources enfouies. On laisse l'anarchie tout « dominer : je ne sache rien de plus pitoyable que cela ; car « il suffisait d'un mot et d'un appui de la France pour que « cette anarchie cessât. »

M. de Rayneval me disait ces paroles avec un découragement du présent et de l'avenir qui me frappa : c'était un de ces ambassadeurs de la vieille école ; l'honneur national lui sortait par tous les pores. Il avait beaucoup étudié le droit public, les intérêts ; et aujourd'hui nous n'avons plus d'idée de ces vieilles carrières diplomatiques, de ces études

de toute une vie, de ces existences presque nomades, passant de capitale en capitale, telles qu'on en trouve des traces dans les papiers du président Jeannin, ou dans les négociations du règne de Louis XIV.

Le comte de Rayneval avait commencé sa carrière bien jeune ; sa famille appartenait héréditairement à la diplomatie. Sous la grande époque de M. de Vergennes, lorsque les négociations de Louis XVI remuaient tant de questions européennes, le père du comte de Rayneval, connu sous le nom de M. Gérard de Rayneval, était premier commis des affaires étrangères, et, en cette qualité, il se mêla à toutes les questions, et plus particulièrement à cette grave affaire des États-Unis, qui, au simple point de vue commercial et d'influence diplomatique, était la plus considérable du XVIIIe siècle. Le département des affaires étrangères, sous la vieille monarchie, se composait de premiers commis de longue expérience, qui, après avoir négocié tous les traités, venaient s'abriter dans les bureaux, et y apportaient la science pratique. De manière que le ministre était toujours parfaitement informé de l'ensemble de la politique générale; sous Louis XVI, cette politique embrassait non-seulement l'Europe, mais encore l'Inde et l'Amérique, qui étaient appelées à jouer un rôle dans la prépondérance des intérêts.

A cette réputation d'homme pratique, M. Gérard de Rayneval avait ajouté la publication d'un ouvrage sur le

droit public de l'Europe, qui avait considérablement grandi sa renommée. Le XVIIIe siècle était essentiellement littéraire, et nous avons vu plus tard le comte d'Hauterive joindre à sa longue expérience des travaux sérieux sur chaque question, et en donner le modèle dans sa remarquable brochure de l'*État de la France à la fin de l'an* VIII. Le travail était alors la condition imposée à toutes les situations de la vie : il est vrai qu'on n'était pas absorbé par des bavardages de tribune, par des débats plus retentissants qu'utiles; toute l'ambition était de faire les affaires du pays. La diplomatie de la maison de Bourbon gagnait avec cela sept provinces depuis Henri IV. Était-ce plus mal, moins utile? C'est là ce que l'avenir décidera.

A l'âge de seize ans, le jeune Gérard de Rayneval fut attaché à l'ambassade de Suède, successivement à celle de Russie; puis enfin, à vingt-deux ans, il fut premier secrétaire d'ambassade à Lisbonne. On était au commencement de l'empire, au moment où les caprices de Napoléon étaient impératifs, et M. de Rayneval en fut quelque temps l'expression à Lisbonne. La situation du Portugal était toute exceptionnelle; comme ce royaume forme un long littoral, avec des ports exposés aux attaques de l'Angleterre; comme ses vignobles, objet de son commerce, étaient exploités par les Anglais; comme le Portugal n'était riche que par ses colonies, et qu'il ne pouvait les posséder que par la navigation, il n'est pas étonnant que ce pays demeurât sous l'im-

pérative nécessité de l'alliance anglaise. C'était pour lui la vie commerciale et politique. D'un autre côté, par l'Espagne le Portugal tenait au continent, et Napoléon, maître du cabinet de Madrid, dominateur souverain de la Péninsule, pouvait, avec quelques régiments, marcher droit sur Lisbonne et la soumettre à ses aigles.

A cet effet, le général Junot fut envoyé à Lisbonne en qualité d'ambassadeur, et le jeune Rayneval l'y suivit comme premier secrétaire. Le général y apporta ses formes impératives, soldatesques, ses manières souveraines qui tranchaient à vif dans toutes les questions : c'était la mode de tous les traîneurs de sabre. Il ne s'agissait plus de diplomatie active, féconde; mais d'un commandement de Napoléon qu'il envoyait partout où s'étendait sa puissance. Madame Junot nous a depuis laissé dans ses *Mémoires* un tableau assez curieux de cette ambassade de Lisbonne, et, à travers les éloges pompeux qu'elle donne au système français, on peut voir la direction superbe, oppressive de cette diplomatie à l'étranger. Le général Junot parlait en maître : contributions, impôts, levées de deniers, de rubis et de diamants : tout cela servait aux profusions, aux prodigalités de quelques favoris de l'empereur ; l'ambassadeur ne ménagea ni le peuple, ni les grands.

Cette atmosphère ne devait point plaire au jeune Rayneval, homme de plaisir sans doute, mais habitué aux affaires sérieuses de la diplomatie. Il vit bien que cela ne

pouvait aller longtemps ; qu'une politique si étrange produirait une réaction, une rupture, et que ce pays ne pourrait résister à cette double fatalité qui le poussait par la peur vers Napoléon, par les intérêts vers l'Angleterre. Quand le général Junot fut subitement rappelé, M. de Rayneval resta seul chargé des affaires, et il eut ordre de notifier à la cour de Lisbonne l'*ultimatum* de Napoléon. Voici donc ce qu'il proposait au Portugal, et lui-même aimait à dire que c'était une impossibilité radicale : fermer les ports à l'Angleterre, c'est-à-dire supprimer le commerce du Portugal, ne plus respirer par la mer, l'élément, force de sa vie ; confisquer les marchandises anglaises, c'est-à-dire commencer une guerre avec la Grande-Bretagne : or, comme le Portugal ne se compose que de côtes et de ports, Napoléon le livrait à toutes les attaques de l'Angleterre, sans que lui-même eût possibilité de le défendre. (Chacun sait que la marine impériale se composait de quelques gros navires stationnés dans les ports, et qui n'osaient sortir devant les vaisseaux anglais.) Enfin, et comme dernière clause de l'*ultimatum*, l'empereur exigeait que le Portugal unît ses vaisseaux à ceux de la France, ce qui était dire : Faites-les prendre par les Anglais.

Aussi, comme l'avait bien prévu M. de Rayneval, cet *ultimatum* repoussé amena nécessairement une rupture, et le jeune chargé d'affaires fut obligé de quitter Lisbonne, et de traverser toute l'Espagne, alors déjà agitée et en feu,

pour revenir à Paris. Il n'y demeura que quelques instants, et fut désigné immédiatement pour joindre l'ambassade de M. de Caulaincourt en Russie. Le voilà maintenant de Lisbonne transporté à Pétersbourg, c'est-à-dire d'une extrémité de l'Europe à l'autre, à onze cents lieues de distance. Il y arriva déjà dans des circonstances fort difficiles, presque au moment de la rupture entre Alexandre et Napoléon. La société de Saint-Pétersbourg est si différente de celle de Lisbonne! On y aime les hommes de naissance et d'affaires : on ne pouvait, certes, contester la grande origine à M. de Caulaincourt, d'une des illustres familles de l'ancienne monarchie; et pourtant M. de Caulaincourt était à Pétersbourg dans une fausse position. Les pamphlets anglais avaient écrit qu'il avait participé au grand crime de Bonaparte, le meurtre du duc d'Enghien; M. de Caulaincourt, disait-on, avait arrêté le prince à Ettenheim par l'ordre du consul. Ce bruit, que je crois mensonger, devint si général que M. de Caulaincourt fut obligé de se justifier auprès d'Alexandre; et c'est une mauvaise position pour un ambassadeur que d'avoir à expliquer sa vie devant un autre souverain que le sien.

L'expérience des affaires fit bientôt comprendre à M. de Rayneval que la situation entre la Russie et la France entraînait nécessairement la guerre; et, lorsque la rupture fut déclarée, il quitta Pétersbourg à la suite de M. de Caulaincourt, auquel il resta attaché comme premier secrétaire.

Ce fut dans cette triste campagne de Moscou, au milieu des glaces, des privations, que naquit une amitié vive et tendre entre lui et un jeune secrétaire du cabinet de Napoléon, qui avait conquis déjà une renommée, je veux parler du baron Mounier, qui à la connaissance de presque toutes les langues de l'Europe joignait un talent vif, causeur aimable, spirituel, une discrétion à l'épreuve; et tous deux, bien jeunes néanmoins, jugèrent la chute inévitable du colosse qui pesait sur le monde, par cela seul qu'une situation si haute ne permettait pas de revers.

Cette chute de l'empereur arrivait rapide et profonde; la retraite de Moscou était suivie de la campagne de 1813, brillant et dernier épisode de l'immense vie de Napoléon. Après les victoires, de nouveaux revers, et des revers tellement irréparables que l'ennemi parut même au-delà du Rhin. Ce fut alors que Napoléon s'adressa une fois encore à la loyauté de M. de Caulaincourt; et au congrès de Châtillon M. de Rayneval l'accompagna comme secrétaire de légation et directeur du protocole. Ce congrès ne fut réellement qu'un simulacre, et je lui ai entendu dire bien souvent « que si la candeur de M. de Caulaincourt avait espéré des conditions modérées de la part des alliés, lui, plus expérimenté, s'était aperçu qu'il n'y avait pas d'accord possible entre l'Europe victorieuse et l'empereur : Napoléon, qui avait eu un empire s'étendant de Hambourg à l'Adriatique, ne consentirait jamais de bonne foi à gou-

verner un petit royaume tel que les alliés voulaient le lui donner; et jamais les alliés n'auraient été paisibles, si Bonaparte, réduit même au rang de simple roitelet, avait une année de repos pour réorganiser ses armées et se jeter de nouveau dans les combats. Quand on a porté longtemps une longue épée, vous réduire à manier un petit couteau pour déjeuner aux Tuileries tous les matins, cela est impossible; et en prenant Napoléon ou comme Alexandre-le-Grand, ou comme César, il devait mourir à la peine, l'épée à la main, ou tomber enfin avec son œuvre.

Les conférences de Châtillon furent presque contemporaines de la restauration, et quand M. de Rayneval revint à Paris, il trouva le gouvernement des Bourbons constitué avec la Charte. Son nom n'était point inconnu à la maison royale; Louis XVIII, qui aimait les souvenirs et les noms propres, lui dit avec un ton affectueux, lorsqu'il lui fut présenté : « Ah! monsieur Gérard (Louis XVIII d'un plein bond se reportait à 1780), il y a longtemps que j'ai entendu votre nom pour la première fois : il s'agissait de la guerre d'Amérique; et je ne partageais pas les idées de mon frère sur ce point. Tout le monde dit du bien de vous, et je crois que vous serez bien placé à Londres, où je vous ai nommé mon consul général. »

Ce fut en effet en cette qualité que M. de Rayneval commença ses services sous la restauration : c'était changer un peu la nature de sa carrière; quelle que soit l'utilité des

consulats, la grandeur des services qu'ils rendent, ils ne sont placés qu'au second rang dans la hiérarchie diplomatique. Un secrétaire d'ambassade se croit plus haut placé qu'un consul; ce n'est pas le même ordre de fonctions : le diplomate fait les affaires politiques, le consul les affaires commerciales. Mais il y avait ceci de spécial dans le poste qu'on donnait à M. de Rayneval, que, comme Louis XVIII laissait à Londres un bon gentilhomme de ses amis, le duc de La Châtre, mais fort incapable de suivre les affaires difficiles et les négociations sérieuses, M. de Rayneval se trouvait chargé de toute la correspondance. Il éleva donc ses fonctions consulaires à un rôle diplomatique; tout en se réservant la protection du commerce, les statistiques imposées aux consuls, il fit un peu les affaires de l'ambassade, et son travail frappa tellement qu'il fut appelé presque aussitôt au ministère des affaires étrangères, comme chef de la chancellerie, c'est-à-dire chargé de la direction des bureaux, de l'application matérielle de la politique.

A ce moment se formait le ministère de M. de Richelieu, et le baron Mounier, son ami, son collègue sous l'empire, auditeur comme lui, était nommé directeur-général de la police, c'est-à-dire véritable ministre de l'intérieur; il indiqua donc au duc de Richelieu M. de Rayneval, comme l'homme le plus capable de diriger toutes les affaires au département des relations extérieures; et alors le directeur de la chancellerie, M. de Rayneval, fut élevé par le noble

duc au titre de sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères. L'avancement était beau, mais il était mérité : aujourd'hui que les ambassades se donnent souvent avec une facilité extrême, voyez comme l'avancement était alors réglé. Il y avait plus de vingt-cinq ans que M. de Rayneval était dans la hiérarchie des relations extérieures : sept fois secrétaire d'ambassade en des postes divers, la diplomatie était devenue comme sa vie ; il savait l'histoire de tous les cabinets, la carrière de tous les hommes d'État, la force et la faiblesse de tous. Lorsqu'un mouvement de Chambre renversa le duc de Richelieu, M. de Rayneval donna sa démission, ou, pour parler plus exactement, il changea sa place contre le poste de ministre en Prusse, et en 1822, il partit pour Berlin. C'était pour lui une nouvelle étude ; tout d'un coup il était reporté à l'époque de sa légation à Pétersbourg, car il n'y a rien qui se ressemble plus, pour l'esprit et la tendance, que les cours de Russie et de Prusse : à Pétersbourg on sait Berlin, comme à Berlin on sait Pétersbourg. M. de Rayneval désormais appartenait aux ambassades supérieures, et il entrait dans le rôle actif des négociateurs européens.

L'époque régulière de la restauration, en paix avec le monde, rendait cette position très facile ; il n'y avait pas d'affaires sérieuses, et la question d'Orient, qui venait de naître, n'occupait encore que l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la France. M. de Rayneval demeura deux ans à

Berlin; puis il fut désigné pour un poste plus élevé, l'ambassade de Suisse; car celle-ci, depuis Henri IV, était considérée comme un poste de premier ordre, parce qu'il y avait à maintenir les capitulations et à suivre les questions de frontière et de commerce, toujours fort délicates; il se mêlait aussi quelque surveillance de réfugiés; car, à ce temps, la restauration était travaillée par des complots à l'extérieur; il existe sur ce sujet, aux affaires étrangères, un mémoire curieux du comte de Rayneval sur les menées des carbonari en Piémont, en Italie et dans le Dauphiné.

Ce fut durant un voyage de Paris à Berne que le roi Charles X le désigna pour faire l'intérim de M. de La Ferronays aux affaires étrangères pendant l'absence du ministre occasionnée par les fatigues et la maladie. Il eut alors la signature, le portefeuille, la responsabilité du département, ainsi placé au-dessus du titre de sous-secrétaire d'État, qu'il avait eu sous le duc de Richelieu. Sans doute, dans les temps ordinaires, M. de Rayneval eût parfaitement occupé le ministère; il était là en rapports d'opinions, de principes, siégeant au conseil à côté de M. Portalis, son ami : MM. Pasquier et Mounier étaient les soutiens et les appuis de ce ministère, si loyal, si bien intentionné; et nul n'avait plus de spécialité que M. de Rayneval pour accomplir les négociations. S'il ne se fût donc agi que de suivre les transactions avec la Russie ou l'Angleterre, et d'accomplir une bonne résolution de cabinet,

l'aptitude du comte de Rayneval était suffisante, au-dessus même de toutes celles qu'on pouvait espérer.

Mais il ne s'agissait pas de capacité seulement : il fallait encore donner par les noms propres une force, une condition de vie au ministère de M. de Martignac, aborder enfin cette tribune, objet de triomphe pour quelques-uns et souvent impossible pour les hommes sérieux de cabinet: M. de Rayneval n'avait rien de cela. Dès qu'il fut question de la retraite définitive de M. de La Ferronays, on mit donc en question le choix de son remplaçant. Charles X, qui commençait à être fort préoccupé, absorbé même par l'idée de former un ministère sous le prince de Polignac, ne voulait aucun nom significatif, et chaque fois qu'on lui parlait de désigner M. Pasquier ou M. de Mortemart, il répondait : « Mais vous avez M. de Rayneval, qui est très rompu aux affaires ; je ne demande pas mieux que de lui confier définitivement le portefeuille. »

Il y avait là sans doute estime personnelle pour M. de Rayneval ; mais le roi poursuivait aussi une autre idée : c'était de continuer le provisoire : Charles X voulait que le ministère Martignac ne prît pas cette force, cette consistance que pouvait lui donner un nom éclatant, pour lui un avenir politique. Et quand toute espérance fut perdue, quand il y eut refus du duc de Laval de prendre le ministère, Charles X désigna M. Portalis pour le département des affaires étrangères, ce qui était encore un

moyen d'éluder la question, et d'affaiblir plus encore le ministère Martignac en le faisant pirouetter sur lui-même : M. de Rayneval ne sortit du ministère que pour être nommé à l'ambassade de Vienne, poste parfaitement à son goût, parce qu'il y avait alors des affaires réelles à accomplir.

On était arrivé, en effet, au temps d'une grande crise européenne à l'occasion des affaires d'Orient. Trois influences luttaient entre elles sur ce point : la Russie, l'Autriche et l'Angleterre. La Russie, développant son système de conquête, de protectorat, d'avancement territorial sur le Bosphore ; l'Autriche, se présentant dans la lice tout armée pour s'opposer à la Russie ; et l'Angleterre, sous les torys, cherchant un système mixte, qui, sans trop blesser l'empereur Nicolas, pût néanmoins arrêter ses efforts militaires et sa marche conquérante sur Constantinople.

Dans cette situation, on sent toute l'importance que pouvait avoir la France, avec sa force et ses ressources ; elle était presque désintéressée dans la question : partie stipulante dans le traité du 6 juillet 1827, elle avait été chargée de l'expédition de Morée ; victorieuse à Navarin, elle pouvait être un auxiliaire immense pour l'un ou l'autre des intéressés dans les questions en litige. M. de Metternich mettait le plus grand intérêt à se rattacher les forces et la prépondérance du cabinet des Tuileries ; c'est pour cela qu'il s'était posé l'adversaire le plus implacable du ministère Martignac ; ce cabinet, soutenu par la Russie et le comte

Pozzo di Borgo, était antipathique au prince de Metternich, et ce ministre en saluait la chute avec un indicible plaisir. M. de Rayneval arrivait donc à Vienne dans ces circonstances fort difficiles, quoique très honorables pour la France, car tout le monde recherchait son alliance : il avait à expliquer l'avénement du ministère Polignac, et bien que personnellement blessé par la retraite de ses amis politiques, il remplit son mandat avec discrétion et loyauté. Au point de vue diplomatique, M. de Metternich était fort satisfait des événements qui se passaient à Paris ; cette influence exclusivement russe qu'il avait combattue cessait de dominer en France par la chute de M. de La Ferronays; et dès lors il pouvait espérer un meilleur concours de la France dans la question d'Orient.

Toutefois, si les cabinets s'occupaient plus de la question extérieure que de la marche politique de M. de Polignac, cette lutte néanmoins de Chambres, de journaux, de partis si violents, ne laissait pas de préoccuper le prince de Metternich, qui, en plusieurs circonstances, eut avec M. de Rayneval des conversations intelligentes et graves sur ce qui se passait à Paris. Il existe encore une série de dépêches de M. de Rayneval qui révèlent d'une manière fort exacte les impressions que ces causeries lui ont données. M. de Metternich, qu'on ne peut accuser d'aimer les Chambres et la presse, conseillait un système de modération circonspecte; toutes ces forfante-

ries de coups d'État, ces bavardages d'hommes forts et de gouvernement, n'allaient ni à ses allures ni à ses principes, et il croyait d'ailleurs que les coups d'État se font et ne se disent pas; que si on les annonce par les mille voix de la renommée, c'est renoncer au secret qui les prépare et à la force qui les accomplit. Avec une certaine franchise qui tendait à attirer vers lui le gouvernement français, M. de Metternich l'avait prévenu des menées que tentait auprès de lui le parti bonapartiste en faveur du duc de Reichstadt : il faisait ces confidences afin que la France pût se rapprocher de l'Autriche sans crainte, sans arrière-pensée, et, avec son concours, le ministre voulait arrêter l'influence toujours croissante de la Russie sur la question d'Orient.

A mesure que M. de Polignac s'avançait dans la carrière des coups d'État, M. de Metternich eut une dernière conférence avec M. de Rayneval, et la voici en résumé : « Lui, ministre d'Autriche, n'avait sans doute aucun droit de se mêler des affaires de France; mais, dans la crise actuelle, il ne saurait trop recommander des ménagements; on avait affaire à un parti puissant, organisé; que si le roi comptait sur l'Europe, c'était peut-être se tromper; qu'on approuverait la répression, pourvu toutefois qu'elle restât dans la Charte, puisque c'était un acte convenu et juré; que si l'on en sortait, alors comme alors : on ne répondait plus du reste. » M. de Rayneval se hâta de transmettre ces paroles à son gouvernement. Elles ne frappèrent personne : qui

pouvait arrêter les desseins résolus comme un acte de conscience? Nulle force humaine n'était dans le cas de convaincre Charles X; les ordonnances de Juillet éclatèrent sous l'aile de la Providence, et, avec le coup d'État, la résistance, les journées populaires et un nouveau gouvernement. Tout cela se succéda avec tant de rapidité que M. de Rayneval se vit presque aussitôt sans fonctions, sans traitement; la diplomatie était passée en d'autres mains, et, après avoir visité M. de Metternich, le comte de Nesselrode à Tœplitz, et quelques membres du corps diplomatique alors réunis aux eaux, M. de Rayneval revint à Paris, par le fait d'une démission naturelle; car les lettres de créance de Charles X avaient cessé avec le règne de ce prince.

Je fus témoin des chutes rapides et imméritées que les révolutions font faire à la carrière des hommes : ce même M. de Rayneval, que j'avais vu ambassadeur à Vienne, entouré de considération et d'honneurs, je le trouvai au Carrousel descendant d'omnibus avec la simplicité habituelle de son vêtement; j'allai à lui, et nous causâmes encore de vicissitudes et de grandes choses. Il n'avait obtenu ni retraite ni traitement : ambassadeur démissionnaire, n'ayant pas 6,000 fr. de rente, il se destinait à mener à Paris la vie la plus retirée. On ne songeait presque pas à lui lorsque, sur l'insistance du prince de Talleyrand, et sur la recommandation de ses amis politiques pour qu'on employât un sujet si distingué, il fut présenté à M. Casimir

Perrier, et, quelque temps après, il reçut l'ambassade d'Espagne, avec la mission de suivre les événements si actifs, si dévorants, qui agitaient cette monarchie. Cette mission était considérable ; car il s'agissait d'un droit sérieux public, d'une ambassade de famille. Allait-on exécuter la politique de Louis XIV ? Hélas ! il était alors passé dans le monde une terrible souveraineté populaire, propagande de révolution, qui ne permettait plus le développement naturel des grandes idées et des traditions de l'ancienne diplomatie. Je dois dire que M. de Rayneval était un peu dépaysé dans ce monde nouveau; il comprenait bien la lutte des intérêts, des affaires; mais l'activité des partis, des factions, les théories révolutionnaires, tout cela lui était inconnu : s'il eût suivi et développé un système qui aurait assuré quelque province de plus à la monarchie ou grandi son importance, il ne devinait pas la magnificence inconnue de la souveraineté populaire.

La position qu'il sut prendre, celle qui lui convenait exclusivement, ce fut de se poser en adversaire de l'Angleterre à Madrid : il s'opposa tant qu'il le put au développement de sa puissance et de sa force dans la péninsule. On pouvait appeler cela de la politique vieillie; c'était pourtant la seule qu'on pût suivre, soit pour la paix, soit pour la guerre : en temps de paix, elle assurait la prépondérance commerciale, la suprématie de la question industrielle; elle donnait force et grandeur à nos consulats de

Valence, de Barcelone, de Cadix; en temps de guerre, elle privait la Grande-Bretagne d'un point d'appui et des moyens de faire une campagne comme celle du duc de Wellington en 1813.

C'est à ce point de vue qu'il ne cessait de déplorer le triste résultat de l'abolition de la loi salique par le roi Ferdinand VII; il voyait bien que sa conséquence nécessaire dans l'avenir serait de briser l'action de la France en Espagne. On lui disait un jour devant moi : « Mais le règne de la politique de famille est fini; il faut commencer l'alliance d'opinion; la révolution espagnole aura des sympathies pour la révolution française. » Et l'ambassadeur, haussant les épaules, répondit : « La politique de famille, c'est le temps passé, présent et à venir; la politique d'opinions est toute fragile, et, dans ce pays, voyez quelles sont les opinions! Un combat de taureaux sur la place Mayor. Croyez-moi : un roi absolu, une politique de famille, voilà le véritable intérêt de la France. L'alliance de famille, c'est le mariage; l'alliance d'opinions, une sorte de concubinage : on se prend, on se quitte quand on ne se plaît plus. »

Aussi ce qui avança la vie de M. de Rayneval, ce fut ce triste tableau des violences faites à la royauté, ces scènes de désolation et de désordre; ce n'étaient pas les fatigues matérielles de l'ambassade qui l'accablaient, mais la lutte journalière et vivace des partis; il cherchait en vain quelques

distractions dans son goût inné pour la musique; il aimait les fêtes, les plaisirs, les distractions, tout ce qui pouvait jeter quelques pensées heureuses et gaies dans son existence lamentablement préoccupée. Il ne survécut que peu de temps aux tristes scènes dont alors le comte de Rayneval fut témoin à Madrid; il mourut à son poste d'ambassadeur comme un soldat à son poste de bataille : il avait commencé sa vie dans la diplomatie, et il la finit aux affaires.

Ce n'était pas un esprit d'une étendue immense, un homme d'État de première ligne, comme M. de Talleyrand ou le prince de Metternich : c'était un homme à traditions, ayant fait un profond examen de la politique générale de l'Europe, et accoutumé à traiter ses fonctions comme un vieux général la stratégie; il ne fut jamais en premier ordre. Il ne voulait et ne désirait pas l'être, mais les choses qu'il savait étaient devenues comme une habitude; il n'avait pas les manières élégantes, mais de larges formes de loyauté et de bonne foi; comme tous les hommes d'expérience et d'esprit, il aimait à se communiquer. Il y a des politiques qui se croient grands diplomates, parce qu'ils parlent peu; le caractère au contraire de tous les hommes d'État est de se faire causeurs spirituels avec une abondance charmante. On citera M. de Talleyrand, qui parlait peu; il parlait peu avec les sots, avec les ennuyeux qui venaient le voir; mais dans son intimité, avec ses amis, il était gai et bavard comme un enfant; M. de Metternich est

le plus aimable conteur de l'Europe. On n'est pas habile parce qu'on ne dit rien, mais seulement parce qu'on ne dit que ce qu'on veut dire ; pour garder les grands secrets, il faut savoir livrer les petits, et le pédantisme n'a jamais été créé comme une grande puissance de l'homme d'État. La tribune des diplomates, c'est le salon, la familiarité de leur intérieur ; et puis voulez-vous les faire tous causer, mettez-les sur l'époque de leur vie où ils ont été brillants, jeunes, et alors, comme l'oiseau des champs qui entend une douce voix, ils se mettent à gazouiller leur vie, leurs plus grands actes, comme leurs plus gracieuses amours.

J'ai considéré le comte de Rayneval comme le dernier débris d'une école qui s'en va en diplomatie : celle des traditions. L'école de l'érudition et de la science historique s'est éteinte avec le comte d'Hauterive ; et M. de Rayneval me paraît le dernier des diplomates qui avaient comparé les faits, les traités, le balancement des intérêts, pour se poser en hommes d'importance dans l'examen de toutes les grandes questions commerciales et diplomatiques. Sous l'ancien régime, la diplomatie formait une vaste science, comme elle l'est encore en Autriche, en Russie et en Angleterre : il y a là de vieux plans qu'on exécute avec lenteur, mais qu'on développe d'une manière inflexible. Chacun a son poste, sait ce qu'il doit faire et ce qu'il doit vouloir. En France, la base du système politique de la monarchie avait été posée par Henri IV, développée par

Richelieu, et successivement la maison de Bourbon mettait ses forces et son honneur à exécuter cette politique comme un devoir testamentaire du chef de la race. C'est en vertu de ces antécédents que cette noble maison avait donné sept provinces à la France, depuis la Flandre jusqu'à la Lorraine, sans y comprendre même l'île de Corse.

Aujourd'hui tout cela est dédaigné; nous succombons sous deux impressions fatales qui rongent et dévorent notre diplomatie : l'idée révolutionnaire et l'idée Napoléonienne; l'idée révolutionnaire en diplomatie, nous a placés en dehors de toute alliance et de toute possibilité d'obtenir une bonne position dans les traités. Nous pouvons bien dans des jours de fureur déborder sur l'Europe; mais, à son tour, l'Europe débordera sur nous; nous sommes condamnés à une guerre éternelle de principes, avec tous et contre tous; la main que nous offrirons on la repoussera, parce qu'on la croit pleine de tempêtes; on pourra bien se servir de nous, mais nous admettre au grand banquet des souverainetés, cela sera plus difficile; et voilà pourquoi le gouvernement n'aura quelque grandeur que quand il aura tué l'idée révolutionnaire, le véritable mal qui nous ronge : la pensée de 1789 nous a annulés pour un siècle dans la diplomatie.

Ajoutez, comme complément de notre faiblesse, l'idée impérialiste, c'est-à-dire la conquête après le désordre, l'oppression après la propagande; l'idée Napoléonienne nous pose en fanfarons avec la menace incessante de dominer

tous les peuples : la France est une grande, une immense nation, qui en doute ? je suis ami trop ardent de mon pays pour ne pas savoir qu'il y a dans la France mille ressources et de quoi lutter avec les premières puissances de l'Europe. Mais l'idée impérialiste se propageant par les mauvaises histoires, par tous ces résumés des bulletins de la grande armée, nous jette dans des illusions conquérantes ; nous nous croyons aptes à vaincre seuls toutes les nations réunies, à dominer le monde entier : un seul de nos petits gamins renverserait douze grenadiers de la garde russe du bout de son petit doigt, et cela ne laisse pas d'être fort humiliant pour les autres peuples. Quand un gouvernement sage sera parvenu à comprimer les deux idées révolutionnaire et impérialiste, à rendre au pays la diplomatie de traditions, alors on pourra apprécier davantage les esprits pratiques, les hommes enfin tels que le comte d'Hauterive ou M. de Rayneval, qui donnaient à la diplomatie une haute pensée et un résultat d'influence et de réunion territoriale depuis Henri IV.

Digitized by Google

V.

LE CARDINAL CONSALVI

Il existe une bien rare gravure, que je préfère peut-être au portrait que Lawrence a peint du cardinal Consalvi; œuvre d'un artiste italien, Antonio Banzo, on trouve cette gravure dans quelques palais de Rome, quoique le cardinal ait pris soin d'en faire détruire les épreuves par une modestie extrême; exécutée sur le dessin de François Manno, elle représente Consalvi offrant au pape Pie VII les légations de Bologne, de Ravenne, de Ferrare, récemment recouvrées; chacune de ces provinces a ses attributs historiques : le pape Pie VII est debout; au fond, la ville éternelle; sur un côté, la Religion; sur l'autre, l'Histoire assise. Là se trouve comme un résumé des services que le cardinal Consalvi, par son habileté, a rendus à Pie VII et à la papauté elle-même.

Telle est aujourd'hui la tendance des questions politiques que Rome est appelée à jouer un grand rôle, autant par la tempérance de son caractère que par la grandeur de sa mission. On parle beaucoup de la ville éternelle et de ses ruines encore debout, et peu de personnes la connaissent. Prenez un artiste qui a longtemps séjourné là, un rêveur, un homme politique déchu, le représentant d'une race infortunée, tous vous diront qu'à Rome seulement se trouve la pleine satisfaction des âmes, la quiétude et le repos sous l'aile d'un gouvernement protecteur, tolérant, facile. Quand le monde refuse un asile aux grandes têtes tombées, Rome leur ouvre ses portes; et les dernières grandeurs des Bonaparte furent la principauté de Canino pour Lucien et la pourpre pour le cardinal Fesch : l'Europe leur refusait l'eau, la terre, le feu; ils s'abritèrent sous la protection de l'Église.

La vie du cardinal Consalvi est l'histoire de la cour de Rome durant les plus grandes vicissitudes; tous ceux qui l'ont connu savent quel esprit fin et délicat il cachait sous les formes les plus faciles, les plus gracieuses; combien il savait sérieusement parler affaires; avec quelle présence d'esprit il répondait à tout; homme de son siècle, il était aussi esprit de tradition : on disait impossible d'échapper à son sourire et à l'expression de ses beaux yeux, que Lawrence jugeait inimitables, tant il y avait du Romain antique, du Grec et du Transteverin. Il était né, en effet, le

cardinal Consalvi, d'une famille de Toscanella, près de Viterbe. A mesure qu'on quitte Rome pour s'avancer vers Florence, on trouve un mélange de sang romain et de sang toscan qui garde une beauté mélangée et originelle de l'ancienne Étrurie : le jeune Consalvi était fils du marquis Joseph Consalvi, un des seigneurs de cette province, sans grand patrimoine. La noblesse des États romains n'est pas riche; les gentilshommes doivent servir l'Église, et forment cortége aux cardinaux, comme les clients de la vieille Rome aux patriciens.

Le jeune Consalvi fut gratuitement élevé au collége noble de Frascati, la ville aussi fraîche que Tivoli aux Cascatelles, sous la protection du cardinal d'York, le dernier représentant des Stuarts. Consalvi eut ainsi devant les yeux, en commençant à vivre, l'exemple d'une grande infortune, le dernier des Stuarts sous la pourpre romaine, l'expression catholique d'une royauté déchue ; tant de choses se trouvent à Rome! Ses études furent fortes, et, comme tous les Italiens, il eut une prédilection marquée pour les arts : n'être point artiste en Italie, c'est n'être point né citoyen ; à quelque carrière que l'on se destine, la peinture et la musique sont les seules distractions : comment passer les longues nuits d'été sous les pins panachés des villas, si on ne sait pas improviser un air, conduire un orchestre, façonner le marbre, ou manier un pinceau sur la toile? Consalvi se passionna pour la poésie; cette admirable langue italienne

vous entraîne, vous séduit; il faut que l'on improvise un sonnet ou qu'on récite quelques strophes de l'Arioste ou du Dante, sous peine de passer pour un homme mal élevé: de là sont venus cette multitude de poëtes dont l'Italie est chargée comme de fruits plus ou moins savoureux. Consalvi fit donc des vers; et au temps de sa puissance on aimait à le lui rappeler, car ce qui s'adresse à notre amour-propre est comme un chatouillement intime qui parle à nos sens et à notre âme à tous les âges.

Le jeune Consalvi ne se destinait point encore à l'état ecclésiastique. A Rome, les étrangers ne font point assez cette distinction; tout étant sous le pouvoir ecclésiastique, une multitude de fonctionnaires portent le petit collet, et néanmoins ne sont pas dans les ordres sacrés. Tout ce qui tient au gouvernement pontifical est abbé (*abbate*) ou prélat. Soumis au costume, ils n'ont cependant aucun devoir à remplir : ceci a souvent fait mal juger du clergé romain. Comme on voit ces abbés au théâtre, dans le monde, à la promenade avec les cardinaux laïques, princes de l'Église, on en jette toute la responsabilité sur le clergé de Rome, tandis que ce ne sont que des fonctionnaires ou des attachés du gouvernement qui portent le costume et l'uniforme comme les juges, les administrateurs et les militaires en France.

Consalvi vit beaucoup le monde; il était charmant, spirituel, et dans les tourbillons du carnaval, on parla de quelques

nobles sentiments qu'il avait inspirés : le sang romain est beau; les femmes y ont conservé quelque chose de mâle, comme l'ancien patriciat de la ville éternelle. Produit partout par le cardinal d'York, le jeune élève de Frascati fit un chemin assez rapide, et prit l'ordre laïque de la prélature : c'est une distinction, une qualité qui donne le titre de *monsignor* dans la hiérarchie; puis il fut appelé parmi les douze juges de la Rote, avancement immense. La Rote, dont nous ne connaissons pas précisément le mécanisme en France, est un tribunal supérieur que l'on pourrait comparer à la Cour de cassation et au conseil d'État à la fois.

Comme il n'y a pas une distinction aussi saisissante, aussi positive à Rome qu'en France entre les différentes parties de la législation, la Rote forme ainsi un tribunal mixte où siégent douze prélats romains, et, parmi eux, presque toujours quelques étrangers qui représentent en quelque sorte leur nation[1]. Car à Rome tout est universel; l'idée du monde se révèle toujours présente; chaque langue, chaque peuple, y trouve son image, et le cardinal Mesofanti est pour ainsi dire le symbole de cette universalité. On n'a pas d'idée de cette science : ce merveilleux polyglotte parle avec facilité

1. Ainsi le cardinal d'Isoard, dont le neveu est aujourd'hui prélat romain, et mon ami depuis longues années, était membre de la Rote. D'Isoard s'est consacré à la vie de prêtre après un grand malheur : il avait épousé une femme douce et charmante, mademoiselle de Coriolis; il la perdit, en 1841, à vingt-six ans, et la douleur l'a jeté dans les ordres.

non-seulement toutes les langues connues, mais tous les dialectes de ces langues ; de sorte que le bas-breton lui est aussi familier que le slave : et lord Byron avouait qu'il parlait mieux l'anglais que lui-même.

A ces fonctions d'auditeur de Rote, le cardinal Consalvi réunit bientôt une sorte de dignité militaire : il fut nommé président du conseil de la guerre (*presidente dell' armi*); et c'est une chose que nous ne comprenons pas non plus en France que le pouvoir militaire mis dans les mains d'un prélat, d'un abbé à petit collet. Chaque État a ses lois propres, et on ne doit pas oublier que c'est à Consalvi que l'on doit la création de ce beau corps de carabiniers, vieux soldats presque tous décorés de la main de l'empereur, que Vernet a reproduits sur ses toiles dans les attaques de brigands et dans cette *Confession* prise sur le fait aux campagnes de Tivoli.

Rome avait alors besoin de déployer toute sa force, toute son énergie. Le directoire venait d'ordonner une campagne en Italie; les hommes qui traversaient les Alpes, tous enfants du XVIIIe siècle, impies et railleurs, n'avaient et ne pouvaient avoir aucun respect pour les institutions vénérables de Rome sainte. Les Français étaient vainqueurs partout; en vain le pape avait cherché une fois à se racheter par le traité de Tolentino. Efforts impuissants! le directoire avait décidé que Pie VI cesserait de régner. Le ridicule chef de la secte philanthropique, Laréveillère-Lépeaux, avait voué

une haine stupide au saint Père. Le vénérable Pie VI ne voulait pas remplacer le culte catholique par ces puériles cérémonies où les théophilanthropes, vêtus de blanc, venaient offrir sur un autel les fruits et les fleurs à la nature. Ces bergeries auraient été, au reste, fort innocentes, si elles n'avaient pas entraîné d'odieuses persécutions contre les prêtres. Le pape alors fut enlevé de Rome, traîné de prison en prison, comme saint Pierre-ès-Liens du Vatican, avec une cruauté que les Barbares n'avaient pas déployée aux temps des invasions des premiers siècles.

A Rome, il s'était formé une république fantastique. Quelques antiquaires avaient voulu réveiller les cendres de Scipion, la louve de Rémus et de Romulus, faire un gouvernement comme un bas-relief du Musée. On montait au Capitole, on parlait dans le Forum, on faisait de beaux discours; et dans ce réveil d'une civilisation au tombeau, la misère de Rome était extrême. Les cardinaux et les prêtres étaient en fuite, et trouvaient asile en Autriche, la protectrice du pontificat. L'Église semblait être anéantie, et déjà dans leur joie les impies proclamaient, comme Julien l'Apostat, la fin du royaume du Christ. Ce n'est pas une chose nouvelle que de proclamer que l'Église va finir, que l'empire de la superstition est à bout : cet argument des philosophes, le directoire le répétait à satiété; et, comme une preuve, il préparait la captivité et la mort du vénérable Pie VI, angélique caractère qui allait s'éteindre dans une prison, sous

un climat glacé pour lui, pauvre vieillard, accoutumé à voir et à saluer Rome.

La papauté ne meurt pas, et le pontificat est éternel : Rome étant au pouvoir de l'ennemi, les cardinaux s'assemblèrent à Venise, sous la domination autrichienne, pour élire un successeur à Pie VI. Consalvi fut nommé secrétaire du conclave, dignité fort influente, parce qu'elle est appelée à conseiller et à diriger les voix dans cette grande assemblée. Avec un esprit fin et juste, Consalvi aperçut toute la difficulté de la situation. Venise était sous la puissance autrichienne; et comme reconnaissance de l'hospitalité donnée, le cabinet de Vienne désirait que le nouveau pape fût tout entier dans ses intérêts. Consalvi signala les dangers qu'un choix si exclusif pouvait avoir : choisir un pape dans le sens de l'Autriche, c'était rompre à jamais avec la république française. On se séparait des persécuteurs sans doute; mais qui pouvait deviner l'avenir? qui sait si, par un retour spontané à de pieuses idées, la France ne serait pas la base d'une renaissance religieuse sous la croix, son triomphe et son guide? Il ne fallait pas ainsi la forcer à une séparation avec le saint-siége, en donnant au nouveau pape un caractère ennemi de ses intérêts. Ainsi raisonna Consalvi; et c'est ce qui détermina les suffrages en faveur d'un moine simple de l'ordre des Camaldules, Barnabé Chiaramonti, élu sous le nom de Pie VII.

C'est une admirable prévoyance que celle de l'Église, nul

ne sait mieux ce qu'il faut au christianisme; quand il y a faiblesse d'un côté, elle cherche à la réparer; elle s'assimile tour à tour les éléments divers de la société; lorsqu'il y a trop d'aristocratie, elle vient puiser ses forces dans la démocratie; témoin l'institution des Capucins, les hommes du peuple, aux énergiques efforts; lorsque les monastères eurent trop de tendance vers le repos et la douceur, François d'Assise créa les ordres mendiants, il appela les pauvres et le peuple à l'aide de l'Église. Ici les circonstances étaient les mêmes, et Barnabé Chiaramonti, le pape Pie VII, était un pauvre moine, tout peuple comme l'armée républicaine qui s'avançait.

Pour arriver à ce résultat, il fallut lever bien des obstacles, briser la faction autrichienne, qui portait le cardinal Mattei, et déterminer le cardinal Maury lui-même à disposer de ses voix au profit de Barnabé Chiaramonti. Le cardinal Maury n'était point à ce temps le serviteur dévoué de celui qui fut plus tard empereur. Exilé avec les princes français, longtemps l'ami et le confident de Mesdames, tantes de Louis XVI, il était plutôt disposé à contrarier un choix favorable à la république française qu'à soutenir un candidat pour ainsi dire appuyé par elle. Il faut se rappeler que le pauvre moine Barnabé Chiaramonti, évêque d'Imola, était le seul des prélats qui eût manifesté des sentiments démocratiques à l'approche des armées françaises; et Lannes l'avait proclamé dans son langage soldatesque « un bon ré-

publicain. » Il était donc habile à Consalvi de le produire, de le désigner comme futur pape, puisque Pie VII serait recommandé à la France précisément par cette tendance remarquée pour la république. N'avait-il pas écrit dans un mandement « qu'un bon chrétien était un bon démocrate? » Pie VII, élu par l'influence de Consalvi, le désigna pour le poste de prosecrétaire d'État. (Comme il n'était pas cardinal, il ne pouvait avoir la dignité de secrétaire d'État en titre.) On put le considérer dès lors comme le ministre absolu de Pie VII, comme le conseiller de toutes ses négociations avec l'Europe.

Il faut se faire une juste idée des difficultés du saint-siége, alors que l'Italie était le théâtre d'une guerre si vive et si acharnée. La république éphémère de Rome n'existait plus; elle avait passé comme une folle idée d'antiquaire; les conquêtes de Souvarow restituèrent les vieilles souverainetés, Naples à son roi, Rome au pape; et Pie VII, proclamé à Venise, put faire son entrée dans la ville éternelle avec toutes les solennités religieuses. L'Autriche reprenait ses possessions d'Italie avec sa persévérance habituelle. Un esprit à vue courte, un homme médiocre, aurait donc complétement donné dans la réaction contre la république française, et poussé le Saint-Siége dans les intérêts de la coalition, puisque c'était à elle qu'il devait son rétablissement. Consalvi avait plus de portée et de prévoyance. Le retour de Bonaparte, le 18 brumaire, l'avait vivement

frappé, et avant même la bataille de Marengo, il prévoyait que les Français reviendraient en Italie, que ce jeune homme, ce général, ce Bonaparte, maintenant premier consul, saluerait de nouveau les Alpes. Napoléon était Italien, et le respect qu'il avait montré pour Pie VI au traité de Tolentino, quand tout le monde raillait le pontificat, les paroles qu'il avait prononcées sur la puissance de la papauté, avaient fait juger à Consalvi, alors élevé au cardinalat, qu'il y avait dans le général Bonaparte une pensée profondément catholique, et qu'il était plus grand que tous ces philosophes de collége qui dédaignaient un culte et le prêtre; peut-être Bonaparte deviendrait-il le sauveur de la papauté et le restaurateur de l'Église en France!

Le cardinal ainsi devina la bataille de Marengo, et le jeune vainqueur, maître une fois encore de l'Italie, jeta les yeux sur Rome. Il ne porta pas ses méditations sur le saint-siége pour bouleverser encore une fois les grandeurs du Vatican, à la façon des théophilanthropes; lui ne rêvait ni la république romaine, ni ses vieux oripeaux, qu'il n'aimait à voir qu'au théâtre, lorsque Talma paraissait sur la scène, le front ceint des lauriers des Césars; lui voyait dans le pape quelque chose de religieux, de traditionnel, d'historique, parce que déjà, dans son cœur, il rêvait les grandeurs de Charlemagne : Charlemagne, l'objet de son culte, dont il voyait l'image debout dans toutes les basiliques. Il vint donc à la pensée de Bonaparte de relever l'Église de France:

par un concordat : un concordat, c'était un grand traité qui sauverait la religion de ses ruines sous la main du consul. Et à cet effet il désigna un homme habile, modéré, et qui avait longtemps résidé à Rome, M. de Cacault; celui-ci connaissait de longue main le saint-siége, les moyens de tout concilier, de tout arranger dans une question aussi haute, aussi délicate.

Les instructions de M. de Cacault, rédigées par Bonaparte lui-même, révèlent déjà dans la tête du premier consul la pensée de reconstituer l'Église de France, avec une hiérarchie puissante par son esprit, et sous la main du pape et de l'État ; l'idée du concordat devenait familière au consul, parce que tout ce qui était unité, devoir, obéissance, parlait merveilleusement à sa volonté et à son imagination vive et colorée. Il faut se rappeler l'état du clergé en France à la fin du directoire ; il y avait encore quelques prêtres, les uns assermentés, les autres fidèles, et dans l'épiscopat même on comptait des évêques titulaires, la plupart émigrés, et des évêques constitutionnels, quelques-uns en possession de diocèses. Le but du consul était de faire sortir de ces ruines un édifice majestueux, et, dans cette œuvre, il était soutenu par un parti religieux et modéré qui s'élevait en France avec l'esprit d'ordre et de gouvernement. Bonaparte voulait donc un concordat comme François Ier l'avait préparé : il ne s'agissait plus que de pénétrer la disposition dans laquelle se trouvait le pape, et

c'est pourquoi M. de Cacault s'adressait franchement au cardinal Consalvi.

C'était un terrible négociateur que Bonaparte : ce qu'il voulait, il l'imposait comme condition essentielle, sans qu'il fût permis d'hésiter un seul moment. Les armées de la république occupaient l'Italie, le général Murat était maître de Florence, et six marches forcées pouvaient le jeter sur Rome. Qu'allait ordonner le consul? Tout en imposant des conditions, Bonaparte veut que ses généraux respectent le saint-siége. Il existe de lui une admirable lettre à Murat, par laquelle il cherche à relever aux yeux de ce général, fanfaron et inculte comme toute l'armée républicaine, la puissance morale de la papauté. Bonaparte lui parle comme Charlemagne aurait parlé à un baron frank chargé de marcher sur Rome. « Traitez le pape comme s'il avait une armée de deux cent mille hommes. » C'était dire à un soldat : Vous verrez là un vieillard aux cheveux blancs ; il n'a pas d'armée, et telle est néanmoins sa puissance morale qu'il faut le compter comme un grand souverain militaire. Bonaparte n'a pas d'autre moyen de signaler cette force à Murat qu'en donnant au pape le chiffre d'une armée de deux cent mille hommes, nombre respectable pour un général d'avant-garde.

Qu'on se représente donc la position délicate du cardinal Consalvi : la papauté devait sa restauration matérielle, non point à Bonaparte, mais aux victoires des Russes et des

Autrichiens; devait-elle rompre brusquement avec ces cours pour se jeter aux bras de Napoléon, et traiter avec lui comme avec un souverain? Abandonner la coalition, c'était une grande ingratitude pour le saint-siége; ne point aller au premier consul, c'était s'exposer à la perte de Rome, et, ce qui était plus important pour le pape, entraîner une séparation peut-être éternelle entre l'Église de France et le saint-siége. De cette situation difficile il était résulté de l'hésitation, des retards, et ce fut alors que M. de Cacault conseilla au cardinal Consalvi d'aller trouver directement le consul à Paris : « Éminence, disait-il, avec les généraux vous vous entendrez mal; ils ne savent et ne comprennent que très imparfaitement la pensée religieuse du premier consul; avec lui, au contraire, tout sera parfait : vous trouverez de la dureté extérieure, mais de la bienveillance intime.» C'était dans la pensée du cardinal, essentiellement Italien, quelque chose d'effrayant que le voyage de Paris; lui qui n'avait jamais vu que Rome, Florence et Venise, les belles cités de Bologne et de Ferrare, allait tout à coup se trouver transporté dans cette ville immense, alors impie et railleuse, au milieu des fêtes militaires ou des sociétés philosophiques du XVIIIe siècle. Quelle serait aux Tuileries l'attitude du cardinal!

Qu'on se reporte à Paris vers le commencement du consulat. La sévérité de mœurs de Bonaparte avait sans doute mis un peu d'ordre et de convenance dans les habi-

tudes déréglées du directoire ; la société était mieux choisie sous le rapport de l'élégance, des formes, de l'esprit général ; mais elle n'en gardait pas moins cette empreinte incrédule et railleuse que le XVIIIe siècle avait partout imprimée. Les généraux, les officiers n'avaient aucun sentiment religieux ; ils se moquaient des prêtres et de l'Église, et les récentes campagnes d'Italie constataient avec quel mépris ils avaient traité les choses saintes, dévastées comme si les Barbares du IVe siècle avaient passé par là. Au milieu de cette société indifférente ou colère, fière ou moqueuse, un cardinal arrivait tout d'un coup, comme le représentant de Rome, le légat du pape, qu'on avait vaincu naguère et enchaîné ; il arrivait à la cour avec la renommée d'un homme fin, rusé, qui récemment avait écrit aux cabinets de Vienne et de Toscane, « qu'il allait à Paris comme un martyr, sans espérance d'en revenir, » tant la France alors faisait peur, avec les opinions antireligieuses qui la dominaient depuis un demi-siècle ! Cette correspondance avec l'Autriche, dénoncée au premier consul, fit d'abord accueillir avec froideur le cardinal Consalvi ; mais bientôt l'immaculée douceur de son caractère, la résignation de ses paroles jointe à son habileté d'affaires, atténuèrent peu à peu ces impressions mauvaises ; et le cardinal Consalvi fut justement apprécié par l'élite de la société, et le consul le combla de bontés.

Alors il se formait une réaction favorable au catholi-

cisme : il y a au fond de l'âme une pensée religieuse que nul pouvoir humain ne peut arracher. Adorer Dieu, l'aimer et le servir, est empreint en caractères ineffaçables dans l'âme humaine. Bonaparte avait choisi pour ministre des cultes un homme moral, d'intelligence forte, M. Portalis. Profondément versé dans le droit ecclésiastique, entouré d'une pieuse famille, c'était l'exemple de toutes les vertus religieuses. M. Portalis devait aisément s'entendre avec le cardinal Consalvi, qui arrivait à Paris pour réaliser l'idée d'un concordat avec la France. Alors autour du cardinal se pressait une société d'élite représentée par MM. de Fontanes, de Chateaubriand, bien autrement supérieur par l'esprit et le génie aux persifleurs des choses saintes, aux écoles de Chénier, de Dulaure ou de Pigault-Lebrun. A chaque époque, il y a des hommes qui veulent arracher la pensée morale et divine du cœur humain; ils ont plaisir à tout réduire au matérialisme. Or, que résulte-t-il de là? Un désenchantement complet de la société, quelque chose de tristement ravageur qui laisse un vide immense à l'âme.

Le second consul, M. Cambacérès, partageait, comme MM. Portalis, de Chateaubriand, de Fontanes, les idées religieuses; puis il y avait dans le général Bonaparte quelque chose d'immense : c'était la foi, type des intelligences supérieures : tous les hommes éminents (j'entends ceux qui organisent, gouvernent et mènent les sociétés) sont religieux; il y a toujours un côté médiocre, imparfait dans le

doute, la critique et l'examen : détruire n'est pas le but de l'intelligence humaine; créer, c'est sa destinée, et, pour créer, il faut de la foi. On s'explique dès lors toute l'attention que mit Bonaparte à traiter admirablement le cardinal Consalvi; il croyait à la puissance du catholicisme; il voulait constituer en lui la grande force morale de la société; un concordat lui donnait Rome, le pape, et voilà pourquoi Bonaparte aimait à se montrer avec le cardinal; il le voulait revêtu de ses habits pontificaux : lui qui lisait souvent dans les vieilles chroniques, savait que Charlemagne était entré dans les basiliques de Rome suivi de cette multitude d'évêques précédés de la bannière et de la croix, comme on le voit dans les débris de Ravennes. A son esprit deux symboles se présentaient incessamment : le pape et l'empereur. Le pape était rétabli dans Rome, l'empereur ne manquerait pas à la couronne.

A Paris, le cardinal devait éviter un écueil considérable; il savait que, pour régner sur cette société légère et mobile, il fallait être homme du monde et tolérant; il l'était au plus haut point : à Rome même il passait pour un des plus élégants causeurs de salons, un musicien, un peintre. Mais était-ce ainsi qu'il fallait se montrer à Paris, lorsqu'on allait décider une question religieuse, Paris si prévenu contre les prêtres! Le cardinal, quoiqu'il fût laïque, se condamna néanmoins à une vie austère, à des habitudes simples : plus d'une fois on voulut l'entraîner à visiter l'Opéra pour juger

de la musique française, dont il était fort amateur; Consalvi refusa sans faste, sans bruit, déclarant « qu'il n'avait point le temps de suivre ses goûts quand une affaire aussi sérieuse que celle du concordat lui prenait tous ses instants. Il fallait avant tout reconstituer l'Église. »

Certes, c'était une grande affaire que celle du concordat, et jamais le génie de Bonaparte ne s'était révélé avec une si grande hauteur que dans cette question difficile : il devait à la fois lutter contre l'esprit de son temps, les difficultés intimes de l'Église de France et les habiles résistances de Rome. On devait d'abord préparer une grande et nouvelle circonscription épiscopale, de concert avec le saint-siége. Une fois le premier résultat accompli, il fallait choisir les évêques, parmi les titulaires actuels, obtenir la démission de quelques-uns, soumettre les prêtres assermentés, les évêques constitutionnels à l'obédience envers le pape, réparer enfin tout le mal que la révolution avait fait à l'Église. Cet admirable travail fut accompli sous la main du premier consul par le cardinal Consalvi et M. Portalis. Il fallait une aussi haute influence sur l'esprit de Pie VII pour lui faire concéder tout ce que le consul demandait; puis il devait ajouter à cela une grâce toujours riante et parfaite, une politesse de bonne compagnie, pour esquiver les impératifs commandements de Bonaparte, qui rarement abandonnait ses idées. Le consul comparait le cardinal Consalvi à une belle sirène à la douce voix, qui l'enlaçait et l'entourait de

toutes parts; et cette image était juste. Rien n'était comparable à cette onction de paroles, dans la langue italienne, que Bonaparte affectionnait de tendresse. D'un côté, c'était l'improvisateur corse accentuant ses volontés avec force, dans un style aussi concis que le Dante, imagé comme celui de l'Arioste; de l'autre côté, c'était le doux poëte comme Pétrarque, jetant des paroles flatteuses comme dans une canzone, saisissant le consul comme Métastase ou Alfieri par les mots de grandeur et de gloire. Bonaparte aimait ces luttes, qui lui rappelaient celles de Charlemagne avec Adrien; et tel était le charme de Consalvi, qu'il put dire impunément à Bonaparte « que c'était beaucoup que le Saint-Siége vînt traiter à Paris. » Alors les yeux de Bonaparte jetèrent de la flamme. Consalvi, pour le calmer, lui dit de sa voix douce et admiratrice : « *Oh! Carlomano è venuto in Roma;* » et ces mots changèrent la fureur en un sourire : la comparaison allait si bien au cœur de Bonaparte; car elle le saluait empereur!

Le Concordat fut enfin signé; Consalvi quitta Paris après un séjour très-prolongé, pour revoir sa chère Rome. Là seulement il trouva ses amis, ses habitudes, ses occupations; et le service qu'il venait de rendre au Saint-Siége grandit encore sa puissance auprès de Pie VII. Jamais un seul moment sa fermeté, sa constance, ne l'abandonnèrent : il a signé le Concordat, et il apprend que, presque aussitôt, sous l'influence des idées philosophiques, des articles orga-

niques ont été ajoutés à ce concordat, qui en détruisent le sens ou en dénaturent l'esprit. Aussitôt le cardinal Consalvi proteste; il proteste haut et fièrement, parce que les articles organiques n'ont pas été convenus et arrêtés avec le Saint-Siége et qu'ils modifient la pensée entière du Concordat.

Et ici se présente une question encore vivace aujourd'hui; c'est de savoir quelle est la force légale des articles organiques. Le Concordat signé avec le saint Père est évidemment passé dans le droit ecclésiastique de la France, et a reçu force obligatoire pour le clergé : en est-il également ainsi des articles organiques? Je ne le pense pas; car un contrat n'est obligatoire que lorsqu'il est synallagmatique, mutuellement signé, et ces articles ne sont le fait que d'une seule des parties, le Saint-Siége n'y a point participé. Remontons à l'origine : quel fut le but des articles organiques? Le voici : Le caractère calme, limpide, religieux du Concordat, avait soulevé une vive et grande opposition au sein du parti philosophique ; elle se fit entendre d'une manière bruyante autour du premier consul, elle domina le conseil d'État. Ce fut alors, que comme une réaction au Concordat, comme une sorte de concession faite aux derniers débris de l'indifférence du XVIIIe siècle, les articles organiques furent publiés : ils n'étaient pas une confirmation du Concordat, mais presque sa destruction : jamais un seul moment Rome n'accepta les articles orga-

niques, car ils étaient un étrange empiétement de l'ordre civil sur l'ordre ecclésiastique.

A ce moment, une négociation plus considérable s'ouvrait entre Bonaparte et Rome : celui que la fortune déjà avait élevé au consulat ceignait à son front la couronne impériale; et comme il savait que l'empreinte religieuse consolide les droits que la force crée, Bonaparte voulut être sacré par le pape. Les rois de France ne l'étaient que par les archevêques; lui, qui d'une seule enjambée retournait au moyen âge, voulait l'être par le souverain pontife; ne portait-il pas la pourpre comme les empereurs d'Occident? Consalvi accepta cette idée comme un lien nouveau entre l'Église de France et la papauté; Pie VII, vénérable vieillard, vint à Paris pour accomplir ce qu'il considérait comme la confirmation et le développement du concordat. Dans cette circonstance décisive se révèle encore, d'une part, le caractère admirable de la papauté qui vient consacrer la courone au front du génie, et puis ce sentiment intime de Napoléon pour les splendeurs du catholicisme; il est religieux comme tous les grands hommes, il croit parce qu'il veut fonder, constituer un gouvernement. Tous ces dissertateurs philosophiques sur le consulat et l'empire, qui veulent bien avouer que le catholicisme est une nécessité, que Bonaparte fit bien de l'adopter, parce que c'était le meilleur système religieux entre tous les autres; ceux-là, dis-je, n'ont jamais compris le génie de Bonaparte : enfant,

il avait été catholique ; empereur, il avait vu Charlemagne dans les grandes basiliques, et il était resté catholique ; au lit de mort, il reçut les sacrements comme le vieil Empereur lui-même. Sa vie s'exprime par cette anecdote racontée à la Malmaison, lorsque la cloche du village faisait vibrer mille joies mélancoliques en son cœur.

Le cardinal Consalvi ne suivit pas le saint Père ; et, pendant son absence, il fut le maître de Rome ; car il réunit à la fois les pouvoirs de l'homme d'État et les dignités de l'Église. Par un phénomène rare, mais de sinistre augure, le Tibre venait de déborder dans Rome. Ce fleuve, qui habituellement coule ses eaux jaunies au milieu de la ville éternelle, épancha son urne limoneuse sur tous les quartiers, comme Tacite le rapporte sous le règne de Tibère : une partie de la cité fut engloutie sous les eaux. Il fallait calmer la tristesse des Transteverins, inquiets de l'absence du pape, et qui voyaient en cela une cause de malheurs : c'est parce que le saint Père se trouvait absent que Rome était frappée de cette calamité. Consalvi apaisa tout ; il parcourut Rome dans une barque, portant des consolations et des secours dans toute la cité ; et lorsque le saint Père revit le Vatican, tout était rentré dans les conditions de la vie publique : les Transteverins, paisibles, purent jeter leurs acclamations vers le trône pontifical.

Pie VII avait tout fait pour Napoléon ; il aimait l'empereur pour sa personne et parce qu'il reconnaissait en lui

des pensées morales, et cette mission presque divine de relever les autels? Hélas! à ce moment l'ambition aveuglait Bonaparte, maître du continent : qui pouvait s'opposer à lui sans être brisé? On ne s'est jamais assez rendu compte de toute l'énergie que peut avoir une résistance morale : le Saint-Siége n'a pas d'autre force; mais comme ce sentiment vient d'une conviction chrétienne, de l'éternité opposée aux fragilités inconstantes de la vie humaine, le pape tire de cette résistance une force invincible.

Rome n'avait point à se mêler des guerres de l'empereur et des conquêtes de sa politique; le cardinal Consalvi avait voulu la placer dans une situation mixte, neutre entre toutes les puissances, pour ne s'occuper que de la foi. Certes, Rome n'avait aucun motif pour aimer les Anglais, hérétiques acharnés qui avaient voué une haine profonde au pape; mais le gouvernement romain pouvait-il capricieusement leur déclarer la guerre? Le peuple des États romains ne vivait que par le commerce et l'échange des denrées coloniales. Civitta-Vecchia et Ostie pouvaient tomber au pouvoir de l'ennemi ou au moins être anéantie par leur escadre. Le cardinal Consalvi résista donc avec fermeté aux ordres de Napoléon, qui voulait forcer le pape, souverain de Rome, à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne. Comme cette résistance ne put être brisée, Rome fut occupée par les Français; Pie VII, brutalement enlevé, fut conduit militairement à Florence,

à Gênes, puis à Fontainebleau. Consalvi dut résider à Paris.

Quelle différence de temps, lorsqu'en 1801 il y était venu pour signer le concordat! Sous le consulat, on était à un instant de renaissance; tous les cœurs venaient au premier consul, qui se plaçait comme le principe d'ordre et de grandeur pour la société. Il y avait alors, il est vrai, moins de splendeur aux Tuileries, mais une jeunesse active qui imprimait un caractère de force et de réparation à tous les actes du consul. Maintenant on était accablé sous la pourpre; il y avait partout des dignitaires, des honneurs, et le cardinal, philosophe désabusé, vit bientôt toutes les faiblesses cachées sous ces oripeaux. Presque captif à Paris, sous la surveillance de la police, il garda fièrement sa dignité, toujours et partout, sans ostentation, mais aussi sans faiblesse. Il y a bien des ressources dans un homme de conscience injustement persécuté : le pape avait résisté noblement à l'empereur quand celui-ci demandait des choses qu'il croyait incompatibles avec la force et la dignité de l'Église. Le cardinal, à son tour, résista, et dans une circonstance bien solennelle et fort significative : quel était l'homme, quelque haut placé qu'il fût, roi ou prince, qui ne désirât faire cortége à Notre-Dame lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise? Honneur, gloire, sollicités par tous même avec bassesse, eh bien! les cardinaux romains captifs, invités à faire cortége de leurs pourpres autour de l'empereur, refusèrent de paraître à Notre-Dame,

protestant ainsi au nom de la religion offensée contre cette union illicite. Et pourquoi? Aux yeux de l'Église (et la source de toute égalité), le mariage de Napoléon avec Joséphine était indissoluble : l'empereur n'avait pas pu dissoudre un mariage conclu avec une pauvre femme, même pour une archiduchesse; et les cardinaux ne voulurent pas y assister, afin de ne point paraître donner leur consentement à une telle infraction des lois de l'Église. Qu'on s'imagine la colère de l'empereur! Quoi! des prêtres osaient traiter une fille de la maison d'Autriche, une archiduchesse, comme une concubine, et saluer comme légitime épouse Joséphine, la pauvre délaissée! Les cardinaux furent donc tous exilés, emprisonnés comme un châtiment; et Consalvi demeura plus de trois ans captif à Reims. Il n'eut là d'autres distractions que d'admirer la magnifique cathédrale où chaque jour il adressait ses prières à Dieu pour faire cesser les calamités du ciel. La cathédrale de Reims, quoique d'un style si différent, lui rappelait les basiliques de sa Rome chérie.

Enfin, dans la tristesse et l'abattement, il reçut un matin un bref scellé du sceau pontifical, avec une permission du ministre de la police, pour aller rejoindre le pape à Fontainebleau. C'était là qu'allait se signer le concordat de 1813, violemment arraché au saint Père. A cette condition, on lui rendait sa liberté, ses amis, ses cardinaux. Consalvi trouva le pape Pie VII dans une petite chambre, triste, solitaire,

à côté des vastes appartements du château; au milieu du beau palais de la renaissance, le saint Père n'avait voulu qu'une paisible cellule. Lorsque Consalvi eut lu les articles du Concordat, lui, cardinal secrétaire d'État, conseilla de protester contre la force; et ce fut de sa main qu'il écrivit cet acte dérobé à la police impériale, et proclamé ensuite solennellement à Rome : le pape y disait que l'empereur lui avait fait violence; et c'était vrai. On parla même d'un serrement de main de Napoléon au pape, aussi dur que le gantelet de fer du duc de Guise.

On resta donc à Fontainebleau tout l'hiver de 1813 à 1814. Quelle ne fut pas la joie de Consalvi lorsque, dans les premiers jours d'avril, il reçut du gouvernement provisoire de Paris une lettre signée du prince de Talleyrand qui autorisait le pape à retourner à Rome! Comme pour compenser la grande iniquité qui avait pesé sur lui, le voyage fut un triomphe; la multitude se précipitait aux genoux du saint Père pour recueillir sa bénédiction. A Rome donc, Consalvi reprit la dignité de cardinal secrétaire d'État; mais ici commençait pour l'éminence une tâche non moins difficile, celle de reconstituer les États romains, envahis, dominés par la France : c'était le digne devoir d'un ministre, un rôle enfin à sa hauteur. Dans le morcellement que la conquête avait fait des souverainetés territoriales, plusieurs prétentions alors s'élevaient soutenues par les puissances. D'une part, l'Autriche voulait arrondir ses

possessions d'Italie, en s'emparant de quelques-unes des légations romaines, si fort à sa convenance; le grand-duc de Toscane voulait également une meilleure frontière du côté de Radicofani; tandis que les Napolitains, encore sous la conduite de Murat, espéraient s'étendre et mordre à leur tour sur les légations. Pour repousser ces prétentions diverses, le saint-siége n'avait point d'armée, rien que l'antique tradition de ses droits. Le cardinal Consalvi, profondément pénétré de cette puissance morale, plus fier que s'il avait eu cent mille hommes à ses ordres, plus humble que s'il eût été le dernier des serviteurs de Dieu, vint successivement à Paris, à Londres, à Vienne, où il assista au congrès européen appelé à fixer les nouvelles démarcations de tous les États de l'Europe. On avait prêté peu d'attention d'abord aux droits du saint-siége. Le cardinal, qui ne pouvait représenter qu'un intérêt moral au milieu des grandes questions européennes, fut à peine accueilli; puis on vit en lui une habileté si haute, une modération si juste, qu'il devint souvent l'arbitre dans les débats de la plus solennelle importance. Cette situation que tout seul il avait prise, que seul il avait su se créer, servit admirablement les intérêts du saint-siége : on accorda à Consalvi ce que peut-être on aurait refusé à d'autres. L'Autriche, intéressée à étendre sa domination sur les provinces romaines, fut la première qui renonça à toutes ses prétentions anciennes : le traité de Tolentino fut mis à l'écart; Bologne, Ravenne

et Ferrare, ces trois nobles sœurs, vinrent marier leur couronne de pierre à la grande Rome; et tel fut cet ascendant moral que, dans les étiquettes du congrès, alors que les puissances eurent décidé que l'ordre et la hiérarchie, le rang, seraient fixés par le simple alphabet, on prononça également que les nonces du pape, dans toutes les cérémonies publiques, porteraient la parole comme les organes et les représentants du corps diplomatique.

Qu'on s'imagine donc la joie de Pie VII lorsque son cher Consalvi revint à Rome avec un beau traité qui lui assurait une si grande place, les légations et la suprématie! Après tant de secousses, le saint-siége reprenait toute sa splendeur. Tant de puissance tombait après une gloire éphémère; Napoléon, naguère si grand, sa famille, tout était disparu, ou bien venait chercher un asile dans Rome; et Pie VII, le pauvre vieillard, l'exilé de Fontainebleau, reprenait avec son calme et sa douceur habituelles la triple couronne sur la tiare. C'est dire assez que le cardinal Consalvi retrouva aussi sa position de secrétaire d'État, avec une puissance presque absolue : un cardinal à Rome, c'est non-seulement un prince de l'Église, c'est encore un patricien qui étend sa protection sur les poëtes, les artistes, les peintres, les sculpteurs. Consalvi surtout se souvenait de ses goûts avec toute la force d'un virtuose et d'un dilettante. Il dessinait parfaitement, traçait des plans, commandait des fouilles pour faire sortir Rome antique de la poussière des

âges. Les musées étaient remplis des merveilles qu'il avait arrachées aux entrailles du sol. Après la guerre qui avait tant lassé les âmes, la ville éternelle devenait le refuge d'une multitude de cœurs émoussés, qui s'asseyaient à la table du cardinal. Canova était son ami; il l'arrachait à ses occupations favorites, à son atelier de la Trinité-du-Mont; car Canova, qui avait résisté à Napoléon, ne savait pas dire un mot contre un cardinal, parce qu'un cardinal, pour un Romain, c'est le père, le prince, le protecteur de toutes les choses un peu grandes qui se développent dans la vieille cité. Oh! quels temps désormais heureux pour Rome : les étrangers sont accueillis par le secrétaire d'État avec une affabilité indicible : les Anglais de distinction abondent autour de lui. Par ses bonnes manières, le cardinal pourra attirer à l'Église romaine les bienveillants rapports de l'Angleterre, et le roi Georges IV est de ses amis. En même temps le cardinal rédige des codes, établit des systèmes de douanes. On lui doit l'établissement des postes; il sait dépenser avec une magnificence toute royale; il veut que l'étranger ébloui s'écrie avec enthousiasme comme Byron : « Rome est encore Rome! » Le poëte, à l'aspect des basiliques, fut entraîné à la foi : s'il eût vécu, le grand railleur, le poëte superbe se fût agenouillé devant l'humble tombe de Pierre et de Paul.

Au milieu de ces travaux, qui faisaient sa gloire, le cardinal Consalvi perdit son père et son ami, le pape Pie VII.

C'était pour lui un coup terrible; car cette puissance qu'il avait acquise par tant de travaux allait-il la perdre avec le nouveau pape élu sous le nom de Léon XII. Léon XII n'avait point été l'ami de Consalvi; ils étaient divisés depuis longues années, et à peine placé sous la tiare, le nouveau pape déclara que désormais lui-même ferait toutes ses affaires de Rome : seulement il laissa le titre de secrétaire d'État à Consalvi, comme sous le précédent pontificat. Hélas! il semblait que la vie de Consalvi était liée à celle de Pie VII! Ces deux existences avaient cheminé ensemble; elles devaient descendre à la fois dans le tombeau. Frêle de corps, après tant de tribulations et de travaux, le cardinal Consalvi s'éteignit au mois de décembre 1824. Il avait passé à travers les plus violentes secousses du saint-siége : la résistance à la république française, l'invasion brutale de ses généraux, le Concordat et les affaires du saint-siége à Paris, l'exil du pape à Fontainebleau; puis enfin, lorsque l'ordre européen fut établi, ce fut Consalvi qui, au congrès de Vienne, fit restituer au saint-siége toutes ses splendides possessions.

Consalvi fut donc le symbole de la puissance romaine durant ces temps d'épreuves; il comprit l'éternelle pensée de l'unité catholique; il avait fait élever sur le tombeau de Pie VII, son ami, son père, les deux statues de la Force et de la Sagesse : c'était ainsi qu'il avait compris Rome! Rome attaquée par les génies en dépit, comme par les petits phi-

losophes, pauvres imitateurs des hérétiques de tous les temps; Rome qui a pour elle l'unité et l'immobilité, lorsque tout change et se morcelle; Rome qui a résisté à tous les siècles, comme le christianisme résista aux sophistes d'Alexandrie et à Julien l'Apostat! Vous qui croyez dire des choses nouvelles en apostrophant la puissance du saint-siége, vous qui vous croyez jeunes et tout plaquetés de fortes idées, vous n'êtes que des plagiats de ce qui a été mieux dit avant vous. Vous refaites Voltaire, Diderot, avec moins d'esprit et plus de pédantisme. Quand vos ossements seront livrés aux vers du sépulcre, lorsqu'on ne parlera plus de vos œuvres, Rome s'élèvera encore avec sa croix au-dessus de vos tombeaux; et peut-être votre seule consolation un jour sera de vous abriter dans ses idées, comme la famille Bonaparte s'est abritée dans ses murs, après ses grandes infortunes, sous la pourpre du cardinal Fesch.

C'est sans doute dans cette pensée que le cardinal Consalvi fit déposer ses entrailles dans le panthéon d'Agrippa, aujourd'hui *Santa-Maria ad Martyres*. Lorsque vous visitez à Rome l'église Saint-Marcel *al Corso*, vous y voyez deux tombeaux à côté l'un de l'autre : ce sont ceux du marquis de Consalvi et de son frère le cardinal. Lucien Bonaparte, leur ami intime, allait visiter souvent ces tombes; je l'y vis une fois, et c'est de sa bouche que j'appris que l'Éminence était non seulement un homme d'État, mais un poëte; et

le prince de Canino récitait en vers italiens la cinquième satire d'Horace traduite par le cardinal Consalvi. Ainsi la poésie consolait le prélat en captivité; et puis, lorsqu'il fut rendu au pouvoir, il garda le caractère de poëte comme un souvenir et un hommage. Consalvi aurait été ingrat de l'oublier [1].

1. Parmi les innombrables erreurs d'une récente *Histoire du Consulat et de l'Empire*, où les généraux ennemis morts sur le champ de bataille reparaissent trois pages après, où les armées de 12,000 hommes pour le combat se retrouvent 20,000 pour la retraite, il en est une que je ne puis passer sous silence : l'auteur suppose que c'est à M. de Cacault que le premier consul adressa une dépêche dans laquelle il disait de traiter le pape comme s'il avait 200,000 hommes. Cette dépêche n'était point adressée à M. de Cacault (ce qui n'aurait aucun sens), mais au général Murat, qui commandait à Florence, et qui voulait marcher sur Rome.

VI.

M. GUIZOT

L'année scolaire 1821 fut évidemment la plus brillante dans les annales de l'université. M. Villemain, dont le nom est maintenant devenu sacré comme ces lieux que la foudre a touchés, professait la littérature au milieu des mille applaudissements d'un monde d'élèves. M. Cuvier révélait les mystères d'une primitive création; et M. Guizot enseignait l'histoire de France. Le succès de ces leçons ne venait pas d'un besoin de bruit public; les passions contemporaines étaient laissées à l'écart; on faisait de la science, on jetait des paroles brillantes; mais on ne prenait pas une question de rue pour faire trépigner de joie de petits communistes, socialistes ou néophytes échevelés. Le Collége de France et la Sorbonne étaient restés dans la grandeur de leur institu-

tion première, tels que François Ier et le cardinal de Richelieu les avaient fondés.

J'arrivai à Paris pour y faire mon droit avec toute l'ardeur et l'impatience d'un écolier qui veut travailler; j'étais nourri de quelques travaux historiques du XVIIIe siècle, ceux qui ont servi de base aux livres de MM. Dulaure, Thiers, Norvins : c'était alors l'usage; et j'avais pris, je l'avoue, de bien singulières idées sur l'action du clergé dans les annales de notre France. Petit savant, je traitais avec dédain les évêques et l'Église; j'avais à la bouche tous ces mots de *fanatisme*, de *despotisme*, avec un peu de haine contre les jésuites et d'ardentes déclamations contre tout ce qui touchait à l'arche sainte de la philosophie de Voltaire. La renommée de M. Guizot était retentissante, et j'accourus à la Sorbonne dans le dessein sans doute de me fortifier dans mes convictions si supérieures, si bien inspirées.

Quel fut donc mon étonnement lorsque j'entendis les leçons de M. Guizot destinées à prouver la magnifique action des évêques dans le moyen âge, à relever l'Église chrétienne et à lutter corps à corps avec la philosophie du XVIIIe siècle! J'écoutai donc, l'esprit tendu, la bouche haletante, et, faut-il le dire? ces leçons opérèrent en moi le prodige d'une conviction historique; et voilà ce qui a créé toujours ma tendance irrésistible, respectueuse, pour M. Guizot. Ce ne sont pas les idées politiques, cette force

d'un principe conservateur : celles-là, je les ai trouvées dans d'autres avec autant de supériorité ; mais ma gratitude vient de l'enseignement historique. Et ces choses-là ne s'oublient pas, parce que ce qui reste des grandes fortunes politiques, ce sont quelques livres, débris d'une époque passée, et les belles leçons qui laissent à l'esprit de larges empreintes.

A un an de là, je me trouvai, tout jeune homme encore, jeté dans un monde, aux Tuileries, chez l'évêque d'Hermopolis, cet aimable et bon prélat, qui n'avait contre lui que sa facilité naïve, et je me rappelle qu'après dîner, sur une causeuse, j'appris presque de sa bouche que M. Guizot était destitué, ou pour mieux dire qu'il ne devait plus professer. « Ah, monseigneur ! m'écriai-je ; pourquoi cet acte ? Il y a folie ! Il a opéré ma conversion. C'est l'historien le plus catholique de France, quoique protestant ! Quoi ! monseigneur, vous qui avez combattu Gibbon en pleine chaire, ne savez-vous pas que la meilleure réfutation de Gibbon, ce sont les notes de M. Guizot ? » Et le bon évêque reprit avec douceur : « Vous n'avez pas assez d'expérience, mon cher élève, pour savoir qu'en ce monde nous ne nous appartenons pas. Ce n'est pas moi qui ai frappé M. Guizot, dont j'aime le caractère et le talent ; c'est tout un parti plus puissant que moi, plus puissant que le ministère, et je dirai presque que le roi. C'est une réaction, et voilà tout. Qui sait ? peut-être un jour serons-nous em-

portés par une autre colère de parti : c'est l'histoire de notre belle et pauvre France ! »

Ce petit détail devait servir d'introduction à ce travail sur l'homme éminent dont cet article va s'occuper. Le midi de la France compte encore un grand nombre de familles protestantes; l'hérésie dans le Languedoc est ancienne comme le XIIe siècle; la marche des catholiques du nord sous Simon de Montfort (le Machabée) contre le comte de Toulouse n'en avait pas éteint les semences; ces familles avaient survécu à la révocation de l'édit de Nantes, vivant à l'écart des affaires, dans une éducation qui se ressentait du voisinage des Cévennes, c'est-à-dire dure, passionnée, âpre comme les rochers qui séparent Uzès d'Annonay, la ville du Rhône. Je me rappelle qu'en écrivant mon livre sur *Louis XIV* je visitai ces chaumières des Cévennes une à une, où l'arquebuse des guerres civiles pendait encore au foyer du paysan.

Nîmes est comme la Genève du midi de la France : il y a là de nombreuses familles protestantes, en minorité sans doute, sous la surveillance inquiète des catholiques; mais avec des prêches, des ministres, une école, parce qu'elle est la véritable capitale du calvinisme. M. Guizot naquit dans cette ville en 1787, d'une famille honorable, probe et qui le destina au barreau. Presque enfant, M. Guizot fut dirigé vers Genève pour y achever les grandes études de littérature, de législation et du droit. Il y a cela de parti-

culier dans la société protestante que, simple minorité, et précisément parce qu'elle est minorité, elle se tient, se lie, de manière à se pousser, à se protéger réciproquement. A Genève, on put apprécier aux écoles ce jeune homme modeste dans ses mœurs, modéré dans ses goûts, austère dans ses manières, qui se passionnait pour les grandes études. Genève alors faisait partie de la France; mais pour la science, elle retenait quelque chose du sérieux et de la grandeur des universités allemandes. Ses études finies sur les plus larges bases, M. Guizot vint à Paris, comme nous tous, pour suivre cette carrière de l'esprit, avec ses douleurs, ses épines, ses espérances et ses ravissements.

Linstruction protestante est en général solide, mais froide, limitée, avec une telle supériorité donnée à la Bible que toutes les sciences doivent s'y rattacher; de sorte que le néophyte en emporte quelque chose de compassé qui refroidit l'imagination. Mais à cette instruction M. Guizot joignait l'esprit méridional, c'est-à-dire cette manière de juger hardiment les questions, de les examiner, de les comparer; en un mot, un peu de légende chaude et colorée dans la discussion raisonnée : c'est le ciel de Nîmes sur les cimes glacées des Alpes; c'est l'arc-en-ciel méridional sur un ciel nébuleux. Cette double tendance du sang et de l'instruction lutte perpétuellement dans l'esprit de M. Guizot: c'est ce qui fait qu'il y a du catholicisme chez lui, et beaucoup : ce qui n'en est pas appartient à la famille, à

son éducation, à ce vieux foyer où pendent encore les images des ancêtres; et quelques-uns de ces portraits de grand'mères huguenotes, semblables aux tableaux de l'école flamande, coiffe en linon sur la tête, vêtement de bure noir, sans ornement, ni bijoux, ni cheveux, ainsi que le grand coloriste Rubens les comprit à sa seconde manière.

A Paris, M. Guizot se trouva aux prises avec l'impérative nécessité du travail. Sans fortune, il dut chercher à se poser; et comme les familles protestantes accordent un appui à tous les jeunes hommes de leur secte qui présentent garantie et avenir, M. Guizot se lia de la plus noble, de la plus sainte amitié avec une de ces familles; il put faire un apprentissage de cette austérité intime, de ces vertus privées qui font le charme des jours pénibles dans la lutte du travail et du besoin. Il est inexact, comme on l'a écrit, que M. Guizot y fut précepteur; si cela avait été, il s'en ferait gloire; l'éducation publique est presque toujours la ressource des jeunes hommes, comme des jeunes femmes des honorables maisons protestantes, quand elles n'ont pas de fortune. Combien de fois à Rome, à Naples, en Sicile, en Espagne, ne rencontre-t-on pas de familles anglaises qui ont dans leur sein une jeune fille au teint pâle, à la blonde chevelure, insignifiante par le cœur, un peu pédante par l'esprit? Elle n'est pas dans la famille, elle n'est pas dans la domesticité. Demandez-lui son origine, elle est de Genève; elle appartient à une honorable bourgeoisie, elle court le

monde, élevant quelques jeunes miss, quelques enfants d'aristocratie, leur apprenant le français; et puis toute cette vie se résume en une pension jetée par le lord d'une grande lignée après l'éducation finie. Ainsi est le professorat à Genève, humble, mais honorable.

A Paris, M. Guizot se fit à lui seul une destinée. A vingt ans, il vit quelques sociétés littéraires, et spécialement le salon de M. Suard. La littérature était une grande affaire sous l'empire; et lorsqu'on ne faisait pas de bulletins de la grande armée, on s'occupait de livres, de gros et de petits ouvrages. Il existait alors des salons littéraires dont nous avons perdu la trace; tous les beaux-esprits s'y réunissaient; et M. Suard, comme M. de Fontanes, était le protecteur d'un certain monde de jeunes hommes marqués pourtant d'un esprit particulier. M. Suard était philosophe du XVIIIe siècle, fort admirateur de Voltaire et de son école historique. Son salon réunissait les débris du directoire, les royalistes, les beaux diseurs, et puis les partisans de ce que j'appellerai l'école du tribunat, les amis de Benjamin Constant, de Chénier. Ce fut dans cette société que M. Guizot fut introduit, à l'époque à peu près de cette renaissance de littérature compassée qui vit éclore les *Templiers* et les tragédies de M. de Jouy. M. Guizot, plus fort que tout cela, plus capable de comprendre et de saisir les idées générales, écouta beaucoup et parla peu. De temps à autre il faisait de petits articles littéraires qui lui donnaient

de la renommée. Nous tous qui jetons maintenant tant de flots d'encre, tant de feuilles au vent, nous ne comprenons pas quelle était l'importance d'un article littéraire sous l'empire. Alors ils faisaient une réputation, parce que l'abus n'en était pas venu.

Dans un homme aussi grave, aussi sérieux que M. Guizot, quand on trouve une aventure d'amour romanesque, on s'en saisit; elle ressemble à une belle fleur sur l'âpre nature des Alpes. Et pourtant rien de plus chevaleresque que son premier sentiment, je veux parler de son mariage avec mademoiselle Pauline de Meulan. Esprit méridional, il aime avec ardeur; caractère puritain, il purifie cet amour par la sainteté du motif. Au journal *le Publiciste*, une jeune fille travaillait nuit et jour pour les besoins de sa famille; elle était bien née, parfaitement élevée, avec une tendance à la littérature sévère, et ses articles de critique étaient lus et remarqués. Ce travail laborieux avait altéré sa santé, à ce point qu'elle fut obligée de le suspendre, et le bruit en vint jusqu'à M. Guizot. Un moment préoccupé de cette situation, le jeune homme, qui s'était profondément pénétré de la pensée et du style de mademoiselle Pauline de Meulan, se met à faire des articles si bien imités que tous auraient pu s'y tromper; gardant tout à fait l'anonyme, il les adresse à la noble fille malade, avec une courte lettre : « Il veut rester inconnu d'elle; il la prie de voir si ces articles ont la perfection nécessaire pour qu'elle les puisse

signer de son initiale dans le journal, et pour la remplacer durant ses souffrances. » Mademoiselle de Meulan, étonnée, accepte; les articles paraissent : chaque jour nouvel envoi. Enfin, lorsqu'elle est revenue à la santé, elle se hâte de faire insérer dans le journal : « qu'elle désire connaître, remercier le généreux inconnu. » Et ce n'est que quelques mois après que M. Guizot consentit à se nommer. De là une noble et sainte liaison; Pauline de Meulan devint madame Guizot, dont les livres, consacrés à l'enfance, conservent trop peut-être ce caractère grave qui marque la vie de famille : il y a dans le sourire de la femme sévère qui veut descendre à amuser l'enfance quelque chose de trop sérieux. On peut faire des livres d'éducation, mais on ne fait pas de ces récits attrayants comme les contes de Perrault, qui nous ont tous bercés enfants dans mille rêves d'or, de soie et de cristal.

C'est dans ce salon de M. Suard que M. Guizot commença les notes de la traduction de Gibbon, qui annoncèrent sa vocation pour les études historiques. Il n'est personne qui ne place Gibbon à toute la hauteur de la première renommée historique. Ce n'est pas seulement un érudit aussi savant qu'une académie entière dans ses attrayantes notes, c'est encore un grand peintre, qui a jeté sur la décadence de Rome un mélancolique intérêt. Quand M. Guizot critique Gibbon, ce n'est donc pas sous un aspect général, mais au point de vue du christianisme; Gibbon est un sceptique comme le XVIIIe siècle, M. Guizot un croyant de

l'école genevoise, fort ennemi des sociniens, comme Calvin l'était de Servet : de là ces notes du commentateur sur le chapitre passionné de Gibbon contre le christianisme; M. Guizot le réfute avec hardiesse, il se fait le champion de l'Église avec une sincérité digne d'éloges. Aussi cette édition de Gibbon est-elle la plus recherchée et la meilleure de toutes, sans en excepter celle de M. de Septchênes, à laquelle, disait-on, le malheureux roi Louis XVI avait travaillé.

Sans être d'une opposition bien prononcée à l'empire, le salon de M. Suard était attaché à l'école de madame de Staël et de Benjamin Constant, si hostile à Napoléon. M. Guizot, qui reçut un reflet de cette école pendant son séjour à Genève, dans le voisinage de Coppet, s'associa à l'opposition littéraire contre l'homme qui abaissait toutes les intelligences devant sa fortune. Or, l'histoire doit constater que lorsque l'empire tomba, l'école de madame de Staël exerça une grande influence sur la marche des événements de la restauration : comme le ministre de l'intérieur en 1814, l'abbé, duc de Montesquiou, avait des goûts très-littéraires, les salons de MM. Suard et Royer-Collard lui désignèrent le jeune M. Guizot comme secrétaire-général du ministre; et c'est en cette qualité qu'il commença sa carrière administrative et politique.

Cette première restauration était un mélange de tout : on y voyait un peu de république, un peu d'empire, un peu de monarchie, un peu do liberté; des mousquetaires gris

ou noirs et des grenadiers de la vieille garde ; une constitution improvisée, une royauté héréditaire primordiale, la liberté de la presse comme réaction de la censure, la censure comme moyen de contenir la presse. Et c'est au milieu de ce chaos que fut jeté M. Guizot, qui absorba bientôt la confiance du ministre. C'était un excellent homme que l'abbé de Montesquiou, un des beaux noms de France, contemporains des époques carlovingiennes, avec des habitudes fort naïves et des croyances tellement infinies en la royauté, qu'il ne pouvait croire aux mécontentements. On a beaucoup critiqué ses actes en 1814 : le préambule de la Charte, ses discours à la Chambre, ses lois sur la censure. Mon Dieu ! il faut se reporter à l'époque ! On sortait du plus affreux despotisme : pas un seul journal n'était libre, pas un livre ne pouvait paraître sans l'estampille d'un censeur; tout écrivain un peu libéral, Napoléon le faisait jeter à Vincennes, à Charenton, ou dans un régiment, selon son bon plaisir. Partant de cette donnée, pouvait-on passer à l'extrême liberté, à l'excessive licence ? ne fallait-il pas un système mixte et transitoire ? Et c'est ce qui explique ces exposés de motifs, ces lois dont M. Guizot fut souvent le rédacteur, ou, pour parler plus exactement, le secrétaire de rédaction ; car quels étaient les hommes, les conseillers et les bras droits de M. de Montesquiou ? M. Lainé, M. Benjamin Constant, M. Royer-Collard, madame de Staël ; et certes, on ne pouvait les accuser de ne pas aimer les libertés publiques.

L'idée de M. de Fontanes, comme celle de M. Royer-Collard, était sans doute plus sage que libérale; aujourd'hui l'abus de la presse, l'immoralité de ses œuvres, son action déplorable sur la vérité et le cœur humain, peut bien faire croire qu'elle n'était pas dépourvue de raison. L'abbé de Montesquiou croyait qu'une censure éclairée aux mains des sommités littéraires était une nécessité impérative dans une société qui ne voulait pas être livrée aux infamies d'une production sans frein : il se trompait peut-être; mais cette opinion avait son côté social.

A mesure que nous avançons dans l'application pratique des idées, nous devons reconnaître de plus en plus qu'il faut un frein à la presse, à moins qu'on ne veuille qu'elle tue tout et qu'elle se dévore elle-même. Une société ne peut pas longtemps vivre sans le respect profond pour le gouvernement, sans le culte de la famille, sans la chasteté des mœurs, et l'œuvre qu'accomplit la presse depuis dix ans est-elle compatible avec ces conditions de vie sociale? Nous nous sommes gonflés d'amour-propre, à ce point, que nous aimons mieux avaler le poison à longs traits, que de reconnaître que la liberté de la presse est encore un de ces présents funestes que l'idée de 1789 nous a faits. Les lois pénales ont sans doute un peu garanti le gouvernement; mais qui protége la morale, la vie domestique, sans laquelle il n'y a plus de sécurité possible pour la société?

Ainsi se passa la première restauration jusqu'au coup de

tonnerre qui annonça le débarquement de Napoléon au golfe Juan. Pour bien comprendre la position de tout le monde dans cette crise, et la situation particulière de M. Guizot, il faut d'abord nettement dessiner la tendance des esprits. Toute l'école de madame de Staël était l'ennemie acharnée de l'empereur. Cette femme supérieure, qui l'avait appelé *Robespierre à cheval*, n'avait jamais voulu ployer le genou devant l'idole; et Benjamin Constant avait écrit des articles plus énergiques que vrais contre Bonaparte, traité comme un usurpateur sanglant dans le journal des *Débats*. Ces idées étaient partagées par une grande fraction du parti libéral; et le second exil des Bourbons fit une impression bien triste partout. Mon Dieu! un parti a défiguré l'histoire au point de présenter les Cent-Jours comme une époque glorieuse et saluée par tous. Il y eut bien quelques plébéiens déguenillés, quelques vieux jacobins, une masse d'impérialistes sans place, quelques femmes dépitées de ne plus aller à la cour, une armée sublime et dévouée prête à se battre qui saluait le second retour de l'empereur; mais la masse de la nation, la bourgeoisie, n'était plus avec Bonaparte. Tout le monde voyait comment cela finirait; l'Europe s'armait autour de nous; une catastrophe imminente menaçait de nouveau la France.

Le seul espoir de la finir était à Gand, oui, à Gand. Là, il y avait un vieux roi qui seul serait appelé par l'Europe à terminer la crise, le roi qui avait donné la Charte et concilié

les partis, la source du bien et du mal, un roi qu'il fallait éclairer au plus vite sur ses amis et sur ses ennemis, et dont le pouvoir pouvait seul finir les crises de la patrie. Il existait à Paris un comité composé d'hommes considérables, tels que MM. Pasquier, Royer-Collard, le maréchal Macdonald, qui souhaitaient deux choses : qu'à cette fin inévitable de la crise militaire des Cent-Jours il ne surgît pas un ministère jacobin gouverné par les niais du parti de M. de Lafayette (ils avaient renversé Bonaparte), ou par les avocats de police sous Fouché, qui ne voulaient pas des Bourbons. Ce comité croyait fort inutile de proclamer le roi de Rome, que l'Europe une fois à Paris aurait balayé; ou d'adhérer à cette constitution, déclamatoire, de M. Manuel, que Blücher aurait brûlée sur la place Louis XV. Ce comité d'esprits honorables et éminents résolut d'envoyer quelques jeunes hommes de confiance à Gand pour engager Louis XVIII à éloigner les ultra-royalistes sous M. de Blacas, et l'amener ainsi à faire quelques concessions au parti libéral en France. Tel fut le but du voyage de M. Guizot à Gand; et là il fut rejoint par un homme non moins honorable, M. Mounier, très jeunes tous deux, et portant des paroles de conciliation, allant dire au roi de France : « qu'il ne fallait gouverner que par la Charte. »

Il est faux que M. Guizot ait jamais travaillé au journal de Gand; et, s'il y avait travaillé, il aurait fait un journal admirablement rédigé; il aurait eu pour collaborateurs

M. de Châteaubriand, M. Bertin de Vaux, M. de Bonald, M. de Fontanes, tout ce que la littérature comptait de plus élevé. Au reste, il y avait alibi : M. Guizot ne vint à Gand qu'à la fin de juin, et le journal avait cessé de paraître le 21. Ce que le comité modéré de Paris voulait seconder, c'était le parti de M. de Talleyrand, appuyé sur le congrès de Vienne et la Charte : on voulait y déjouer l'intrigue ultra-royaliste de M. de Blacas; on y réussit.

Malheureusement nous vivons, en histoire, avec les contes de partis, avec toutes les niaiseries racontées par les vieux impérialistes ou les jacobins décrépits à une génération crédule et ignorante. Quand on a jeté une calomnie contre un homme ferme et honorable, on s'imagine avoir fait quelque chose de grand. Tel est notre malheureux pays : nulle supériorité n'est admise; on détruit tout ce qui porte couronne, celle de la royauté comme celle du talent, l'étoile immaculée de la religion comme l'étoile immaculée de la morale. Allons, fossoyeurs des renommées, creusez la tombe pour ce qui est un peu haut; il le faut bien pour relever la société des bagnes, les dégoûtants tableaux des assises; faites des livres qui présentent notre France comme le grand égout des vices humains.

A la seconde restauration, et sous le ministère de M. de Talleyrand, M. Guizot fut nommé secrétaire général du département de la justice (M. Pasquier était garde-des-sceaux); il s'était lié à la fraction que conduisait M. Royer-

Collard, et à laquelle venait d'adhérer le jeune duc de Broglie, fraction que l'on commençait alors à appeler *doctrinaire*, ce qui signifiait un parti considérant la légitimité et la Charte comme un grand système de philosophie et de politique capable de concilier l'autorité et la liberté dans une juste balance. Cette école, effrayée de l'idée républicaine, et l'ennemie de l'empire, voyait dans la restauration un fait immense qui pourrait réaliser la liberté féconde que les utopistes de 89 avaient gâtée, et l'autorité dont l'empire avait fait un terrible abus. Ces convictions, l'école les raisonnait; elle en faisait pour ainsi dire un corps, un enseignement, et c'est pourquoi on lui donna le titre de doctrinaire, les uns par une définition juste, les autres par une raillerie; et presque immédiatement ces doctrinaires se séparèrent du double parti royaliste et politique : les politiques ne trouvaient pas en eux des façons de juger assez applicables, des principes de gouvernement assez nets; les royalistes, parti chevaleresque, leur trouvaient trop de pédantisme, des sentiments trop froids, un dévouement trop limité; et voilà ce qui fit des doctrinaires un parti exceptionnel, souvent un embarras, quelquefois un appui, et toujours un enseignement.

M. Guizot conserva le titre de secrétaire général du ministère de la justice sous M. de Marbois, comme il avait été secrétaire général de l'intérieur sous M. de Montesquiou. Et ici on lui a reproché des projets acerbes sur la

presse, sur les cours prévôtales, sur les cris séditieux, projets qui émanaient du conseil des ministres, comme mesure du gouvernement, en dehors des fonctions toutes de bureau d'un secrétaire général. D'ailleurs, pour se rendre compte de cette situation, il faut se rappeler que la majorité de la Chambre des Députés arrivait avec des opinions provinciales implacables, qui demandaient à tout prix une réaction contre les Cent-Jours. Était-ce à tort ou à raison? Peu importe : c'était l'esprit de la majorité, et le ministère que présidait le duc de Richelieu demeura sur la défensive. Qu'on relise les discussions de cette époque, et l'on verra es fureurs du parti royaliste, et tout ce qu'il fallut de puissance pour résister à ce torrent de feu, à ce brasier d'ardentes vengeances.

Les lois que sollicitait cette majorité furent donc des concessions trouvées toutes également imparfaites par les royalistes. M. de Marbois fut attaqué d'une façon étrange, presque comme un ministre qui trahissait la couronne; et M. Guizot fut compris dans la même proscription. Ce ne sont pas les exposés des motifs ni les lois qu'il faut juger en les isolant des événements contemporains; il faut, au contraire, rapprocher ces lois et ces faits pour juger si ce n'était pas quelque chose de miraculeux que de résister aux passions ardentes de l'opinion royaliste outrée, qui menaçait incessamment de mettre les ministres en accusation. M. de Marbois tomba dans un tel discrédit qu'il fut obligé

de donner sa démission, et M. Guizot entra au conseil d'État. On vit dans cette session de 1815 un fait qui se produit souvent dans les assemblées passionnées contre un ministère de résistance; la majorité se vengeait par des votes bizarres, ce que les royalistes appelaient de bons tours joués aux ministres. Ainsi, des lois votées article par article étaient rejetées au scrutin secret; à chaque moment on demandait des explications; mille propositions se croisaient, on multipliait les amendements, et tout cela par le seul motif que le ministère déplaisait, et qu'il restait calme devant une majorité capricieuse.

L'ordonnance du 5 septembre, en mettant un point d'arrêt à la réaction royaliste, donna une force nouvelle aux opinions modérées, et à mesure qu'on avançait vers des voies plus libérales, l'importance des doctrinaires prenait de l'accroissement; ils entouraient M. Decazes, et si par M. de Mirbel ils avaient l'oreille du ministre, par M. Camille Jordan ils touchaient aux opinions libérales : leurs causeries brillantes, leur manière un peu tranchée de décider toutes les questions, aidaient leur supériorité; de manière qu'ils devinrent les conseillers intimes de M. Decazes, surtout à l'époque où ce ministre eut à se défendre contre le parti royaliste ardent, qui voulait s'emparer des affaires. En 1818, M. Guizot fut nommé directeur des communes au ministère de l'intérieur, après la chute du ministère Richelieu.

Cette position n'était pas seulement une affaire de bureau,

mais encore un poste d'études politiques et administratives; car le ministère de M. Decazes, sous l'influence des doctrinaires, préparait un travail immense, sorte de supplément à la Charte, et qui embrassait l'ensemble de toutes les questions sociales et gouvernementales, depuis la commune jusqu'à l'instruction publique, depuis les Tuileries jusqu'au hameau. Cette grande Charte, longtemps méditée, fut l'œuvre commune de MM. Royer-Collard, Camille Jordan et Guizot. L'habitude de ces esprits éminents était de toujours centraliser, de ne jamais prendre une question en particulier, et de tout organiser sous une hiérarchie, le gouvernement comme l'opposition. L'opinion doctrinaire est un esprit de règle qui veut la discipline partout, dans ce qui gouverne comme dans ce qui résiste; elle hait l'anarchie; si elle a des troupes irrégulières pour attaquer çà et là, elle ne comprend qu'une chose avant tout : c'est l'autorité. Et voilà pourquoi cette école imposait une charte au ministère comme à l'opposition.

Cette puissance du parti doctrinaire croula avec autant de rapidité qu'elle était née, au moment où le ministère du duc de Richelieu, reprenant la direction des affaires après la mort du duc de Berry, voulut imprimer une certaine allure royaliste au gouvernement du pays. M. Guizot, alors, donna sa démission; et comme il fallait un aliment à son intelligence active, studieuse, comme il ne pouvait pas rester en dehors de toute action politique, il publia

sa première brochure *sur le gouvernement et l'opposition*, remarquable travail qui peut se lire encore, différant ainsi de ces brochures éphémères qui passent sans laisser trace; seulement ce livre se laissait trop aller aux ressentiments et aux personnalités contre le ministère Richelieu, qui alors réprimait les factions avec énergie, l'émeute des rues comme les complots des sociétés secrètes. On peut toujours signaler, au reste, dans les pamphlets de M. Guizot une pensée sociale et d'organisation : il peut bien se passionner pour ou contre un homme, saisir une idée, la pousser à outrance; mais, dans tout cela, il n'oublie jamais les principes; ils sont sa vie, sa puissance, sa grandeur. Sur les cas particuliers, il procède toujours par théorie; et s'il peut en créer quelquefois pour les besoins particuliers de sa situation, il ne cesse de les empreindre d'une pensée de généralisation qui les fera vivre même après que les circonstances auront passé.

On peut faire partir de cette époque du ministère du duc de Richelieu le long intervalle de dix années pendant lesquelles M. Guizot est resté en dehors du gouvernement; et ce ne sont pas les temps les plus oisifs de sa vie, les moins profitables, ceux qui laisseront le moins de trace dans l'avenir. A nos époques mobiles, lorsque les renommées politiques sont si contestées, lorsque les passions et les partis se disputent sur la valeur de tous les hommes considérables, personne n'est assez osé pour refuser l'immense supériorité

historique de M. Guizot. Sur ce point tout le monde est d'accord ; il n'y a ni opposition, ni dissidence : la postérité pourra oublier le ministre, mais elle gardera mémoire de l'érudit, du savant, et surtout de l'homme qui a laissé des empreintes de sa haute philosophie dans les ouvrages qu'il a conçus sur notre vieille et grande nationalité.

Dans ce long intervalle, temps de retraite studieuse, M. Guizot peut être considéré sous trois aspects : 1° comme simple érudit, et en cette qualité fouillant, traduisant les vieilles annales, mettant les chroniqueurs à la portée de tous. Élève de l'école des Chartes, ce fut dans une maison modeste de la place du Palais-Bourbon que j'allai le visiter pour la première fois ; il faisait alors traduire Grégoire de Tours et Frédégaire : il voyait, relisait les chroniques avec le zèle et l'amour d'un Bénédictin ; de jeunes hommes, ses élèves, l'entouraient en l'écoutant comme un maître ; lui, retiré dans son cabinet, appuyé sur tous ces textes, rédigeait ses mémorables livres sur l'*Histoire de France et les Progrès de la civilisation ;* 2° comme professeur, M. Guizot, attirait la foule à la Sorbonne. Deux fois par semaine j'assistai à ses cours ; on voyait arriver au milieu de la foule un homme jeune encore, au front haut, au teint pâle ; il s'asseyait sur la chaire du professorat avec un ton solennel, entouré de textes latins, et là, avec un art admirable, il comparait les législations saxonnes, franques, quelquefois systématiquement, mais toujours avec une hauteur de vue, des aperçus neufs et vigoureux.

Enfin, M. Guizot demeurait encore l'écrivain politique; il savait que, dans les luttes d'un siècle, lorsqu'un homme veut conserver une existence, une vie publique, et ne point se jeter dans la nécropole des anciens, il faut qu'il se mêle à la politique active, forte, puissante; c'est le moyen qu'on ne vous oublie pas, qu'on lise même les ouvrages sur les siècles écoulés qui resteraient peut-être inaperçus. Les brochures de M. Guizot furent toutes des livres; il saisit la plupart des circonstances sérieuses pour rappeler noblement sa capacité, et, indépendamment de cette lutte avec un nom public et avoué, M. Guizot se fit journaliste; il écrivait des articles remarquables qu'il ne signait pas, mais qu'on pouvait reconnaître à la forme incisive et grave de son style.

Telle fut sa position sous M. de Villèle, lorsqu'enfin le ministère Martignac vint mettre un point d'arrêt à la réaction royaliste. Il fallait que le gouvernement s'entourât d'hommes capables, considérables et forts, et un peu mêlés aux affaires de ce temps-là. Honoré de la confiance des ministres qui composaient ce cabinet, de M. de Martignac, du comte de La Ferronnays, je me souviens d'une circonstance assez curieuse. M. de Martignac me fit l'honneur de me communiquer la liste des conseillers d'État en service ordinaire, alors assez largement composée, car on y comptait M. de Salvandy et M. de Laborde, qui avaient fait une vive opposition à M. de Villèle. Je pris la liberté de faire remarquer à M. de Martignac qu'il y manquait le nom de M. Guizot frappé en 1820. Je croyais qu'une

égale justice était due à M. Guizot et à M. Villemain, et que, puisque l'un était élevé au titre de conseiller d'État en service ordinaire, l'autre devait l'être à plus forte raison. M. de Martignac me répondit avec ce ton triste qu'il avait souvent lorsqu'il parlait des résistances du roi Charles X : « Eh ! mon Dieu ! vous savez bien que nous ne sommes pas les maîtres ; je connais tout le mérite de M. Guizot, et tout ce que je pourrai obtenir du roi, peut-être, c'est de le porter en service extraordinaire. — Ce n'est pas assez, » dis-je. Et alors M. de Martignac ajouta : « Je ferais plutôt nommer M. Casimir Périer ministre du commerce que M. Guizot conseiller d'État. »

Ces répugnances venaient du parti royaliste, et M. Guizot y était marqué à l'encre noire : ce n'était ni les révolutionnaires, ni les impérialistes que craignait ce parti ; mais les hommes qui lui avaient fait résistance ; et tel avait été M. Guizot en 1815 et en 1820. Aussi, à la chute de M. de Martignac, M. Guizot rentra-t-il de plein droit dans l'opposition ; il continuait son cours de Sorbonne sans qu'on osât l'interdire ; même à l'avénement de M. de Polignac, il put continuer ses doctes leçons. Alors il était devenu encore une fois homme politique ; ses élèves, qui l'entouraient comme espérance, voulurent le saluer en sa qualité nouvelle de député ; M. Guizot, toujours homme grave, répéta à ses auditeurs : « Que s'ils désiraient lui donner une marque de leur gratitude, c'était de ne voir en lui que le professeur,

destiné à faire avancer la génération dans les voies studieuses, et nullement le député parlementaire. »

En dehors de sa chaire, il n'en fut pas de même; M. Guizot, libre dans ses allures, devint un homme politique, l'actif journaliste de chaque jour; collaborateur assidu du *Temps* et du *Globe*, il s'affilia à la société *Aide-toi le ciel t'aidera*, destinée à dominer les opérations électorales. Cette société se composait de deux éléments bien distincts : l'opposition et la conspiration. L'opposition était chose légitime, avouée; l'extension excessive que M. de Villèle avait donnée à l'action gouvernementale dans les élections, avait naturellement amené un mouvement réactionnaire. Il se forma des comités pour surveiller les listes électorales, et la société *Aide-toi le ciel t'aidera* en fut comme la tête; des chefs d'opposition et de gouvernement s'y placèrent, et l'on y vit M. Guizot, M. de Salvandy, M. de Montalivet, à côté des initiés à la conspiration; ils n'avaient ni le même but, ni le même dessein. Sous le ministère Polignac, les idées d'opposition et de conspiration se mêlèrent un peu, les unes ne furent pas distinctes des autres, et l'on put rêver déjà une révolution de 1688.

Cette idée ne déplaisait point traditionnellement à M. Guizot; comme il avait profondément étudié l'histoire d'Angleterre, il pouvait comparer les fautes des deux mélancoliques maisons de Stuart et de Bourbon; et, comme une idée de destruction ne venait jamais à sa pensée sans une

idée d'organisation, s'il pouvait souhaiter le renversement d'un pouvoir, c'était avec l'espérance d'en reconstituer un nouveau, jeune, fort, vigoureux; et voilà pourquoi l'idée anglaise allait à son esprit. Quand donc les ordonnances de juillet eurent jeté le gouvernement en dehors de toutes les règles, la pensée de M. Guizot fut de donner à cette anarchie qui se produisait partout, une forme, une idée d'ordre; et, s'il n'hésita point à prendre parti pour la cause populaire, il voulut que ce mouvement se revêtit d'une organisation telle que la société reprît, sous une dynastie nouvelle, ses habitudes de repos, de commerce, de crédit, de sorte qu'après quelques efforts on pût arriver à croire qu'il n'y avait eu qu'un changement de personne, sans modification réelle dans les choses.

Au point de vue généreux et chevaleresque, sans doute cette école de gouvernement n'est point parfaite; il faut pardonner à ces nobles cœurs, à ces imaginations enthousiastes, qui, dans une crise, se sacrifient pour une fidélité de famille ou la pensée de république : tout martyre est respectable. Mais, les sociétés, avant d'être généreuses et chevaleresques, ont un besoin de conservation : pour se donner la satisfaction d'aimer une dynastie ou une forme quelconque de gouvernement, il ne faut pas sacrifier les intérêts généraux et publics. D'où il résulte que l'idée gouvernementale qui sacrifie quelques sentiments exaltés pour produire la paix et l'ordre est la plus utile, la plus nécessaire

à un peuple, et la plus immédiatement pratiquable. Être toujours en convulsion n'est point un état naturel; se battre pour des prétendants ne va pas trop à notre époque et à nos idées. Ainsi, gouverner bourgeoisement, sans bruit, pour le bon et l'utile, c'est peut-être la condition réservée à notre génération, jusqu'à ce qu'arrive, dans un temps peut-être trop prévu, la lutte des classes ouvrières contre la bourgeoisie, époque d'un terrible entre-choc d'intérêts et de peuple.

Presque aussitôt après la révolution de juillet, M. Guizot fut porté au ministère de l'intérieur, place fort difficile, où les solliciteurs s'abattaient comme des oiseaux de proie pour saisir les places. Ce temps fut encore pour lui une époque de lutte, moins par la résistance qu'il dut opposer à toutes ces ambitions diverses, que parce qu'il fut en présence de cette anarchie qu'il redoutait tant. On se rappelle le combat à outrance qui s'éleva entre lui et M. Odilon Barrot, préfet de la Seine, à l'occasion des émeutes : les amis de M. Lafayette voulaient caresser le peuple d'abord ; M. Guizot voulait le refréner; et, comme nous vivions à une époque étrange, le ministre dut se sacrifier au préfet, et il donna sa démission. M. Guizot vint alors reprendre sa place à la Chambre des Députés, où il chercha à conquérir une bonne position, en groupant autour de lui ce qu'on appelait le parti conservateur. Cherchant à atténuer autant que possible tout ce qu'il pouvait y avoir de trop philoso-

phique dans l'école doctrinaire, il se posa avec des idées plus simples dans ce qu'on appela le parti de la résistance, c'est-à-dire qu'il lutta avec énergie contre le ministère de M. Laffitte, entraîné par faiblesse aux plus étranges décousus : chaque jour il y avait une émeute, à chaque instant un danger pour le gouvernement; et quand il fallut aborder la situation, M. Guizot n'hésita pas à vigoureusement engager la lutte à la tribune; et il faut dire que sa parole, sans avoir d'abord la hardiesse que donne l'habitude, cette chaleur de l'éloquence parvenue aujourd'hui à un degré merveilleux, conservait cette force et cette gravité qui appartiennent toujours aux principes sociaux. Ai-je besoin de dire que M. Guizot contribua à la chute du ministère Laffitte, et qu'il se rallia avec fermeté au cabinet de M. Casimir Périer? et pourtant il ne partait pas du même point de vue sur les causes de grandeur et de décadence des sociétés; ces deux caractères étaient antipathiques.

M. Casimir Périer n'était pas un homme d'État, mais un esprit roïde, maladif, qui, voyant les dangers du gouvernement, se roidit contre la position; il rendit donc des services incommensurables, en faisant cesser l'anarchie, qui dévorait le pays. Mais M. Périer n'avait aucune idée de l'organisation morale de la société. Banquier toute sa vie, il savait ce qu'il faut aux affaires; mais il ne comprenait pas les autres conditions qu'il faut à une génération intellectuelle, morale, avec un passé et un avenir; il allait

au plus pressé; il frappait dru et fort. M. Guizot différait donc de lui en ce qu'il envisageait les questions sociales plus au point de vue de réorganisation morale que de la répression matérielle. M. Périer n'était qu'un cœur et un bras, une colère et une force, M. Guizot une pensée, une théorie, une formule de gouvernement; néanmoins M. Guizot soutint M. Périer dans tous ses actes, sauf sur la question de l'hérédité de la pairie, où il se sépara du cabinet, parce que M. Guizot, voulait une pairie héréditaire, et que la pairie viagère ne lui paraissait pas une barrière suffisante dans la situation d'un pays agité par la démocratie. Le but que se proposa M. Guizot en tout ceci, ce fut surtout de se créer un parti à la Chambre, de se faire consulter par tous comme un chef obligé, nécessaire, qui tôt ou tard arriverait au gouvernement moral de la société. Cette position est bonne, parce que, pour ses amis, le temps que l'on passe dans l'opposition ne paraît qu'une époque transitoire, tandis que le pouvoir est un état naturel, normal, dans lequel on reviendra bientôt. Ce qu'il faut dans ce cas, c'est que l'on soit également considéré et proclamé comme chef, au gouvernement ou dans l'opposition.

Cette situation fut si bien comprise, qu'à la mort de M. Périer, un portefeuille fut offert à M. Guizot, qui prit modestement celui de l'instruction publique; car, en ce moment, il avait besoin de se poser en homme spécial. Rien n'allait mieux à son talent, à ses études, à ses goûts même,

et l'on se ressentit de son passage; le savant reparut avec ses habitudes d'étude; on lui dut l'idée de la publication des documents historiques, si développée ensuite sur des proportions peut-être mal réfléchies, mais qui n'en restera pas moins comme une bonne pensée d'érudition. M. Guizot avait senti toute la curiosité des documents historiques, et ses travaux sur l'histoire d'Angleterre, et sa publication des Chroniques, étaient le résultat de sa pensée sur ce point. Il n'était plus possible de réveiller l'ordre des Bénédictins; il songea donc à faire voter par la Chambre des fonds destinés chaque année à la publication des documents historiques. Comme aux choses d'histoire et d'érudition M. Guizot mêlait souvent une pensée politique, il jugea qu'au moyen de ces études on pourrait occuper un certain nombre de journalistes, attirer au gouvernement des jeunes hommes qui, sans cela, se jetteraient dans l'opposition.

Le travail dut se ressentir un peu de cette tendance; il y eut trop de politique et pas assez de science: un couvent de Bénédictins, composé de feuilletonistes, de vétérans de journaux, d'écrivains de brochures, de signataires de la protestation de juillet, ne devait pas aller à sa fin : aussi la collection n'est-elle pas toujours heureusement choisie ; elle est comme un pêle-mêle indéfinissable, où tout le monde jette son idée. Une transformation assez curieuse, ce fut de voir une multitude de jeunes tribuns de 1830 s'absorber dans la collection des lettres du cardinal de Richelieu, ou

dans la recherche de documents sur Catherine de Médicis.

Ministre spécial dans le gouvernement, M. Guizot n'en resta pas moins le chef de son parti, défendant toutes les lois de juste répression, que les désordres populaires avaient nécessitées; on doit se rappeler par quelles crises funestes la révolution de Juillet avait passé, l'émeute, les attentats, l'assassinat, et pour couronnement la fatale machine de Fieschi; de là donc la nécessité d'enlever quelques-unes des positions prises par l'idée révolutionnaire depuis 1830. Sur ce terrain, M. Guizot était à l'aise; son esprit d'organisation souffrait de voir tant de faux principes, depuis deux ans, dans la législation du pays, et il fut le défenseur ardent des lois de septembre, avec cette conviction puisée dans son instinct supérieur, qu'il fallait mettre enfin une barrière à ces désordres. Si, en d'autres temps, il avait formulé par devoir la doctrine de liberté constitutionnelle, après juillet il vit une obligation absolue dans un système de répression vigoureuse. Il formula, comme doctrine, ce que les autres exposaient comme un fait, et c'est en quoi il se séparait complétement de l'école des réprimeurs révolutionnaires. Ceux-ci partaient du point de vue de Fouché, c'est-à-dire de la violence pour l'ordre comme pour le désordre, pour le gouvernement comme pour l'insurrection; ainsi, dans la pensée de cette école, la prise de la Bastille est aussi légitime que les canons de vendémiaire; il n'y a pour cela aucun principe *à priori*. M. Guizot ne part pas du même point; s'il

est partisan de 1789, c'est qu'au fond il y avait une idée de progrès pour la bourgeoisie; et s'il est partisan du 18 brumaire, c'est que Napoléon vint apporter une pensée d'ordre moral dans la société. Ainsi, si les deux écoles soutinrent à la tribune les lois de septembre, c'est en partant de deux principes distincts : l'une, toujours révolutionnaire, maîtresse du pouvoir, veut le conserver à tout prix; et en vertu de quelques emprunts à la doctrine du directoire, elle passe d'une répression contre les républicains à une mesure contre les royalistes; elle frappe en même temps Babœuf et Lavilleheurnoy; l'autre soutient également les lois de septembre, mais parce qu'il y voit un principe fondamental pour ramener les choses et les hommes aux vérités d'ordre éternel : aussi la séparation se fit bientôt entre M. Thiers et M. Guizot, et l'école doctrinaire se plaça en dehors du pouvoir lors du ministère du 22 février.

Ici commence le rapprochement entre M. Guizot et le comte Molé dont j'ai parlé, union politique qui, si elle avait pu s'opérer complète et absolue, aurait formulé peut-être la plus admirable combinaison pour le parti conservateur. Qui a pu donc amener leur séparation? Est-ce une différence de principes? M. Guizot et M. Molé comprennent-ils la société sous un point de vue différent? l'un admet, l'autre nie-t-il un principe moral? Non encore. Qui peut donc les séparer? et ici faut-il le dire, l'importance personnelle : une sorte de sentiment qui les préoccupe et les

domine tous deux; ils sont trop considérables, et voilà pourquoi ils ne peuvent pas se rapprocher. C'est triste que ce choc-là pour une société. En Angleterre, le même ministère contient des hommes d'une rare importance : le duc de Wellington, le comte d'Aberdeen et M. Peel sont dans le même cabinet; ils y demeurent avec une grande abnégation d'eux-mêmes, un sentiment de bien public qui domine tous les autres; on aime la patrie, la vieille Angleterre, d'où il résulte qu'on dispute peu sur la position que l'on prend, ou pour mieux dire chacun a sa position faite, et pourvu qu'on appartienne aux mêmes idées on est facilement d'accord.

En France, on songe moins aux idées qu'au sentiment de sa position : l'un se trouve mal à l'aise au ministère de l'intérieur; l'autre désire les affaires étrangères, la présidence du conseil; et des questions d'amour-propre viennent tout briser. Combien de cabinets n'ont pas croulé par un faux point d'honneur! Quand M. Guizot et M. Molé se rapprochaient pour un ministère, tous deux étaient d'accord sur les idées, sur les principes du gouvernement; mais ils furent divisés sur la question de personnes. A qui la faute? je ne sais; mais, puisqu'on a vu le danger, puisque toutes les secousses du gouvernement viennent de ces antipathies, comment ne pas les faire cesser entre hommes supérieurs, dévoués aux mêmes principes, l'organisation morale de la société? Le pays est-il tellement riche en hommes d'État,

qu'ils doivent se séparer les uns des autres et travailler sourdement au malaise des esprits qui nous agite?

La dissolution de ce ministère date de la position réciproque, presque toujours hostile, entre M. Guizot et le comte Molé; et, ce qu'il y eut de plus étrange, une sorte de rapprochement, d'abord, entre M. Guizot et les opinions du tiers-parti. Non, il ne fut pas digne de l'admirable talent de M. Guizot, du sens moral qui le distingue, d'avoir accepté une communauté d'opposition avec des noms de confusion, de matérialisme et de désordre : cela porte malheur! Quand on est jeté dans l'opposition, et surtout affilié à une opposition décousue, on est incessamment forcé de venir à la tribune développer des théories qu'on peut vous opposer en d'autres temps; il est vrai que M. Guizot eut le bon esprit de ne pas vouloir alors vaincre pour lui-même; il se contenta d'accepter du ministère du 12 mai (et non de M. Thiers comme on l'a écrit) l'ambassade d'Angleterre; ce fut même sur les instances du duc de Broglie, qu'il consentit à garder ce poste sous l'étrange présidence du conseil qui compromit la paix de l'Europe.

M. Guizot avait porté ses pensées historiques vers les institutions anglaises; son séjour à Londres fut pour lui une étude de parlement et d'affaires; il y prit une haute idée des hommes d'État de ce pays, et se lia avec le parti tory, récemment arrivé au pouvoir sous le duc de Wellington, le comte d'Aberdeen et M. Peel. Avec sa saga-

cité habituelle, et sous les inspirations de M. de Broglie, M. Guizot vit bien que la France ne pouvait avoir un terrain ferme pour ses alliances qu'avec l'Angleterre, parce que les idées et les préjugés du continent étaient dirigés sans cesse contre nous; il conçut de là cette pensée, que les bons rapports du gouvernement peuvent, en France et en Angleterre, atténuer les antipathies nationales qui existaient entre les deux peuples, de manière qu'ils pussent se rencontrer sous le drapeau de la même cause, si jamais il y avait la guerre, ou du moins un débat sérieux en Europe. Très-avancé dans cette conviction, M. Guizot eut désormais les yeux fixés sur le ministère des affaires étrangères, alors dirigé par ce remueur stérile qui bouleversait tout, les idées, les faits, et préparait au pays une crise de guerre. Dès lors, M. Guizot n'hésita pas à se mettre en hostilité avec ce cabinet insensé; il le fit loyalement, ouvertement, parce qu'il savait bien qu'avec l'avénement des torys à Londres, il devait, lui, sans hésiter, prendre la tête d'un ministère conservateur, qui aurait pour base le principe que j'ai posé, c'est-à-dire l'alliance première et fondamentale avec l'Angleterre; et, comme les préjugés nationaux étaient très-excités de part et d'autre, les gouvernements devaient montrer assez de sagesse pour ramener le calme dans les esprits.

Telle a été la pensée de M. Guizot; il a employé à sa réalisation une fermeté digne d'éloges, une persévérance presque historique; je ne juge pas la valeur de son système,

mais je crois que M. Guizot se défend avec une profonde conviction; la tribune a été pour lui le théâtre de succès extraordinaires et d'un dramatique intérêt. L'opposition a tout employé, les menaces, la violence, l'insulte; on a jeté es souvenirs de Gand; l'émeute est passée dans la Chambre. Tout cela n'a pas empêché M. Guizot de développer une puissance intellectuelle qui prend son énergie en lui-même; car la pensée qu'il défend, exagérée dans ses conséquences, est la plus impopulaire en France : c'est faire remonter le fleuve que de créer une alliance anglaise, présente à tous les instants, et qui intervient sur toutes choses. Le sentiment des haines nationales a été déplorablement exploité contre M. Guizot, et, ici, sa faute fut d'apporter une vivacité trop grande à défendre un principe antipopulaire et une expression trop peu déguisée dans les aveux de nécessité politique pour l'alliance avec l'Angleterre. Nous sommes un peuple à préjugés, une nation qui a vécu avec certaines idées devenues comme des traditions historiques. De là résulte qu'un homme politique doit ménager ces susceptibilités; il ne faut pas froisser trop directement les opinions qui sont devenues, pour le pays, des choses de sentiment et de passion. M. Guizot, qui a si bien étudié l'histoire de tous les temps, sait que les gouvernements doivent faire la part de l'infirmité des esprits; et alors même qu'ils ont la vérité pour eux, il ne faut pas toujours la dire, pour ne point exciter les colères du peuple, qui ne raisonne pas et suit son instinct.

Le ministre a dû voir le soin qu'ont mis ses ennemis à exploiter, chez les masses, cette antipathie pour les Anglais, comme moyen d'opposition ; ils savent que c'est là son côté vulnérable ; et bien qu'arrivés aux affaires ils n'en fissent ni plus ni moins, ils s'en servent comme d'un argument irrésistible, parce qu'ils savent que par ce moyen ils se rendent populaires. Malheureusement, les hommes sérieux se laissent souvent entraîner, dans les questions de susceptibilités nationales, à servir l'opposition, et ces hommes donnent l'appoint aux ennemis de M. Guizot; le ministre souvent y donne prise ; ce qu'il y a de nerveux et d'absolu dans son talent, passe dans ses aveux, dans son système, et avec les assemblées il faut toujours avoir un biais pour se sauver d'une question trop nettement posée.

Au reste, M. Guizot a les qualités éminentes de son défaut, celle de ne jamais se décourager ; avec un tempérament de fer, il a une constance religieuse qu'il communique à ses amis ; ce qui est un peu le caractère particulier des hommes qui se donnent une mission. Après une de ces journées de Chambre agitée et de luttes de tribune, on le croirait abattu, épuisé ; il s'en revient calme, comme si l'orage n'avait point grondé. Peut-être même sa santé est-elle due à ces émotions qui secouent la partie maladive de son être. Dans l'opposition, comme dans le pouvoir, M. Guizot est toujours calme, parce qu'il se sent le courage d'un chef; et s'il se décourage, que deviendront les simples sol-

dats? Quiconque le verrait au milieu de sa famille, ne croirait jamais qu'il tient les destinées du pays dans sa main; il reste paisible au foyer domestique, comme si cette vie-là était la sienne, et qu'il ne fût jeté que par accident au dehors. L'intérieur de famille de M. Guizot ressemble à un de ces tableaux de l'école hollandaise au XVIe siècle, où la mère est assise au foyer, le fils grave et sérieux étudie et médite, tandis que quelques enfants reçoivent les leçons et se préparent à un laborieux avenir. Cette âme forte a été plusieurs fois éprouvée dans la vie: M. Guizot a perdu des compagnes qu'il adorait, un fils qui faisait son espoir, et comme le père des *Nuits d'Young*, il a lui-même présidé à la sépulture de cet enfant chéri; ses joies ne sont pas dans le monde, il ne les connaît pas. M. Guizot n'est préoccupé que d'une seule chose, c'est d'accomplir une mission, d'y arriver par toutes les voies, par les petits comme par les grands moyens, par les hommes comme par les choses; c'est ce qui fait qu'il est pouvoir partout, au ministère comme dans l'opposition, et que s'il change de situation, il ne change pas de pensée et de but.

Cette persévérance de pensée, cette fermeté de conseil, M. Guizot a pu les déployer tout récemment à la tribune, son théâtre de supériorité et de puissance intellectuelle. Comme il a excité des haines implacables, des jalousies inflexibles, il a dû combattre à outrance; soit par sa position, soit par son caractère, il s'est fait des ennemis acharnés,

et comme il déguise peu les choses qui sont en lui, il a subi des luttes incessantes; l'on se rappelle cette séance où toutes les vieilles passions de la révolution et de l'empire se soulevèrent contre ce qu'on appelait le transfuge de Gand. J'ai dit la cause honorable, élevée de ce voyage; ceux qui l'attaquaient la savaient bien aussi (car ils étaient supérieurs à leurs passions et à leurs haines); si donc ils se faisaient l'écho d'idées surannées, c'est qu'ils s'adressaient à ces préjugés populaires que les mauvaises histoires ont jetés dans la multitude. Seulement, à force d'injustice et de violence, on manqua le but que l'on s'était proposé : il se réveilla une opinion consciencieuse favorable à M. Guizot. Il y a au fond du cœur des honnêtes gens un besoin du juste qui ne permet pas que ce qui est mal se transforme en bien, et que les desseins pervers réussissent. Ceux-là même qui n'aimaient point M. Guizot (car il y a des côtés anguleux dans ce caractère), vinrent à lui; quelque roideur de formes n'empêcha pas qu'on ne reconnût la force et la grandeur déployées dans une telle lutte.

Comme ministre des affaires étrangères, M. Guizot cherche à conquérir une situation ferme et considérable en Europe, quoique sa position soit jugée difficile et par quelques-uns fragile et peu durable; ses dépêches sont claires, précises, avec une intelligence parfaite de l'esprit et de la tendance des cabinets. Nul ministre n'a excité plus de considération en Angleterre, ni gagné plus d'importance. M. Guizot place

sa force et sa puissance dans l'alliance des torys. Dès son ambassade en Angleterre, il avait établi ces rapports avec le comte Aberdeen à un si haut degré de confiance que, d'après M. Guizot, et en cela il voyait exactement la question véritable depuis la révolution de juillet, ce n'est que par l'alliance avec l'Angleterre que nous pouvons être forts en Europe ; cette alliance acquise et gardée assure un grand appui à notre politique sur le Continent, et cette politique elle-même n'acquerra une prépondérance considérable qu'alors que la France sera rentrée tout à fait dans les conditions d'un pouvoir stable.

Cette maxime d'honneur et de sécurité, M. Guizot vient tout récemment de l'appliquer à la question suisse, sans hésiter sur l'attitude plus ou moins populaire de sa politique ; le ministre a pris immédiatement une position dessinée ; il ne s'est pas séparé de l'Europe et du principe conservateur. Sa note sur les corps francs est toujours l'expression de cette doctrine, que la première condition d'un pouvoir c'est de secouer le désordre et de comprimer tout mouvement démocratique. Cette vérité une fois constatée, on pourra assurer à la France la prépondérance qui lui appartient : la politique conservatrice groupera autour de nous tous les petits États, qui viendront chercher un naturel appui, comme cela existait à l'époque de notre grande diplomatie : soyons un gouvernement d'ordre et de force, alors Naples, le Piémont, la Bavière, le Wurtemberg, la Suisse et l'Allemagne tout entière se détacheront de la protection

pesante des grandes puissances pour arriver à nous, parce que ces cabinets nous aiment, et qu'ils n'ont cherché la protection d'autres puissances que parce qu'ils ont peur de nos idées et de notre révolution.

Ainsi les choses se passaient aux vieux temps. La démocratie n'a jamais rien constitué; la force de M. Guizot tient surtout à ce qu'il hait le désordre dans les idées comme dans les actes et dans le gouvernement du pays; il veut l'unité au conseil, un groupe discipliné à la Chambre : qu'importe que la majorité soit faible, pourvu qu'elle marche comme un seul homme. Son tempérament, c'est l'organisation, la puissance, la hiérarchie; son but, l'autorité; et c'est pourquoi j'ai dit qu'il y avait du catholicisme dans cette tête et ce cœur. M. Guizot est protestant par le foyer domestique, par la dissertation et l'examen; il est catholique par l'histoire, par le sentiment d'unité, et cette imagination méridionale qui colore en lui la raison froide et les doctrines puritaines de la famille.

La position de M. Guizot est telle aujourd'hui, que son système doit vivre ou tomber avec lui; il n'y a plus de partage possible : cette unité de talent et de force est arrivée à ce point qu'elle ne peut chercher sa durée que dans un groupe uni et ferme qui se personnifie en lui avec le dévouement d'une armée à son chef. Toute alliance, comme toute division, serait plus qu'une faute : ce serait une immoralité parlementaire.

VII.

M. DE GENTZ ET M. ANCILLON

Dans cette ravissante ville de Vienne, entourée de ses faubourgs si joyeux, si étincelants de lumières, si remplis de danseurs tournoyant aux valses de Strauss, on remarquait encore, il y a quelques années, un charmant jardin aussi paré de fleurs que la maison de Goëthe, à Weimar, avec des oiseaux gazouillants, car les volières sont en Allemagne un des grands luxes, et la couleur de feu des oiseaux rares, leurs gazouillements d'amour doivent se mêler aux brillantes couleurs et aux parfums d'un parterre embelli. L'élégant pavillon de ce jardin, construit avec tout le luxe que donne la grande opulence et le goût, qui est plus encore que le luxe, journellement recevait un homme déjà avancé dans la vie (je parle de 1829); son regard était fin, son sourire fatigué, mélancolique et railleur;

il parlait bien; sa voix avait conservé quelque chose de suave et de désabusé, et semblait rappeler le monde où il avait vécu, les sociétés brillantes, les congrès des rois, les causeries des hommes d'État. De tout cela il semblait revenu pour se consacrer tout entier à un amour, et quel amour! A ses pieds était une jeune danseuse du théâtre impérial de Vienne, qui aimait aussi ces fleurs, ces oiseaux, et s'était attachée à cette vie du vieillard par un attrait indicible. Elle, déjà brillante sur la scène, venait passer presque toutes ses journées dans ce pavillon, comme une sylphide sur les jasmins et les roses, écouter de longues histoires, des récits fantastiques. Cet homme était Frédéric de Gentz, et cette jeune danseuse, Fanny Elsler, vouée, au début de la vie, à cette existence qui ne croyait plus à rien, se fatiguait de tout et ne reprenait un peu de force intellectuelle physique et morale qu'aux causeries enfantines de la brillante danseuse que Vienne alors applaudissait.

Nous ne connaissons que fort imparfaitement en France ce que c'est qu'un écrivain politique en Allemagne; nous autres, nous faisons ou nous avons fait des articles de journaux, des livres, des pamphlets, mais tout cela sans but permanent et raisonné: les circonstances font naître une idée, nous la jetons dans un journal; partout elle trouve place : aussi, en France, y a-t-il beaucoup d'écrivains politiques; mais peu de ces hommes dont les écrits sont des actes et les paroles des résolutions, assez puissants pour

agir sur la marche générale des gouvernements et des idées. Il n'en est pas ainsi en Allemagne ; il n'y a pas d'œuvre de l'esprit qui n'ait sa portée, son avenir, sa direction ; et lorsqu'un écrivain a conquis de cette manière une importance, il est attaché à un des cabinets; il en écrit les manifestes, prépare l'esprit public dans la direction qu'on veut lui donner. Il se transforme en homme politique.

Ainsi fut Frédéric de Gentz. Prussien d'origine, car il était de Breslau, en Silésie, il tenait par sa mère à la famille Ancillon ; mais ce n'est pas à cause de cette parenté que j'ai réuni dans cet article MM. de Gentz et Ancillon : c'est que tous deux ont dû leur fortune à leur plume; tous deux au reste écrivains de pamphlets avec un style bien différent, l'un léger, l'autre sévère : M. Ancillon gardant le caractère grave, compassé d'un ministre protestant; M. de Gentz, volage, dissipé, ayant bu à la coupe de toutes les sensations, et arrivé à une vie épuisée avant terme, tandis que M. Ancillon est parvenu à gouverner la Prusse avec tout le calme, la froideur et la rectitude de son esprit, dans la vieillesse la plus avancée.

Frédéric de Gentz était fils du directeur de la monnaie de Breslau, élève distingué du gymnase de Berlin et de l'université de Kœnigsberg, à l'époque où Kant faisait ses leçons; Kant qui réveilla l'Allemagne par la grandeur de ses doctrines, le véritable patriote qui souleva les blonds enfants de la Germanie contre la domination de Bona-

parte. Oui, les idées de Kant y sonnèrent la charge contre les Français, en préparant la force et l'unité germaniques. Ses leçons développèrent l'imagination intellectuelle du jeune Gentz, qui joignit bientôt aux notions un peu vagues de son professeur une netteté de style, une manière forte et claire d'exposer ses pensées et de les développer. Cette habitude prit une grande extension chez lui, parce qu'il se fit journaliste à vingt ans. On a beaucoup dit que le journalisme était une mauvaise école de style, je le nie : cette manière de juger de tout et sur tout peut avoir des inconvénients, elle détrempe sur l'homme et sur ses écrits une légèreté suffisante qui ne permet de rien étudier à fond; mais en même temps la forme du journalisme vous donne une promptitude de conception, une clarté de style, une nécessité de dire tout en peu de mots, et de dire tout pour les hommes élevés comme pour le vulgaire, avec l'active et brûlante faculté d'improvisation.

Bientôt Frédéric de Gentz fut remarqué : à vingt-deux ans il fut nommé conseiller privé dans le département des finances, et son esprit facile y acquit une spécialité d'autant plus signalée qu'il s'exprimait en termes élégants, ingénieux; de sorte que dans tous les salons de Berlin on ne parlait que du jeune conseiller. Gentz, deux ans plus tard, fit paraître une traduction de l'*Essai sur la révolution française*, de Burke. On sait quel éclatant succès se rattachait à l'ouvrage de Burke; pour la première fois la vérité était

dite au monde sans déguisement. La traduction de Gentz fut si remarquée qu'elle eut trois éditions; et alors il se mit avec un zèle tout nouveau à traduire les livres politiques français : les *Essais* de Mounier, de Mallet Dupan, et il recueillit de ce travail une grande précision, une netteté de formes que donne nécessairement le labeur d'une traduction. Il y a dans le besoin de rendre la pensée d'un autre une fatigue, une compression qui impose à votre style quelque chose de châtié, de sobre; elle donne un vêtement, une gêne à vos propres impressions : vous restez vous-même pour le style, vous ne l'êtes pas pour la pensée ; vous suivez le sillon tracé avec d'autant plus d'énergie que vous y êtes poussé par une force étrangère. C'est pourquoi une traduction de Tacite serait l'étude la plus forte de la langue et de ses ressources infinies.

Le jeune Gentz, comme toute la génération nouvelle, fut d'abord partisan des idées de la révolution française. Quand on veut expliquer les faciles et premières victoires de la révolution, les étranges campagnes des Prussiens, qui arrivaient et se retiraient aussitôt du territoire de la république, il faut nécessairement se reporter à l'esprit de l'Europe entière, travaillée par le XVIIIe siècle, aux tendances de la génération des écoles, toute disposée pour la révolution française. A la cour de Frédéric-Guillaume II, il y avait un laisser-aller de principes et d'opinions qui permettait à toutes les folies de venir à la tête d'un homme. Gentz fut

donc à son origine fort libéral, presque républicain; on le voit dans un mémoire qu'il présenta à l'avénement du successeur de Frédéric-Guillaume II, jeune prince plus fermement dévoué aux idées d'ordre, et qui laissa ce mémoire sans réponse et le jeune conseiller sans importance dans le gouvernement. Il est à remarquer que presque tous les hommes ont commencé par une de ces manifestations d'idées libérales; cela vient d'un vice d'instruction, d'une certaine manière de nous enseigner avec les livres grecs et romains, qui ne parlent que de républiques, de héros, de Brutus et de Cassius : c'est pourquoi nous nous jetons tous dans les rêveries et les utopies, jusqu'à ce qu'arrive l'expérience de l'âge. De plus, Frédéric de Gentz, admirateur absolu des philosophes du XVIIIe siècle, s'était assimilé à cette école de l'Assemblée constituante, dont la mission semblait se résumer à faire des leçons aux rois et à proclamer des maximes philosophiques, comme si le premier devoir d'un gouvernement n'était pas de marcher fermement à son but, d'aller droit pour produire le bien-être des masses, sans s'empreindre de sottes leçons libérales! Au lieu d'une maxime, faites faire un progrès; donnez au peuple de bons administrateurs, cela vaudra mieux que des assemblées qui discutent indéfiniment sur des subtilités.

Frédéric de Gentz fut corrigé de ces tendances par un autre mobile; il s'était fait des habitudes dépensières, une manière de vivre en grand seigneur, le jeu, la table

délicate, les femmes élégantes, et avec les principes libéraux ou les mémoires philosophiques il n'y avait pas grand'chose à gagner; quelques centaines de florins des libraires, et voilà tout! Alors Frédéric de Gentz se tourna d'un autre côté; la transition fut lente, successive, habile. Journaliste d'esprit, il manifesta ses sentiments modérés dans plusieurs articles alors remarqués; mais ce qui acheva de tourner tous les yeux vers lui, ce fut un véritable livre de circonstance, et néanmoins qui témoignait de la spécialité de ses études. En 1801, l'Angleterre fournissait tous les subsides au continent contre Bonaparte, avec une telle régularité, que son beau système financier étonnait le monde: comment se faisait-il que, tout en se suffisant à elle-même, l'Angleterre pût donner tant d'argent à la Prusse, à l'Autriche et à la Russie? C'est pour expliquer cet état financier merveilleux que M. de Gentz publia son *Essai sur les finances de l'Angleterre*, qui le mit hors ligne comme publiciste et économiste. Un homme d'esprit qui écrit un livre spécial atteint la perfection d'intérêt possible dans un sujet, parce qu'il remue des idées et que le style remue l'imagination.

En même temps, M. d'Hauterive, soit de lui-même, soit d'après l'impulsion du premier consul, venait de publier son livre, aujourd'hui assez rare, de *l'État de la France à la fin de l'an VIII*. Gentz en écrivit la réfutation exacte, habile et parfaitement déduite; elle fit une profonde impression en Allemagne. M. d'Hauterive voulait prouver une chose dif-

ficile, à savoir : « que la France n'avait rien acquis effectivement que ce qu'elle possédait déjà avant la révolution française ; ses agrandissements de territoire n'étaient pas une compensation suffisante pour correspondre à la situation prépondérante des grandes monarchies européennes. » Frédéric de Gentz, en réponse, suit une à une les usurpations de la révolution, et constate qu'elle est une menace perpétuelle pour la paix et l'ordre européen, et qu'une conquête n'a jamais été que la cause d'un autre agrandissement; si bien que tout le système de frontières naturelles a été débordé par les armes, et plus encore par les intrigues de la république française.

Dès ce moment, Gentz prit donc couleur parmi les écrivains de l'école allemande qui se prononçait hostile contre la France. Comme la Prusse favorisait un système opposé, c'est-à-dire l'idée d'alliance avec la république, ou au moins la neutralité, Frédéric de Gentz abandonna sans regret la cour de Berlin pour passer au service du cabinet autrichien, qui alors semblait relever la noble bannière allemande de liberté et d'affranchissement. J'ai peu de goût pour le gouvernement prussien, ce libéralisme d'un côté et ce système de baïonnettes de l'autre, la pensée qui peut beaucoup oser, la main qui ne peut jamais agir, cette organisation de philosophes et de caporaux, ce mélange de chaires de professeurs, de forteresses et de prisons d'État, où l'on peut nier Dieu pourvu qu'on obéisse à la schlague. M. de Gentz s'atta-

cha désormais au service d'Autriche, et on doit le compter dans cette armée d'écrivains et de publicistes qui marchaient à la suite de la guerre. Les circonstances étaient si impératives, si étranges, que, pour la première fois dans l'histoire, l'Autriche se faisait populaire, parleuse, dans mille pamphlets qu'elle jetait en Allemagne. Cette situation convenait parfaitement à M. de Gentz, lui qui aimait à dire ses pensées dans des manifestes, des protestations; il y excellait par son style net, élégant, avec ses invocations aux principes éternels du droit et de la raison, qu'on retrouve dans les notes du prince de Metternich.

Le comte de Stadion, chef du cabinet autrichien alors, lui assura le poste de conseiller aulique, et M. de Gentz devint le publiciste officiel de la cour de Vienne, dans le sens le plus hostile aux idées et aux principes de la révolution française. Tous les journaux de l'Allemagne soulevés retentirent de ses articles, de ses pamphlets sur Napoléon, et les fragments qu'il publia d'une *Histoire de l'équilibre de l'Europe* furent comme un manifeste contre les Français. Aussi fut-il obligé de fuir devant les aigles victorieuses lorsqu'elles brillèrent sur Vienne. Les bulletins du violent empereur le signalèrent comme un intrigant, et Gentz, dénoncé à la police, fut contraint de visiter Saint-Pétersbourg pour y attendre le réveil de l'unité et de la liberté allemandes. Il fit dès lors partie de cette diplomatie occulte qui fut tant employée pour l'œuvre de la régénération. On

le voit un jour à Dresde; le lendemain à Munich, toujours éveillé, usant sa vie à cette activité. Comme il voyait le fond des choses avec beaucoup de jugement, avec une insensibilité remarquable et une froide rectitude d'esprit, il laissait passer les événements en épicurien, dépensant de l'or comme s'il n'y avait ni veille ni lendemain. Partout où il faut un manifeste à rédiger contre l'empereur des Français, c'est Gentz qui tient la plume, et il le fait avec une certaine grandeur de vues et une souplesse remarquable de style. Lorsque la cour de Berlin, réveillée, rentre tardivement dans la lice contre Bonaparte, c'est Frédéric de Gentz qui expose et développe ses griefs avec l'énergie d'un pamphlet, arme terrible que Napoléon redoutait autant que l'épée. Si l'Autriche reprend les armes, Gentz encore devient le rédacteur de ce manifeste, qui faisait frissonner l'empereur dans son cabinet, et qu'il prend la peine de réfuter, par sa dictée vive et saccadée à M. Maret. C'est Gentz aussi qui organise les sociétés secrètes, et il en rédige les statuts avec Stein et le prince de Hardenberg.

Aussi, lorsque le succès vient à la cause allemande, M. de Gentz accourt à la suite du quartier général, faisant des proclamations contre Bonaparte avec Benjamin Constant, et toute l'école de madame de Staël, qui s'éprit de lui. A ce temps, la plupart des chefs du libéralisme faisaient des vœux pour le triomphe de la coalition; et le livre de M. Benjamin Constant, *de l'Esprit d'usurpation et de la conquête*,

fut contemporain des plus violents écrits de Frédéric de Gentz. Avec les alliés il vint à Paris, visita M. de Châteaubriand et l'élite de la littérature française, qu'il aimait de passion. C'était le goût de l'école allemande, qui prend nos opinions et nos talents au sérieux. Deux mois après, Gentz repartit pour Vienne; car il tint la plume, comme secrétaire, du congrès, souvenir palpitant pour tous ceux qui y assistèrent. Là commença sa vie laborieuse, son mélange de plaisirs et d'affaires : qu'on s'imagine cette haute position de secrétaire d'une assemblée où souverains et diplomates allaient régler le sort du monde. Gentz rédigea tous les actes du congrès de Vienne, qui sont si considérables, si nets, si parfaitement appropriés à toutes les situations, à tous les intérêts; c'est en cette même qualité qu'il vint aux congrès d'Aix-la-Chapelle, de Laybach, de Carlsbad et de Vérone.

Au temps présent, nous nous faisons peu l'idée de ce qu'étaient les grandes réunions diplomatiques; nous assistons à de si petites choses, à des discussions si puériles, que l'idée de ces congrès européens nous échappe. On s'y partageait le monde; les rois y venaient eux-mêmes pour échanger de pacifiques paroles. L'Europe avait été tellement ébranlée par Napoléon, qu'elle avait besoin de se voir, de se retremper, de se donner du courage. Elle se concertait surtout pour lutter contre l'esprit révolutionnaire; et ce n'était pas trop que le concours mutuel des

souverains. Frédéric de Gentz était arrivé alors à son apogée de crédit ; on le savait tellement habitué à la rédaction des actes, au maniement des affaires, qu'on lui laissait tout écrire. Quelques mots du comte de Nesselrode et du prince de Metternich suffisaient pour lui donner l'idée générale des actes à rédiger ; et il en comprenait plus même qu'on ne voulait lui en dire : il y a des esprits qui pénètrent ainsi jusqu'au fond de la pensée ; aussi M. de Gentz comptait-il dans le premier rang de la diplomatie. Il était devenu un homme important, parce qu'il reflétait la pensée du prince de Metternich. Comme lui, il s'était passionné pour la répression du désordre ; il avait peur, ou le laissait croire ; et il était tellement avancé dans les mystères du style, qu'il colorait par quelques mots de grandeur et de justice les actes les plus spécialement avantageux au système de l'Autriche. C'est peut-être de M. de Gentz que le prince de Metternich tient cette manière si haute et si claire d'exposer les questions d'équilibre européen.

Quelquefois, pour me donner une idée de cette forme de Gentz, je me suis complu à relire *l'Observateur autrichien* de 1820 à 1823. Ce qui est bien rare en Autriche, Gentz se donnait le plaisir de réfuter les gazetiers de Paris, qui s'élevaient contre le système répressif de l'Autriche. C'était à la fois de la raison et de la fine tactique ; homme littéraire avant tout, il écrivait le français avec une pureté extrême. Comme il menait la vie de grand seigneur avec de grands

seigneurs, il avait pris quelque chose de ces inimitables façons de l'aristocratie. Il avait beaucoup vu madame de Staël, Benjamin Constant, et, dans les derniers temps de son existence, il vivait dans l'intimité de Goëthe et de tous les nobles génies allemands.

Dans l'intervalle de 1823 à 1828, comme les grandes affaires manquaient, on eût dit que Gentz n'avait pas assez d'air pour respirer : c'était un peu la situation de tous ceux qui avaient traversé la révolution française et l'empire : ils étaient blasés sur les émotions. De là ce dégoût de la vie qui se révèle dans toutes ses lettres. Il subissait encore le châtiment de tous ceux qui ont abusé des plaisirs, c'est-à-dire la satiété. Il cherchait des émotions, et toutes fuyaient devant lui : les distractions lui paraissaient monotones, les hommes petits, les événements étroits. Il avait tant manié les choses immenses et les grands hommes, comme Napoléon et Alexandre, les empereurs et les rois, que tout lui devenait fastidieux, indifférent. Il vécut dès lors à Vienne, auprès du prince de Metternich, dont il était l'ami, le confident, l'écrivain et le conseiller intime. Comme tous les hommes qui ont trop vu le monde, comme les vieillards qui commencent à sentir leur fin, il se rattacha à deux choses : à la campagne solitaire au milieu des fleurs, et à la jeune artiste, enfant dont j'ai parlé, mademoiselle Fanny Elsler. Il était en correspondance avec les poëtes, avec Goëthe et quelques anciennes amies; et cependant il s'en-

nuyait; il s'ennuyait à ce point de se désespérer et de désespérer des amis : on le voyait l'œil terne, mélancolique, ne voulant plus vivre, ne voulant pas mourir, avec la peur d'être et la peur de ne pas être; il n'était plus ni bon protestant ni bon catholique; il n'avait ni la gravité du vieillard ni la force de la jeunesse; tout ce qu'il faisait n'était qu'un palliatif à ce qui était en son cœur, en son âme, le vide; et il soupirait après une affection, une croyance.

Ainsi vivait-il lorsque la révolution de juillet le réveilla; mais elle le trouva sans cette énergie des premières années de la révolution française : le même événement dans l'histoire nous frappe de plusieurs manières, en raison de notre propre situation de corps et d'esprit : au jeune âge, une perturbation quelconque nous fait bondir comme un cheval fougueux; au milieu de la vie, elle nous inquiète pour nos intérêts, notre position; quand nous sommes vieux, elle nous fait peur, nous terrifie; et ce mouvement de peuple qui partout retentissait, cette nouvelle agitation de la France, fit une terrible impression sur Gentz. Jeune homme, il avait salué la révolution française; vieillard, il trembla devant la révolution de juillet : il déposa encore néanmoins quelques unes de ses réflexions dans *l'Observateur autrichien*. Il se retira tout à fait du monde quand l'ordre fut un peu rétabli, s'occupant de littérature, faisant quelquefois des dissertations dans les *Annales littéraires* de Vienne. Ce fut lui qui rendit hommage à la mémoire de

Goëthe, son ami, et dont la mort le frappa profondément : il ne lui survécut que deux années, et Frédéric de Gentz mourut le 5 juin 1832. Il ne laissa pas d'amis, peu de traces : il n'avait jamais aimé chaudement ; il n'avait jamais pris parti dans une couleur d'opinion ; il n'avait jamais eu d'enthousiasme, il en inspira peu. Comme il n'avait pas de doctrines autour de lui, il eut peu de sectaires et d'ardentes pensées qui s'attachaient à son existence. Spirituel, instruit, il intéressait ; mais son égoïsme sensualiste éloignait bientôt de lui les âmes chaudes et ardentes : il ne se fit aimer que de mademoiselle Fanny Essler, et il s'en vantait avec orgueil et gloire ; et c'est un peu le faible des vieillards que de vouloir être aimés pour eux-mêmes ; et dans sa correspondance privée, qu'il multiplie à la fin de ses jours, il répète avec une vanité bien triste « qu'enfin il est compris et aimé. » Compris et aimé par qui ? Par une danseuse. C'est sans doute une illusion, un prisme de théâtre : mais on laissait au vieillard comme une dernière croyance. Au lieu de mourir, « au murmure de cette douce parole, de cette voix qui lui faisait oublier celle du temps » il devait s'examiner et prier le Dieu de miséricorde. Se distraire par un amour de théâtre quand la tombe approche, ce n'était plus de l'époque ; c'était de la fin du XVIIIe siècle, du vieux maréchal de Richelieu tout ridé, le plus ridicule des hommes comme le plus fat des menteurs d'amour à quatre-vingts ans.

Frédéric de Gentz ne laissa pas de famille; mais il comptait dans la diplomatie encore un parent, je dirai presque un élève, avec des goûts plus sérieux et des études plus fortes : je veux parler de M. Ancillon. Il était né la même année et presque le même mois que Frédéric de Gentz, son cousin ; et cette existence est si différente que, bien qu'elle ait été protégée, dominée à son origine par celle de M. de Gentz, supérieur à lui, il est curieux de la juger par les distinctions et les antipathies d'études et de goûts, de vie publique et privée. C'est pour moi un doute historique, sincère, que de savoir si la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV fut un bien ou un mal pour la France, sa grandeur et son unité. A ce sujet, mes convictions historiques, les recherches exactes des monuments, me portent à dire que le parti protestant (le parti de l'étranger) provoqua en France par ses menées, par ses relations avec la Hollande, l'Angleterre, la révocation de l'édit. Cette mesure de la politique de Louis XIV est presque contemporaine de la révolution de 1688, qui plaçait la couronne d'Angleterre dans une dynastie autre que celle des Stuarts. Je crois donc que le parti protestant conspirait, comme il l'avait fait sous la Ligue, sous Louis XIII, sous la Fronde, et que Louis XIV dut prendre une haute mesure de gouvernement. Aujourd'hui que la révolution française elle-même a fait contre les émigrés des lois de confiscation et de mort, on peut s'expliquer plus naturelle-

ment l'histoire de l'émigration des protestants et de leurs menées à l'extérieur contre la monarchie.

Parmi ces émigrés se trouvait une famille de ministres réformés originaire de Metz en Lorraine; le premier que nous trouvons dans la lignée c'est David Ancillon, fils d'un habile jurisconsulte calviniste, et élève en théologie de Genève : il fut ministre à Charenton et à Meaux. A cette époque de croyance, le peuple de Paris n'eût pas souffert que les huguenots maudits eussent un prêche dans la bonne cité, et les temps démocratiques de la Ligue étaient encore présents dans tous les cœurs : c'était aux champs, au désert, que les réformés avaient leur prêche. Lorsque ces prêches furent fermés, et les protestants forcés de chercher un abri à l'étranger, David Ancillon se retira à Berlin, comme d'autres se réfugiaient en Hollande et en Angleterre : partout ils apportaient leur mécontentement, leur haine de Louis XIV, leur zèle pour la foi luthérienne, et j'ai trouvé à Hanau un vieux livre, l'Apologie de Luther, de Calvin et de Zwingle, par David Ancillon. Je présume qu'il est l'œuvre du ministre protestant dont je parle. Il eut pour fils Charles Ancillon, qui fut employé par l'électeur de Brandebourg, dans les ambassades et les tribunaux suprêmes. Les proscrits de l'édit de Nantes offraient partout leurs services contre Louis XIV et la France, c'était leur droit; ils réagirent sur nous par les idées et les mauvais desseins pendant tout le XVIIIe siècle : que de mal ne fit pas cette

école de Bayle, de Basnage, ces sceptiques froids et sans imagination qui brisèrent les belles croyances des vieux âges!

C'est de cette famille de réfugiés qu'est sorti M. Ancillon, élevé avec grand soin au gymnase de Berlin, avec son cousin Frédéric de Gentz. A vingt-cinq ans, il fit un voyage en France : c'était l'époque de l'ardente et jeune révolution française; cette même assemblée qui allait proscrire les émigrés venait de rendre hommage à d'autres émigrés, les proscrits de l'édit de Nantes : tant il est vrai que les choses ne changent pas, mais seulement le caractère de la proscription et la tendance des proscripteurs! chaque siècle a son action et sa réaction; les temps de justice sont plus rares. Ce fut à Paris qu'Ancillon connut Mirabeau et les principaux meneurs de la révolution française; il y a toujours dans l'opposition un véritable faible pour se rapprocher de tous ceux qui ont méprisé leur pays : Mirabeau avait fait un pamphlet contre la cour de Berlin; M. Ancillon lui tend les bras et s'en fait le meilleur ami. Parlez mal des rois, des princes, vous êtes sûr de recevoir l'accolade fraternelle de tous les réfugiés; M. Ancillon ne l'était même pas; très-protégé par le prince Henri, frère du grand Frédéric, il fut placé par lui comme ministre de l'Église française de Berlin; car la Prusse avait sa colonie de réfugiés de l'édit de Nantes, un peu par bienveillance, beaucoup par politique : les réfugiés étaient des hommes

qui connaissaient la France, son gouvernement, le fort et le faible des institutions; ils pouvaient servir l'étranger. Aussi agirent-ils d'une façon considérable sur la détermination du cabinet de Berlin durant toute l'époque de la révolution française; il se fit un échange de trahison : s'ils avaient dénoncé les rois, la famille des Bourbons, la France (ils gardaient rancune pour l'acte de rigueur de Louis XIV), ils se montrèrent très favorables à la politique des clubs depuis 1789. Lorsque l'histoire de la révolution sera écrite et comprise avec impartialité, on pourra remarquer que la mollesse des campagnes du cabinet de Berlin de 1792 à 1793 vint surtout de la colonie des réfugiés français à Berlin, dirigés par les frères Lombard, secrétaires du cabinet du roi de Prusse. Ils avaient une grande puissance dans le conseil, une certaine tendance pour les idées révolutionnaires; ce fut aussi à leur impulsion que l'on dut le système de neutralité que la Prusse garda pendant toute la révolution, et que l'abbé Sieyès dut exploiter à Berlin avec son dogmatisme habituel.

Le jeune Ancillon se fit connaître dans le monde littéraire par une publication qui fut patronée par Frédéric de Gentz, son cousin : ce fut l'*Essai sur la révolte des Pays-Bas contre Philippe II*, écrit dirigé dans le sens du libéralisme dont j'ai parlé, et qui appartenait essentiellement à l'école des réfugiés. A ce moment la Prusse en était encore aux idées libérales, elles les propageait, les favori-

sait en Allemagne : c'est un peu son faible, sa politique pour faire disparate avec l'Autriche et prendre de l'ascendant sur la population allemande. La révolte des Pays-Bas ne devait-elle pas être accueillie par la Prusse, qui espérait toujours quelques fragments de ces provinces ? Cette idée, M. Ancillon la développa dans des articles de journaux qui préparèrent son ouvrage capital. *Tableau des révolutions dans le système politique de l'Europe depuis le* XV*e siècle.* Quand on relit ce livre, qui obtint quelque retentissement à son apparition, on est fort étonné de ce qu'il y a de tiède et d'arriéré dans les aperçus philosophiques de M. Ancillon. L'auteur est protestant et réfugié; protestant, il exalte la réforme, il en fait découler tous les bienfaits politiques, même l'indépendance nationale et en cela il est au-dessous de Robertson, le remarquable historien. Rien n'eût été plus facile, au reste, que de soutenir la thèse contraire et de dire que le protestantisme a fait naître les gouvernements froidement despotiques aux mains de l'aristocratie, témoin l'Angleterre vis-à-vis de l'Irlande. Le peuple c'est le catholicisme, parce qu'il est coloré comme ses émotions; il parle à ses sentiments, à sa nature croyante et facile : le protestantisme, c'est l'aristocratie avec sa froideur, sa règle bourgeoise, son inflexibilité dans les peines : plus d'indulgence, plus de pardon, plus de données ravissantes, plus d'illusions douces et bonnes. Quant au style du réfugié, il est depuis longtemps connu, froid, stérile, ni plus ni moins

élevé que celui de M. de Sismondi et des écrivains genevois, et n'a pas même cette phrase ardente et impressionnée de Gibbon, l'admirable peintre historique.

Néanmoins ce livre fut très-loué en France, et mérita une illustre mention de l'Institut. L'Institut jouait alors, comme il le joue souvent, un rôle de complaisance politique. Le consul, l'empereur avait besoin de flatter quelques ministres, de gagner à son système quelques conseillers de la cour de Berlin ou de Vienne; comme ils étaient tous très-envieux d'un hommage littéraire, l'empereur le leur faisait décerner. C'est ainsi qu'on loua les petits ouvrages, les vers des frères Lombard, qui dirigeaient le cabinet particulier du roi de Prusse, de même qu'on fit décerner un prix à Ancillon qui exerçait une grande influence sur le prince royal (il devait en diriger l'éducation). Il n'y a rien de plus dévoué aux caprices du pouvoir que les savants, ils ont toujours la main tendue, les yeux levés vers le ciel et l'autorité, c'est comme une grande compagnie de besogneux avec la besace tendue; et Callot a oublié de les mettre dans ses caricatures spirituelles sur les mendiants du XVIe siècle. Ainsi donc M. Ancillon fut loué outre mesure par la classe d'histoire et de littérature; cela voulait dire : il est lié avec le roi de Prusse, vite il faut lui décocher un prix, un éloge d'académie.

Lors de l'avénement de M. de Hardenberg, M. Ancillon fut chargé d'un poste important aux affaires étrangères : il

reçut la division politique, c'est-à-dire la correspondance avec les cabinets et la rédaction des notes aussi littéraires que politiques qui devaient préparer le réveil de l'Allemagne. Dans cette œuvre, M. Ancillon était loin d'avoir cette chaleur, ce feu de Frédéric de Gentz; l'un était raisonneur, l'autre coloriste; et c'est une chose curieuse que de voir et de suivre ces deux écrivains en face des ministres dont ils reproduisaient les dictées. M. de Hardenberg était vif, un peu poëte dans ses rédactions : M. Ancillon passait par là avec sa froideur, sa rectitude, et il corrigeait parfaitement les défectuosités. M. de Metternich, au contraire, était logicien, toujours grave et sérieux dans sa rédaction, et Gentz venait avec son pinceau pour animer sa phrase et la faire mieux correspondre à l'animation poétique de l'Allemagne.

La grande époque du réveil étant passée, les fanfares ayant cessé de retentir dans les universités, M. Ancillon dut se borner à ces dépêches régulières qui sont l'œuvre habituelle du département des affaires étrangères, lorsque les vives émotions n'existent plus. Le cabinet de Berlin prit alors un caractère particulier, un peu en dehors des questions européennes; il s'occupa, j'ai presque dit qu'il s'absorba dans les améliorations intérieures : c'est-à-dire un bon régime administratif, une entente mieux distribuée des présidences de province, de manière à satisfaire les intérêts positifs, puisque l'Allemagne devait se

résigner à ne pas jouir des institutions représentatives un peu turbulentes. M. Ancillon n'eut qu'un faible crédit dans cette direction nouvelle des idées; car, chef des affaires étrangères sous M. de Hardenberg, il garda la même position sous M. de Bernstorff, et il prit alors une prépondérance presque exclusive dans ce département.

Au sujet de cette question assez grave pour la Prusse, d'un système représentatif, il y a bien des années qu'il en est question à Berlin; deux mobiles agissent sur ce point: 1° une certaine tendance philosophique qui domine le cabinet : la Prusse se montra toujours fort libérale dans l'examen des points de philosophie et de liberté; 2° un véritable désir de lutter avec la prépondérance de l'Autriche : par le moyen d'une assemblée, qui sera plus ou moins restreinte, la Prusse espère rattacher à elle tous les petits États représentatifs qui existent en Allemagne; elle sait bien qu'au fond, comme elle a en main la puissance militaire, elle pourra toujours mettre à la porte les représentants s'ils voulaient faire les mutins; elle se donnera les allures libérales sans avoir le moindre désir de faire de la liberté réelle.

Cependant il faut un peu se défier de tous les bruits jetés sur ce sujet. Le gouvernement de Berlin joue le libéral; il a même des agents tout exprès qui viennent faire de la philosophie, de l'histoire ou de grandes sciences à Paris, pour prouver le large avancement de ses idées. A Berlin,

on accepte toutes les formes, tous les gouvernements; on les reconnaît sans difficulté; mais, pour en adopter les principes en Allemagne, nous ne le pensons pas : les règles militaires dominent tout, l'administration est parfaite, la répartition de l'impôt économique. Mais de là aux institutions représentatives, à la presse libre, à la tribune retentissante, il y a loin. Le gouvernement philosophique de Berlin a trois censures pour les journaux et les écrits politiques. Je ne crois pas qu'il s'en dessaisisse, et les esprits sages ne trouveront même pas mauvais qu'il les garde.

Après M. de Bernstorff, M. Ancillon fut élevé à la direction du département des affaires étrangères, avec une influence décisive sur toutes les délibérations du cabinet, en ce qui touche les rapports de la Prusse et de la France, rapports devenus fort délicats, fort difficiles, à la suite du grand trouble de 1830. On doit dire que c'est à l'influence salutaire de M. Ancillon [1] et à l'esprit plein de calme et de fatigue du vieux roi, que l'on dut le maintien de la paix, lors du mouvement Belge, et quand l'Europe en armes était prête à se heurter! L'esprit bourgeois et modéré de M. Ancillon eut à lutter péniblement contre l'action ardente, chevaleresque, de la noblesse prussienne, qui voulait marcher au combat. Si Paris avait alors son bruit

1. La direction absolue des affaires étrangères appartenait à M. Ancillon, bien que le comte de Bernstorff fut encore quelque temps ministre en titre.

de fanfares, son retentissement militaire, l'Allemagne avait également ses intempérances belliqueuses, et l'on se serait évidemment entre-choqué dans les champs de bataille, si l'esprit de tradition grave, froid de l'école des réfugiés n'était intervenu pour imposer une trêve de raison.

Cependant le crédit de M. Ancillon dut s'user à ces efforts de modération; les questions changeaient de nature pour la Prusse, et le vieillard n'était plus capable de les comprendre ni de les diriger; lui, l'homme de l'école protestante, pouvait-il habilement gouverner les populations catholiques de la Silésie et des provinces rhénanes? La difficulté pour le gouvernement était là: tout se transforme et devient religieux au temps présent; pour l'Angleterre, c'est l'Irlande; pour la Prusse, les provinces rhénanes. Que le cabinet de Berlin veuille opprimer les consciences, ce ne seront pas les idées révolutionnaires qui le menaceront, mais la confraternité religieuse et catholique: les cathédrales d'Aix-la-Chapelle et de Cologne sont bien rapprochées de celles de Bruxelles et de Liége! Si la Prusse veut opprimer les catholiques, il se fera dans les provinces rhénanes la même contre-révolution qui s'opéra par le protestantisme, au XVIIe siècle, contre Philippe II. Un gouvernement en France qui comprendrait cette direction d'idées et se placerait à la tête du principe catholique, remuerait le monde.

Aussi la Prusse met-elle sa plus grande sollicitude à pro-

téger les Églises du Rhin, et c'est comme manifestation de cette nouvelle tendance, autant que pour son âge avancé, que M. Ancillon a vu son crédit s'éteindre, jusqu'à ce que M. de Werther ait pris tout à fait la direction des affaires. Il y avait donc dans M. Ancillon deux qualités inhérentes, pour ainsi dire, à ses défauts; s'il n'avait pas de chaleur et de mouvement dans les idées, il avait de la dialectique, de la précision, une certaine manière facile de voir et de juger; sans appartenir à la grande école de M. de Hardenberg, il l'avait vu, touché de près, et il en avait recueilli quelque chose qui ressemblait au souvenir du réveil de l'Allemagne en 1813. Comme il y avait dans cet élan des universités beaucoup de poésie, elle réchauffait les cœurs usés et leur donnait une sorte de patriotisme. Par son caractère de réfugié, M. Ancillon touchait un peu à cette école des frères Lombard, qui n'était pas corrompue, ne trahissait pas précisément, mais qui compromettait par ses faiblesses et ses vanités la politique du grand Frédéric.

VIII.

LE COMTE DE LA FERRONNAYS

Le goût des choses vieilles et historiques revient parmi nous : le présent tout matériel, réduit aux spéculations, aux chiffres de bourse, à l'industrie et au commerce, retourne avec un indicible plaisir vers les légendes du temps passé, vers l'antique province dont les traces ne sont point effacées encore : on fait des livres sur la Bretagne, sur la Normandie, sur les villes de France ; nous sommes tous ou provençaux, ou gascons, ou flamands, ou champenois, ou bretons, et la circonscription des départements est une chose si factice, qu'elle n'existe que pour l'administration. La révolution française est-elle autre chose qu'un grand et violent mensonge ? Tôt ou tard, les habitudes et les choses naturelles reprendront leur empire. Dieu le veut ainsi : la mode

aidant, n'en sommes-nous pas même revenus à de puériles imitations des grandes choses de l'ancien régime?

La Bretagne fut toujours un pays peuplé de bonne noblesse sous ses hauts barons; l'hermine de ses vieux ducs couvrait une multitude de familles, de chevaliers, de barons, de marquis, dont les chartes se trouvaient aux abbayes du Mont-Saint-Michel, de Dinan ou de Saint-Brieuc, de Locminé ou de Ploërmel. Je trouve, dans une de ces chartes, que Guillaume Ferron, frère de l'ordre du Temple, intervint dans une donation que Conan, duc de Bretagne, fit au Mont Saint-Michel, dans le XIIe siècle. C'est de ces Ferron que descendent les deux branches de La Ferronnays et du Guengo, de Chesne et de Beauchesne (il se révèle toujours de la vieille forêt bretonne), qui tiennent toutes deux à la même origine.

Il est une sorte d'armoiries que moi, fort amateur de blason, je recherche beaucoup par dédain des émaux modernes; ce sont les armes qu'on dit parlantes. La devise des La Ferronnays est celle-ci : *In hoc ferro vinces*; La Ferronnays n'est pour ainsi dire qu'une traduction de cette devise: « Vaincre par le fer, » en souvenir du *labarum* constantinien. Les supports des armoiries sont deux léopards, le cimier une épée antique; la maison portait *d'azur, à six billettes d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois annelets d'or*. C'est que tous les Ferrons ou Ferronnays avaient été constamment écrits aux rôles mili-

taires de la Bretagne du XIVe au XVIIe siècle; pas un seul ne manquait à cet appel de leurs ducs, et les vieux tombeaux les représentaient tous mourant l'épée au poing; peu d'entre eux en simple châtelain, le lévrier aux pieds, l'épervier sur la main, signe de mort sur un lit doux et mollet; pauvre trépassement de chevalier!

Pour suivre l'exemple de ses ancêtres, le jeune comte de La Ferronnays, que nous avons tous connu si noble, si loyal, si libéral de principes, s'était voué à la carrière militaire; il était déjà officier supérieur lorsque la révolution française éclata dans toute sa force, et il émigra comme la majorité de la noblesse de France. Mon Dieu! nous ne jugeons cette émigration que par les pamphlets qu'on a publiés contre elle ou par les plats éloges qu'on lui a donnés. Mais qui peut nier que ce fut là l'escarboucle et la fleur de la population de France qui fuyait le sol? Oui! ils étaient brillants, loyaux, braves, ces gentilshommes qui allaient s'abriter sous la tente d'un Condé; jeunes officiers de régiments, habitués aux périls sous leurs élégants uniformes. Qu'on recherche et qu'on fouille bien, ce fut la noblesse qui fournit encore dans les rangs républicains, comme dans ceux de l'émigration, les meilleurs officiers, jusques et y compris Bonaparte, bon gentilhomme aussi, avec une de ses sœurs, élevée comme demoiselle noble à Saint-Cyr : n'eut-il pas lui-même le désir d'émigrer?

Le jeune comte de La Ferronnays sortit de France avec

l'évêque de Lisieux, son oncle, aussi du nom de La Ferronnays, fidèle au roi Louis XVIII, dont il fut l'aumônier jusqu'en 1802. Il fit toutes les campagnes de l'armée des princes, et s'y distingua, comme tous ses ancêtres, de manière qu'il fut placé comme aide de camp de M. le duc de Berry. Le prince et lui étaient du même âge; ils avaient dix-sept ans l'un et l'autre dans ces premières batailles; c'était beau à voir alors que ces enfants qui marchaient au feu, comme les petits gentilshommes dont parle madame de Sévigné, qui, tous rubantés, portaient les fascines sous la mitraille. Jusqu'en 1799, le jeune La Ferronnays resta dans l'armée des princes, et fit partie du corps qui accompagna Souwarow; ce ne fut que lors du licenciement de cette armée qu'il prit du service en Russie, comme une multitude d'autres gentilshommes, les Richelieu, les Langeron, les Saint-Priest; c'était habitude de noblesse; les gentilshommes formaient une grande famille, souvent unis par des alliances de maisons, de sorte que le monde était comme le théâtre universel où ils jouaient la grande partie de l'honneur et de la gloire.

Après quelques campagnes, M. de La Ferronnays vint reprendre son titre d'aide de camp de M. le duc de Berry, qu'il préféra à tous les autres. La famille des Bourbons tenait essentiellement à ce qu'on restât sous la bannière de France, et qu'on préférât la simple charge de gentilhomme du roi même dans l'exil, aux plus hautes dignités de l'étran-

ger : c'est ainsi que Louis XVIII n'avait jamais entièrement pardonné au duc de Richelieu d'avoir préféré un grade élevé en Russie à la modeste place de premier gentilhomme de la chambre du roi de France à Mittau. Ce fut aussi avec M. le duc de Berry que M. de La Ferronnays rentra de son long exil en France; il le précéda de quelques jours en Normandie, pour exciter encore l'enthousiasme qui partout accompagna la rentrée des Bourbons. Oui ! ce fut un bel et grand enthousiasme ! les Bourbons furent accueillis avec une joie indicible, et le drapeau blanc aux fleurs de lis d'or parut de clocher en clocher; Paris même fut dans l'ivresse, et il n'y a pas de plus gros mensonge historique que le mot de M. Manuel à la tribune : « Que les Bourbons furent reçus avec répugnance. » 1814, c'était une ère de bonheur et de prospérité qui s'ouvrait; la paix, la liberté; que pouvait donner de plus une race? et cette prospérité se serait développée si une conspiration de lieutenants et de caporaux unis à quelques jacobins vieillis ou à quelques fédérés n'était pas venue tout ébranler dans les Cent-Jours.

Ai-je besoin de dire que le comte de La Ferronnays suivit les Bourbons dans le second exil; il ne quitta pas M. le duc de Berry, prince loyal, un peu vif et rudoyant, ce qu'on excusait en disant : « qu'il était petit-fils de Henri IV. » Les formes brutales ne s'excusent jamais, les grossièretés ne vont à aucun rang, fût-on même le petit-fils du Béar-

nais; plus d'une fois le comte de La Ferronnays fut obligé de résister à M. le duc de Berry : s'il y apportait la politesse, la convenance, le respect que doit un gentilhomme à un prince du sang royal, néanmoins il conserva toujours son franc parler, ses libres allures de Breton. On racontait qu'un jour, dans sa brusquerie, le duc de Berry leva la main sur le comte de La Ferronnays; celui-ci lui saisit le bras, et, le serrant avec force, lui dit : « Monseigneur, je suis plus fort que vous, je ne vous conseille pas d'engager une lutte. »

C'est ainsi que les gentilshommes serviteurs des princes se distinguaient de la domesticité, au vieux régime; jamais ils ne souffraient ni lâcheté ni bassesse. La révolution, qu'on a dit avoir émancipé les âmes, les a fait passer dans une autre condition : elles sont insolentes ou serviles, sans milieu. Le gentilhomme était respectueux, mais libre; ces qualités-là se retrouvent rarement aujourd'hui. Le duc de Berry avait une âme trop élevée pour ne pas comprendre cela; plus d'une fois il serra la main du comte de La Ferronnays; et ce fut moins le désir de quitter le prince que l'ambition de servir son pays, qui lui fit désirer une position dans la diplomatie. Il fut donc quelque temps attaché aux affaires étrangères, et en 1816, désigné pour le poste de ministre en Danemark. Ce n'était pas une position sans importance; la maison de Bourbon cherchait à renouer ses anciennes alliances, à rétablir le système

européen dans ses équilibres. Le Danemark sortait d'une grande crise, l'expédition des Anglais était toute récente. Le comte de la Ferronnays dut faire ses efforts pour rétablir la confiance dans cette cour, et renouer les liens antiques qui en faisaient une alliée fidèle de la France; il eut à lutter avec l'alliance anglaise, qui prenait un large développement à Copenhague. Il avait été nommé pair de France en 1815, et des lettres patentes du 15 janvier 1818 lui conférèrent le titre de comte. Dans aucune promotion Louis XVIII ne l'oubliait, parce qu'en lui était le souvenir de l'évêque de Lisieux, longtemps l'aumônier du comte de Provence, puis le confident du roi exilé.

Cependant les liens de la France et de la Russie prenaient une nouvelle extension : la cour de Copenhague était fort unie à celle de Saint-Pétersbourg, et lorsque la maison de Bourbon voulut se rattacher aux principes fédératifs de l'Europe, M. de La Ferronnays fut nommé ministre plénipotentiaire de France en Russie. Il n'y avait point alors d'ambassadeur en titre, et par conséquent le comte de La Ferronnays en tint lieu; il fut parfaitement accueilli par l'empereur Alexandre qui le connaissait, et auprès duquel il était recommandé par M. de Richelieu, tous deux d'un caractère si bien fait pour se comprendre. Par la loyauté de son esprit, la noblesse de ses sentiments, le comte de La Ferronnays conquit bientôt l'amitié de l'empereur de Russie, à ce point qu'il l'accompagna

partout, aux congrès de souverains inquiets alors sur l'avenir de l'Europe, à Troppau, à Laybach, à Vérone : l'esprit des peuples s'agitait, partout la révolution était menaçante, et au milieu de ces préoccupations une plus triste nouvelle encore, l'assassinat du duc de Berry, ce prince l'ami de son enfance! son contemporain de jeux, de plaisirs et d'affaires. Qui avait dirigé ce poignard? quelle doctrine avait animé Louvel? n'étaient-ce pas les perverses maximes qui agitaient le monde depuis trente ans? On s'imagine donc quelle impression funeste le comte de La Ferronnays porta aux congrès de Troppau et de Laybach : il y accompagna, comme ministre de France, l'empereur Alexandre, ne se séparant jamais de ces mesures qui furent alors prises pour la sécurité de la France et de l'Europe. L'histoire de ces congrès reste à faire pour expliquer la diplomatie des trente dernières années.

Ce n'était pas que le comte de La Ferronnays ne fût libéral de caractère, très-indépendant de pensée; mais, comme toute l'école du duc de Richelieu, il distinguait bien l'esprit de révolution de l'esprit de liberté, qui en est plus qu'on ne croit l'antagonisme. M. de La Ferronnays aurait tout sacrifié pour l'honneur de son pays, sa fierté et sa gloire; dans sa pensée, la révolution n'était pas la liberté, mais la compression au contraire de toute liberté, finissant par le despotisme du sabre, et c'est dans cet esprit qu'il aida les transactions européennes à Laybach et à Troppau.

A la suite de ces congrès, comblé de la faveur des souverains, il fut définitivement nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à la dernière période du ministère Richelieu.

En ce moment les rapports devenaient plus importants entre la France et la Russie : ces rapports étaient de deux natures, moraux ou matériels. L'empereur Alexandre avait exercé, en 1814 et en 1818, sur les destinées de la nation française, une action tellement bienfaisante et libérale, qu'il n'était pas surprenant qu'après les événements accomplis il demeurât des sentiments intimes et particuliers entre l'empire russe et la France : il y avait cela de merveilleusement beau dans ces rapports, que rien n'était plus naturel, plus national, et qu'on devait à l'empereur Alexandre, récemment encore, la délivrance du territoire occupé par l'étranger. Au point de vue matériel, rien n'était plus favorable aux intérêts d'État et de particuliers; sur toutes les questions on pouvait se prêter la main sans se heurter; on pouvait négocier sans menaces, sans se froisser, en présence l'un de l'autre, sur des intérêts de commerce, de territoire et d'industrie. C'est ce qui rendait l'alliance russe si précieuse, c'est ce qui faisait que les hommes d'État de l'école Richelieu la plaçaient en première ligne. Dans les rapports avec les autres cabinets, il y a toujours des aspérités, des épisodes qui préparent les guerres; quelles que soient les bonnes intentions des gouvernements, ils ne peuvent étouffer ni les haines, ni les préjugés qui viennent des tradi-

tions et de l'histoire. Avec la Russie, rien de tout cela dans le passé ou l'avenir. Cette mission de rapprocher deux gouvernements si bien faits pour s'entendre fut comprise par le comte de La Ferronnays.

La confiance ne se démentit pas à l'avénement de l'empereur Nicolas, et ici il est bien important de dire comment le comte de La Ferronnays fut appelé à se mêler des questions ministérielles en France, surtout depuis le cabinet de M. de Villèle. La tendance antipopulaire qui avait entraîné et dominé cette administration, ses rapports, peut-être un peu trop intimes, avec M. de Metternich, avaient fait envisager à la Russie la possibilité de quelque crise soudaine en France, capable de compromettre l'ordre et la paix; les dépêches du comte Pozzo di Borgo avaient éclairé le cabinet de Pétersbourg sur sa tendance. La Russie appelait donc de ses vœux un changement de ministres, afin de donner au gouvernement français une allure mieux adaptée aux mœurs nouvelles de la société et aux intérêts communs de la diplomatie. Le comte de La Ferronnays fut chargé de faire plusieurs ouvertures à Paris, dans le but d'éclairer le roi Charles X sur sa véritable situation. Dès lors le comte devint l'espérance et la base d'un ministère nouveau, qui, tout en arborant les couleurs de la Russie, marcherait dans un sens plus libéral. Aussi, lorsque les élections se prononcèrent contre M. de Villèle, et qu'il fut question de former un nouveau ministère avec M. de Martignac, le nom

de M. de La Ferronnays fut aussitôt prononcé, car il apportait l'alliance russe avec des conditions favorables à la France.

C'était ici une nouvelle carrière pour le comte de La Ferronnays, si étranger aux formes, aux tactiques, j'ai presque dit aux roueries du gouvernement représentatif; lui, gentilhomme, n'ayant vu que les congrès de l'Europe, se trouvait immédiatement transporté sur un terrain inconnu avec une guerre de journaux, une politique de tribune, et sachant à peine se mouvoir au milieu de tout cela. Néanmoins, par la noblesse de ses procédés, par la franchise de ses paroles, et ce je ne sais quoi de si éminemment distingué dans sa tenue, le comte de La Ferronnays prit immédiatement une grande position au milieu de la Chambre et du pays. L'émigré devint le plus libéral de tous les ministres; et pourquoi cela? c'est qu'il y avait chez lui une naïveté si loyale, qu'il demandait, comme le duc de Richelieu, « s'il était possible de corrompre un député. » Et cette position était d'autant plus délicate, que le roi n'aimait pas le comte de La Ferronnays, et ne pardonnait pas les querelles qu'il avait eues avec son fils, le duc de Berry; car lui, comte d'Artois ou roi de France, était habitué aux serviteurs zélés, tels que MM. de Polignac, de Rivière, et non pas aux têtes fières et bretonnes. S'il conservait avec le comte de La Ferronnays les habitudes familières de tutoiement, il le croyait trop libéral dans ses rapports, pour jamais avoir une entière confiance en lui.

Appelé à prendre la direction du département des affaires étrangères, le comte de La Ferronnays examina avec attention la situation de l'Europe, l'état des esprits et la marche des événements. La question principale était celle de la Grèce, et l'exécution du traité du 6 juillet 1827 appelait le concours de la France dans les négociations actives de l'Orient. Ce fut avec le concours de la Russie et de l'Angleterre que l'expédition de Morée fut décidée ; elle accomplit l'indépendance de la Grèce. Dès ce moment, le nouvel État put se croire constitué dans le mouvement européen, et c'est beaucoup. Le comte de La Ferronnays, MM. Hyde de Neuville et le comte de Caux donnèrent à l'expédition de Morée toute la vigueur dont elle était susceptible : le premier, sous le rapport diplomatique ; M. Hyde de Neuville, si chaud partisan des idées de la Grèce, prépara la marine ; et le comte de Caux désigna les régiments sous le comte Maison, qui, à son retour, reçut le bâton de maréchal. Charles X, en cette circonstance, s'associa complétement par un sentiment chrétien aux résolutions de son cabinet, en ce qui touche la Grèce. Ce fut pour lui une grande joie que la délivrance de la Morée et l'expulsion des Turcs, oppresseurs des chrétiens : sorte de croisade des temps modernes.

Dans la grande campagne que les Russes commençaient contre les Turcs, le comte de La Ferronnays prêta son concours moral aux armées impériales. A cette époque, je le voyais tous les jours ; plus d'une fois, je servis d'inter-

médiaire entre lui et le comte Pozzo di Borgo, et je me rappelle la chaleur qu'il apportait à publier les bonnes nouvelles, les bulletins datés de Varna, de Silestria ; toutes les fois qu'une victoire venait aux Russes, le comte de La Ferronnays en manifestait sa joie, qui tenait moins à des sympathies personnelles qu'à de vastes projets, que de terribles événements ont submergés. Sans qu'il y eût rien arrêté d'une manière fixe, cependant il avait été plus d'une fois question d'une idée admirable, que la Russie aurait secondée de toutes ses forces; le comte de La Ferronnays croyait, et plus d'une fois je l'ai entendu de sa bouche, qu'une partie des mécontentements en France venait des injustices commises par les alliés en 1815, lorsqu'ils s'étaient partagé les grandes dépouilles de l'empire français. Certes, les Bourbons étaient fort innocents de cette réaction tout entière dirigée contre le système conquérant de Bonaparte ; triste loi de représailles, qui avait réagi contre nous; mais le comte de La Ferronnays croyait que le plus admirable service qu'on pût rendre à cette grande dynastie, ce qui la ferait nationale jusque dans les entrailles du sol, ce serait de restituer à la patrie commune ce qu'on appelait les frontières naturelles de la France (les Alpes et le Rhin).

Un tel changement, il est vrai, ne pouvait s'opérer qu'à l'aide d'un remaniement complet des souverainetés territoriales de l'Europe, et la guerre de la Russie contre la Porte,

les conquêtes qu'on pouvait assurer à chaque puissance, les compensations de la Prusse sur la Pologne, de l'Autriche en Bosnie et Servie, devaient préparer un remaniement dans les traités de 1815. Cet espoir fut-il réalisé, ou n'était-il qu'une vague espérance d'avenir? Tant il y a que le comte de La Ferronnays y songeait sérieusement; il y avait de larges paroles échangées entre les deux cabinets de Paris et de Pétersbourg. Une fois l'intelligence parfaitement établie entre deux grandes cours, les conséquences naturelles s'en seraient suivies.

Dans le ministère de M. de Martignac, le comte de La Ferronnays avait une position qui devait lui plaire; lui, homme si loyal, aimait la loyauté de ses collègues : deux fois seulement il se fit entendre à la tribune, et, sans parler avec cette éloquence des orateurs habitués aux phrases retentissantes, il dit ce qu'il voulait exprimer, avec netteté et précision. Comme tous les hommes qui ont vécu dans les affaires actives, il n'avait pas un grand goût pour ces débats d'assemblée, il y semblait dépaysé; mais telle était la grâce de sa personne, l'affabilité de ses manières, qu'il était devenu puissant dans la Chambre. Aucune concession ne lui déplaisait; il avait foi dans la royauté, confiance dans la monarchie. Il croyait donc que le meilleur moyen de les faire avancer, c'était de leur donner les allures les plus franches et les plus libérales. Se faisait-il ici une illusion de loyauté? Je crois que la nation valait mieux que les partis.

C'était en se posant ainsi qu'il eut à se prononcer non-seulement contre l'opinion personnelle de Charles X, mais encore contre toutes les intrigues qui voulaient faire arriver aux affaires le prince de Polignac. Le comte de La Ferronnays connaissait l'ambition de M. de Polignac, avide de prendre la direction des affaires; sa correspondance le lui signalait, et, dans un dernier voyage à Paris, le prince Jules vint faire sa visite d'adieu au comte de La Ferronnays. Une familiarité de jeunesse, d'émigration, leur avaient fait conserver le tutoiement; et dans cette entrevue décisive le comte de La Ferronnays crut nécessaire de s'expliquer sur les menées et les intrigues du prince. « Tout « cela n'est pas digne de toi, lui dit le comte; tu vas en sous-« main comme ne doit jamais faire un gentilhomme; tu « peux le nier, je le sais. Tu veux ma place; eh bien! « prends-la franchement; j'en serai aise; elle est assez pé-« nible. Mais je te préviens que le service du roi, que « tu aimes, en souffrira. Tu connais mal ce pays; on te « prend pour un mauvais symbole, et Dieu garde que « tu sois jamais ministre; mais, en tous cas, sois-le fran-« chement. »

Cette conversation un peu prophétique fut rapportée par le comte de La Ferronnays à ses collègues et au comte Pozzo, qui en fit même l'objet d'une dépêche. Le comte de La Ferronnays venait alors de désigner le duc de Mortemart pour le remplacer dans l'ambassade de

Saint-Pétersbourg; il avait besoin d'abandonner ce mouvement d'affaires, qui usait ses forces, sa loyauté, sa vie. Soit dégoût, soit véritable raison de santé, il manifesta à ses collègues, inquiets et tourmentés, le désir de quitter entièrement les affaires. Il paraissait en effet souffrant, et plus préoccupé encore que souffrant; car ses intentions étaient calomniées auprès du roi, et ses plus nobles sentiments étaient confondus avec l'esprit de turbulence et de révolution qui alors agitait la société. Le comte de La Ferronnays voulait de la monarchie avec l'amour du roi, mais aussi avec les progrès que le temps et les événements avaient fait faire. Il persista donc dans ses projets de retraite, et le ministère Martignac le remplaça provisoirement par M. de Rayneval, puis définitivement par le comte Portalis.

Je le vis, à cette époque, triste, inquiet, parlant toujours de sa santé délabrée, et fixant les yeux sur cette monarchie qui s'en allait; et, quelque temps après, le prince Jules de Polignac arrivait au ministère des affaires étrangères. Des liens intimes, comme je l'ai dit, existaient entre le prince et le comte de La Ferronnays; et lorsque M. de Châteaubriand eut donné sa démission de l'ambassade de Rome avec l'éclat et le bruit d'une tempête; lorsque, quittant l'amour des arts et les fouilles coûteuses, le noble pair revint à Paris, le comte de La Ferronnays accepta cette ambassade. Il n'était pas homme politique ni parle-

mentaire : sa vie entière s'était passée dans les négociations ; l'ambassade de Rome était une retraite, un tombeau. Le comte de La Ferronnays aimait la ville éternelle, ses grandeurs éteintes ; et, dans la douleur où le plongeait la marche de la monarchie, il aimait à rêver sur les ruines ; il se hâta d'y venir résider, comme s'il avait fui la France avec bonheur au moment de la catastrophe. La révolution de 1830 le trouva ambassadeur ordinaire et extraordinaire du roi Charles X à Rome.

Ici se révélait une nouvelle situation pour lui. Sans doute le comte de La Ferronnays avait rendu assez de services à la France, s'était prononcé avec assez de netteté sur les principes et les idées de la monarchie constitutionnelle, pour que tout gouvernement fondé sur la nationalité du pays dût s'honorer de son concours ; on l'aurait laissé volontiers dans l'ambassade de Rome ; peut-être lui aurait-on rendu sa grande légation de Russie, pour laquelle on désigna un moment le duc de Mortemart, son ami. Mais au sentiment d'un incontestable libéralisme, le comte de La Ferronnays joignait l'amour exalté du principe de la légitimité. Longtemps émigré, ami du duc de Berry, pouvait-il prêter un serment à une dynastie nouvelle, et cela n'eût-il pas été pour lui une immense douleur ? Il y avait trois gentilshommes bretons dans la Chambre des Pairs, et tous trois se conduisirent par la même impulsion, mais avec des formes différentes. Le comte de Kergorlay fit beaucoup de bruit, trop

de bruit peut-être pour sa cause : il poussa jusqu'à la sédition sa résistance au gouvernement établi. Le vicomte de Châteaubriand publia des brochures, motiva son serment, rédigea d'admirables manifestes, et retrouva sa verve, sa gloire et ses passions. Le comte de La Ferronnays se résigna avec la silencieuse dignité d'un preux chevalier. Il choisit Rome pour sa demeure. Avec une fortune fort médiocre (car il y avait cela d'admirable dans ces hommes qu'ils passaient à travers les affaires sans y gagner un denier), il habita la ville des tombeaux avec une prédilection qui se rattache à toutes les âmes fortement éprouvées. Je le vis encore une fois avant sa mort, qui fut celle d'un chrétien fervent et d'un digne gentilhomme. Il était au milieu de cette colonie de nobles dames dont le but est la propagation de la foi, et qui opèrent de si belles conversions à Rome. Le catholicisme est là dans toute sa force, dans toute sa pureté : j'aimais ces prières du soir, ces illuminations des basiliques. Maintenant presque toutes les villes d'Italie sont abandonnées pour Rome : Florence se plaint, Naples n'est plus qu'un lieu de commerce, et de paresse au soleil; Venise est l'objet de quelques rares visites, et l'on séjourne peu sur ses lagunes. Rome donc est la grande cité, la pieuse capitale. Il y a une idée dans tout cela : c'est que le jour n'est pas loin d'un grand triomphe pour elle; tout ce qui l'attaque la relève, tout ce qui la heurte la grandit.

Que cette société de nobles dames de toutes les nations, d'Angleterre, d'Irlande, de France, d'Espagne, poursuive son ouvrage, auquel s'intéressait si fortement le comte de La Ferronnays : tous ces petits Luthers au teint pâle et bilieux viendront s'émousser contre les murailles de la basilique des Apôtres. Aujourd'hui les jeunes sont bien vieux, et Rome antique est bien jeune!

Digitized by Google

Digitized by Google

IX.

LE PRINCE DE LIÉVEN

Au couronnement de l'empereur Nicolas, le 21 août 1826, on voyait sur une des estrades les plus magnifiques de la cathédrale une femme belle encore, quoique fort avancée dans la vie : tous les yeux étaient portés sur elle ; l'empereur la regardait d'un œil presque tendre et filial. Elle portait un riche costume, un diadème qui désignait le rang de princesse ; c'était Charlotte (Carlowna), née de Posse, naguère comtesse de Liéven, et créée princesse à l'occasion du sacre de l'empereur de Russie. Cette femme vénérable (la mère du prince de Liéven dont va s'occuper cet article) avait vu les règnes de Catherine II, de Paul Ier, d'Alexandre, et elle saluait l'avénement de son cher Nicolas, dont elle avait été longtemps la gouvernante et la première

institutrice ; car c'est un culte en Russie que le respect profond pour les femmes vieilles d'années : cela vient sans doute des traditions grecques, où nous voyons la mère, l'aïeule, si élevée dans le sanctuaire de la famille : elle règne, elle gouverne, son empire est immense, et, à Pétersbourg, tout le monde se souvient encore de cette tendresse respectueuse de l'empereur Alexandre et de son frère Nicolas pour leur mère, Marie Fœdorowna, la fière princesse allemande de Wurtemberg, qui seule n'abaissa jamais le front devant la toute-puissance de Napoléon empereur. Jusqu'à la fin de sa vie, l'impératrice mère gouverna la famille, le foyer domestique, et le czar n'en approchait que comme un fils respectueux : là où le père est souvent livré à de tristes conjurations, le culte de la mère en devient plus pur et plus noble.

Lorsque de Kœnigsberg vous vous rendez à Mittau et à Riga, sur la route de Pétersbourg vous trouvez deux belles et grandes provinces, la Courlande et la Livonie ; elles conservent un triple caractère ; elles sont à la fois un peu allemandes, suédoises et russes : aux vieux temps, lorsque la prédication chrétienne fut apportée en Prusse, aux époques des légendes, ces provinces étaient soumises à des chevaliers, branche de l'ordre Teutonique ; on les appelait *porte-glaive*, sans doute pour désigner leur habitude de toujours combattre l'épée au poing. Les provinces qui bordent la Baltique sont toutes remplies de légendes, de

traditions historiques qui se rattachent au moyen âge; ces golfes, ces lacs, cette mer souvent en furie, ces épaisses forêts, tout cela est propre à exciter de mélancoliques pensées, à faire croire aux âmes qui reviennent, aux fantastiques visions. Lorsque le vent souffle à travers les vitraux antiques, un vieux chevalier *porte-glaive* semble vous apparaître pour raconter de sa voix sépulcrale l'antique histoire de sa patrie : elle était belle et surnaturelle dans la nuit des âges !

Parmi ces familles livoniennes et courlandaises, on doit rechercher l'origine des Liéven. Leur généalogie territoriale remonte au XIIe siècle ; race noble et toujours pauvre, elle se distingua sous Charles XII. Les premiers reçurent le titre de baron par la Suède, et je trouve un Jean-Henri de Liéven qui fut envoyé, après la bataille de Pultawa, auprès de Charles XII, prisonnier en Turquie. C'était un joyeux compagnon, sorte de Blondel qui allait à la recherche de son suzerain captif aux mains des infidèles. On voit un maréchal de Liéven au service de la Russie, sous le règne de l'impératrice Élisabeth ; la politique du cabinet de Pétersbourg fut toujours de rattacher autant que possible les grandes races de chaque province à son système, de manière à ce qu'elle puisse un jour en saisir la domination. Les deux Liéven, Ivan et André, s'élevèrent bientôt à des grades supérieurs dans l'armée : l'aîné s'éteignit sans enfants, l'autre fut l'époux de cette femme, veuve alors,

et qui assistait, comme je l'ai dit, au couronnement de l'empereur Nicolas, en 1826 [1].

Elle avait eu trois fils, Charles, Christophe et Jean Andrewitch; tous les littérateurs de la Russie se souviennent de l'aîné, général-major et aussi curateur de l'université de Dorpat, et ministre de l'instruction publique. En Russie il n'y a pas de dignité sans grade dans l'armée : comme tout se résume en une vaste organisation militaire, comme toutes les fonctions de l'État touchent à un système de conquête, qui semble partir de ce fait : « que ce vaste empire vient d'un campement primitif », il n'y a que l'épée qui anoblit, et, par une même fiction, tout ce qui avance l'intelligence, tout ce qui grandit la majesté de l'empire, la justice, la science, le talent, est représenté par un grade militaire. Christophe Andrewitch, le cadet, fut ministre de la guerre sous Paul Ier, en 1798, et aide de camp général de l'empereur; il garda toute la confiance d'Alexandre, qui aimait de prédilection la noblesse courlandaise : en Russie il y a toujours une lutte vive et profonde entre deux éléments qui font pour ainsi dire la vie de l'État. La vieille noblesse russe, inhérente aux provinces centrales, a partout une grande énergie dans les forces nationales, mais en même temps quelque chose de primordial, d'inculte, comme les boyards, vivement réprimés par Pierre-le-Grand; puis la

1. Le père du prince de Liéven s'était fort distingué à la guerre de sept ans, comme général d'artillerie.

noblesse un peu allemande, un peu suédoise, plus douce, plus civilisée, que la fortune et la conquête ont rattachée à l'empire russe : tels sont les Livoniens, les Courlandais, les Finois, et jusqu'à un certain point les Lithuaniens. Cette noblesse, les empereurs la préfèrent par un double motif : d'une part, elle est moins fière, moins audacieuse, plus souple, moins apte à la résistance; et de l'autre, elle a plus de lumières, une plus grande étendue de connaissances intellectuelles, moins de ces passions impétueuses ou énervées qui poussent aux conjurations par ardeur ou par fatigue ; et comme les czars voulaient dominer les institutions de l'empire, ils aimaient donc cette noblesse étrangère, beaucoup plus facile; Alexandre surtout en fit la fortune, et presque tous ses officiers, ses ministres, furent pris parmi ces gentilshommes jusqu'à 1812, où, la guerre devenue nationale, il fallut faire un appel au vieux sang russe : on sait s'il y répondit avec énergie.

Le prince Christophe de Liéven ne quitta pas un seul moment l'empereur Alexandre, et il l'accompagna à l'entrevue de Tilsitt avec Napoléon, et quelque temps après (1808), il entra dans la carrière diplomatique. En Russie, il y a peu de diplomatie civile, tout se fait par des aides de camp ou des officiers généraux, qui ont et transmettent la dernière pensée de l'empereur. La première légation importante que remplit le prince de Liéven, ce fut celle de Berlin, et il est besoin de dire ici combien la position

était délicate. Aucun abaissement n'était comparable dans l'histoire à celui de la monarchie prussienne, après la triste et fatale campagne d'Iéna. L'empereur Alexandre avait défendu autant qu'il l'avait pu les frontières et la puissance morale de la Prusse; en vain la noble reine Louise avait invoqué elle-même les charmes indicibles de sa personne; l'empereur Napoléon s'était montré implacable. C'était par son bon plaisir que la monarchie du grand Frédéric vivait encore; il l'avait tellement restreinte, tellement rognée, qu'elle n'avait même plus la force morale pour se reconstituer.

La position du prince de Liéven à Berlin était fort difficile, parce qu'elle était un peu mixte; depuis la convention de Tilsitt, la plus grande intimité existait, au moins à l'extérieur, entre Napoléon et l'empereur de Russie. Il fallait ménager cette alliance, ne pas la heurter trop ouvertement; Berlin était rempli d'agents de la police française qui suivaient toutes les phases de l'alliance, et surveillaient attentivement tous les actes de la diplomatie. D'un autre côté, la Russie voulait se réserver une sorte de suprématie sur le cabinet de Berlin en lui prêtant un appui secourable, dans le moment de crise actuelle, et en l'empêchant surtout de se jeter dans les bras de l'empereur Napoléon d'une manière franche et absolue.

Cette position se compliquait de plus en plus à mesure que les rapports entre la France et la Russie devenaient

plus hostiles sur les questions de territoire et de commerce. A Berlin, le prince de Liéven n'avait pas été sans s'apercevoir qu'il se négociait des traités d'alliance entre le cabinet prussien et Napoléon, par M. de Saint-Marsan, et que, dans le cas d'une guerre éclatant sur le Niémen, les Prussiens serviraient d'auxiliaires à l'armée française, et formeraient un de ses grands bras. Il est vrai que les liaisons du prince de Liéven avec le baron de Hardenberg l'avaient mis à même de parfaitement comprendre la véritable situation des choses : la Prusse ne marchait que forcément parmi les auxiliaires de Napoléon; le traité d'alliance et de subside qu'on lui avait arraché serait brisé le jour où la nécessité impérative ne dominerait plus les conseils et le cabinet de Berlin. Il existait en Prusse, en dehors du gouvernement, une vaste organisation de sociétés secrètes : du moment où un peu d'indépendance serait donnée aux cœurs et aux âmes, ces sociétés feraient explosion ; alors la Prusse tout entière reviendrait à sa position naturelle, qui était un système de neutralité armée dans le mouvement européen, et peut-être, se relevant avec énergie au souvenir des humiliations de sa reine, la Prusse se vengerait sur la tête de Bonaparte.

Les situations étaient alors si bouleversées, que le prince de Liéven put espérer même une de ces fraternisations de peuples en dehors de la politique générale des cabinets! les Russes et les Allemands ne s'aimaient pas,

il y avait de vieilles antipathies de races et d'origine : mais Napoléon avait tellement étendu le réseau des mécontentements, il avait pressuré la Prusse avec si peu de ménagement, que les antipathies de races s'étaient effacées devant le besoin commun de secouer le joug de la force victorieuse. En attendant ces accents de délivrance et l'heure du réveil, comme, par un traité particulier, le cabinet de Berlin devait servir d'auxiliaire à Napoléon dans sa guerre contre la Russie, le prince de Liéven se hâta de quitter la Prusse ; il reçut de l'empereur Alexandre une mission pour Londres, et bientôt le titre d'ambassadeur et d'envoyé extraordinaire.

Pour se rendre compte de l'importance de cette mission, il faut se rappeler qu'il n'y avait plus que deux puissances assez fortes, assez libres, pour lutter contre Napoléon ; c'étaient l'Angleterre et la Russie. L'Angleterre n'avait jamais voulu même reconnaître le puissant empereur qu'elle traitait en parvenu, et surtout en ennemi de sa suprématie européenne. La Russie résistait avec une force, une constance intrépide, à la terrible invasion des Français et des vingt alliés qui s'avançaient avec eux contre le vieil empire des czars, et Dieu sait avec quelle confiance en la victoire. La mission du prince de Liéven fut donc de trois natures : obtenir une facile alliance ; elle résultait de la position réciproque des deux cabinets : tous deux avaient intérêt à briser l'omnipotence de Napoléon, tous deux

marchaient à l'affranchissement de la domination française, qui pesait depuis longtemps. Le second but de la mission se rattachait à des subsides dont la Russie avait le plus grand besoin pour développer ses efforts et donner à ses armées toute la puissance de l'initiative. Cette question des subsides offrait des difficultés ; mais l'Angleterre, en ce moment si généreuse, avait de l'argent pour tous les ennemis de Napoléon ; elle levait des hommes, salariait gouvernements et peuples, pourvu que l'on consentît à abattre le colosse et à frapper sa puissance d'airain. Enfin le prince de Liéven devait préparer un traité commercial que l'Angleterre souhaitait, de manière que les échanges entre les deux pays pussent se continuer sur de larges bases.

Londres était devenue alors le séjour de la plus haute société diplomatique. En décembre 1813 arriva un envoyé temporaire de l'empereur Alexandre, le comte Pozzo di Borgo, l'habile et fin diplomate, qui accourut à Londres pour engager lord Castlereagh à venir sur le continent[1] au quartier général des alliés : avec ses vieux ressentiments, Pozzo di Borgo donnait à tous du cœur, et l'on était bien découragé lors des derniers prodiges de l'empereur dans la campagne de 1813 ! M. Pozzo, comme Moreau, disait toujours : « Marchez en avant, et Paris est à vous. » Les salons du prince de Liéven devinrent alors à la mode, moins par

1. Voyez la notice sur Pozzo di Borgo, t. I.

lui homme poli, convenable, que par la femme qu'il s'était donnée, la princesse Daria Christophorowna de Liéven, la sœur du comte Alexandre Iwanowitch Benkendorff, aide de camp de l'empereur Nicolas et ministre de la police à Pétersbourg.

Qui n'a parlé du salon de la princesse de Liéven? Les uns vantent sa grâce particulière, sa distinction parfaite, et nul n'en doute ; les autres, son tact des affaires, sa manière judicieuse d'apprécier les hommes et les événements; et M. de Talleyrand avait fait avec justice une grande renommée à la princesse de Liéven. On alla jusqu'à dire qu'elle était le véritable ambassadeur, et qu'elle dictait ou écrivait même les dépêches de son mari. Il y a du vrai et des légendes dans ces récits de salons dont tous veulent parler et que peu connaissent : le feuilleton n'a-t-il pas tout envahi en France? La princesse de Liéven est une femme de haute intelligence, qui a passé à travers les affaires et a contracté le besoin de s'occuper des choses politiques; mais il y a bien du merveilleux dans ce récit sur la puissance de la baguette d'or d'une fée d'esprit et de distinction. Je pense que tous les hommes d'affaires ont besoin d'un salon, d'un salon de femmes surtout, parce que l'on s'y engage moins, les entrevues y sont moins compromettantes : allez chez un ambassadeur, cela peut être une démarche; visitez une ambassadrice, cela ne peut être qu'une politesse, une déférence. De cette manière, des

entrevues peuvent avoir lieu facilement ; une femme devient ainsi porteur de paroles, et sans s'engager, chacun lui confie sa demande et sa réponse, parce que les femmes sont éminemment propres à fléchir les natures incisives ou trop irritées et à rapprocher des esprits qu'un peu de colère et de ressentiments éloignent les uns des autres.

Il faut toujours, d'ailleurs, en littérature comme en politique, une femme qui domine le monde ; ainsi, nous avons le salon de madame Récamier, où l'on fait des académiciens, bons ou mauvais, sous la protection de quelques muses : dans celui de la princesse de Liéven, on peut faire des ministres, des traités, des ambassadeurs, et la femme de bonne compagnie qui préside à ces entrevues n'intervient que pour rapprocher et servir de point neutre et central. L'esprit de la princesse de Liéven était éminemment propre à cette situation facile d'une intelligence conciliante qui n'aime pas les partis tranchés : si on remontait un peu haut dans l'histoire, on verrait que c'est presque toujours plus un salon que les hommes recherchent, afin de se grouper et de se réunir ; nous sommes tous un peu à habitudes dans les grandes comme dans les petites choses, et une fois qu'on a pris le chemin d'un hôtel ou d'une mansarde, on y retourne toujours la veille comme le lendemain.

Londres eut son époque brillante en 1814, après la paix donnée au monde. Tous les souverains voulurent visiter l'Angleterre, et, avec les souverains, tous les chefs d'armée:

il n'y eut pas jusqu'au vieux Blücher qui ne fût salué par les hourras de la populace de la Tamise. L'empereur Alexandre, qui n'avait pas vu le prince de Liéven depuis quatre années, l'honora d'une bienveillance particulière. Le comte de Nesselrode et le prince de Liéven étaient dans les mêmes idées politiques : une modération extrême, une certaine manière de conduire les affaires sans secousses, sans commotions vers le but espéré. La politique de la paix devint la base principale de toutes les négociations de Londres, et s'imprégnait d'une manière permanente sur les dépêches du prince de Liéven.

Tout le corps diplomatique vint à Vienne pour assister au congrès, qui fut comme la grande fête de cette époque: il n'est pas un homme d'État de quelque étendue, une femme de quelque renommée et de beauté, qui n'aient gardé souvenir du congrès de Vienne, de ses bals, de ses impériales fêtes. Il y avait là quelque chose d'élevé, de chevaleresque, d'allemand et de français à la fois. Le caractère de la société diplomatique est marqué d'un type particulier, de quelque chose à la fois de national et d'étranger, véritable mélange qui a son charme. Le jeune homme qui se voue à la carrière diplomatique garde une empreinte du pèlerin : sur la simple disposition d'un ministre, il passe d'une capitale à une autre, de Pétersbourg à Londres, en Perse ou à Constantinople; il réside çà et là deux ou trois ans, vient en son pays à chaque intervalle; de sorte que lorsqu'il ar-

rive au milieu de sa vie, ce caractère nomade laisse sur lui un cachet particulier; avec le sentiment de sa nationalité dans ses actes, il n'a plus rien de national dans ses formes; il tient à la bonne compagnie de tous les pays, avec des paroles d'une certaine distinction; il a vu l'élite du monde partout, et s'il a de l'esprit, une bonne naissance, il en recueille une politesse plus raffinée et des manières plus éminentes : ses habitudes ressemblent un peu à l'accent français dans la bouche d'une dame russe de grande maison. La femme même diplomatique garde aussi un caractère à part; elle a la prétention et souvent le mérite des affaires, et toujours l'esprit de tenue. Comme elle a passé à travers toutes les cours, elle en garde souvenir : si elle a vu Naples et Portici, Madrid et son Prado, Pétersbourg et ses palais d'hiver, elle conserve dans sa toilette un débris de tout cela; et si j'étais inventeur de modes, je m'attacherais principalement aux femmes des ambassadeurs ou des secrétaires de légations, pour créer quelque chose de neuf, de délicat, parce que, comme les abeilles d'or, elles ont passé sur toutes les fleurs pour en recueillir tout ce qu'elles ont de coquet, de gracieux; et pourvu que cela soit corrigé par le goût français, on pourrait trouver des innovations admirables.

Rien de plus simple et de plus régulier que les rapports qui existèrent entre la Russie et l'Angleterre jusqu'à M. Canning : le prince de Liéven, lié par goût aux torys, n'eut

qu'à développer les intérêts de commerce que les traités de 1814 et de 1815 avaient établis entre l'Angleterre et les puissances continentales. Les affaires devinrent plus sérieuses quand les idées helléniques grandirent à ce point qu'il fallut les résoudre par un traité, difficulté plus grande qu'on ne paraissait le croire; les torys n'avaient point été sans s'apercevoir que le projet de la Russie, en insistant avec tant de fermeté pour l'émancipation de la Grèce, était de voir grandir considérablement son influence en Orient. Il y avait sans doute une idée généreuse; mais, au fond, une pensée politique que la Russie voulait réaliser sur la Grèce, comme elle l'avait accomplie pour la Pologne. L'esprit conciliant, doux et agréable du prince de Liéven, contribua à résoudre la plupart de ces difficultés; fort lié avec le duc de Wellington, appartenant tous deux à la diplomatie qui avait dominé les différends européens depuis dix ans, le prince de Liéven devint le signataire du traité du 6 juillet 1827, qui décida des destinées de la Grèce. Ce fut lui qui, à Londres, reçut le comte Capo-d'Istrias et seconda sa mission auprès des torys.

Depuis deux ans, le prince de Liéven avait grandi dans la faveur de la cour impériale. L'empereur Nicolas, qui venait de succéder à son frère bien-aimé, était l'élève, ainsi qu'on l'a vu, de la princesse de Liéven, douairière. Le premier acte de son règne fut la récompense de cette digne femme, et sa lignée s'en ressentit. La princesse de

Liéven (la châtelaine hospitalière qui réside à Paris) fut créée dame d'honneur de l'impératrice, femme de l'empereur Nicolas, avec dispense de résider à Saint-Pétersbourg; car on savait tout ce que pouvait avoir d'utile sa résidence à Londres auprès du prince de Liéven : elle était l'âme de son salon, l'Égérie de ses dépêches, et les grandes affaires qui agitaient l'Europe exigeaient plus que jamais la présence d'une haute diplomatie à Londres; car la révolution de juillet venait d'éclater, et l'on sait qu'à ce moment le siége des grandes négociations fut la capitale de l'Angleterre : là toutes les puissances vinrent se renseigner sur l'esprit et la tendance de la révolution de France.

C'était le moment où le prince de Talleyrand arrivait lui-même à Londres avec une mission de son gouvernement. Ses manières, son esprit, avaient plu à la princesse de Liéven; elle se lia à la duchesse de Dino (de si grande distinction), qui exerçait sur M. de Talleyrand une certaine influence. Ce furent donc deux femmes qui apportèrent une sorte de tempérance dans les négociations si difficiles de cette époque : à Londres, toute la diplomatie allait chez la duchesse de Dino et chez la princesse de Liéven : c'était sans conséquence. Là on s'entendait, on se rapprochait; et lors des fameux protocoles des conférences de Londres, l'action de la duchesse de Dino, comme de la princesse de Liéven, fut toute de conciliation et de paix générale; il ne pouvait pas y avoir de guerre lorsqu'on vivait en si bonne

intelligence; l'Europe ne pouvait se heurter quand la France et la Russie étaient représentées par deux femmes qui luttaient d'esprit et de bon goût sur une causeuse.

Le prince de Liéven appartenait à la partie modérée de la diplomatie russe, à celle qui était représentée par le comte de Nesselrode, Pozzo di Borgo, c'est-à-dire à un système mitoyen qui ne voulait pas jeter, pour un malentendu, toute l'Europe dans une guerre indéfinie et un avenir sans but. On ne saurait accorder trop de reconnaissance à cette action de la diplomatie modérée; l'empereur Nicolas, avec le plus noble cœur, l'esprit le plus droit, est empreint de quelques préjugés en politique; il aime la France, par exemple, et repousse son gouvernement. Comme il n'a étudié qu'avec la passion de l'honneur, les questions contemporaines, il ne peut faire la part suffisante aux nécessités; à chaque moment il croyait à un bouleversement en France; il n'avait pas foi en la durée et en la sagesse du pouvoir qui la dirigeait. Que d'efforts il fallut au prince de Liéven, au comte Pozzo di Borgo, pour éclairer le czar sur la situation de la France, et lui faire comprendre la nécessité de la compter comme une grande nation dans la politique européenne. Ces préjugés de la Majesté Impériale furent dominés par les événements de la Pologne, et, jusqu'en 1831, l'empereur Nicolas fut à la paix.

Cette politique ayant pris une autre tournure en 1834, il fut alors question d'opérer un changement diplomatique.

M. de Talleyrand avait quitté Londres; le siége des hautes négociations n'y était plus, et d'ailleurs l'empereur Nicolas ayant modifié quelques-unes de ses dispositions, voulait avoir une diplomatie plus hardie; sans blesser M. de Liéven, il l'appela au titre de gouverneur du prince impérial en même temps qu'il désigna le comte Pozzo pour l'ambassade de Londres. Cette mesure avait un double sens : enlever le comte de Liéven à Londres, c'était dissiper tous les antécédents des négociations, indiquer en quelque sorte qu'on voulait rompre avec le passé : enlever le comte Pozzo à la France, c'était marcher au même résultat, car Paris pour le comte Pozzo était un lieu d'habitudes, le théâtre de ses relations intimes. Ceci est une date à remarquer, dans les négociations russes, car elle indique un changement complet dans l'esprit et la tendance des rapports de l'empereur Nicolas avec le gouvernement de France. La position devient plus hostile.

C'était un beau titre sans doute que la dignité de gouverneur du prince impérial, sorte de manière de continuer dans le fils la tâche qu'avait eue la vieille mère : ainsi l'esprit de tradition se perpétuait. La famille impériale était nombreuse, et présentait le plus admirable tableau de jeunesse et de grâce. Le prince impérial Alexandre Nicolawitch avait seize ans; faible, un peu maladif, doué d'une grâce et d'un charme particulier, d'une figure ravissante et mélancolique, comme ces enfants qui ont déjà

beaucoup souffert. Son frère Constantin ne comptait point encore, car il n'avait que sept ans; mais avec eux étaient la grande duchesse Marie, sa sœur Olga, l'une à quinze ans, l'autre à douze; la petite Alexandra à neuf ans (la mort n'avait point fait encore d'affreux ravages au sein de cette tendre lignée). Rien de plus doux, de plus ravissant, de plus paternel que cet intérieur de la famille impériale. Ce souverain puissant et fort, celui qui par son seul commandement fait mouvoir des millions d'hommes, est le meilleur époux, le plus tendre des pères : à chaque douleur de ses enfants il éprouve de vives alarmes, et sa tristesse vient de trop aimer, de trop sentir.

Sans doute, à l'encontre de ce portrait on va nous rappeler le système oppressif, les mesures de vaste répression prises par la Russie contre les Polonais. Il faut faire la part d'abord aux exagérations : les réfugiés sont malheureux; ils portent une haine implacable au prince qui les a expulsés de la patrie. D'ailleurs croit-on que les Polonais soient bien commodes à gouverner? Le ressentiment qu'ils vouent aux Russes est extrême; je lisais naguère les poésies du professeur polonais qui a ouvert son cours au collége de France : à travers toutes les folies de l'enseignement, il y avait des chants atroces contre le czar Nicolas. On se fait d'ailleurs une fausse idée de la position des empereurs; ils ne sont pas les maîtres absolus : chefs de la nation russe, autocrates par le nom, soumis

par le fait à cet esprit national, ils portent pour ainsi dire en leur main le glaive des vieux boyards; leur tâche, leur sueur de tous les jours, est précisément de jeter un peu de tempérance dans le ressentiment des Russes contre les Polonais, de l'Église grecque contre l'Église catholique. Dans la question de la Pologne, c'est une querelle de peuple à peuple; seulement la protection qu'Alexandre avait accordée à la Pologne aux dépens de sa popularité en Russie, l'empereur Nicolas s'est abstenu de la donner, et l'esprit russe s'est alors montré tout entier contre la Pologne.

C'est au sein de la famille impériale que le prince de Liéven allait exercer ses fonctions auprès du jeune czarewitch, fonctions devenues plus difficiles depuis que l'empereur avait résolu de faire voyager son fils en Europe. C'était une question de santé et d'habitude chez les czars depuis Pierre Ier. En Russie on a une grande facilité pour apprendre la civilisation de tous les peuples, comme toutes leurs langues; les Russes les parlent d'instinct; ils aiment à enjamber les royaumes en souvenir de leur vieille origine nomade, et l'empereur Nicolas lui-même avait tracé l'itinéraire de son fils : il devait se rendre en Hollande, à Londres, pour contempler toutes les merveilles de l'industrie et du commerce; d'Angleterre il devait reprendre l'Escaut, pour aller en Italie afin de rétablir sa santé sous un soleil plus chaud et une température plus

douce. Il se fit une vive inquiétude au cœur du prince de Liéven, parce qu'il fallait préparer une bonne réception au czarewitch à Londres spécialement, où le peuple jette ses cris de joie ou de menace par caprice. Or, la moindre émotion pouvait briser la santé du fils de l'empereur; et M. Pozzo di Borgo, malade déjà, put me dire ses propres soucis pour aider dans cette difficile tâche le prince de Liéven, auquel l'empereur avait confié son fils bien-aimé. La réception fut bonne, mais le prince de Liéven en fut cruellement éprouvé, et sa santé était presque délabrée lorsqu'il se rendit en Italie.

Je me rappelle une bonne rencontre de ma vie, et j'espère que l'un des jeunes comtes de Liéven en a gardé souvenir : sur la route de Munich aux eaux d'Ischel (je crois que c'était en 1838), nous nous rencontrâmes tous deux voyageurs, lui venait de Naples, moi d'Augsbourg, et il me communiqua déjà les inquiétudes qu'il avait sur la santé du prince. Ce fut pour la première fois que j'entendis parler de cet intérieur de la famille impériale russe, de cette société de Pétersbourg si mal connue, si peu appréciée; et pourquoi cela? Qui va à Saint-Pétersbourg habituellement? quelques artistes, des danseurs d'Opéra, pour recueillir des roubles et des couronnes que l'aristocatie leur jette du bout des doigts; ou bien quelques mécontents, même des journalistes, qui, lorsqu'ils reviennent à Paris, pour prouver qu'ils ont vu la bonne

compagnie, racontent des scènes qu'ils ont apprises dans quelques auberges de Hollande ou de Prusse. La société de Pétersbourg est composée d'esprits d'élite, plus littéraire que nous, plus juste appréciateur des choses d'art; on y fait un peu moins de bavardage politique, mais la société garde une distinction que nous avons perdue dans ce chaos de toutes choses.

Quand le prince de Liéven arriva à Rome, il était déjà fort souffrant; il y vit tout avec l'enthousiasme d'un artiste, quoique déjà avancé dans la vie; il s'y fatigua trop d'esprit et de corps, et il y mourut en 1839, laissant la réputation d'un homme droit et de tenue, inhérente à l'école diplomatique du congrès de Vienne, dont les souvenirs s'effacent tous les jours. Cette école rendit un immense et dernier service en 1830, en ce que, réprimant les passions ardentes, les fausses notions qu'on pouvait donner sur les hommes et les choses des gouvernements, elle empêcha un heurtement entre les nations de l'Europe. Le prince de Talleyrand, M. de Nesselrode, le prince de Liéven, le prince de Metternich, avaient une trop grande expérience des affaires pour jeter le monde dans un sanglant débat. Ce qu'il fallait faire, avant tout, c'était de réprimer fortement l'esprit de révolution; et toute intelligence qui s'associait à ce dessein devait être accueillie par l'Europe avec une faveur méritée.

Depuis la mort du prince, la princesse de Liéven s'est

fixée à Paris, et, peut-être un peu en mémoire du prince de Talleyrand, elle en a pris les appartements dans son bel hôtel de la rue Saint-Florentin. Cet hôtel a été un moment le palais impérial, car l'empereur Alexandre y a habité, et M. de Talleyrand aimait trop à le dire pour que la princesse de Liéven ne s'en soit pas souvenue; elle y reçoit beaucoup : femme d'esprit cultivé et de tenue, on va chez elle pour se voir, commencer ces sortes de négociations et de rapprochements qu'une femme prépare et conduit mieux, parce qu'elle a plus de liant dans le caractère, une voix plus affectueuse et plus douce, des billets qu'on échange sans se compromettre, une amitié sûre, sincère, dévouée.

La princesse de Liéven, pourtant, exerce-t-elle à Paris toute l'influence que la presse lui accorde? Il y a trois personnages à qui j'ai entendu attribuer le même rôle. Lorsqu'on avait entendu un mot d'esprit, une manière exacte de juger les hommes, pour donner de la gravité à ce que souvent on avait inventé, on disait : C'est M. de Talleyrand qui l'a dit; chacun lui attribuait ses mots, ses phrases, et, sous le vernis du prince, tout cela passait aisément. Le second personnage à qui un rôle à peu près semblable a été donné, c'est le prince Paul de Wurtemberg. Toutes les fois qu'il y a un mémoire adressé à l'empereur Nicolas sur l'état actuel des esprits ou de la société, l'auteur, dit-on, est toujours le prince Paul, et je crois, en vérité, que

la Russie doit avoir de meilleurs agents et d'un examen plus attentif. Les journalistes ont pris la même tactique pour la princesse de Liéven : quand ils ne savent pas où placer leur scène, ils disent : « Cela s'est fait chez la princesse de Liéven. — Tel ministre est venu à son hôtel ; — tel autre homme d'État y a passé la soirée. » Cela vous donne l'air d'un journal parfaitement informé, et constitue un fait-Paris de la première espèce.

Il faut beaucoup enlever à toutes ces anecdotes de petites affiches ; ainsi que je l'ai dit, la princesse de Liéven, par son esprit distingué, peut être bien placée partout, écoutée dans ses conseils, consultée dans ses bonnes pensées ; mais là se borne sa naturelle influence sur les affaires politiques de notre pays. Parfaitement instruite des habitudes et du haut personnel de la cour de Russie, sœur du ministre de la police à Pétersbourg, veuve du gouverneur du prince impérial, mère de deux aides de camp de l'empereur Nicolas, elle peut et doit rendre des services, en éclairant les préventions du czar par un récit fidèle de ce qui se passe en France. Placée dans une région si élevée, en l'absence de toute ambassade officielle à Paris, on peut la faire servir quelquefois d'intermédiaire pour des propositions, des avis ou des notes, cela s'explique encore ; mais qu'on fasse de la princesse de Liéven une sorte de divinité mystérieuse, qu'on consulte pour savoir si l'on peut prendre tel député pour ministre ou tel person-

nage pour sous-secrétaire d'État, c'est là un des bruits de cette presse active qui a besoin de s'alimenter.

La princesse de Liéven repousse toute importance en dehors d'elle-même qu'on veut lui donner; elle a assez de valeur personnelle pour se dispenser de ces prospectus que tout le monde jette aujourd'hui avec trop de facilité pour qu'un esprit d'élite y tienne beaucoup : c'est un blason trop commun pour la femme éminente qui s'honore de fermes amitiés, et dont le salon est le rendez-vous de la haute diplomatie à Paris comme il l'était à Londres. Les Russes qui voyagent ou qui séjournent ont presque tous une mission, non pas comme on l'a dit de surveillance et d'activité diplomatiques, mais une mission d'examen; les gouvernements étrangers aiment considérablement à obtenir des Mémoires sur chaque partie de l'administration publique; leurs agents font des tableaux politiques, des statistiques militaires ou scientifiques, pour comparer les hommes et les faits. Tout cela est envoyé afin de juger la position d'un pays; ce sont des missions avouées que nous négligeons un peu trop en France par rapport à l'étranger.

Nous connaissons mal l'Europe, tandis que les gouvernements nous savent bien. La princesse de Liéven s'est fait une position plus élevée; elle aime le monde; ses réunions, si remarquées à Londres, où venait se grouper toute l'aristocratie de l'Europe, elle a cherché à les retrouver dans quelques hommes éminents qui recueillent auprès d'elle

les traditions de la bonne compagnie et ces formes inimitables du grand monde qui sont un peu trop perdues aujourd'hui. Dans notre société si mêlée, il est heureux qu'il se trouve encore de nobles hospitalités!

Digitized by Google

X.

LE DUC DE GALLO

PREMIER MINISTRE DE NAPLES

Le royaume des Deux-Siciles a joué un rôle considérable dans la politique, depuis l'origine de la révolution française jusqu'au congrès de Laybach. Cette importance vient non-seulement de la splendeur de son soleil, de la fertilité de son territoire, de sa position magnifique qui en fait désirer à tous la domination, mais encore de ce que la guerre et les passions politiques ensanglantèrent plus d'une fois ce sol caressé du ciel. Le duc de Gallo accomplit à Naples et dans les transactions européennes le même rôle qui éleva en France le système du prince de Talleyrand; c'était la même finesse d'esprit, la même modération de sentiments, la même tempérance de caractère, avec cette différence

seulement qu'il y avait dans le duc de Gallo quelque chose de l'improvisateur italien, cette vivacité de gestes, cette abondance de paroles tout à fait en dehors des habitudes compassées et didactiques de M. de Talleyrand.

Chaque fois que l'histoire doit parler d'un homme d'État qui a joué un rôle important dans la diplomatie, il faut se faire avant tout de justes idées sur l'esprit des peuples, la tendance du gouvernement qu'il va dominer de sa pensée. Le royaume de Naples appartenait à une branche cadette de la maison d'Espagne, et par conséquent à la vieille lignée des Bourbons; il avait fallu de grands efforts à la France pour établir un rameau de sa dynastie dans le royaume de Naples, et ce fut un des beaux actes de la politique de Louis XV, tant calomniée. Un règne qui a donné la Lorraine, l'île de Corse à la France, et établi une branche de sa maison à Naples, devait avoir pourtant quelque mérite aux yeux d'une postérité qui certes n'a pas fait des conquêtes aussi stables. Si Naples n'aimait pas les Espagnols, elle s'ouvrait pleine d'avenir et de confiance au pavillon français; toujours notre ambassade de famille y était dominante; on la consultait, elle dirigeait la politique générale des cadets de race. Or, une telle situation excitait les jalousies naturelles de la maison d'Autriche, qui prétendait également à une influence sur l'Italie; elle en cherchait toutes les occasions, s'emparait de tous les incidents, et cette lutte entre les deux maisons de Bourbon et d'Au-

triche, se produisait à Naples comme à Madrid. La révolution française seule allait jeter des germes de discorde dans la politique de famille; à ce point de vue, elle faisait les affaires de l'Autriche. Les gouvernements d'Italie nous aiment tous; ils sont admirablement disposés pour nous; seulement ils ont peur des agitations révolutionnaires. L'idée fatale de 1789 nous a tués diplomatiquement en Italie comme partout; elle a servi la pensée de l'Autriche en Piémont, à Naples, à Rome. Si nous avons peu de crédit, la faute en est à cette idée perturbatrice de tout ordre européen.

Mazio Mastrilli, d'abord marquis de Gallo, était né à Palerme, en Sicile, d'une ancienne et noble famille; il avait dix-sept ans lorsque, comme tous les gentilshommes de cette île, si belle, si riche en moissons, avec ses grappes de raisins dorés sur la treille de Marsala, au vin généreux, le marquis de Gallo vint à Naples; son éducation avait été plus soignée que celle de la noblesse sicilienne; son caractère était souple et poli, ses talents agréables, poëte, musicien. C'était l'époque où la maison de Bourbon, à peine installée à Naples, voulait rattacher à elle la bonne noblesse de Sicile, un peu turbulente; elle employa le marquis de Gallo dans la diplomatie du royaume; secrétaire de légation, conseiller d'ambassade, il fut appelé à tous les postes par suite de ses succès de cour, qui lui donnèrent à la fois l'habitude du monde et la connaissance des affaires.

Il y a des esprits qui s'imaginent que pour bien suivre les relations d'un pays, il faut se condamner à une sorte de retraite maussade et se créer une chartreuse dans la vie; erreur capitale : l'homme d'État doit vivre avec le monde, s'identifier avec ses faiblesses, connaître à fond le cœur humain, de sorte qu'il puisse toujours mettre en rapport sa politique avec les idées et les besoins de ses contemporains ; les plus mauvais ministres sont ceux-là qui se proclament officiellement austères ; la probité n'exige pas impérativement qu'on s'exclue de la société, qu'on ne participe ni à ses joies, ni à ses plaisirs.

D'ailleurs Naples n'est pas un pays comme tous les autres; on n'y vit pas au milieu d'une nation grave : tous, grands et peuple, y aiment le plaisir, ce doux *far niente* que l'on trouve dans les habitudes depuis le roi jusqu'au dernier lazzarone; sous les feux de ce soleil, à l'aspect de cette mer, il ne peut y avoir que des ébullitions ardentes comme le Vésuve, ou bien le repos des longues siestes : seulement les Napolitains remplacent ce qui leur manque d'énergie par une finesse italienne, une douceur flatteuse d'expressions et de paroles : c'est ce genre d'habileté que le duc de Gallo poussa jusqu'à sa dernière expression. Il était attaché aux affaires étrangères lorsque la révolution de 1789 éclata en France ; quelque soin qu'on prît de la cacher aux peuples, elle ne laissa pas de faire une certaine impression à l'extérieur ; et la plus immé-

diate conséquence fut de voir apparaître à Naples l'action anglaise et autrichienne, à l'encontre de la maison de Bourbon. Tout ce que la politique de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, avait acquis de force morale et d'influence, fut ainsi compromis dans les voies nouvelles sous le ministre Acton, le représentant du système anglais, et il fut question un moment d'élever le marquis de Gallo au poste de ministre dirigeant, qui devenait très-difficile au milieu des terribles effets de la révolution française.

On ne peut se représenter ce qu'était cette folle diplomatie de la république, jetant ses menaces partout, sans tenue ni sans frein, de manière à compromettre les sérieux intérêts de la France. Il existe encore à la Bibliothèque du Roi quelques caricatures qui furent faites sur une expédition conduite dans le golfe de Naples pour réduire le tyran napolitain (c'était l'expression) à une sorte de servage envers la république française. La convention foulait aux pieds toutes les promesses, toutes les convenances; on insultait la souveraineté de Naples, et alors ce fut sérieusement que ce beau royaume, forcé d'abandonner toutes les traditions de famille, se jeta dans les mains de la maison d'Autriche, qui appelait une alliance et une intimité. L'Autriche et l'Angleterre succédèrent au pacte de famille, autrefois en vain sollicité; les armées autrichiennes durent protéger Naples, comme les flottes britan-

niques le beau golfe, en jetant des yeux de convoitise sur la Sicile, l'île admirable. La Corse était déjà sous la domination anglaise. Ce fut comme expression de l'alliance de Naples avec l'Autriche, que le marquis de Gallo fut chargé de négocier le mariage de la fille de Ferdinand IV avec l'empereur François II. Il accompagna même la jeune impératrice dans son voyage de Vienne, et dès lors on put voir combien les liens devenaient intimes entre les deux maisons; le marquis de Gallo s'en fit l'expression fidèle; il commença à étudier les rapports intimes des deux cours, et ses manières plurent tant au cabinet autrichien, son esprit fut tellement apprécié, qu'il dut rester comme représentant du cabinet de Naples à Vienne. L'impératrice avait pris une grande affection pour le marquis de Gallo, qui ne quittait pas le palais de Schoënbrunn. Désormais les deux États durent entrer simultanément dans les questions de paix et de guerre; cette situation se manifesta bientôt aux yeux du général Bonaparte, alors que la belle campagne d'Italie étonnait et effrayait le cabinet de Vienne.

Le gouvernement autrichien, pour rétablir ses forces, avait senti le besoin de la paix : après l'énergie, l'épuisement. M. de Thugut, ministre d'Autriche, voulait donc traiter avec le général Bonaparte; traiter d'une manière utile à son gouvernement, avec les conditions les plus favorables : il vit bien qu'il avait devant lui un général

victorieux, impératif, avec plus de ruse encore que de forces, et qui voulait profiter de sa position. Si le ministre choisissait un plénipotentiaire allemand avec les grandes formes aristocratiques, peut-être ne serait-il pas compris par le général audacieux qui s'était avancé jusque dans le Tyrol, comme l'aigle des montagnes : à un Italien il fallait opposer un Italien, et M. de Thugut jeta les yeux sur le marquis de Gallo, comme sur le diplomate le mieux approprié à la négociation qu'on voulait essayer avec Bonaparte. Durant cette guerre d'Italie, Naples, quoique dessiné au fond du cœur pour l'Autriche, avait néanmoins gardé un caractère extérieur d'impartiale neutralité; le marquis de Gallo pouvait donc se poser comme médiateur, offrant les bons offices d'une puissance également bienveillante et neutre; et cela permettait d'ouvrir une négociation sans que l'Autriche eût l'air de la solliciter elle-même. Pour dissimuler encore la mission du marquis de Gallo, il supposa un voyage à Naples, à travers le Tyrol; le diplomate vint donc comme simple voyageur sous la tente du général français, qui, bien informé de ce qui se passait à Vienne, devina bientôt que *il signor marchese* venait à lui en négociateur. Comme Bonaparte aimait à faire naître des incidents et des aveux, il amena le marquis de Gallo à lui dire le but réel de son voyage; dès lors on fut sur le terrain d'une négociation sérieuse à Léoben.

Il faut se rattacher ici à quelques épisodes de la cam-

pagne de Bonaparte en Italie, que l'enthousiasme du parti impérialiste a tenus secrets. L'histoire doit dire que Bonaparte, avant les préliminaires de Léoben, était stratégiquement compromis; avancé dans le Tyrol en face d'une armée considérable, entouré d'insurrections; sur ses flancs une autre armée; sans appui, sans base d'opérations, avec la possibilité d'un mouvement italien sur ses derrières, et une insurrection du Piémont et de Rome; au centre des Tyroliens, qui maniaient si bien la carabine, Bonaparte n'en pouvait plus, et c'est ce que M. de Gallo avait compris. Le moment de négocier était donc bien choisi; le marquis courut à Vienne chercher des pouvoirs, parce que, avec sa finesse et sa sagacité habituelles, il s'était aperçu que Bonaparte voulait traiter. Lui et M. de Cobentzl durent profiter de cette circonstance pour établir un système qui réaliserait le rêve de l'Autriche; depuis longues années, le cabinet de Vienne désirait les États de Venise, un débouché sur l'Adriatique, et Bonaparte lui cédait tout. Dans de longues conversations italiennes que le marquis de Gallo aimait à rapporter, il avait arraché au jeune général ces concessions très favorables pour la maison d'Autriche; Bonaparte faisait bon marché de Venise : avec une patience toute italienne et souvent bouffonne, le marquis subissait les colères, les grossièretés même de l'impérieux négociateur, à ce point de provoquer l'hilarité de Bonaparte. Enfin il obtint la signature des préliminaires de Léoben, acte

qui grandissait si considérablement la maison d'Autriche. Tout ce que faisait la république française en Italie était un provisoire d'une niaiserie ridicule : ces républiques cisalpine et transalpine, tous ces gouvernements démocratiques tomberaient au premier coup de fortune ; l'Autriche cédait les Pays-Bas, une de ses grandes plaies depuis le XVIe siècle ; elle acquérait les États de Venise, c'est-à-dire les débouchés de l'Adriatique : à une prochaine campagne elle ressaisirait le Milanais ; car l'Autriche est patiente, elle attend.

On se rappelle que ces préliminaires de Léoben furent considérés comme si déplorables pour la république française, que le Directoire exécutif ne voulut pas d'abord les ratifier. De deux choses l'une : ou la position de Bonaparte était tellement compromise en Italie qu'il fut obligé de se montrer large sur les conditions, ou bien il fut joué comme un enfant par le marquis de Gallo et M. de Cobentzl. Dans les conférences d'Udine, la négociation fut reprise pour amener un traité définitif avec la France : que de romans écrits sur les conférences d'Udine ! Bonaparte lui-même a parlé d'un cabaret de porcelaine brisé et des paroles sentencieuses qu'il jeta sur la république française, « qui semblable au soleil, n'avait pas besoin d'être reconnue. » Tous ces faits-là sont faux ; les dépêches officielles n'en disent pas un mot. Ce sont des légendes qu'il faut laisser aux histoires populaires de la révolution française ou de l'Empire. Bonaparte était trop habitué aux protocoles des traités pour ne pas

savoir que cette formule de reconnaissance était usuelle à toutes les négociations ; et en même temps il était homme de trop bonne compagnie pour se permettre de briser un cabaret de porcelaine en présence d'un congrès; coup de tête qui n'allait ni à sa physionomie, ni à la position compromise de ses armes. A Udine, il ne fut donc question ni de républiqne visible comme le soleil, ni de cabaret brisé; mais bien de grandes négociations. Le seul point exact dans cette chronique, c'est que M. de Gallo conserva les formes obséquieuses inhérentes aux mœurs italiennes : chaque jonr il conduisait Bonaparte à sa voiture, le radoucissait dans cette langue italienne qu'il parlait si bien; il avait un choix de mots anodins, flatteurs, qui ne laissaient pas d'agir sur l'esprit de Bonaparte, lui-même fort caressant.

De tont cela résulta le traité de Campo-Formio, qui n'aurait aucune explication dans l'histoire, si vraiment les campagnes de Bonaparte en Italie avaient été si victorieuses, si décisives. Ceux qui savaient le caractère impératif du jeune général, tout le parti qu'il savait tirer des circonstances, jugeront que si le succès de ses deux campagnes avait été absolu, sans revers, il n'aurait pas tant accordé à l'Autriche. Sur ce point, il faut consulter la correspondance secrète du général Bonaparte avec le Directoire exécutif; alors les paroles de Barras au chef de l'armée d'Italie s'expliqueront : « Qui t'a donc forcé à signer les préliminaires de Léoben? tu as donc été battu? » Aussi l'Autriche,

surprise et joyeuse d'un si admirable résultat qui devait lui donner tôt ou tard la domination de l'Italie, décora le marquis de Gallo de la Toison-d'Or, dont elle est toujours très-avare. Bientôt, comme expression de l'alliance austro-napolitaine, le marquis de Gallo fut appelé à remplacer au ministère M. Acton, qui se retirait des affaires. C'était plaire également à la France, et au général Bonaparte surtout, puisque le marquis de Gallo connaissait tous ses secrets et qu'il s'était lié d'une vive amitié avec le jeune général.

Voilà donc le marquis de Gallo premier ministre à Naples, obligé de tout ménager, de tout caresser, la république comme l'Autriche, et Dieu sait quels choix de légations faisait le Directoire! Il semait les régicides partout, dans le Piémont, à Rome, à Naples, et les deux ambassadeurs que la démocratie jeta à Naples, ce furent d'abord Garat, puis Lacombe Saint-Michel. Quelle convenance! Garat avait lu la sentence de mort à Louis XVI, Lacombe Saint-Michel était un conventionnel régicide à la façon de Carnot, dur et entier, et tous deux allaient résider près d'un Bourbon. Il faut voir quelle était cette diplomatie stérile et turbulente, impérative et insolente; il fallait passer sur toutes les insultes de ces ambassadeurs, M. Garat, faiseur de phrases classiques et pompeuses; Lacombe Saint-Michel, esprit à formules. Nulle puissance royale n'avait autant de caprices que ces envoyés, nul cabinet plus de commandement; ils trai-

taient la royauté avec dédain, la religion avec cette hauteur philosophique de tous ces pauvres esprits que Napoléon fit bien de balayer en quelques jours. Je ne sache rien de plus ridicule que toutes les dépêches de Ginguené à Turin, de Garat à Naples; elles témoignèrent au moins que les grands seigneurs du nouveau régime avaient remplacé la dignité par l'arrogance : ces hauteurs furent telles, ces impertinences si outrageuses, qu'il y eut une sorte de mouvement populaire; les hostilités commencèrent contre la France, et ce fut alors que le général Championnet marcha sur Naples et qu'eut lieu l'occupation des Français. Dans cette circonstance difficile, le marquis de Gallo se rendit à Vienne, afin de négocier un traité qui pourrait assurer encore l'affranchissement de sa patrie conquise; l'occupation de Naples par les Français était si capricieuse et si violente! Les Napolitains sont ardents, démonstratifs; ils s'agitent autour des églises, ils aiment les processions saintes, les pompes catholiques qui parlent si vivement à l'imagination; ils se trouvaient donc sous le joug d'une armée inculte, sans croyance, railleuse dans la vie comme dans la mort, et prenant à pitié les miracles, même celui de saint Janvier, le saint populaire des lazzaroni, leur ami, leur protecteur. L'Europe put donc sans grand effort préparer une réaction violente comme tout ce qui vient des masses; elle fut dirigée par la reine Caroline, si courageuse et si aimée, le ferme cardinal Ruffo et M. Acton; quelques traîtres,

oubliant les intérêts de leur patrie, avaient livré Naples aux Français, ils furent proscrits, et le rôle que joua la reine, loin d'être odieux, comme on l'a écrit, se résuma tout entier dans le devoir d'adoucir les tempêtes du peuple, si bruyantes. En général, on s'imagine que les gouvernements font les réactions, cela n'est pas; presque toujours elles viennent des masses; si le pouvoir n'ose souvent les réprimer, il les empêche d'aller jusqu'à leur dernier dessein. A Naples alors, de nouvelles vêpres siciliennes sonnèrent contre les oppresseurs; il y eut un système sévère, une expression souvent sanglante; triste et fatal remède dans les malheurs de la patrie.

Telle n'était pas, cependant, l'opinion du marquis de Gallo, le modérateur par excellence. Dans les conférences d'Udine et de Campo-Formio, il avait pris une noble confiance en Bonaparte, une haute estime pour les Français; et il ne pouvait absolument applaudir au système de la reine Caroline, si dessiné contre la France sous le ministre Acton. Alors, pour l'éloigner, le gouvernement napolitain le nomma vice-roi de Sicile; puis, quand la nécessité des circonstances fit craindre une nouvelle invasion de Naples, le marquis de Gallo fut choisi comme plénipotentiaire appelé à traiter avec les généraux français, ensuite désigné comme ambassadeur auprès des nouvelles républiques italiennes. Le directoire accomplissait son œuvre bizarre; des démocraties étaient jetées à Milan, à Turin, à Rome.

N'avait-il même pas essayé une république parthénopéenne à Naples? Ces esprits de révolution étaient tous entraînés et séduits par les études classiques : les *Bucoliques* de Virgile, les *Églogues*, tournaient toutes les têtes. Le souvenir des colléges d'Harcourt ou Du Plessis agissait sur leurs œuvres; ils faisaient des *pensum* en matière de gouvernement; et j'ai vu encore à Milan une gravure qui représentait une fête lyrique en l'honneur de Virgile, à Mantoue, la patrie du poëte. Il y avait des Champs Élysées, des danses, un peu de l'école de David, ou imitées des chœurs des muses de Pompéia. Et en Italie ces choses-là plaisent aux savants et aux érudits en les reportant aux beaux jours de leur gloire et de l'antiquité.

Dans les circonstances qui suivirent le consulat de Bonaparte, le marquis de Gallo, qui alors dominait son cabinet, lui donna l'empreinte d'une grande neutralité; il ne voulut prendre parti ni pour la coalition ni pour la France; position mixte qui devait tôt ou tard faiblir devant les nécessités d'une décision. L'Autriche avait succédé, par un mariage, à l'ancienne domination de la famille des Bourbons. L'impératrice était Napolitaine, et recherchait toutes les circonstances pour donner une impulsion autrichienne à son ancienne maison. En même temps les Anglais, maîtres de la mer, se présentaient en face du golfe avec leurs fortes escadres, prêtes à canonner le môle et à foudroyer les belles plages depuis Castellamare jusqu'à Pausilippe. Les événe-

ments étaient tels qu'ils appelaient une décision; car ce Bonaparte, que le marquis de Gallo avait vu simple général au traité de Campo-Formio, maintenant élevé à la couronne impériale, préparait dans son palais des Tuileries une nouvelle campagne d'Italie et de Bavière, avec une marche en avant sur Vienne. Dans cette nouvelle guerre, quelle position prendrait Naples? Les Anglais disaient : « Voilà des subsides ou bien la guerre, la guerre sans neutralité, sans commerce, à coups de canon dans le golfe. »

Il arrivait donc ici que la politique du marquis de Gallo se trouvait débordée sur tous les points; la modération n'était plus possible; il fallait prendre un parti; les troupes françaises occupaient Naples, mais dans une position très compromise, car les Autrichiens les débordaient par une invasion rapide sur Bologne et Mantoue; la mer leur était fermée par les Anglais; Napoléon voulait aussi avoir sous sa main les troupes qui allaient combattre les Autrichiens dans l'Italie centrale; et c'est pourquoi une convention fut conclue avec le marquis Gallo pour l'évacuation de Naples. A peine cet acte était-il signé, qu'une nouvelle réaction violente commença contre les Français. Il ne fut plus possible de retenir les Napolitains; et leur gouvernement se lia de nouveau avec l'Autriche dans la coalition austro-russe, qui fut brisée par la glorieuse bataille d'Austerlitz. Quelle position déplorable alors, comme conséquence du traité de Vienne! La maison de Bourbon, à Naples, était

sans liberté, sans possibilité d'apaiser le vainqueur; la guerre, si elle l'avait faite, lui était imposée par les circonstances : elle était unie à l'Autriche, et l'Autriche traitait avec Napoléon, qui ne voulait rien entendre, rien écouter à l'égard de la dynastie des Bourbons. Déjà l'on voit éclore chez l'empereur cette pensée qui se formule comme une grande tradition de Louis XIV, à savoir, « qu'il doit y avoir un système de famille, et que la maison de Bourbon est incompatible avec la dynastie napoléonienne. »

Cette pensée, il l'essaie à Naples; un de ses premiers décrets déclare que la dynastie des Bourbons a cessé de régner ; il songe à jeter là un de ses frères comme roi, et ce frère est Joseph Bonaparte, bon homme ma foi, et qui prend son rôle au sérieux. J'ai plusieurs fois remarqué dans mes livres d'histoire cette singulière manie des Bonaparte, de saisir leur destinée comme une providence : en ce monde nous avons tous un côté faible, un peu de folie, et le côté faible de ceux-ci, c'était de s'appeler Majesté, avec une gravité et un sang-froid remarquables. A ce moment il se joua une grande comédie à Naples, et les corps constitués demandèrent Joseph Bonaparte pour roi. Lorsque l'histoire sera écrite avec plus de vérité, il sera curieux de voir le rôle d'inconstauce que les corps constitués ont joué depuis 1789; ils ont appelé et créé des gouvernements de toutes espèces ; république, consulat, empire, et tout cela pour l'éternité, comme la dernière et la plus belle expres-

sion de la pensée humaine. Voilà donc Joseph Bonaparte roi de Naples; son premier soin fut de se rattacher les grands, la noblesse des Deux-Siciles, et le marquis de Gallo reçut le portefeuille des affaires étrangères : il l'avait tenu sous Ferdinand IV, il le garda sous Joseph, presque sans changement, parce que, accoutumé aux affaires sérieuses de cabinet, il ne pouvait s'en déshabituer. Les affaires, pour quelques hommes, sont la vie; ils se ploient à tous les systèmes sans hésiter; le besoin de direction est tellement vif dans certains esprits qu'ils le sollicitent à genoux de tous les pouvoirs. Sous Joseph Bonaparte, la position de M. de Gallo devint même moins difficile, moins agitée : en paix avec l'Autriche, on avait la protection de la France; le véritable peuple napolitain n'était plus compté dans cette combinaison de gouvernement, car pour le contenir il y avait les canons des forts et une armée d'occupation de vingt mille hommes.

Un caprice avait mis Joseph Bonaparte sous la couronne de Naples, un autre caprice le jette souverain en Espagne, et Murat, véritable enfant du peuple, fils d'un pauvre aubergiste de La Bastide, fut appelé à commander aux lazzaroni de la rue de Tolède et de la Chaja; il y avait là du Masaniello. Il arrivait tout chamarré d'or, avec du clinquant comme un prince des planches de Saint-Charles ou de Pulcinelli. Murat aimait les exercices retentissants; on le voyait courir de Portici à Castellamarre sur les bords du golfe, conduisant quatre chevaux à toutes guides, sans s'enquérir

des dangers ; il montait de front la montagne de Pausilippe jusqu'à Pouzzoles et la Solfatarre ; il ramait comme un vieux marin jusqu'aux îles Procida et Ischia. Tout cela plaisait aux lazzaroni, ceux-là même qui avaient pris tant de goût pour leur vieux roi parce qu'il vendait le poisson de sa pêche à Sainte-Lucie.

Murat fut donc très-bien venu à Naples, autant que pouvait l'être cependant le commissaire royal d'un pouvoir suzerain qui commandait en maître impérieux aux États comme à sa famille. Auprès de lui, Joachim-Murat garda M. de Gallo, dans les mêmes conditions de ministre des affaires étrangères, avec des pouvoirs étendus, parce que Murat, général d'avant-garde avant d'être roi, marchait avec la grande armée, et que rarement il habitait le royaume. M. de Gallo, toujours fort obséquieux, se tint auprès de Caroline Bonaparte dans les mêmes respects qu'il avait portés à ses légitimes souverains, et il disait avec malice en nommant par son sourire le prince de Metternich, que ce n'était pas encore se séparer de l'Autriche. Chaque fois que Murat revenait à Naples, M. de Gallo lui préparait une sorte de réception enthousiaste ; mais avec sa pénétration ordinaire, il se considérait plus comme ministre de Napoléon que comme celui de Murat, car sa correspondance entière était communiquée à M. Maret. Cependant les jours difficiles arrivaient : les aigles de l'Empire avaient cessé d'être victorieuses ; à ce moment donc il se fit une

tentative presque partout au sein des souverainetés contre le pouvoir de Napoléon qui avait opprimé le monde. Cette résistance ne se vit pas seulement parmi les gouvernements étrangers; elle s'étendit même à la famille impériale. La position de la dynastie Bonaparte à Naples n'était pas tenable au premier revers surtout de Napoléon; le pays était plein de souffrance, l'absence de commerce ne permettait plus aucune ressource aux peuples; les Anglais tenaient la mer, et le pavillon britannique flottait presque sur le rivage. Ferdinand IV s'était réfugié en Sicile, et de là il entretenait des correspondances sur tout le littoral; en vain Murat avait voulu essayer quelques entreprises sur la Sicile, toutes avaient échoué. Dans l'état des revers de Napoléon, et l'Autriche victorieuse descendant par le Tyrol, que devenait alors la position de Joachim Murat? Le pays pouvait s'insurger facilement, secondé par les Anglais et les Siciliens.

Ce fut à ce moment que le marquis de Gallo, bien posé avec les cabinets de Vienne et de Londres par ses anciens rapports, essaya de sauver quelques débris de la nouvelle monarchie de Murat; il savait que les puissances, l'Autriche et l'Angleterre surtout, ne tenaient pas à rétablir la maison de Bourbon à Naples: pouvaient-elles relever de leurs mains ce qu'elles avaient combattu si longtemps, c'est-à-dire le système absorbant de Louis XIV? Dès lors le marquis de Gallo aperçut qu'il serait possible, en s'y prenant bien,

de donner à la royauté de Murat une nouvelle sanction européenne en le faisant entrer elle-même dans la coalition, de telle manière donc que Joachim combattrait contre l'empereur qui l'avait fait roi. Dans ces sortes de stipulations, les puissances étaient-elles de bonne foi; voulaient-elles réellement conserver à Murat la couronne de Naples? Je pense qu'à ce moment de crise et de doute, d'espérance et de crainte que faisait naître la fin de la campagne de 1813, aucune puissance ne savait précisément ce qu'elle ferait, et ce qui serait décidé; ce qu'on voulait provisoirement, c'était de briser d'abord le colosse impérial de la France, et de morceler ce vaste tout qui pesait sur le monde. A cet effet on se servait de tous les instruments : avec Napoléon, Murat était un obstacle, une force hostile aux alliés; avec la coalition, c'était un auxiliaire, et pour cela on s'adressa au marquis de Gallo et à Caroline Bonaparte, qui dominait l'esprit et le cœur de Murat. Lui-même tout orgueilleux, esprit à vue courte, s'imaginait qu'il était si véritablement roi de Naples, qu'avec sa légitimité marquée au front il dominerait tous les rois, les congrès, et que les souverains de l'Europe se feraient honneur et gloire de fraterniser avec lui. Cette illusion continua jusqu'à la chute absolue de l'empire; Murat se crut alors consolidé sur le trône de Naples, parce qu'il existait des traités conclus sous l'influence du marquis de Gallo avec l'Autriche et l'Angleterre pour le maintien de sa dynastie.

Au congrès de Vienne, cette illusion dut un peu tomber; la maison de Bourbon, qui régnait en Sicile, appuyée sur la restauration de Louis XVIII en France, par l'organe de M. de Talleyrand réclama la couronne de Naples avec insistence: au Parlement d'Angleterre, lord Castlereagh accusa Murat de mauvaise foi. On put voir dès lors que la tendance de l'Europe était évidemment défavorable à Joachim, et M. de Gallo, créé duc, alors s'abstint de paraître au congrès de Vienne; il aimait à tâter le terrain avec une haute habileté avant de s'y engager. Dans sa correspondance avec le prince de Metternich, il lui avait demandé « s'il croyait que le plénipotentiaire de Murat serait admis parmi les membres du congrès, » et M. de Metternich lui répondit « qu'il ne le pensait pas; on verrait en lui un vieil ami, un honorable gentilhomme, mais un plénipotentiaire, non. » M. de Gallo, dans la crainte d'une humiliation officielle, ne se rendit pas au congrès, et demeura jusqu'à la fin de 1814 dans son poste de secrétaire d'État des affaires étrangères à Naples. A ce moment les questions d'Italie se présentaient sous une face toute nouvelle qu'il est urgent de révéler comme une grande explication des événements ultérieurs. L'Italie, ainsi que l'Allemagne, s'était soulevée contre l'oppression que les Français lui faisaient subir? elle invoquait l'esprit de liberté sous l'action des sociétés secrètes. Ce grand mouvement ne pouvait triompher sans que l'Italie rêvât sa liberté absolue : à ce

point de vue il fallait donc un centre d'unité, et les carbonari s'adressèrent à Murat, auquel ils proposèrent la couronne du nouveau royaume fondé sur un principe libéral : certes c'était un rêve au milieu du congrès de Vienne, lorsque toutes les puissances d'accord se partageaient les débris de l'empire de Napoléon ; mais tout ce qui était brillant, coloré, plaisait à l'imagination méridionale de Murat. Cette espérance d'une couronne d'Italie, il la prit donc de ses deux mains, comme une chose de d'ambition.

Telle est la politique du cabinet de Vienne; avec les formes les plus réservées, les plus inoffensives, il tient à être informé de la juste portée de chaque événement; il sut donc l'entreprise de Murat à peine conçue, il la sut dans ses conséquences les plus étendues, car elle menaçait le royaume Lombardo-Vénitien. La capitale du nouvel État rêvé par le carbonarisme était Milan, et l'Autriche se laisserait-elle enlever ce beau joyau de sa couronne? Aussitôt, sans hésiter, des mesures vigoureuses furent prises, l'armée autrichienne s'ébranla, et les masses des Napolitains dispersées fuirent à toute bride devant les régiments hongrois ou croates. Ainsi tomba la royauté de Murat à Naples, souveraineté de tréteaux et de place publique; peut-être l'histoire remarquera-t-elle un jour que tout ce clinquant de l'époque impériale, ces rois et ces princes ont eu la destinée de leur vie et de leurs œuvres : où va-t-on cher-

cher aujourd'hui leur chronique? au cirque de Franconi, ou aux figures de cire couvertes de pourpre et d'or, dans les grandes foires. Là nous voyons toutes ces majestés, tous ces rois d'un jour, agir et se mouvoir dans ce cercle mensonger que l'histoire vulgaire nous a fait; la plupart de ces renommées, il faut les laisser là, elles y sont bien.

Dans ce mouvement militaire et diplomatique à la fois que prépara le triomphe des Autrichiens et des Anglais dans le royaume de Naples, le duc de Gallo voulut essayer encore un rôle de transition et de médiation; il n'était point homme à parti tranché, à résolution violente; son désir était de ne point abandonner Murat d'une manière absolue, mais aussi de ne point se brouiller avec les deux puissances qui marchaient contre lui avec énergie. Le duc de Gallo se posa donc en médiateur, à Capoue, à Naples, pour empêcher les excès; esprit temporisateur, il ne voulut prendre aucun parti tranché; ces sortes de caractères peuvent bien réussir dans les temps ordinaires, lorsque les esprits sont fatigués; mais dans une époque ardente, décisive, où il s'agissait du triomphe ou de la chute de Murat, un milieu n'était pas possible; Joachim vaincu, le duc de Gallo devait tomber avec son pouvoir. Néanmoins il osa se présenter devant Ferdinand IV, après la restauration des Bourbons à Naples; il espérait, dans l'immense amnistie des événements, qu'il pourrait garder sa place, comme M. de Talleyrand avait gardé la sienne. En France, les Bourbons

n'avaient-ils pas conservé autour d'eux la majorité des hommes de l'empire?

Ce qui était possible dans le royaume très-chrétien, ne l'était pas en Italie. Ferdinand IV reçut le duc de Gallo avec froideur, presque avec dédain, et le ministère des affaires extérieures lui fut retiré; alors on le vit chercher le repos, la paix de l'âme, dans sa belle campagne de Capo-di-Monte. Seulement, à mesure que les esprits devenaient plus calmes, le duc de Gallo reprenait plus d'ascendant sur la cour. La patience de sa politique fut telle, que le roi le désigna pour l'ambassade de Saint-Pétersbourg, au moment où éclatait à Naples une nouvelle révolution; l'ambassadeur allait y accepter encore un rôle de tempérance et de médiation. Si le mouvement du carbonarisme avait échoué en prenant Murat pour centre et pour royal appui, les sociétés secrètes n'en étaient pas moins puissantes en Italie, développant, sous l'ardeur des imaginations de feu, les principes les plus subversifs de tout gouvernement légitime. L'Espagne venait de proclamer la constitution des cortès. Les formes de parlement et de deux chambres avaient été favorablement accueillies en Sicile, où les Anglais avaient jeté déjà la désorganisation, au moyen du système représentatif.

Depuis longtemps, l'Espagne et Naples se touchaient par les idées; cette commotion qui s'était fait sentir à l'île de Léon traversa les mers; il fut donc question d'appliquer au

royaume de Naples les mêmes principes, les mêmes formes qui avaient triomphé à Madrid. Il s'ensuivit une insurrection militaire, la création d'un gouvernement provisoire; les insurgés jetèrent les yeux sur le duc de Gallo pour une place dans le nouveau gouvernement. Un tel choix avait plusieurs motifs : comme le duc appartenait par les souvenirs au système de Joachim Murat, et qu'il subissait une demi-disgrâce à cause de ses antécédents, il présentait, sous ce point de vue, une garantie à la révolution. On le savait, en outre, lié avec les cours de Vienne et de Londres, fort intime avec le prince de Metternich, et c'était dans ces circonstances graves un intermédiaire utile pour mener une négociation à bonne fin. Le duc de Gallo accepta sa position difficile au moment où l'abdication forcée de Ferdinand IV préparait le triomphe de la constitution des cortès, sous le prince de Calabre, nommé vicaire-général du royaume; ce prince voulut que le duc de Gallo se rendît à Vienne, comme ambassadeur, pour régler avec M. de Metternich toutes les conditions nécessaires au nouvel ordre de choses; il dut y remplacer le prince de Ruffo, qui tenait l'ambassade depuis cinq ans. C'était peine inutile : le cabinet de Vienne venait d'obtenir la réunion des souverains à Troppau, puis à Laybach, congrès destinés à comprimer le carbonarisme en Italie, d'une façon absolue. Nul arrangement ne devait être écouté par ce congrès des rois; il y avait eu soulèvement des peuples, insurrection,

esprit démagogique, et les cabinets étaient décidés à éteindre ce foyer, pour eux une question de vie et de mort. Que voulait l'Italie? où était son centre d'unité et sa force de cohésion? Était-il bien national d'abord de proclamer la constitution des cortès espagnoles? cet emprunt à des institutions étrangères supposait un plan plus révolutionnaire que véritablement patriotique pour les Italiens. Aussi l'Autriche ne voulut-elle rien entendre, et le duc de Gallo ne put aller au delà de Klagenfurth, ses passe-ports lui furent refusés d'une façon absolue.

Il y a ce caractère dans le prince de Metternich, qu'à côté de la patience, de la douceur, on dirait presque de la mansuétude, il se trouve souvent des résolutions brusques et fortes; s'il n'est pas dans son tempérament habituel d'emporter les questions d'assaut, quelquefois il n'hésite pas à se prononcer hautement et à se jeter même, s'il le faut, à l'aventure dans certaines idées fortement conçues. Ainsi, ami de la paix, et avec la paix des moyens conciliatoires, il ne recule pas devant la guerre lorsqu'elle devient une nécessité. Or, dans cette question de Naples, comme dans celle du Piémont, il vit qu'il s'agissait de la puissance et de la domination de l'Autriche en Italie. Si on faisait la moindre concession on était perdu : le Milanais même allait se soulever. Aussi M. de Metternich était-il décidé pour la guerre si on voulait l'empêcher de réaliser sa pensée; dans la vie des États il vaut mieux une mort

violente que les maladies lentes qui affaiblissent et dévorent. Quoiqu'il connût spécialement M. de Gallo, il ne voulait pas l'accueillir à Vienne, car par cela seul il l'aurait reconnu en sa qualité d'envoyé d'un parlement rebelle; c'est ce que le prince de Metternich refusait absolumeut.

Dès lors, le duc de Gallo vit bien que tout était perdu pour la révolution napolitaine; toute espèce de transaction devenait impossible, bien qu'il voulût imprimer à la révolution napolitaine un caractère de modération; il accepta d'abord le titre de lieutenant du roi en Sicile; enfin il reprit le portefeuille des affaires étrangères, en remplacement du duc de Campo-Chiaro. Il souhaitait toujours un résultat de pacification entre Naples et Vienne; Vaine espérance; car il put se convaincre que le congrès de Laybach ne voulait admettre aucun des hommes qui avaient accepté une position prépondérante dans la combinaison constitutionnelle du royaume de Naples. Un des premiers actes du congrès de Laybach avait été d'appeler le vieux roi de Naples lui-même à venir assister à la réunion des souverains; condition impérative que l'Europe mettait avant de commencer même une formule de négociation avec les autorités chargées du gouvernement à Naples. Aussi le Parlement, qui avait peur de la guerre, donna-t-il l'autorisation nécessaire pour le voyage du roi, et le duc de Gallo dut y accompagner son souverain. C'était un singulier prince que Ferdinand IV, bon

homme au fond, paresseux comme un lazzarone, heureux surtout que d'autres vinssent mettre le holà dans une révolte qui lui faisait peur. Il répondit avec déférence à la résolution prise par les souverains qui l'appelaient à Laybach; ce voyage le sauvait de l'action révolutionnaire, qu'il redoutait avant toute chose.

Le roi exprimait son bonheur dans la naïveté piquante de la langue napolitaine. M. de Gallo fut pour lui un bon compagnon : seulement, comme le congrès voulait le roi et non le ministre, lorsqu'ils arrivèrent à Mantoue le cabinet de Vienne fit signifier à M. de Gallo qu'il ne pourrait suivre le roi; il devait attendre les ordres diplomatiques. Le duc se résigna une fois encore, prévoyant que ce que voulait le congrès, c'était un acte de désaveu libre, spontané, de la part du roi de Naples sur tout ce qui s'était passé : la présence du premier ministre pouvait le gêner. Il attendit donc à Modène les derniers ordres du congrès; et lorsque le roi eut accompli ce que les souverains exigeaient de lui, le duc de Gallo reçut la permission de venir à Laybach, non pas comme plénipotentiaire du Parlement de Naples (on ne lui reconnaissait pas cette qualité), mais comme l'agent qui pourrait faire connaître à ce Parlement insurgé les dernières et impératives conditions que le congrès de rois imposait à la paix. Le duc de Gallo vint donc à Laybach; il s'y trouva dans une position complexe.

Avec qui devait-il avoir des rapports? Lui, ne recon-

naissait que son souverain le roi de Naples; et aussitôt qu'il eut salué Laybach, le prince de Metternich lui manda de venir le trouver pour lui annoncer en termes décisifs les résolutions du congrès. « On vous a fait venir, dit M. de Metternich au ministre napolitain, pour entendre les résolutions du congrès. Tout ce que je vais vous dire est au nom des puissances et d'accord avec le roi de Naples. — Mais, répondit M. de Gallo, je demande à voir le roi mon maître. — Vous le verrez, et il vous confirmera tout ce que j'ai à vous communiquer. — J'aurais cependant quelques observations à faire. — On ne vous a pas appelé pour entendre vos observations; d'ailleurs, vous n'en avez point à faire, continua M. de Metternich avec vivacité; vous êtes là pour apprendre que les puissances ne reconnaissent aucun des changements qui ont eu lieu à Naples, et que le roi y doit rentrer avec les mêmes pouvoirs qu'il avait par le traité de 1815. Une armée autrichienne de 50 à 80,000 hommes occupera Naples pendant trois années, jusqu'à ce que la tranquillité soit rétablie; elle y sera entretenue aux frais du pays. Rentré dans ses droits, le roi donnera les statuts qu'il jugera convenables pour le bonheur de ses peuples; mais si l'on avait la folie de se défendre, cent mille hommes de plus entreraient dans votre patrie, et les contributions de guerre que nous mettrions seraient uniquement payées par ceux qui oseraient combattre. Au reste, voyez le roi, répéta le chancelier autrichien; il vous

confirmera tout ce que je puis vous dire. » Le duc de Gallo eut une entrevue avec son souverain. Dès que celui-ci l'eut aperçu : « Eh bien! cher Gallo, s'écria-t-il, tu as entendu tout ce que Metternich t'a dit; je suis d'accord avec lui, et je te confirme tout. Tu peux partir quand tu voudras; je n'ai plus besoin de toi. — Mais, répondit M. Gallo tout étonné, j'oserai demander à V. M... — Toutes les observations sont inutiles, répliqua le roi en l'interrompant. Je conçois que cela te déplaise; mais je suis d'accord avec mes alliés : j'ai envoyé un courrier pour informer mon fils de notre décision. » Le duc de Gallo ne put ajouter un seul mot. « Pars vite, cher Gallo, lui répéta le roi; je n'ai plus rien à te dire. » Le ministre de Naples reçut l'ordre de communiquer au Parlement les intentions définitives des puissances. Il partit dans les vingt-quatre heures.

M. de Metternich n'ignorait pas que le Parlement de Naples se montrerait récalcitrant à ces ordres, et que la répression devait suivre avec énergie : il s'y décida, quoique les idées ne fussent point aussi fermes, aussi prononcées entre les cabinets qu'en 1815; car l'Angleterre, déjà mécontente de la sainte-alliance, voulait opérer la séparation de la Sicile avec Naples au profit de son commerce : le ministère anglais espérait donner à la Sicile le gouvernement représentatif, comme il l'avait donné à l'Espagne et au Portugal. (Avec des pouvoirs bavards, une nation n'est-elle pas annulée pour des temps indéfinis?) M. de Metternich n'hé-

sita pas un seul moment à développer la répression militaire; Naples fut occupée presque sans coup férir par les troupes autrichiennes. Un système commençait donc, assez répressif pour aller au delà des hommes à ménagement et à modération. Le duc de Gallo, qui avait voulu conjurer l'orage, fut obligé une fois encore de vivre dans la solitude, et la protection du prince de Metternich le couvrit d'un ordre d'exil.

Vieux et fatigué, il se sépara tout entier des affaires publiques dans une douce retraite; il avait joué un grand rôle, comme négociateur autrichien au traité de Campo-Formio; M. de Metternich ne l'oublia jamais. Sa vie se composait ainsi de deux parties bien distinctes : pendant la première période, il servit l'Europe avec dévouement; dans la seconde, il se plaça à la tête d'une sorte de parti mixte dans le mouvement populaire, avec la volonté d'apporter partout un système de modération qui espérait passer d'un principe à un autre, sans opérer de grands changements. Cette sorte de caractère assez commun en France, n'était pas compatible avec l'imagination vive et exaltée des Italiens; l'Autriche voulait garder sa domination absolue, et le carbonarisme espérait briser cette domination; il y avait donc impossibilité d'un système de transaction; il fallait se dessiner pour un côté ou pour un autre, et dans cette circonstance, un caractère de tempérance et de transaction ne pouvait être accepté. Le duc de Gallo s'éteignit

dans sa maison de campagne de Capo-di-Monte, et à Naples on n'entend plus son nom aujourd'hui que comme un souvenir presque oublié, qui appartient à la génération finie.

Et pourquoi cela? C'est que les deux périodes auxquelles se rattachent la vie du duc de Gallo s'en vont de la politique; le système révolutionnaire n'a été qu'une fatale violence. Ses souvenirs sont relégués sur le théâtre, et l'idée de 1789 tend à sa fin. On se traînera dans cette ornière quelque vingt années encore, avec une presse qui se dévore, une publicité qui s'en va à force d'être sans limites, un parlage de tribune qui tue les affaires; quand il y aura moins d'amours-propres en jeu, que les hommes du XVIIIe siècle n'existeront plus, ni leurs enfans aussi, Dieu fera surgir un pouvoir fort pour organiser les forces éparses de cette société aux prises avec un faux système.

XI.

LE DUC DE BROGLIE

Rien ne marque davantage les immenses changements de la vieille société française que de voir un noble duc de Broglie sous l'impression pacifique des idées humanitaires et la vie calme d'un philosophe tout absorbé dans l'œuvre propagandiste de la Bible et de la liberté des noirs.

Lorsque le duc de Broglie actuel jette les yeux sur trois grands portraits de famille qui tapissent glorieusement ses foyers traditionnels, héritier de leur nom, il doit contempler une triple génération de maréchaux de France, le casque en tête, l'épée au poing ; et si nous vivions au temps des légendes, on pourrait dire que ces trois ancêtres, comme les vieux barons du Rhin, regardent du haut de leur dédaigneuse colère un clerc ès-sciences fort expert dans les arts libéraux, caressant de ses douces étreintes dames rhétorique, philosophie, jurisprudence et théologie, mais qu'ils

auraient préféré à leur côté dans les batailles, au temps où de petits gentilshommes de leur nom, héros de quinze ans, allaient se faire tuer en portant les fascines.

Le premier de ces portraits de famille est celui de Maurice-Victor, comte de Broglie, colonel d'un régiment d'infanterie anglaise au service de France, gouverneur d'Avesnes, guidon dans les gendarmes de la garde. Il avait eu l'honneur de faire la campagne de Flandre avec Louis XIV; à la tête d'un régiment de son nom, il combattait à Seneff, enfonça les chevau-légers allemands, et fut blessé à côté de Turenne. Après Turenne, il servit sous le prince de Condé et Crequy. A soixante-dix-sept ans, il était encore aux batailles; à quatre-vingts, il gouvernait le Languedoc pour réprimer les huguenots et exécuter avec force et fermeté l'arrêt révocatoire de l'édit de Nantes; à quatre-vingt-cinq ans, il vivait en vétéran des batailles, et, comme Louis XIV l'avait désigné à la dignité de maréchal de France, il fut promu par M. le régent au nom du jeune roi Louis XV.

Le second portrait est celui de François-Marie, duc de Broglie, jeune et noble page, entré dans la compagnie des cadets de Besançon; le voici cornette au régiment des cuirassiers, combattant à quatorze ans à Valcourt, puis capitaine de cavalerie, mestre de camp à vingt-deux ans, sous les maréchaux de Boufflers et de Villeroy; il salua les belles campagnes de Coigny et de Vendôme; il fut l'ami du

maréchal de Villars en Flandre, au Rhin, partout à la tête des armées; à Denain, il commandait quarante escadrons; au siége de Fribourg, de Broglie, à la tête des grenadiers de France, emporta la redoute; ces grenadiers se faisaient courte échelle l'un sur l'autre, et le général en couronnait glorieusement le sommet. A la fin de sa carrière, comme son père, il fut créé maréchal de France, gouverneur d'Alsace, se battant bien, la tête haute, contre les Autrichiens, conduisant cette belle retraite de Prague, une des merveilles de nos armes. Ce fut à ses nobles actions qu'il dut le titre de duc de Broglie, car le roi érigea en duché la baronnie de Ferrières en Normandie.

Le troisième portrait reproduit Victor-François, duc de Broglie, comme son père capitaine de cavalerie à seize ans. Ses devanciers se sont illustrés en Flandre, en Allemagne; lui a pour théâtre de sa gloire l'Italie : à Parme, il combat pour la première fois en bataille rangée, et il n'a pas dix-huit ans; de là il court rejoindre son père en Bohême, un biscaïen lui fracasse le bras à Prague; il sert toujours dans l'armée de la Haute-Alsace, puis en Flandre; il se bat à Closter-Seven, à Cologne, à Marbourg, et son courage brille d'un tel éclat que le roi lui fait don de quatre pièces de canon pour son duché de Broglie. A cette faveur il ajouta le cordon bleu, dont l'azur ornait si noblement une poitrine française : pourquoi l'avez-vous proscrit, cet ordre e les princes étrangers seuls portent encore comme un

grand souvenir de la haute gentilhommerie de France? La bataille de Berghen est le plus beau titre de gloire du duc de Broglie, alors créé prince de l'Empire et commandant en chef de l'armée d'Allemagne. Son vieil aïeul avait été fait maréchal de France à quatre-vingt-cinq ans, son père à soixante, lui le fut à quarante-deux ans. Ministre de la guerre du malheureux Louis XVI, il fut général en chef de ce camp sous Paris, qui aurait balayé l'émeute de 1789 si la douceur, la faiblesse du malheureux roi n'avait pas signé un contre-ordre. Le vieux maréchal mourut à Munster en 1804, à quatre-vingt-six ans : c'est l'aïeul du duc de Broglie actuel.

D'où venait cette lignée des Broglie, qui jetait une si grande splendeur héréditaire dans les armées de la vieille monarchie? Les feudistes du Piémont rapportent que douze nobles familles d'Alberga allèrent fonder, comme un acte de piété et de pèlerinage, la petite ville de Chieri, près de Turin; parmi ces familles se trouvait celle de Broglio, qui portait aussi le nom de Gribaldi, connue déjà dans les chartes du XIe siècle. Toutefois, il ne faut pas trop grandir le lignage des petites républiques italiennes : des commerçants, des condottieri, s'y disaient nobles d'origine, de tradition ou par l'épée. Ce que je trouve de plus certain, c'est qu'un Hubert Broglio était sénateur du conseil souverain de Chieri. Voilà son titre; si déjà les sénateurs de Gênes n'étaient pas une immense illustration de noblesse, que

devaient être les sénateurs d'une petite ville dans le Piémont? Il ne faut donc pas louer outre mesure l'illustration nobiliaire chez les Broglio, leur grandeur vint de l'épée; ils étaient aventureux, avec cet esprit d'audace qui caractérisait la vie des bravi italiens. C'est à la sueur de leur front qu'ils acquirent les comtés de Santena et de Revelt, qui sont encore dans la famille, comme propriété à titre ou comme simple tradition.

La bravoure fit donc leur fortune. Sous la vieille monarchie, le recrutement ne s'opérait pas seulement parmi les nationaux; le gouvernement paternel de nos rois n'obligeait pas le peuple à la conscription forcée, impôt de sang qui fit tant verser de larmes aux mères de famille; bien des tyrannies nous sont venues de la liberté moderne! La vieille armée se recrutait alors par les engagements volontaires et par les étrangers; le roi avait des régiments suisses, allemands, piémontais, anglais, irlandais, écossais, commandés par des gentilshommes, chefs audacieux, et lorsque ces officiers se faisaient remarquer, le roi ne manquait jamais de leur donner des lettres de naturalisation et de noblesse, comme un moyen de les attacher à une nouvelle patrie. Telle fut, je le crois, l'origine de la fortune nationale des Broglie, si justement méritée par leurs services militaires et une grande aptitude pour les affaires publiques; car, indépendamment de leur caractère de soldat, braves et fermes sous le feu de l'ennemi, les Broglie avaient encore

un esprit parfait de négociation : on les trouve mêlés aux affaires diplomatiques ; un comte de Broglie fut le chef de cette correspondance secrète de Louis XV, si utile à parcourir quand on veut pénétrer dans toute cette politique du XVIIIe siècle : et c'est ce même comte de Broglie qui prit une part active aux négociations de la Pologne.

Décoré de si nobles ancêtres, le jeune Achille-Léonce-Victor-Charles, duc de Broglie, naquit en l'année 1785 ; enfant, il assista aux premiers actes de la révolution française, où son père avait joué un rôle indécis, qui avait profondément affligé le vieux maréchal, loyal émigré ; l'échafaud révolutionnaire ne l'épargna pas ; son nom était son crime, et ses concessions ne le sauvèrent pas de l'inflexible révolution. Le jeune de Broglie passa ses premières années dans les études sérieuses. Je ne sais si toutes les grandes gloires de ses ancêtres avaient moins frappé son imagination que les agitations sociales dont il avait été témoin, mais le jeune de Broglie dédaigna l'art militaire, à une époque pourtant si merveilleuse, alors que le génie du consul et de l'empereur brillait dans les camps. Déjà on pouvait remarquer en lui cette tendance pour l'école de la constituante si antipathique à Napoléon ; c'est peut-être ce qui entraîna l'empereur à un jugement si sévère sur le rejeton des Broglie : ce fils d'un splendide lignage avait alors vingt-trois ans.

On sait quelle admiration Napoléon avait pour les traditions et l'esprit de suite dans les races ; avide de parcou-

rir les annales de la vieille monarchie, il n'était pas un de ces noms historiques qu'il ne sût avec ses antécédents de famille; et, par un esprit hiérarchique dont lui seul avait l'intelligence, il voulait que chaque nom fût à sa place, et chaque devoir, selon que l'illustration le commandait. S'il destinait les Molé, les Séguier, les Pasquier, à des positions de magistrature, il ne pouvait comprendre une autre carrière que les armes pour un Broglie; on rapporte donc que lorsque ce nom fut proposé pour la première fois à son travail, il destina au jeune Léonce une lieutenance dans un corps d'élite. Ici, les souvenirs de l'empire rapportent que M. de Broglie fit respectueusement répondre à l'empereur « que, par goût et par position, il préférait une place d'auditeur au conseil d'État, mieux en rapport avec les études et les penchants de sa vie. » L'empereur ne le comprit pas; il voulut une fois encore manifester son goût et son respect pour les traditions. On répéta dans quelques salons, et je rapporte ceci comme un bruit, qu'au milieu d'une de ses causeries brillantes, s'adressant aux grandes et nobles intelligences qui l'entouraient, l'empereur s'écria : « Le croiriez-vous, Messieurs, j'ai offert une épée à un jeune homme qui compte trois maréchaux de France dans sa famille, et il me demande une plume! » C'était, certes, un jugement sévère et injuste que portait Napoléon sur le jeune de Broglie; celui-ci sans doute voyait poindre et s'élever une ère nouvelle. Après ce gigantesque

effort de guerre enfanté par le génie de Napoléon, il devait arriver, comme réaction, une époque rationnelle et craintive, un temps où la parole succéderait à l'épée, où des discussions d'économie politique, de graves parlages sociaux viendraient remplacer les chocs bruyants du champ de bataille ; et M. de Broglie se réservait pour ce nouveau temps qu'il espérait toujours ; car déjà, avec toute l'ardeur d'un jeune homme, il étudiait les théories de Benjamin Constant, de madame de Staël, de Chénier, de toute cette opposition à l'empire qui devait dominer les premiers temps de la restauration. De ces rapports entre les études et les faits, M. de Broglie en tira quelques conclusions qui, sans application alors sous l'empire, viendraient à un triomphe sous des temps plus pacifiques et plus tièdes. Napoléon le désigna, selon son désir, pour une place d'auditeur au conseil d'État, attaché au ministère de l'intérieur.

C'était une bizarre et large institution que celle d'auditeur au conseil d'État sous l'empire. Napoléon imprimait un caractère excentrique à tout ce qui était autour de lui, aux institutions comme aux hommes. A Paris, un auditeur au conseil d'État était un jeune homme bien mis et bien né, accueilli partout avec faveur, le préféré des dames en l'absence des officiers appelés sur le champ d'honneur, et fort complaisant pour tout ce qui se rattachait aux salons de MM. Maret et Regnault de Saint-Jean-d'Angély. M. de Pradt n'a-t-il pas écrit quelque part « qu'il ne pourrait dire

le nombre d'auditeurs au conseil d'État qu'avaient créés les épagneuls des grandes dames de l'empire? » Ainsi était l'auditeur au conseil d'État de séjour à Paris. Au dehors commençait sa vie active, voyageuse, et les auditeurs devenaient des sortes de courriers ambulants pour porter les dépêches au quartier général; on les rencontrait sur les grandes routes de Vienne, de Berlin, de Madrid, de Moscou, avec un portefeuille (le travail des ministres à Paris), car l'empereur Napoléon, avec ses hautes et grandes qualités, avait quelques manies; il mettait une sorte d'ostentation à tout faire, à ce point que ce fut à Moscou qu'il signa le décret sur l'organisation du Théâtre-Français; il avait lu que Charlemagne réglait la vente des légumes de son jardin à la tête de ses armées, et il voulait que ses décrets eussent quelque ressemblance avec les Capitulaires.

Souvent ces mêmes auditeurs étaient chargés d'une partie de l'administration publique en France et à l'étranger: l'empereur conquérait-il une province en Italie, en Allemagne, en Espagne, il confiait à un auditeur le soin de l'administrer provisoirement; et avec une sorte de mépris ou de dédain pour les peuples conquis, un jeune auditeur de vingt-trois à vingt-cinq ans, était appelé à dominer capricieusement de vieux peuples, de vieux magistrats. Quand on échappait aux coups de cravache des généraux, on tombait sous la férule des auditeurs, qui levaient avec indifférence des masses d'impôts pour le ser-

vice du grand empire. Quelquefois encore ils étaient simples secrétaires du gouverneur général ou bien intendants, place alors éminente dans l'ordre administratif.

Au jeune de Broglie, l'empereur confia l'Illyrie ; Napoléon ne doutait jamais ni de sa fortune ni de son pouvoir : cette province, aujourd'hui si soigneusement administrée par l'Autriche, avec le grand et riche port de Trieste, auquel on laisse ses magistrats, ses libertés locales, fut jetée à un jeune auditeur de vingt-cinq ans, non pas avec des pouvoirs pondérés dans des limites prescrites, mais avec l'autorité la plus absolue, telle que Napoléon savait seul la comprendre. Heureusement, ce jeune homme était le duc de Broglie, caractère méditatif; et je m'imagine qu'avec le sens droit et l'esprit d'étude qui le caractérisaient déjà, tout en servant l'empire, il dut prendre un peu en mépris les ressorts secrets et violents que ce système de conquête faisait agir. L'Illyrie n'était point un pays facile à gouverner : placée sur les confins de la Turquie et de l'Autriche, il y avait tout à la fois une population indomptée et malheureuse; la vieille civilisation grecque avait laissé là des traces, et le jeune duc de Broglie se comporta de manière à faire remarquer par le peuple son esprit mesuré, même en face d'un pouvoir qui commandait la violence. Si l'empire avait des fonctionnaires très-dévoués, d'autres aussi obéissaient avec mesure et corrigeaient autant qu'il était en eux les volontés impératives de Napoléon.

De cet avant-poste administratif de l'Illyrie, M. de Broglie fut jeté à Valladolid comme intendant des provinces du nord de l'Espagne, au même titre que M. de Gérando avait été envoyé dans la Catalogne; situation difficile au milieu de l'agitation du peuple. Il y avait toujours du bizarre dans l'empereur : M. de Gérando, un peu idéologue, était destiné à l'administration pratique des provinces des Pyrénées, et M. de Broglie, rêveur déjà, devenait intendant au milieu d'un peuple en insurrection. Là, il devait voir se développer cette généreuse résistance de l'Espagne, si merveilleuse et si grande, ce peuple qui se levait en masse pour secouer le joug des oppresseurs. Peut-être l'aspect de cette Espagne héroïque et forte lui donna-t-il le sentiment de tout ce que pouvait l'esprit des nationalités contre la puissance conquérante et la lutte du droit contre la force; ce qui est devenu dans son cœur un si vif sentiment.

Le jeune duc de Broglie qui a déjà vu Trieste et Valladolid, maintenant est attaché à l'ambassade de Varsovie, sous l'abbé de Pradt, le spirituel diplomate, l'écrivassier caustique qui a déversé avec bonheur la raillerie et le mépris sur la diplomatie guindée de l'empire. A Varsovie donc, M. de Broglie put assister au déploiement immense de l'armée qui marchait sur la Russie; il vit les vicissitudes après la conquête, la défaite après les victoires et la triste chute après le triomphe; il vit la Pologne avec son véritable caractère, triste pays de landes, campagne déserte

de boue et de poussière, tant aimée pourtant par ses fils. Ce spectacle peut-être contribua encore à grandir l'esprit d'opposition du jeune de Broglie; il prit une forte antipathie pour les choses violentes; les idées d'humanité arrivèrent à son esprit par le contact de tant de misères.

Les malheurs de la guerre amenèrent l'évacuation du grand-duché de Varsovie, et le duc de Broglie fut attaché à l'ambassade de M. de Narbonne à Vienne; il l'accompagna au congrès de Prague, dans ce semblant de négociation où chaque puissance attendait la fortune et les hasards de la victoire. Le jeune auditeur avait ainsi passé toute une vie d'expérience dans quelques mois : les batailles et les tentatives de pacification, les succès et les défaites, et il n'avait pas encore vingt-huit ans. Les vicissitudes humaines sont de grandes leçons pour former les esprits, et ce fut à l'aspect de l'Allemagne insurgée que M. de Broglie se jeta avec plus de ferveur dans l'école d'opposition à l'empereur que dirigeaient madame de Staël et Benjamin Constant.

On ne s'est rendu jamais parfaitement compte du véritable parti qui formait la résistance à l'empereur, et qui parvint plus tard à le renverser. Ce n'étaient pas les royalistes, ils n'avaient pas assez d'importance : ils ne furent qu'un accident dans la restauration. Sous les épais ombrages de son beau château sur le lac de Genève, dans ce magnifique Coppet que va visiter souvent encore le duc de Broglie, il s'était créé un parti en opposition avec l'empereur :

nul ne peut oublier que Benjamin Constant, alors au quartier général de l'armée coalisée, rédigeait les proclamations de Bernadotte. Son pamphlet *de l'usurpation et de la conquête* fut une œuvre dirigée tout entière contre l'empire au profit de l'étranger : Moreau, Bernadotte et Mallet se tenaient par l'action et la pensée; Benjamin Constant, le sénat, l'abbé Grégoire, marchaient de concert à la chute de l'empereur. La grande trahison vint donc du parti républicain, sorte de revanche prise sur le consulat à vie et l'empire : les constitutionnels voulaient en finir avec Bonaparte. Ce fut surtout l'action de madame de Staël qui prépara les voies à la restauration; il y avait un singulier mélange d'idées bourboniennes, de liberté et de charte en 1814; la première restauration fut l'œuvre du parti libéral. Le duc de Broglie, trop jeune sans doute pour y prendre une part active, s'attacha complétement au parti de madame de Staël; le roi Louis XVIII le nomma pair; car il était à la fois duc héréditaire du vieux régime, et avec un beau nom il tenait par les opinions au mouvement d'un libéralisme modéré qui était au cœur du vieux roi de France.

Comme la charte exigeait l'âge de trente ans pour avoir voix délibérative dans la Chambre des Pairs, le duc de Broglie se contenta d'assister à ses séances, complément de ses études si fortes en histoire, en philosophie. Il fut très-assidu dans les salons de madame de Staël, à l'époque où brillait Corinne. C'est là qu'il vit et qu'il aima cette jeune Ida-Gus-

tavine-Albertine de Staël-Holstein, que sa mère élevait avec un soin particulier, et l'une des plus riches héritières de France. Louis XVIII venait d'acquitter en roi une dette que Louis XVI avait contractée aux jours de ses malheurs ; on disait que madame de Staël avait reçu, capital et intérêts, 2,000,000 empruntés à son père M. Necker. La jeune Albertine si parfaitement élevée était un des plus nobles partis de France, et le duc de Broglie déjà se montrait assidu auprès d'elle ; il en était digne par son nom, sa fortune, son talent, et la loyauté de son cœur. Ce mariage, au reste, ne se conclut que plus tard, lorsque le duc de Broglie se fut lié au parti libéral en acceptant une position plus haute.

Le temps n'était point aux choses paisibles ; des mécontentements partout étaient soulevés; le parti républicain, irrité contre Louis XVIII, se séparait d'une manière violente de la restauration, et avec lui une fraction du libéralisme dirigé par M. de Lafayette et Benjamin Constant : ce parti en armes manifestait ses mécontentements contre les Bourbons ; on opposait le drapeau tricolore au drapeau blanc, les royalistes aux jacobins, et au milieu de cette crise Bonaparte débarque au golfe Juan. L'école de madame de Staël n'aimait pas l'empereur; le *Robespierre à cheval* (elle l'avait ainsi nommé) s'avançait à vol d'aigle vers les Tuileries. M. de Broglie ne reprit ni service, ni place auprès de l'empereur Napoléon dans les Cent-Jours, se séparant ainsi de M. Benjamin Constant, de M. de Lafayette,

qui entrèrent dans le pouvoir de l'État. M. de Broglie se consola par l'étude, échappant ainsi aux caresses ou aux menaces de cette révolte de casernes et de soldats : seul et véritable caractère des Cent-Jours.

La seconde restauration le trouva donc à l'écart, et, comme le parti royaliste arrivait avec des idées réactionnaires, M. de Broglie n'hésita pas à se placer comme une résistance aux flots tumultueusement soulevés. Il est dans sa vie un fait fort honorable, et cependant il ne peut ni ne doit jeter aucun blâme sur la Chambre des Pairs, qui depuis a été si violemment accusée. Il s'agissait du procès solennel poursuivi contre le maréchal Ney pour crime de haute trahison; la Cour des Pairs réunie devait nécessairement juger le maréchal, et ici la culpabilité paraissait certaine, le vote de la Cour des Pairs était pour la mort à une forte majorité. Dans cette circonstance décisive le duc de Broglie fit constater son âge (les trente ans qu'il avait depuis deux jours), afin de prendre part aux débats et donner un vote d'acquittement. Cette résolution était fort honorable, et jamais on ne doit blâmer un juge de se prononcer d'après sa conscience; mais quand on a voulu invoquer son nom pour en flétrir d'autres non moins honorables, on a oublié que l'arrêt de la Cour fut motivé par une action que tous les Codes de l'Europe punissent d'une peine inflexible. M. le duc de Broglie agit selon sa conscience en acquittant le maréchal, ses collègues le firent aussi en se

prononçant selon la leur : il est mal de parler en histoire la langue des partis.

Ce fut en 1816 que son mariage s'accomplit avec mademoiselle Albertine de Staël, jeune femme que nous avons tous vue ravissante d'esprit et de cœur, mais avec le pédantisme que donne l'instruction sérieuse de l'école méthodiste : mademoiselle de Staël était protestante ardente, associée à toutes les œuvres de propagande biblique; elle eut une grande influence sur la carrière du duc de Broglie par la gravité de son caractère, une véritable et solide instruction. Peut-être de cette vie domestique naquirent ces habitudes insaisissables du duc de Broglie, fortement religieux, d'une moralité à l'épreuve, et qui néanmoins n'a pas la formule exclusive d'une croyance écrite. Il y a dans l'esprit de M. de Broglie un vague indéfini, une tendance vers la morale chrétienne, prise comme pensée générale de l'humanité; ce qui est plutôt une théorie qu'un code d'application. M. de Broglie fut de toutes les propagandes de Londres et de Genève; il aborda toutes les questions de moralité chrétienne, l'abolition de la peine de mort, de la traite des esclaves; il fut digne de ce parti des saints en Angleterre, qui s'explique et se justifie, parce qu'il se rattache d'une manière solide et ferme à ce qu'on appelle l'Église établie.

En France, de telles opinions devaient rester dans le vague et ne pas même être comprises, parce que, comme

nous n'admettons plus un culte de l'État, comme il n'y a pas de religion que professe d'une manière publique le gouvernement, il s'ensuit que toutes les idées chrétiennes tombent dans le domaine d'une philosophie incertaine par sa définition, ses moyens et son but. Il faut même ajouter que ce sentiment primordial, cette direction donnée par M. de Broglie à toutes ses études, a empreint son esprit d'une doctrine trop générale pour être appliquée aux formules pratiques d'un gouvernement matériel. Nul, certes, n'est plus instruit que M. de Broglie ; il a tout étudié, tout approfondi ; il n'est pas une loi dont il ne connaisse le sens, aucune législation de l'Europe qu'il n'ait comparée ; il est propre à ennoblir par la théorie du beau toutes les questions qu'il discute : malgré cette étude des faits, malgré cet examen approfondi de toutes choses, M. de Broglie est peut-être l'homme d'État le plus incapable de diriger un gouvernement dans les voies habituelles et pratiques. Donnez-lui un projet de loi, il veut le rendre si parfait que la discussion sera interminable ; il le polit sans cesse ; et à la fin il le rend si effacé qu'il ne produit plus que faiblement le résultat qu'on se propose. Comme M. Royer-Collard, c'est l'homme aux objections bien plus encore que l'homme d'action ; il empêche le mal, mais il ne produit pas le bien.

Depuis le procès du maréchal Ney, siégeant avec assiduité à la Chambre des Pairs, le duc de Broglie se plaça sur les bancs de l'opposition, cherchant à se créer en France le

rôle du comte Grey et de lord John Russell. A chaque loi, le duc de Broglie prononçait un discours d'une portée habituellement fort remarquable, rédigé avec un grand soin et une logique pressante d'argumentations, qui démolissaient une à une toutes les dispositions des projets. La nature de son esprit était propre à ce travail; il aimait à porter le scalpel dans de petits détails, à résumer les objections que soulève toujours une mesure de force, d'organisation et de gouvernement. Ainsi, la suppression de la liberté individuelle, la censure, le trouvèrent également pour adversaire, et cela, que le ministère eût le duc de Richelieu ou M. Decazes pour chef. Cependant le duc de Broglie se rapprocha quelque temps du ministère Decazes, lorsque ses amis, MM. Royer-Collard, Camille Jordan, Guizot, appuyaient de tous leurs efforts cette administration; il daigna s'asseoir quelquefois sur le canapé doctrinaire, et lui-même eut son propre canapé dans son hôtel élégant et simple. Toutes les intelligences un peu supérieures venaient visiter le salon de M. de Broglie; la plus tendre amitié y entraînait M. Villemain et M. de Barante, un sentiment plus sévère attachait M. Guizot à celui qu'avec trop de modestie sans doute il considérait, non-seulement comme son ami, mais comme son maître. Madame de Broglie, femme sérieuse et aimable, apportait tous ces petits soins de famille qui charment, les attentions de chaque jour qui séduisent; l'intérieur de sa famille était touchant,

des petits enfants aux cheveux bouclés qui jouaient au milieu des graves docteurs, comme dans les toiles de l'école hollandaise; beaucoup de livres, des plus sérieux et des plus choisis; une fortune assez considérable pour venir en aide aux plus pressés, un patronage généreux, à la manière anglaise, pour toutes les entreprises utiles, pour toutes les propagandes généreuses.

Tel resta le duc de Broglie jusqu'au ministère de M. de Villèle, et alors son opposition grandit à cette hauteur qu'elle devint un centre même pour le parti politique. Quand il prononçait un discours, on accourait pour l'écouter; en général il n'écrivait pas, et pourtant sa phrase était précise, logique, comme s'il l'eût apprise par cœur; ses opinions sur le droit d'aînesse et le sacrilége sont des traités presque complets. Si bien que, lorsque l'opposition de la Chambre des Pairs devint majorité, M. de Broglie se posa comme un chef d'opinion, et souvent même il fut désigné commissaire pour l'examen d'un projet de loi. Ici, j'ai besoin de m'arrêter sur une circonstance de la vie parlementaire de M. de Broglie, et qui prouve qu'il y avait dans son esprit un instinct d'abord, puis une volonté de forte répression contre la presse, cette presse qui le caressait et le flattait chaque matin, et dont il était le protecteur avoué; il venait même de fonder la *Revue française*, recueil trop sérieux qui tomba après quelques numéros.

Le comte de Peyronnet avait présenté à la Chambre un

projet de loi sur les journaux, projet qui réglait tout le système de propriété et de gérance ; la législation moderne y a fait des emprunts. La première fois, on établissait ce principe : que pour répondre légalement des opinions d'un journal, il faut en posséder la propriété en tout ou en partie ; on voulait que les peines fussent réelles, et qu'il n'y eût pas des hommes de paille pour subir la prison. Il se fit dans la presse un bruit terrible ; et comme la Chambre des Pairs était alors un pouvoir fort populaire, la commission s'organisa en une sorte de tribunal d'enquête, où tous les intéressés furent entendus sur leurs droits, leurs prétentions et leurs propriétés. Dans cette commission, le duc de Broglie obtint une grande influence, parce qu'il apporta un travail assidu d'examen et de comparaison, qui aboutit, il faut le dire, au projet le plus répressif, le plus colère contre les journaux. Ce n'est pas que M. de Broglie voulût détruire la publicité, frapper la liberté de la presse ; mais, homme moral, il voyait avec dégoût la tendance fatale que prenait la presse, ses épouvantables écarts ; comme homme politique, il sentait le besoin d'un système répressif, parce qu'il y avait dans ce dévergondage d'opinions un châtiment pour la société, un fléau cruel pour tous, la démoralisation des âmes.

Indépendamment de ses convictions personnelles sur la mauvaise presse, les études tout anglaises de M. de Broglie lui faisaient adopter la maxime fiscale de M. de

Villèle, sur la nécessité d'appliquer le timbre aux petites brochures, objet de revenus aux États-Unis comme dans la Grande-Bretagne. Je ne dirai rien d'étrange en avançant que c'est M. de Villèle qui a fait la fortune de la presse, en indiquant le système des annonces et l'augmentation du format. Cette même tendance pour toutes les formes anglaises avait rendu M. de Broglie très-favorable aux chances d'une révolution de 1688; il la caressait au fond de l'âme comme une comparaison et une espérance; le duc de Broglie était à la tête de cette école du *Globe*, qui allait droit au développement des principes d'une révolution couronnée par un changement de dynastie. Les barricades, on les enseignait dans les livres, on les jouait sur les théâtres, on les rendait populaires dans des romans; le refus de l'impôt, on le faisait déclarer légal; enfin, le changement de dynastie paraissait une consécration du droit national, une imitation de ce qui s'était fait en Angleterre. Or, comme dans un esprit aussi éminent que celui du duc de Broglie tout se présentait dans des conditions d'ordre et de stabilité, il apercevait dans l'intervention du Parlement pour la consécration d'une charte, réciproquement votée, un moyen de mettre un terme à la vieille lutte entre la souveraineté du roi et la souveraineté du peuple.

L'explosion de juillet ne le surprit pas : ainsi que tous les esprits sages, tous les hommes d'avenir et d'ordre, il fut effrayé un moment de cet aspect du peuple en

armes. Puis il adhéra pleinement aux faits accomplis; il voulut la lieutenance générale et la royauté du 9 août; il les voulut avec sincérité et maturité, comme un fait façonné de longue date dans son esprit; il eut, avec M. Guizot, une grande influence sur la rédaction de la nouvelle Charte, sur les premières délibérations des deux Chambres. Toutefois, avec cet esprit éminent et fort qui le distingue, le duc de Broglie se posa comme le représentant des derniers débris de l'ordre contre l'agitation des consciences et des idées. Autant il avait cherché et conquis une juste popularité par sa résistance aux actes maladroits de la restauration, autant il exposa, il sacrifia cette même popularité à la volonté de gouverner fermement dès qu'il vit l'idée sociale tout entière menacée. Et c'est à cette occasion que le caractère moral du duc de Broglie se révéla avec cette puissance et cette énergie qui n'appartiennent qu'aux âmes honnêtes : il était chrétien, et son cœur s'indigna de la persécution que l'on faisait subir aux prêtres et aux Églises; il était monarchique, et tout en professant un culte idéologue pour M. de Lafayette, il déplorait de voir la société tout entière dans des mains aussi imprudentes.

M. le duc de Broglie avait accepté au 9 août le ministère de l'instruction publique, avec la direction du conseil d'État. Dans cette position active et nouvelle pour lui, le duc de Broglie se laissa dominer par un malheureux esprit de réaction contre l'éducation religieuse, sous le charme de

ses amis ou de ses jeunes admirateurs de l'École normale ; il brisa la vie de l'Université catholique, pour confier l'éducation de la jeunesse à cette génération du *Globe*, savante sans doute, mais qui devait imprimer aux écoles l'indifférence, le panthéisme, les notions saint-simoniennes, un esprit de dévergondage dans les doctrines politiques et domestiques. L'Université subit les conséquences de cette révolution : que d'existences brisées! que de titres méconnus! Il suffisait d'avoir une opinion religieuse pour qu'on en fût exclu : dans un pays catholique, le panthéisme fut à la tête de l'enseignement universitaire; et cela sans que le duc de Broglie, tout chrétien, comprît la portée définitive de ses réformes : il subissait la domination d'une réaction impitoyable; lui-même se laissait entraîner par les illusions d'un système nouveau.

Ce caractère d'ordre et d'intelligence, le duc de Broglie l'apporta dans la situation prise au milieu de cet étrange ministère du 9 août, où les opinions se heurtaient chacune avec ses colères, ses émotions, ses fantaisies; où M. Dupont (de l'Eure) se trouvait à côté de M. Guizot, et M. Bignon assis avec M. Molé. Le duc de Broglie n'hésita point, de concert avec M. Guizot, à se poser ou comme un moyen de résistance au mal, ou comme élément d'organisation dans le chaos. Et c'est à cette occasion qu'on vit en lui le chef d'une nouvelle école qui voulait empêcher la révolution de porter ses fruits. M. de Broglie ne désirait

ni émeutes morales, ni troubles matériels; son esprit se posa dès lors en hostilité avec cette fraction du conseil que dirigeaient M. Laffitte, M. Dupont (de l'Eure), et en sous-main M. de Lafayette; il fit avec sincérité un large désaveu de tout son passé d'illusions sur les idées de la constituante; il ne voulait plus ni la liberté absolue, ni la faculté illimitée d'association politique; il vit bien qu'avec ces principes on perdait un État. Bien longtemps avant que l'orage éclatât par une rupture absolue de ce conseil, divisé, morcelé, M. de Broglie avait offert et donné sa démission; le mouvement politique lui paraissait en dehors des combinaisons de sagesse et de sécurité qui pouvaient garantir l'avenir d'un gouvernement. Il était mal à l'aise avec de tels collègues; esprit un peu absolu, il ne comprenait pas cette tendance incessante vers la désorganisation; il aimait donc mieux être en dehors des affaires que de siéger dans un conseil qui portait le germe de toutes les anarchies.

Dès ce moment aussi commence cette rivalité de situation entre le duc de Broglie et le comte Molé; tous deux d'une grande naissance, d'une instruction également solide, avec une sorte d'absolutisme non pas dans leurs idées, mais dans leur personnalité, à ce point qu'ils se trouvaient incompatibles dans un même conseil; et cette situation hostile se produisit dans plusieurs circonstances. A la formation du ministère de M. Laffitte, M. de Broglie sortit du conseil avec l'élément doctrinaire dont il était le chef, et

sans hésiter il se posa nettement de l'opposition aux tendances désorganisatrices de ce cabinet : comme tous les esprits sages, il voyait la monarchie s'en aller ; une sorte de vertige s'emparait du pouvoir et de ses agents, et il n'y avait d'autre autorité réelle que l'émeute. Après le ministère Laffitte vint celui de M. Casimir Périer, et sous cette administration le rôle du duc de Broglie changea peu. S'il jugeait M. Périer un homme de circonstance plus encore que d'organisation et de durée, s'il le croyait éminemment propre à comprimer une émeute, à donner de violents ressorts au gouvernement, il le croyait aussi très-incapable de préparer l'ordre moral, la stabilité d'un gouvernement : à ses yeux, M. Périer n'était qu'une transition, et lorsque la mort vint frapper ce caractère d'énergie, et qu'il s'agit de composer un cabinet nouveau, M. de Broglie se trouva naturellement indiqué comme chef du parti doctrinaire. Il fallut opter entre lui et le comte Molé, que le parti politique appuyait pour la présidence du conseil ; on aurait essayé en vain de les mettre dans une même combinaison ; il y avait des causes personnelles qui les empêchaient d'entrer simultanément dans un même ministère ; tous deux souhaitaient les affaires étrangères, tous deux voulaient avoir la haute main sur ce département, qui est l'objet des convoitises des têtes un peu hautes de la politique ; elles se croient déplacées partout ailleurs.

Le duc de Broglie fut cette fois préféré au comte Molé : ce

choix était-il meilleur pour ce département? Sur ce point les tendances personnelles du duc de Broglie devaient nuire à l'ensemble général de notre système politique; par goût, par éducation, par souvenir, M. de Broglie avait une tendance trop anglaise; il avait étudié nos intérêts dans la grande Charte un peu plus que dans notre orgueil national. Un de Broglie sous le régent avait négocié l'alliance intime de la France et de la Grande-Bretagne. C'était donc presque une tradition de famille pour lui que cette irrésistible tendance pour l'Angleterre; la juste admiration qu'il inspirait à Londres le rendait orgueilleux de lui-même et disposé à toute concession pour ceux qui le plaçaient si haut parmi les hommes d'État. Il était lié, le noble duc, avec tout le parti whig, lord John Russell, le comte Grey; ses affections religieuses, un tendre et mélancolique intérêt, l'avaient fait affilier à toutes les agrégations philanthropiques de la Grande-Bretagne; on eût pu le considérer comme un membre du club des saints et des abolitionistes. De sorte qu'il rendait à l'Angleterre l'affection que les whigs lui portaient : ceci empêchait souvent une situation libre, indépendante. Les Anglais, qui profitent de tout, devaient habilement exploiter les entraînements du duc de Broglie pour les principes méthodistes : ainsi, sous prétexte d'arriver à la répression de la traite des noirs, ils réalisèrent leur vieille pensée de la supériorité du pavillon. Le ministre signa le traité le plus large sur le droit de visite; et, avec le prétexte

d'une idée d'humanité, il servit admirablement les vieux projets de la Grande-Bretagne s'assurant le triomphe de ce principe contre lequel Louis XIV, Louis XVI et Napoléon avaient tant combattu. Et pourtant M. de Broglie ne croyait pas faire une concession, mais remplir un devoir; il avait une sorte de religion pour les idées humanitaires, un culte pour les sociétés chrétiennes, et l'Angleterre en fit résulter une concession splendide pour son drapeau.

Cette probité et cette candeur du duc de Broglie, tout le monde l'exploita : l'Angleterre venait de conquérir le droit absolu de visite; maintenant les États-Unis obtinrent, sous le duc de Broglie, la reconnaissance d'une dette que tous les gouvernements avaient niée. Il ne faut jamais oublier que le duc de Broglie appartenait à l'école de madame de Staël si opposée à Napoléon : c'était un acte violent de l'empereur qui avait confisqué les navires américains, et la créance des États-Unis remontait au décret de Milan; repoussée avec persévérance par le gouvernement de la restauration et en vertu de la loi sur l'arriéré, on pouvait opposer une prescription légale aux demandes des États-Unis. Il n'en fut pas ainsi dans la conscience du duc de Broglie; car, selon la parole de M. Royer-Collard, il n'y a pas de droit contre le droit. Le ministre considérait donc comme un acte de piraterie le décret impérial de Milan et la confiscation des navires américains; cet acte, il fallait le réparer parce que la justice et le droit des nations le voulaient ainsi,

et sans considérer les prescriptions légales. Ainsi, d'une part, les tendances anglaises et humanitaires lui faisaient signer un traité au détriment de notre pavillon ; de l'autre, une réminiscence anti-impérialiste de l'école de madame de Staël le portait à reconnaître une créance assez considérable pour affecter le trésor public en France, et que tous les gouvernements avaient refusé d'admettre ; c'est que les consciences théoriques, les esprits préoccupés d'une idée *à priori*, sont souvent fort incapables des affaires de gouvernement ; la pratique des intérêts est la première condition des affaires, parce que la société demeure toujours dans le positif et ne s'alimente pas d'idéalisme.

Dans ce ministère du 11 octobre, le duc de Broglie développa un beau talent de tribune, et sa probité naturelle l'entraîna à des aveux qui n'étaient ni habiles ni populaires ; c'est ainsi qu'il déclara en pleine tribune : « que la révolution de Juillet n'était point légale » ; et à l'occasion de l'arrestation de la duchesse de Berry, il avoua ingénument que tout ce qui se faisait était en dehors des lois et du droit commun. C'est par cette même raison que le duc de Broglie fut le partisan de toutes les mesures extraordinaires que le ministère proposa, sur l'état de siége comme des lois de septembre. Certes, quand il comparait ces lois avec les principes, j'ai presque dit les rêves de sa vie entière, lorsqu'il mettait en parallèle ce qu'il avait pensé comme membre de l'opposition, et ce qu'il exécutait comme

ministre du roi, il dut se faire en lui d'étranges désabusements. Que de rêves humanitaires durent s'effacer dans son esprit, comme des lampes lumineuses que le souffle de la tempête éteint brusquement! il avait cru aux idées d'émancipation morale, à la liberté indéfinie, aux progrès intellectuels des doctrines; et il voyait que la loi des gouvernements est d'être souvent impitoyable, parce que la société est dominée par les passions mauvaises, et que la première condition d'un pouvoir est de se défendre. Ainsi, deux parties bien distinctes dans la vie du duc de Broglie, l'une de philosophe méditatif qui envisage et embrasse toutes les lois de l'ordre moral, tous les principes de liberté; l'autre de gouvernant répressif et se laissant aller aux inflexibilités de son caractère et aux tristes lois de la nécessité.

Comme ministre des affaires étrangères, le caractère du duc de Broglie se reflétait dans tous ses actes; rien d'expansif et d'abandonné chez lui, une habitude de réflexion qui devenait quelque chose d'absorbant, de morose; si bien que les ambassades ne pouvaient rien savoir en dehors de quelques phrases sacramentelles sur chaque négociation, et le corps diplomatique l'avait pris en dépit. Certes, un ministre des affaires étrangères ne doit point livrer les secrets de l'État, mais il doit être causeur aimable, grave et discret; s'il veut savoir beaucoup il faut qu'il dise un peu; il ne doit pas laisser tomber chaque parole comme un oracle et mesurer les mots de manière que toute expansion devienne

désormais impossible. La méthode du duc de Broglie était de n'avoir jamais que des rapports officiels avec le corps diplomatique, c'est-à-dire qu'il ne se communiquait que rarement : était-ce fierté de caractère, distraction habituelle, ou besoin de se montrer un peu étrange? Voici ce qui arrivait à l'hôtel des affaires étrangères : souvent le duc de Broglie se trouvait si profondément absorbé dans ses propres réflexions, qu'il ne répondait même point aux questions usuelles qu'on lui adressait ; l'huissier annonçait l'ambassadeur d'une grande puissance ; le duc de Broglie, le gentilhomme le plus poli de France, restait absorbé dans un fauteuil, le front dans ses mains comme la sibylle de Cumes avant de prononcer un oracle, et, s'il se levait, c'était pour laisser tomber quelques paroles sentencieuses, comme s'il se réveillait d'une de ces méditations qui décident du sort des empires. Et malheureusement, il ne sortait souvent de ces longs apprêts de somnolence philosophique que des paroles d'une portée fort ordinaire. Vouliez-vous réchauffer l'action du duc de Broglie, il fallait lui parler de la traite des noirs, de l'abolition de l'esclavage ou de la propagation de la Bible ; ces sujets agitaient vivement son imagination ardente. Et comme l'Angleterre savait très-bien ce faible de l'homme d'État, elle en profitait pour ses intérêts et ses affaires politiques. Cette habitude, j'ai presque dit cette manie du duc de Broglie de ne parler jamais aux ambassadeurs que des affaires spéciales, allait plus loin. Il est un peu dans

les usages du monde diplomatique de s'enquérir des affaires générales, et un ambassadeur accrédité à Paris aime naturellement à s'occuper de la France. Eh bien! le duc de Broglie ne répondait jamais un mot sur les questions qui se rattachaient à cet intérêt; il coupait court et disait aux représentants de l'Autriche et de la Russie : « Il ne s'agit pas de cela, parlez-moi de l'Autriche ou de la Russie; le reste n'est pas dans votre ressort. » C'était de la dignité un peu étroite; et peut-être j'étonnerai M. de Broglie en lui disant que, sur ce point, il ressemblait singulièrement au prince de Polignac. C'était également son habitude; le comte Pozzo di Borgo comme sir Stuart de Rothsay s'étaient pris d'une grande colère contre lui à ce sujet. C'était chose curieuse que de voir combien, par certains côtés, quelques hommes de la révolution ressemblaient à M. de Polignac : M. de Lafayette, par exemple, pour les coups d'État, n'était qu'un *Polignac populaire*, et j'osai le premier l'appeler ainsi dans la polémique de journaux, lorsqu'il voulait briser les pouvoirs et la Charte de 1830. M. de Broglie, dans l'exagération de ses formes de dignité personnelle vis-à-vis des ambassadeurs, avait encore beaucoup de M. de Polignac.

Il y avait cela de particulier, chez le duc de Broglie, qu'une fois une idée adoptée, il la gardait comme un article de foi religieuse; il ne voulait ni contradictions ni obstacles; on le brisait, mais on ne le faisait pas ployer. Avec les formes les plus polies, M. de Broglie restait tout entier

dans ses convictions arrêtées. Nul ne donnait sa démission plus facilement; quelques-uns ont vu en cela le respect le plus absolu du gouvernement représentatif pour un vote de Chambre; je crois qu'il se mêlait aussi à ce respect l'idée invariable, qu'on avait méconnu la grandeur de ses conceptions et blessé sa capacité impeccable; il lui était plus facile de croire que la France et la Chambre s'étaient trompées, que de penser qu'il s'était trompé lui-même. De là, cette manière brusque de quitter le pouvoir, ces sentiments irrévocables qui lui font donner sa démission. Il y a quelquefois de l'orgueil, du dépit, caché sous le désintéressement; on semble dire : le pays a plus besoin de moi que je n'ai besoin du pays.

Au reste, un deuil irréparable et domestique était venu affecter le caractère moral du duc de Broglie; sa femme tant aimée, si honorable, si respectée, avait cessé de vivre; ceux qui ont pour se distraire la vie extérieure, les plaisirs bruyants, les folles joies du monde, les bals et les fêtes, peuvent un peu oublier les grandes douleurs; mais l'homme d'étude et de travail, celui qui avait trouvé à côté de lui une compagne aimée, une tendre Égérie, voit sa vie entière perdue, lorsque l'impitoyable mort l'en sépare; et tel fut le noble duc de Broglie après le lamentable trépas de la duchesse; il n'était plus le même, sa vie semblait finie; on pouvait même remarquer dans ses yeux, dans sa personne, quelque chose de vide, d'égaré; les affaires lui étaient

insupportables; son intérieur bien doux, mais bien triste aussi. Partout l'image de la duchesse de Broglie, de la femme secourable aux malheureux, de l'intelligente protectrice des méthodistes, dont le cœur était si chaste et l'esprit si étendu. Aussi, le duc de Broglie disparut-il entièrement de la scène publique; il ne visitait plus que quelques amis, qui, comme lui, avaient éprouvé les ravages de la mort, M. Guizot surtout, aussi frappé comme époux et comme père. Cependant, si le duc de Broglie renonça à tout ministère en nom, à toute direction en titre d'un cabinet, il n'abdiqua pas l'influence naturelle que lui assuraient sa science, son aptitude, ses relations et la hauteur de son caractère. On le consulta souvent sur les combinaisons ministérielles; on voulut l'avoir pour collègue, pour président du conseil, et il refusait avec persévérance : était-ce toujours par dégoût ou modestie? peut-être voyait-il bien qu'avec le talent immense de M. Guizot, il ne pourrait avoir que la seconde place dans son parti. Il aima donc mieux conseiller, aider, que diriger et porter la responsabilité. Ici, ce qu'il faut remarquer, c'est qu'avec le calme et la sérénité la plus apparente, avec l'absence extérieure des passions vives, M. de Broglie partage ses préférences, ses inimitiés, ses protections, d'une manière très-bizarre, et il se fit un moment le protecteur et l'admirateur de cet étrange ministère qui remua l'Europe par une sorte de charlatanisme d'opinions et de propagande journaliste.

Certes, lui, l'homme grave, ne pouvait avoir qu'une considération fort limitée pour le chef de ce ministère; mais il l'aimait par les dépits et les ressentiments qu'il portait aux autres ; momentanément séparé de M. Guizot, et voulant tout en dehors de M. Molé, il serait allé je ne sais jusqu'à quelle concession pour éviter de les avoir alors au ministère ; tant il est vrai qu'un homme fort austère, fort grave de principe, peut être entraîné et dominé par de tout petits motifs ; et quels plus petits motifs, en effet, que la jalousie et la rivalité de position ?

En dehors de ces accidents de caractère et de parti, M. de Broglie restait toujours l'homme de pieuses idées développées chez lui comme une conviction par de fortes études. Il reprenait paisiblement la vie d'érudit, de méthodiste, comme avant son ministère, lorsque, écrivain de la *Revue française*, il développait les théories de l'avenir. Président de la Société de la Morale chrétienne, juste milieu entre le protestantisme et le catholicisme, il confectionnait de gros ballots de bibles et d'évangiles destinés aux îles de l'Océanie, et faisait rédiger des mémoires sur ce qu'on se plaît à appeler les questions sociales et humanitaires. Certes, je ne blâme pas dans certaines limites ces innocentes distractions ; mais quelle est la seule de ces questions sérieuses qui ait reçu une solution satisfaisante lorsqu'elle est séparée de l'Église établie, l'unique et véritable formule de la charité organisée ? M. de Broglie, à

cet effet, gardait de nombreuses relations avec toutes les sociétés bibliques de l'Europe : il avait cherché à les établir, mais en vain, au milieu de nous. Notre nation se divise en deux parties bien distinctes ; les croyants et les sceptiques ; les uns veulent que l'Église soit tout, qu'elle enseigne et organise tout; les autres se soucient fort peu de la Bible et de la conversion des insulaires; de sorte qu'il n'y a plus qu'une classe qui s'occupe de philanthropie en dehors de la religion, et la caricature l'a suffisamment désignée. Il y a là sans doute de nobles consciences, mais beaucoup de dupes et d'exploitateurs; il leur faut quelques hommes honorables, et quand ils trouvent un grand nom, tous se groupent autour de lui. Il faudrait que M. le duc de Broglie prît garde de n'être pas comme la sommité de cette longue hiérarchie si spirituellement désignée de nos jours.

Cependant ce qui est un peu ridicule en France fait la puissance de M. de Broglie en Angleterre : c'est que là on prend tout au sérieux; les méthodistes y forment une vaste secte, une congrégation qui croit et qui professe; peu d'intrigues se mêlent aux missions; le gouvernement les exploite, la politique les ménage, et dans le Parlement souvent le parti des saints donne ou refuse la majorité. On peut s'en convaincre par ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre contre le ministère. M. Peel a pu tout toucher, la propriété, la fortune, froisser ou atténuer les caractères véritables de l'aristocratie, et l'adhésion lui est venue de

toute part. Voyez quel soulèvement d'opinion lorsque l'Église établie a vu ses droits blessés par le collége de Maynooth; ce n'est pourtant pas une mesure injuste qu'il propose; il veut faire doter un collége catholique par l'État; il veut faire entrer par un côté l'Irlande dans le gouvernement. Eh bien! le parti des saints s'en est ému, et l'opposition devient si vive, que le ministère Peel en est même menacé. C'est que le parti des saints en Angleterre est si nombreux, qu'il embrasse la majorité de l'État. M. de Broglie correspond parfaitement à ce parti; il y est fort estimé, et c'est ce qui explique et justifie la mission que l'on vient de lui confier pour décider, de concert avec le docteur Lushington, toutes les questions qui se rattachent à la répression de la traite des noirs. M. de Broglie a signé les traités, et on lui donne la mission difficile d'y obtenir des modifications sérieuses.

Mon Dieu! je suis convaincu que les deux plénipotentiaires s'entendront sur la question humanitaire, et tous deux verseront des larmes abondantes sur le sort des esclaves et l'impitoyable système des négriers. Mais tous deux feront-ils sortir de là un traité qui puisse correspondre à la pratique des affaires, la seule solution importante, car il s'agit de la liberté des mers et de la sûreté du pavillon? S'il fallait disserter philosophiquement dans une société en faveur des esclaves, nul n'en serait plus capable que le docteur Lushington et M. de Broglie; il résulterait de

leurs conférences des articles de journaux ou de prospectus parfaitement bien rédigés ; mais ici ils doivent se mettre en garde contre l'esprit de méfiance et de haine qui sépare les deux nations ; en France on s'imagine, et peut-être avec raison, que l'Angleterre n'est si disposée pour les abolionistes que parce que le droit de visite assure la supériorité de son pavillon ; et l'Angleterre accuse la France d'une mobilité extrême dans ses opinions, de défaire le lendemain des traités signés la veille ; de sorte que nul ne peut traiter avec une nation si changeante sur les stipulations même les plus sacrées.

Je résume cet article sur le duc de Broglie : Nul n'a plus de science ; il y a du Pic de la Mirandole et du Bacon dans cette tête, mais tout cela confus, absorbé dans les détails ; une sorte d'érudit et de bénédictin dans chaque chose, de manière à ce que les opinions si étudiées se neutralisent, s'atténuent les unes par les autres : cela le jette dans une sorte d'hallucination et de rêves continus; ferme dans ce qui tient à sa personnalité, faible dans ce qui demande une solution pratique, doué d'un esprit sage, et néanmoins allant à l'absolu ; rêvant la marche du genre humain plutôt que le gouvernement du pays. Puis devant lui une multitude d'idées qui dansent comme lorsque dans un rêve vous voyez mille fantastiques personnages, démons aux yeux de feu, vierges gracieuses, cavaliers à la façon de Callot, flammes infernales ou ciel bleu. De sorte qu'avec le sens le plus

droit, le duc de Broglie a pu commettre bien des fautes; avec une supériorité bienveillante il a pu avoir des jalousies, avec une noblesse infinie de sentiments il a eu quelques petitesses; avec l'amour extrême de la patrie, il a pu préférer le genre humain; et comme l'Angleterre exploite parfaitement l'idée humanitaire, il a pu s'absorber en elle, et par haine des négriers abandonner avec trop de confiance notre pavillon national aux commodores anglais.

Digitized by Google

XII.

M. MARTINEZ DE LA ROSA

Un homme d'État doit être lettré; les facultés supérieures et actives de son esprit reçoivent un nouveau lustre de cette éducation première du beau et du grand : le cardinal de Richelieu avait même le faible d'essayer le journalisme[1] et la tragédie; Mazarin était un prosateur distingué; et aujourd'hui encore les études littéraires du prince de Metternich le servent considérablement pour la rédaction claire et précise de ses notes, de ses manifestes, et surtout pour la connaissance des nobles parties du cœur humain. Mais un littérateur rien que littérateur sera-t-il appelé à se poser comme un homme d'État? Jamais. Pourtant c'est la manie

1. Dans mon livre sur *Richelieu*, j'ai donné des articles de gazette écrits de la main même du grand cardinal. Les autographes s'en trouvent dans les manuscrits de Béthune.

du jour : les poëtes aspirent aux deux Chambres, et veulent être ministres, dirigeant un pays ; ils en font leur bonheur, leur vanité : heureux encore lorsqu'ils se contentent de si peu, sans vouloir régenter le genre humain et se poser comme des génies que la providence de Dieu a jetés au monde pour le gouvernement et le bonheur des peuples, ou comme les ministres d'une révélation inconnue.

Hélas ! je le crois avec conviction, écrivains, poëtes, malgré notre orgueil, nous sommes tous de bien pauvres têtes pour le gouvernement des États. On a beau s'enfler dans des programmes, dans des discours sur l'art, poser ici sa théorie humanitaire, là sa mission céleste, même dans la préface d'un drame qui tombe le lendemain, ou dans un discours d'académie qu'on ne lit plus ; tout cela ne change pas la nature des esprits. Nous tirons tous une vanité excessive de ce que nous savons placer quelques lignes à côté les unes des autres, de ce que nous faisons, ici quelques vers, là de la prose. Depuis cinquante ans notre pauvre France a eu dans ses affaires bien des gens de lettres, et Dieu sait ce qu'il en est advenu. Oui, sur les questions d'honneur, de patriotisme, un vieux soldat illettré nous serait préférable. Les encyclopédistes, au XVIIIe siècle, se contentaient de faire de la philosophie au profit de Catherine II, du roi de Prusse, et de trahir la grande politique de Louis XIV, en échange de quelque vanité et d'un peu d'or. C'est à notre tour, nous leurs enfants, de

tourmenter, d'agiter, de démoraliser le pays. Nous l'accablons sous la politique, sous les romans, sous les livres de toute espèce. Le plus petit d'entre nous rêve la dictature d'une république, la direction de l'humanité, la souveraineté de l'avenir.

L'Espagne a un poëte ministre dirigeant : quel exemple et quelle espérance pour tous! Est-ce que tous les faiseurs de vers n'ont pas le même droit? il y en a de supérieurs à M. Martinez de la Rosa : les uns ont fait des tragédies bien plus remarquables ; les autres des drames, des odes, des poëmes. Eh bien! pourquoi refuser la sanction à tant de mérite? Vite, que la pairie, le conseil du roi, la Chambre des Députés, leur soient ouverts. La politique de la France n'est-elle pas une grande épopée où il y a du drame, du roman, et nous en faisons tous en petit ou en grand?

Nos aïeux avaient plus de sens : c'était aux soldats de cœur, aux gens de haute expérience, qu'ils confiaient les affaires ; ils étaient l'élément de cette diplomatie que le XVIe siècle avait léguée à Louis XIV ; et tous les fils de magistrature, comme les Voyer d'Argenson, le président Jannin, faisaient de la politique leur éducation, et de l'examen de l'Europe leurs études approfondies. Quelle belle école de diplomatie encore que celle du XVIIIe siècle, où les Vergennes, les Saint-Priest, conduisaient les grandes affaires de la monarchie au dehors! Qu'est-ce que tout cela à côté d'un poëte? Un poëte est une nature supérieure ; sa

vocation est marquée de Dieu ; s'il fait des vers, c'est par accident, comme des perles qu'il sème sur ses pas ; s'il daigne écrire, c'est un vol qu'il fait à la pensée gouvernementale d'une génération. Le diplomate n'est plus rien à sa face divine ; l'homme d'État pratique et modeste ne comprend pas les destinées du genre humain ; le magistrat a des vues étroites ; le soldat n'est que l'homme de la force. Le poëte est une nature divine qui vient de temps en temps se révéler, s'incarner ; et si un jour il daignait gouverner le monde, ce serait l'âge d'or, l'épopée divine. Ce n'est point un type idéal que nous créons ici : cela a été dit en bon lieu en face de gens considérables et par des hommes d'esprit.

Grenade est certes la plus jolie ville de l'Espagne ; je la préfère à Cordoue, à Jaën ou à Murcie ; j'en excepte Séville et Cadix. Mais quand on a franchi la Sierra Morena, je crois que l'Andalousie ne compte pas de plus belles cités que Grenade, de peuple plus gracieux que le Grenadin, avec une grande politesse de mœurs, une éducation distinguée, que lui donne le voisinage de Malaga et de Gibraltar ; s'il n'y avait pas les coups de carabine des contrebandiers de la Sierra Nevada, le voyage le plus original serait de Grenade à la côte de Motril, où la mer se déploie si belle. Dans cette ville de Grenade naquit, vers 1788, don Francisco Martinez de la Rosa, d'une famille honnête et fortunée. Alors le règne de Charles III finissait ; cette royale administration

avait eu deux parties : l'une politique et morale, l'autre d'administration pratique. Au premier point de vue, l'administration du comte d'Aranda avait été fatale à l'Espagne. Les hommes qui se mêlent de changer les mœurs des nations, de briser les autels, sont comme de grandes fatalités pour les peuples. L'Espagne, depuis le XIVe siècle, n'était grande que par sa foi, par son énergique mouvement d'idées, et le comte d'Aranda, lié avec le parti encyclopédique, lui enlevait tout cela comme à plaisir. Au point de vue administratif, le règne de Charles III avait été merveilleux ; on lui devait des améliorations réelles, de larges et belles routes, des ponts splendides, le Prado de Madrid, les épais ombrages du Buen Retiro ; il y avait dans Charles III quelque chose de Louis XIV. Seulement le comte d'Aranda vint gâter cette administration attentive et surveillante, par les idées de philosophes, qui devaient entraîner la décadence rapide de l'Espagne : oui, il y a des pays qu'il faut laisser avec leur foi, avec leur native croyance, si l'on veut qu'ils fassent encore quelque chose de grand. Les philosophes sont semblables à ces vieillards, épuisés de toute sensation, qui viennent infiltrer dans le cœur des jeunes hommes leur désillusionnement de toutes choses, leur fatigue, leur énervement, les froides misères de leur cœur et de leur âme.

Martinez de la Rosa fit de bonnes études, autant que le peut un étudiant d'Espagne à l'imagination vive, et qui, enveloppé de son manteau noir, jette les *scagnas* languis-

santes sous les balcons des jeunes filles andalouses; l'étudiant espagnol a un caractère particulier; combien de fois n'en ai-je pas rencontré sur les grandes routes, une mandoline suspendue sur l'épaule, faisant mille jeux, pour faire sourire la dignité castillane! Tendre la main n'est rien pour eux, et pour une *pieceta*, ils vous chanteraient toutes les *rondas* et les *scagnas* de Barcelonne et de Valence. Martinez de la Rosa fut donc poëte comme tous les Andalous; mais cette vocation se dessina plus fortement chez lui à l'époque où la trahison de don Manuel Godoï livra l'Espagne à Napoléon. Je fus surpris, dans la Péninsule, d'un fait qui n'a dû échapper à aucun des voyageurs, c'est la liberté licencieuse des chants populaires; là, on ne s'épargne rien contre le roi, les favoris; et ce fut en Espagne une mission pour tous les jeunes poëtes de réciter des invectives contre Manuel Godoï et la vieille reine, qui avaient si étrangement trahi la patrie pour un amour.

Cette opposition bientôt se manifesta par l'enthousiasme que tous les peuples montraient à Ferdinand VII; le prince des Asturies devint comme le symbole de l'Espagne et le principe de la grande résistance nationale. On se demande encore aujourd'hui comment il se fait que l'Espagne, si grande, si héroïque, lors de la guerre de l'indépendance, soit aujourd'hui si abaissée, à ce point d'user sa vie dans les troubles civils. C'est que la politique d'alors suivit la double impulsion de l'esprit espagnol, c'est-à-dire la reli-

Digitized by Google

gion catholique et la nationalité provinciale. De nos jours on a voulu imposer à l'Espagne l'indifférence religieuse et l'unité représentative dans le gouvernement; cela l'a tuée. Pour qu'un peuple soit à la hauteur de ses destinées, il faut le laisser agir avec son caractère propre, avec son instinct; si vous brisez le ressort naturel, comment espérer une forte et patriotique direction dans l'esprit du pays?

Le jeune Martinez de la Rosa prit une certaine part aux événements de la Péninsule; s'il avait chanté la jeune fille de Grenade le soir sous les balcons des *Posadas*, dès que la patrie eut poussé le cri d'alarme, quand les Français envahirent l'Andalousie, Martinez de la Rosa composa un chant épique, remarquable dans la belle langue espagnole, sur la délivrance de Saragosse. Ils avaient été si grands ces défenseurs immortels de la ville sainte, ils méritaient bien ces hymnes d'admiration! Martinez de la Rosa, ainsi que tous les jeunes hommes qui ne pouvaient prêter encore leur bras à la patrie, se retira en Angleterre comme négociateur attaché à l'ambassade des Cortès. Et ce fut là sans doute qu'il s'imprégnit de ses idées d'admiration exagérées pour la constitution anglaise. Je ne sais si je m'abuse, mais cette manie d'imiter la constitution anglaise, a fait bien du mal au monde; quelques hommes vont en Angleterre, examinent d'une manière fort imparfaite les origines du parlement; puis, sans se rendre compte si leur pays est préparé à ces formes de discussions et de tribune, ils s'en engouent, et ne sont

satisfaits que lorsqu'ils ont pu doter leur vieille nation d'institutions représentatives. De là une des grandes causes de faiblesse, de dissensions, dans les pays les plus énergiques du monde; car la dispute devient un combat de taureaux dans l'arène.

De Londres, Martinez de la Rosa revint à Cadix, où alors s'étaient réfugiées les Cortès espagnoles, d'abord rassemblées à Séville. Ce spectacle de Cadix, avec ses fêtes et ses grandeurs de résistance, frappa vivement lord Byron, lorsqu'il traversa l'Andalousie durant l'invasion française. Ce fut à ce moment décisif, où les Cortès commençaient à prendre l'initiative contre les soldats de Bonaparte, que Martinez de la Rosa, pour la première fois, jeta une œuvre considérable sur le théâtre de Cadix. Après ces belles courses de taureaux, où la multitude s'émeut et s'agite, il fit représenter la tragédie de la *Viuda de Padilla*, sujet patriotique qui se rattache au soulèvement des *Communeros*, sous Charles-Quint : noble image du siége de Saragosse, destiné à exalter tous les nobles cœurs. Voici le sujet : Durant le siége de Tolède fait par Charles-Quint, Maria Pacheco, l'héroïne, se dévoue et soulève le peuple au nom de la liberté. C'était moins une tragédie qu'un chant héroïque, destiné à relever le courage des habitants qui combattaient pour la religion et la patrie; les seules idées avec lesquelles on fasse de grandes choses. L'œuvre littéraire s'efface donc devant la pensée politique; Martinez de la

Rosa était alors bon catholique, vieux chrétien, comme le disaient les titres d'Espagne pour désigner un bon citoyen. On s'imagine que nous avons beaucoup changé; la question religieuse est encore au fond de tous les cœurs, aujourd'hui nous y marchons tous nettement; la politique n'est plus qu'un accessoire, et d'ici à dix ans, le monde entier ne sera plus remué que par les questions religieuses. Martinez de la Rosa fut porté député aux Cortès, pour accomplir l'œuvre de la délivrance patriotique. Les Cortès n'eurent pas une grande durée, car la restauration de Ferdinand VII se fit presque aussitôt après les événements de 1814.

Ici commence une question historique de la plus haute importance et pourtant mal examinée : quel était le parti le plus national en Espagne, celui des Cortès ou celui de la royauté de Ferdinand VII, c'est-à-dire une représentation constitutionnelle, ou *el rey neto?* Je réponds que le parti véritablement espagnol était celui de Ferdinand VII; les *liberalès* étaient anglais de cœur, de souvenir, d'intérêt; Ferdinand VII voulait reconstituer l'Espagne monarchique avec les alliances de famille, en France, à Naples; le principe religieux, la nationalité provinciale. Le parti des Cortès soutenu de l'Angleterre aurait fait de l'Espagne ce que les *liberalès* ont fait du Portugal, une sorte de province soumise à l'Angleterre. La constitution des Cortès de 1812 n'avait rien de national; c'était un instrument anglais, une

manière de confusion pour que le commerce britannique s'exerçât pleinement dans les provinces de la Péninsule; avec la constitution des Cortès la maison de Bourbon était annulée, l'action de la France détruite. Aussi Ferdinand VII n'hésita pas à l'attaquer, à la briser, et à replacer son trône au milieu des deux forces religieuse et monarchique. Les Cortès ayant voulu tenter une résistance, elles furent dissoutes. On a dit alors, comme un grand reproche, que Ferdinand VII s'appuya sur les moines et les basses classes pour consolider son autorité politique; c'est qu'en effet, il n'y avait que cela de national et de fort en Espagne : qui avait défendu les cités assiégées par une armée d'envahisseurs impitoyables? les moines, fils du peuple, bien meilleurs soldats, patriotes plus purs que ces levées en masse des Cortès, et même que les corps réguliers de Castaños; chaque couvent était devenu une citadelle durant la guerre de l'indépendance; c'était la croix à la main qu'on avait sauvé le royaume; le peuple ne comprenait pas les principes politiques, les institutions constitutionnelles; mais il savait qu'il fallait défendre la patrie, le sol et les églises. La bourgeoisie en Espagne, presque toute étrangère, ne pensait qu'au commerce et à l'alliance anglaise : les *négros* n'étaient qu'une nuance des Maures. Ferdinand VII se montra donc bon Espagnol en s'appuyant sur les deux éléments réels de force et de prépondérance.

Dans cette crise de restauration, M. Martinez de la Rosa,

qui avait fait partie de la dernière assemblée des Cortès, fut arrêté et jeté d'abord dans une prison. Il y demeura deux années. Ces rigueurs, on ne peut les approuver, surtout envers un homme aussi inoffensif et un esprit aussi cultivé, incapable de toute action mauvaise, ou même compromettante pour un pouvoir. De cette prison il fut envoyé dans une des *présidios* de la côte d'Afrique. Je ne sais si ce soleil brûlant réjouit le cœur du captif, ou bien si ces *présidios* d'Afrique n'ont pas toutes les cruautés dont on parle, comme les plombs de Venise; mais tant il y a que ce fut sur la côte d'Afrique que poëtes et romanciers chantèrent leurs plus gaies chansons : c'est dans l'esclavage que Cervantes composa son *Don Quichotte*, et Martinez de la Rosa (la comparaison ne peut le blesser) fit là aussi de la poésie, de la poésie didactique fort tranquille, ce qui suppose que la prison était douce et l'air pur. Horace devint son livre de prédilection. A l'imitation du poëte des Cascatelles de Tivoli, il composa un Art poétique, recueil de règles à l'usage de la composition littéraire; il traduisait les Épîtres et les Satires d'Horace; ainsi se passèrent quatre ans de sa vie au pays des Maures. Le soleil de Grenade était presque africain; les traditions plaçaient les races des deux pays sous une même origine; ses vieilles églises étaient des minarets, ses marchés restaient mauresques : pour Martinez, rien n'était neuf dans son exil sur les côtes d'Afrique; c'étaient à peu près les mêmes mœurs, le même climat, des émotions semblables.

Le jour de la délivrance du captif approchait avec une révolution nouvelle qui devait une fois encore bouleverser l'Espagne et déchirer son vieux manteau; car, ôtez à l'Espagne ses mœurs antiques, son caractère national, que lui reste-t-il? Vous n'avez pas été sans rencontrer dans le beau monde, à Madrid, des Espagnoles affublées de chapeaux français achetés à la rue *de la Montera* : est-il une coiffure plus disgracieuse pour une Castillane à mantille? Eh bien! l'Espagne, avec une constitution libérale, me fait l'effet de ces femmes affreusement dénationalisées. Ce n'était point le peuple qui faisait la révolution de 1820, mais l'armée, l'armée travaillée par les chefs, et encouragée par l'Angleterre, qui ne voulait pas que l'Espagne restât paisible dans les mains de la maison de Bourbon. La révolte de l'île de Léon sous Riégo amena de nouveau la constitution de 1812, et Ferdinand VII fut obligé de renoncer aux vieilles mœurs espagnoles, aux courses de taureaux, aux étiquettes de l'antique Espagne, pour accepter les Cortès proclamées par les baïonnettes. Ce fut cet événement sinistre qui rendit la liberté à M. Martinez de la Rosa. Comme il avait fait partie des Cortès en 1813, il dut reprendre naturellement sa place; et il se posa d'abord comme le partisan de la constitution extrême. La réflexion vint ensuite en présence de tant d'excès : de concert avec quelques uns de ses collègues, il voulait créer une opinion mixte, un parti tiède qui, annulant le pouvoir de Ferdinand VII, ne lais-

serait néanmoins aucune énergie aux Cortès. Au milieu des imaginations ardentes de l'Espagne, Martinez voulait parler la langue de la modération ! Il fut fort peu compris dans cette Espagne où toute discussion est une lutte acharnée, un combat à coups de couteau. Il faut tuer un Espagnol si vous voulez empêcher son sang de bouillonner.

Les conséquences de cette position prise par M. Martinez de la Rosa furent de l'effacer dans la grande lutte engagée entre deux opinions vivaces, les *servilès* et les *descamisados*, combat simple, naturel au milieu de ces populations, comme celui du toreador dans un cirque. Un parti de modérés n'était donc pas possible ; cependant on voulut l'essayer au pouvoir, et Martinez de la Rosa fut nommé ministre des affaires étrangères de Ferdinand VII, qui le subit sans l'aimer, pour contenir les exaltés. Le roi n'était plus rien, la politique consistait dans un jeu de bascule au milieu des Cortès. Tout se produit dans la marche des temps avec les mêmes caractères et d'identiques résultats : on peut dire que Ferdinand VII se trouvait, par rapport à M. Martinez de la Rosa, comme Louis XVI avec l'honnête ministère des Feuillants. Je ne sais si en politique, quelquefois, il ne vaut pas mieux avoir affaire à des pervers qu'à des âmes pusillanimes : avec un méchant on prend ses précautions ; un homme faible vous entraîne, vous pousse doucement à l'abîme. Martinez de la Rosa n'était point capable de lutter contre ce mouvement révolutionnaire, impétueux et san-

glant. Certes, ce fut une époque bien décousue, bien singulière que celle qui vit trois poëtes aux affaires : M. de Châteaubriand en France, Canning en Angleterre, et M. Martinez de la Rosa en Espagne. Avec le grand respect que je porte au noble talent de M. de Châteaubriand, il faut dire qu'il ne fit à cette époque que de splendides discours; il fut entraîné par les royalistes, et la question d'Espagne fut décidée presque sans lui et malgré lui. Canning était un déclamateur avec un peu de charlatanisme, menaçant sans cesse, et ne faisant rien, déclarant à tout moment qu'il allait ouvrir les antres d'Éole, et s'abstenant bien de le faire. Enfin le pauvre M. Martinez de la Rosa appelait de toute son âme la modération des partis, tandis que les clubistes de la *Fontana de Oro* pendaient et massacraient à Madrid, avec la facilité la plus triste et la plus menaçante pour un système. Le ministre invoquait la Constitution, les doctrines de majorité et de minorité; il défendait la prérogative royale quand il n'y avait plus de roi; il parlait de calme quand l'Espagne était en feu.

S'il n'y avait pas eu de sang au milieu de ces terribles scènes, c'eût été un spectacle d'une extrême curiosité : on vit surtout cette fausse position du ministre lors de l'héroïque résolution des gardes du château, qui voulurent sauver le roi ; ils engagèrent une lutte sanglante et malheureuse contre la milice. Dans cette fatale journée, Martinez de la Rosa fut réduit à la plus complète

nullité comme homme politique ; il ne sut aller ni avec le roi, ni avec les Cortès, il continua son rôle de modéré, c'est-à-dire d'esprit nul en Espagne : il voulait le roi et la Constitution, répétait-il, c'est-à-dire annuler l'un par l'autre, et préparer l'absence de tout pouvoir ; situation qui se produit facilement chez tous les esprits étrangers à la force d'une direction gouvernementale. M. Martinez de la Rosa est à peu près ce qu'on appelle en France un homme de 1789 : théoricien de bonheur public, de liberté et de royauté, avec une sorte d'horreur du pouvoir fort, mauvaise école dont M. de Lafayette a dit le dernier mot et le programme. Le pouvoir est trop considérable pour leur caractère : aussi Martinez de la Rosa ne put-il se tenir aux affaires ni avec les Cortès, ni avec la restauration, et lorsque Ferdinand VII fut rétabli par suite de la campagne de 1823, le ministre fut exilé à Grenade. Puis de là, forcé de quitter la Péninsule avec un passe-port de voyage, il visita l'Italie, l'Angleterre, et vint enfin se réfugier en France.

Ce fut alors surtout qu'il parut entièrement étranger aux idées nationales de l'Espagne, c'est-à-dire à cet esprit énergique et fort qui fait son patriotisme. Il y avait dans les études de M. Martinez de la Rosa un goût prononcé d'abord pour les institutions anglaises ; il s'y mêla bientôt une tendance pour la Charte de Louis XVIII ; ses liaisons avec le parti libéral à Paris lui firent croire à la possibilité

d'appliquer au gouvernement de son propre pays le système des deux Chambres avec des pouvoirs pondérés; et ceci faisait son rêve le plus cher. Désormais il fut tout, excepté vieil et bon Espagnol : à Paris, savant et homme de lettres, on le voyait à la Bibliothèque du roi, fouillant les vieux livres pour chercher quelques idées d'histoire et de poésie. Il publia ses œuvres en espagnol; mais graduellement l'esprit étranger avait gagné chez lui tellement de terrain qu'il renonça presque entièrement à la langue espagnole; il fit même représenter à la Porte-Saint-Martin un mélodrame en français : il portait le titre d'*Aben-Humeya, ou la Révolte des Maures sous Philippe II.* Il se passait alors un fait assez singulier que j'ai plusieurs fois signalé : toute la littérature en était aux révoltes; on jouait partout les barricades; les théâtres royaux, sous Charles X, n'avaient d'encouragement que pour les *Vêpres siciliennes*, la *Muette de Portici*, les *États de Blois*, *Guillaume Tell.* M. Martinez de la Rosa voulut payer sa dette à l'esprit général d'opposition; c'est ainsi que la plupart des réfugiés reconnaissaient l'hospitalité que la monarchie française leur donnait. *Aben-Humeya* eut peu de vogue; on voulut lui en faire une de bruit et d'opposition, mais il y avait si peu de mérite réel, une absence si complète de ressorts dramatiques, une si pauvre intelligence de notre langue, que l'œuvre de M. Martinez de la Rosa eut un de ces succès négatifs qui sont pires que les chutes.

Alors un drame plus émouvant que ceux qui se jouent sur les théâtres se préparait par la révolution de Juillet, sorte de triomphe populaire dont M. de la Rosa avait été si souvent témoin en Espagne. A Paris, le ministre des Cortès dut naturellement se mettre en rapport avec les réfugiés espagnols, qui, arrivés de Belgique et d'Angleterre comme lui, voulaient tenter une révolution dans la patrie. Ici commence déjà une séparation qui se produit et se développe, entre les hommes d'énergie et de volonté qui marchent droit au renversement de la royauté de Ferdinand, et ceux qui désirent seulement une modification dans les formes d'administration sous le roi; Martinez de la Rosa se rangea à ce dernier conseil, et il ne prit qu'une faible part à ces mouvements sur la frontière pour préparer une révolution en Espagne. Dans le mois de novembre 1830 cette tentative audacieuse fut comprimée par l'énergie de M. de Calomarde; il ne faut jamais juger un homme avec les opinions des partis hostiles; M. de Calomarde se montra caractère de fermeté, et on peut dire qu'il sauva la monarchie espagnole d'une grande crise à cette époque. Telle est la tendance des philosophes et des révolutionnaires, ils n'ont d'éloge que pour les hommes qui ont perdu leur pays; Pombal, par exemple, livra le Portugal à l'Angleterre, et Pombal est un grand ministre parce qu'il détruisit les jésuites; le comte d'Aranda tua moralement l'Espagne, et Aranda est un grand ministre parce qu'il fraternisait avec

les encyclopédistes; mais Calomarde est un bouffon cruel parce qu'il était peuple et qu'il sauva l'Espagne des mains des réfugiés, que l'Angleterre envoyait là pour accomplir l'asservissement de la patrie sous l'aile d'une constitution.

Toutefois, au sein de la famille royale se produisait un drame d'intérieur, comme il s'en trouve plusieurs dans les annales de l'Espagne, et cette crise devait opérer un changement radical dans la constitution. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la question historique de savoir si, en Espagne, la loi salique existait, ou si c'était une loi personnelle aux Bourbons. En supposant qu'elle ne fût qu'une loi, pour ainsi dire, de race, c'était briser le pacte de famille que d'abolir l'ordre d'hérédité, c'était détruire l'œuvre de Louis XIV, et ce fut la faute capitale de Ferdinand VII. On arrivait donc à un droit public nouveau en ce qui touche les rapports de l'Espagne avec l'Europe. Avant que la révolution de Juillet eût brisé les liens réguliers et politiques des familles souveraines, il s'était fait des protestations de toutes les branches de la maison de Bourbon contre cet acte royal qui bouleversait les droits et les traditions héréditaires. Deux seules puissances y avaient applaudi, l'Angleterre et l'Autriche : l'Angleterre, parce qu'elle avait combattu presqu'un demi-siècle pour briser le pacte de famille, et ses armées avaient paru dans la Péninsule à cet effet; aux traités secrets de 1815, elle avait

fait même insérer une stipulation particulière pour l'abolition du pacte de famille, tant il est vrai qu'au milieu des événements les plus étrangers aux questions en elles-mêmes, l'Angleterre ne perd jamais de vue les principes de sa politique traditionnelle. Ce qu'elle avait voulu sous Louis XIV et Louis XV, elle aspirait à le réaliser en vertu des nouveaux intérêts et des embarras intérieurs que la révolution de Juillet jetait dans le gouvernement du pays.

Quant à l'Autriche, c'était également une idée de sa vieille diplomatie que l'abolition de la loi salique en Espagne. Un des faits qu'elle avait le plus combattus dans les guerres du XVIIIe siècle, c'était la succession d'Espagne invariablement déférée à la maison de Bourbon. A la fin d'une longue lutte, elle avait consenti, malgré elle, à l'établissement d'une famille rivale sur le trône de Charles-Quint. La pragmatique-sanction de Ferdinand VII donnait donc gain de cause à sa politique, en séparant définitivement l'Espagne de la France par la famille; avec de la patience et de l'habileté, l'Autriche pourrait ramener sinon la domination de sa maison, au moins le mariage d'un archiduc ou d'un prince allemand avec l'héritière du royaume d'Espagne, et la pragmatique allait ouvrir la porte à une politique nouvelle que le droit public de la révolution de Juillet favorisait; car cette révolution, avec ses maximes hautaines contre les rois et les dynasties, proclamait l'alliance des peuples bien avant celle des souverains. Pour

elle, le pacte de famille n'était plus rien à côté de la propagande; fausse politique qui servait admirablement les desseins de l'Angleterre et de l'Autriche; la propagande passerait comme un orage; les folies populaires auraient un terme, et les cabinets hostiles à la France pourraient conquérir la prépondérance que Louis XIV avait assurée d'une manière indestructible à Philippe V et à sa descendance.

Cette politique de la pragmatique, qu'il faut ne jamais perdre de vue, créa en Espagne une opinion mixte. Saluée par les convictions de M. Martinez de la Rosa, elle devait lui rouvrir une fois encore la direction des affaires. Les droits de don Carlos méconnus, ce prince se placerait naturellement à la tête d'un parti, celui de l'hérédité, appuyé par les partisans du droit absolu, parti puissant en Espagne, qui avait pour lui le bas peuple de la vieille patrie. Dès lors, moins par affection que par situation, Ferdinand VII devait se rapprocher, non point des *liberalès* ni des *négros*, mais d'une certaine fraction modérée des Cortès, hostile à don Carlos, et qui devait lutter à la fois contre les absolutistes et les Cortès radicales, sorte de juste milieu qui convenait parfaitement à l'esprit de M. Martinez de la Rosa. Telles étaient les positions dessinées dans les derniers temps de la vie de Ferdinand VII. Le ferme Calomarde s'était retiré devant la régence anticipée de Marie-Christine; ses idées avaient fait leur temps, et après lui était venu le ministère de M. de Zéa-Bermudez, un des hommes les plus capa-

bles et les plus tempérés de la monarchie espagnole. Son nom avait paru en ordre secondaire, mais dans tous les congrès. Longtemps mêlé à la diplomatie, il avait pour lui l'appui moral de la Russie, qui le plaçait haut comme modération et tempérance; son système fut moins rude que celui de M. de Calomarde, dévoué à la régence, parce qu'au fond, l'Europe entière poussait à l'abolition du pacte de famille. Il avait voulu apporter dans le gouvernement de l'Espagne un système de justice, de majesté et de grandeur calme, qui n'était point en rapport avec les passions ardentes. Les esprits qui aiment les parallèles ont voulu comparer MM. de Zéa et Martinez de la Rosa, comparaison sans vérité : M. de Zéa est une capacité réelle; M. de la Rosa une expression douce et molle d'une véritable impuissance de gouvernement positif. Si l'on pouvait prendre un terme réel de comparaison en France, M. de Zéa, c'est un peu M. Molé, avec les mêmes idées de gouvernement fort et considérable, la même politesse de formes, avec un système arrêté et la pensée que le pouvoir doit rester maître de la direction des affaires. M. Martinez de la Rosa, c'est M. Odilon-Barrot, seulement plus lettré et d'une compagnie plus exquise, invoquant la phraséologie de 1789, pour remplacer, par les principes libéraux, les règles fermes et positives des gouvernements. Ce qu'on appelait enfin le despotisme éclairé (*despotismo illustrado*) de M. de Zéa était une manière de relever le pouvoir en

Espagne, et de lui donner une forme et une couleur mieux en rapport avec la civilisation et les idées avancées de l'époque.

Sous le règne même de Ferdinand VII, M. Martinez de la Rosa était rentré en Espagne. L'ancien député des Cortès avait l'instinct que l'application judiciaire et politique de la pragmatique donnerait de la vie à certaines idées désordonnées et turbulentes, à une convocation d'assemblée, et que l'action de l'Angleterre relèverait le parti libéral. M. Martinez de la Rosa revit donc sa chère ville de Grenade, pour saluer ses vieilles légendes moresques, ses alcazars frangés d'or, ses jardins d'orangers, et bientôt une amnistie proclamée par Christine vint lui rouvrir les portes de Madrid, où l'ancien ministre des Cortès put renouer quelques intrigues politiques à l'aide de ses travaux littéraires, qui sont souvent un moyen de faire reparler de soi et de donner de nouvelles forces à la popularité d'un nom trop tôt oublié. Les amis de M. Martinez de la Rosa disaient hautement : « qu'il ne voulait plus de la politique active » et on le voyait s'affilier à toutes les sociétés littéraires, petits clubs qui préparaient les grands. On donna du retentissement alors à une biographie qu'il publia d'un héros de la liberté au XVIe siècle, afin de grandir les idées et les principes de résistance libérale. C'était un bien médiocre ouvrage que la vie de *Hernan Perez del Pulgar*; mais on l'exalta beaucoup, parce que ce n'était pas l'œuvre, mais l'homme, que

l'on entourait, pour préparer son avénement au pouvoir. C'est ce qui arrive souvent dans la critique des partis : les plus pauvres œuvres, compilations historiques, longs et lourds volumes, ou quelques lignes jetées, sont également l'objet d'une adoration et d'un culte, lorsqu'ils émanent d'un homme que les partis appellent au pouvoir. C'est un immense concert d'éloges; on trouve du beau à chaque page : l'erreur est le vrai, le vulgaire est le grand; on veut grandir une publication jusqu'à en faire un événement; n'importe que le livre passe ensuite; ce qu'on a voulu, on l'a obtenu ; est-ce que les partis s'occupent de l'avenir d'une œuvre d'art? un pamphlet est plus important pour eux que le beau antique!

Aussi, M. Martinez de la Rosa ne perdit pas son temps : la petite brochure lui valut l'opinion, et l'on annonça, avec une sorte d'affectation, qu'à peine donnait-il le dernier bon à tirer de son petit livre, que la reine régente l'appela au poste capital de président du conseil et de secrétaire d'État aux affaires étrangères. C'était la politique du testament que M. Martinez de la Rosa était chargé de faire triompher. Réduite à l'Espagne, cette politique n'avait aucune base, aucune force intrinsèque; les Espagnols du vieux parti catholique se tournaient vers don Carlos; les âmes ferventes et jeunes allaient aux *communeros*, c'est-à-dire au parti exagéré, en un mot, à la politique des Cortès. La régence et le testament n'avaient donc aucune opinion pour se sou-

tenir; dès lors, M. Martinez de la Rosa dut chercher à l'étranger l'appui qu'il ne trouvait pas dans sa nation. Jamais il n'avait été l'homme national; sa vie s'était presque tout entière passée à l'émigration, en Angleterre et en France; il était dominé par la puissance de ces idées, et plus spécialement par les intérêts de l'Angleterre; car, aux temps réguliers, la politique de la maison de Bourbon aurait été de soutenir le droit héréditaire et la pragmatique de famille. Quel fut le premier acte décisif de M. Martinez de la Rosa après la signature du traité de l'alliance conclue avec la France et l'Angleterre? ce fut d'envoyer une armée en Portugal, pour chasser don Miguel : c'était faire ici admirablement les affaires des Anglais, ramener le Portugal sous leur domination, donner une prime aux marchands de Porto; et, après ce premier acte de haute diplomatie, M. Martinez de la Rosa, qui craignait le parti du mouvement extrême, crut indispensable de faire quelques concessions aux idées des Cortès modérées, formule à son image; et telle fut l'origine du *Estatuto real*, sorte de charte concédée à la manière d'Angleterre et de France, et dont le but était surtout d'éviter la constitution des Cortès, symbole des *liberalès* espagnols.

Pour la politique intérieure, comme pour la politique extérieure, l'esprit de M. Martinez de la Rosa se révélait par une tendance favorable aux idées étrangères : ce qu'on appelait la quadruple alliance n'était qu'une vaine feuille

de papier que les circonstances avaient dictée comme une pâture offerte à la curiosité des publicistes, et M. de Talleyrand ne croyait pas plus à sa durée, à son exécution d'avenir, que le ministère anglais lui-même. Le *statut royal*, jeté dans un pays d'ardentes passions, déchiré par la guerre civile, n'était également qu'une feuille de papier sans consistance (*una papeleta*), un acte précurseur d'une politique plus dessinée, la seule qui convenait à l'Espagne. De cette manière l'écrivain se montrait tout d'abord dans la politique; il rédigeait des actes, des proclamations, de grandes formules, en bon espagnol, au reste, et qui obtenaient néanmoins peu de crédit sur la multitude, alors carliste ou libérale, sans milieu.

Tout occupé de rédaction et de beaux discours, M. Martinez de la Rosa ne voyait rien dans les événements réels de l'Espagne; c'était un étranger, un exilé, tout détrempé par le contact du parti whig et du vieux libéralisme de France, qui espérait gouverner ce peuple fier, altier et demi-sauvage de la monarchie espagnole. Il y a dans notre histoire un parti qui portera longtemps un stigmate déplorable, c'est le parti girondin : les poëtes peuvent s'en emparer et le grandir, parce qu'il fut honnête, qu'il se trompa, et qu'il fut entraîné plutôt que dominateur, et que pour expiation il eut l'échafaud; mais trouvez quelque chose de plus faible, j'ai presque dit de plus lâche que cette Gironde, qui laisse tout faire et tout s'accomplir, le mal surtout : les

massacres de septembre, le 2 août et la mort de Louis XVI. Il y avait dans les jacobins au moins une idée de force et de gouvernement; c'était une opinion fanatique et cruelle, qui avait pour but d'établir une démocratie et de préserver les frontières de la France. Mais le parti de la Gironde, quelle excuse avait-il pour justifier ses actes? Eh bien! M. Martinez de la Rosa et les partisans du *statut royal* peuvent être comparés aux girondins; c'est sous leurs yeux que s'opère le massacre des moines, c'est-à-dire le plus pur sang de l'Espagne coulant à flots, les hommes de fer qui l'avaient défendue dans la guerre de l'indépendance. C'est sous les yeux de ce ministère que des généraux fidèles sont dépecés par des cannibales : M. Martinez de la Rosa ne put s'opposer à rien, pas même aux scènes militaires de la Granja, et c'est une tache fatale dans son ministère. Oui sans doute M. Martinez est une âme honnête, un esprit d'élite incapable d'une action mauvaise; mais à la façon de Pétion, de M. de Lafayette, honorables aussi, qui par faiblesse, et en vertu de leurs principes, jetaient un trouble immense dans la société. Chargés de défendre le pouvoir royal, ils le laissaient tomber à terre, sauf ensuite à le faire ramasser par la révolte, et tel est le danger social.

C'est dans cet état de faiblesse et de désordre que M. Martinez de la Rosa laissa l'Espagne. Une fois la porte ouverte à toutes les révoltes, le mouvement n'eut plus de limites; des scènes affreuses de la Granja à la régence d'Espartero

il n'y eut qu'un pas; on avait cédé à quelques caporaux ivres, ces caporaux eurent leur général, et Espartero dut prendre le pouvoir. A ce moment se produisit un double fait qui ne doit pas échapper à l'observateur impartial dans l'histoire, c'est que les doctrines de concessions et de faiblesses portent des fruits terribles : une fois le pouvoir militaire établi, il n'a plus de frein ni de règle; Espartero dictateur, ce fut un peu comme le pouvoir militaire créé sous le consulat, s'il n'avait pas eu pour guide un génie comme Bonaparte. Ce despotisme d'Espartero se révèle avec une nudité si atroce par le meurtre de Diégo Léon, qu'on dut espérer qu'il aurait un prochain terme : la violence n'a pas de durée, et lorsqu'un système excite l'indignation, lorsqu'il va jusqu'à faire fusiller un homme d'honneur et de gloire, il est, soyez sûr, à la veille de sa chute. Le second fait que je dois signaler, c'est que dans cette crise d'indignation excitée dans tous les cœurs, lorsque tous s'écartaient de la personne d'Espartero avec une sorte d'horreur, l'Angleterre caressait sa dictature, elle était loin de lui refuser l'appui de ses forces. C'est que l'Angleterre s'inquiète fort peu du caractère moral des gouvernements ; qu'ils soient honnêtes ou qu'ils versent du sang à longs flots, elle s'en informe à peine. Ce qu'elle veut, c'est grandir son commerce, affermir sa puissance; et comme Espartero avait besoin de l'Angleterre pour vivre et régner, elle savait bien que tôt ou tard il recourrait à son protectorat.

Alors la reine Marie-Christine, échappant à la violence des partis, était venue se réfugier à Paris, presque sans espoir de retour. M. Martinez de la Rosa lui-même, malgré ses concessions, fut également obligé de s'exiler une fois encore; et là commença pour lui non plus sa vie littéraire du grand exil, mais une situation politique qu'il est important de bien connaître. Si l'expérience corrige difficilement les défauts de caractère inhérents à notre nature, néanmoins elle en attiédit les parties passionnées. Le contact des hommes politiques exerce toujours de l'influence, surtout lorsque il s'y joint la possibilité de comparer les faits terribles et récents. Une amitié littéraire avait uni M. Guizot à M. Martinez de la Rosa. On a voulu établir des identités entre les deux caractères; on s'est trompé; ils sont entièrement disparates : M. Guizot, homme ferme et répressif, et M. Martinez, plein de cette faiblesse girondine dont j'ai parlé. Toutefois l'action fut grande dans l'intimité du ministre capable et ferme sur l'homme d'État si faible qui venait souvent le visiter. De là naquit un premier rapprochement entre M. Martinez de la Rosa et Marie-Christine, reine active et capable. (Les femmes ont toujours joué en Espagne un rôle immense.) Ce fut ainsi de concert que l'on arrêta à l'hôtel de Courcelles un mouvement qui enlèverait la régence à Espartero, par cela seul que l'Espagne fatiguée de tous les meurtres et de tous les désordres ne voulait plus subir un gouvernement de soldats, en dehors de ses mœurs

et de ses habitudes. Il y avait quelque chose de triste, de mélancolique, dans le spectacle de cette enfant couronnée, de cette jeune fille captive, à qui l'on faisait violence, et qui repoussait avec un caractère énergique les insolences des ministres et des soldats. Le peuple espagnol, essentiellement religieux et monarchique, aime ses princes, et s'indignait de tant d'outrages; et ce moment-là fut choisi par la reine pour essayer un mouvement de réaction favorable à la forme monarchique et à l'esprit espagnol. Ces événements sont trop récents pour que nous ayons à les raconter. La réaction fut si rapide qu'on vit bien qu'elle s'appuyait sur une opinion générale, universelle. On avait assez d'une dictature forcenée. Il y eut moins de corruption que de politique et d'indignation. Marie-Christine vint rejoindre sa fille à Madrid avec une rapidité de succès qui n'étonnera pas ceux qui connaissent profondément l'esprit et la tendance des opinions en Espagne.

A la suite de ce mouvement réparateur, M. Martinez de la Rosa fut désigné d'abord pour l'ambassade de Paris, où il avait fixé son séjour; il put là de nouveau et plus facilement subir l'action conservatrice du ministère français. L'expérience et l'âge avaient corrigé quelques unes des illusions dangereuses de l'ambassadeur, et surtout, je le répète, la partie girondine de son esprit. Il avait vu qu'une nation doit être gouvernée par ses mœurs, ses habitudes, ses traditions, et que l'Espagne sans la religion catholique,

la foi de ses pères, était un corps sans âme; elle présentait l'image de ces renégats qui commettent tous les crimes parce qu'ils ont renoncé à Dieu. Cette conviction devint chez lui forte et véritable. Je connaissais peu M. Martinez de la Rosa; mais le duc de Gor, son ami, grand d'Espagne, que je rencontrai l'année dernière dans un voyage d'Italie, et qui venait de remplir une mission importante à Rome, me donna sur lui tous les renseignements que je pouvais désirer. « Martinez de la Rosa, me disait-il, a renoncé à toutes ces doctrines de philosophie et d'encyclopédie; il sait que notre Espagne a besoin de foi, de croyance, et que ce n'est que par ce moyen que nous pourrons arriver à une pacification des âmes. Martinez de la Rosa n'est plus l'homme des Cortès, de la constitution de 1812 : c'est un esprit décidé à rendre enfin le repos et la paix à sa patrie. »

Le duc de Gor avait dit vrai, et M. Martinez de la Rosa fut nommé ministre des affaires étrangères de la reine Marie-Christine. Mais ce n'était plus désormais le secrétaire d'État du testament, l'homme faible qui laissait tout aller dans les voies révolutionnaires, parce qu'il n'avait pas en lui une force de répression. Le ministre avait vu enfin qu'il fallait gouverner l'Espagne selon les mœurs monarchiques et religieuses. Depuis un peu d'ordre et de repos ont été rendus à la patrie; on s'est occupé de l'état du clergé, d'un arrangement avec Rome qui vient de reconnaître Isabelle;

Digitized by Google

on a vu aux pieuses fêtes du jeudi-saint la jeune reine suivre à pied les stations du saint-sacrement. L'Espagnol chérit Isabelle II; si son gouvernement marche dans cette condition, le trône de la reine se fondera sur la puissance du peuple, ce qui est la meilleure garantie; l'Espagnol est bon catholique, il faut le gouverner selon ses traditions. Pourquoi l'esprit révolutionnaire est-il en général si mobile, si désordonné? c'est qu'il veut s'imposer de force à des intérêts, à des habitudes qui le repoussent. Une nation a sa fierté; elle n'aime pas subir les dictatures, pas plus des assemblées que des soldats couronnés; quand elle accepte un gouvernement, qu'elle l'entoure de respect et d'obéissance, c'est que ce pouvoir convient à toutes ses émotions, c'est qu'il est fait à son image.

Un système philosophique en Espagne, un balancement de pouvoirs, une théorie anglaise, n'est pas et ne peut être comprise par le peuple : l'Espagne est un royaume considérable par son passé plus que par le présent; laissez-lui ses habitudes, ses églises, ses couvents. Oui, ses couvents qui furent les citadelles au temps de la guerre de l'indépendance; sa religion catholique, qui fut l'élément qui la sauva de la domination mauresque. Il n'y a rien d'absurde dans ce monde : quand on disait autrefois d'un bon Espagnol, « c'est un vieux chrétien », cela signifiait qu'il n'y avait point de sang de *negros* en lui, et que digne descendant des chevaliers des Asturies ou des Sierras de Castille, de

père en fils, il avait combattu pour la délivrance de l'Espagne; vieux chrétien était un nom patriotique et saint pour le peuple, depuis les Pyrénées jusqu'au détroit de Gibraltar.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

SBN 613032

Digitized by Google

TABLE

	Préface.	I
I.	Sir Robert Peel.	1
II.	Le comte Molé.	37
III.	Le comte Capo-d'Istrias.	83
IV.	Le comte de Rayneval.	119
V.	Le cardinal Consalvi.	143
VI.	M. Guizot.	175
VII.	M. de Gentz et M. Ancillon.	215
VIII.	Le comte de La Ferronnays.	241
IX.	Le prince de Liéven.	264
X.	Le duc de Gallo.	287
XI.	Le duc de Broglie.	319
XII.	M. Martinez de la Rosa.	357

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google